



**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités 2013  
du PCR**

# **Projet collectif de recherche CHÂTEAUX ET ATLAS 2013**

**s. dir. H. Mouillebouche**



Date de rédaction du  
rapport :

Décembre 2013

## Sommaire du rapport du PCR

<b>Première partie : documents administratifs</b> .....	p. 3
Mots clés des Thesaurus .....	p. 4
Liste des intervenants .....	p. 5
Résumé scientifique.....	p. 6
État de la réalisation du programme. ....	p. 7
<b>Seconde partie : Résultats</b> .....	<b>p. 13</b>
1. Rapport de Lournand (H. Mouillebouche) .....	p. 15
2. Rapport de Dondin (M. Maerten et Jean-Marie Jal) .....	p. 47
3 Résumé scientifique de Brancion (B. Saint-Jean-Vitus) .....	p. 67
4. Rapport de Glenne et Vauteau (V. Chevassu) .....	p. 73
5. Rapport de Dijon : palais des ducs (H. Mouillebouche, Cl. Lassus) .....	p. 83
6. Rapport de Limand (M. Maerten et Jean-Marie Jal) .....	p. 117
7. Rapport de Commune à Martigny (J.-M. Jal et M. Maerten).....	p. 143
8. Rapport de Thenissey (Ellia Martin) .....	p. 175
9. Compte rendu des travaux de restauration de Mercurey (J. Vallet) .....	p. 197
10. Compte rendu des travaux de restauration d'Uchon (L. Priest).....	p. 199
11. Relevés de Belleccroix (J. Vallet) .....	p. 201

**Première partie**

**Documents administratifs**

## Mots clés des Thesaurus

### Chronologie

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique                    | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> inférieur                        | <input type="checkbox"/> République romaine               |
| <input type="checkbox"/> moyen                            | <input type="checkbox"/> Empire romain                    |
| <input type="checkbox"/> supérieur                        | <input type="checkbox"/> Haut Empire (jusqu'en 284)       |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Épipaléolithique | <input type="checkbox"/> Bas Empire (de 285 à 476)        |
| <input type="checkbox"/> Néolithique                      | <input type="checkbox"/> Époque médiévale                 |
| <input type="checkbox"/> ancien                           | <input type="checkbox"/> Haut Moyen Age                   |
| <input type="checkbox"/> moyen                            | <input checked="" type="checkbox"/> Moyen Age             |
| <input type="checkbox"/> récent                           | <input checked="" type="checkbox"/> Bas Moyen Age         |
| <input type="checkbox"/> Chalcolithique                   | <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes        |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire                    | <input type="checkbox"/> Époque contemporaine             |
| <input type="checkbox"/> Age du Bronze                    | <input type="checkbox"/> Ère industrielle                 |
| <input type="checkbox"/> ancien                           |   |
| <input type="checkbox"/> moyen                            |   |
| <input type="checkbox"/> récent                           |   |
| <input type="checkbox"/> Age du Fer                       |   |
| <input type="checkbox"/> Hallstatt (premier Age du Fer)   |   |
| <input type="checkbox"/> La Tène (second Age du fer)      |   |

### Thèmes

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Édifice public               | <input type="checkbox"/> Artisanat        | <input type="checkbox"/> Industrie            | <input type="checkbox"/> Études annexes   |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux            | <input type="checkbox"/> Argile : atelier | <input type="checkbox"/> Industrie            | <input type="checkbox"/> Géologie.        |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Atelier          | <input checked="" type="checkbox"/> Céramique | <input type="checkbox"/> Datation         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment          | <input type="checkbox"/> Artisanat        | <input type="checkbox"/> Restes               | <input type="checkbox"/> Anthropologie    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Structure         | <input type="checkbox"/> Autre            | <input type="checkbox"/> Faune                | <input type="checkbox"/> Paléontologie    |
| <input type="checkbox"/> Voirie                       |   | <input type="checkbox"/> Flore                | <input type="checkbox"/> Zoologie         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hydraulique       |   | <input type="checkbox"/> Objet                | <input type="checkbox"/> Botanique        |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural                |   | <input type="checkbox"/> Arme                 | <input type="checkbox"/> Palynologie      |
| <input type="checkbox"/> Villa                        |   | <input type="checkbox"/> Outil                | <input type="checkbox"/> Macrorestes      |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole            |   | <input type="checkbox"/> Parure               | <input type="checkbox"/> An. de métaux de |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire            |   | <input type="checkbox"/> Habillement          | <input type="checkbox"/> Aca. des         |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme                    |   | <input type="checkbox"/> Trésor               | <input type="checkbox"/> Numismatique     |
| <input type="checkbox"/> Maison                       |   | <input type="checkbox"/> Monnaie              | <input type="checkbox"/> Conservation     |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine            |   | <input type="checkbox"/> Verre                | <input type="checkbox"/> Restauration     |
| <input type="checkbox"/> Foyer                        |   | <input type="checkbox"/> Mosaïque             | <input type="checkbox"/> Autre            |
| <input type="checkbox"/> Fosse                        |   | <input type="checkbox"/> Peinture             |   |
| <input type="checkbox"/> Sépulture                    |   | <input type="checkbox"/> Sculpture            |   |
| <input type="checkbox"/> Grotte                       |   | <input type="checkbox"/> Inscription          |   |
| <input type="checkbox"/> Abri                         |   | <input type="checkbox"/> Autre                |   |
| <input type="checkbox"/> Mégalithe                    |   |   |   |

## Liste des intervenants

2

### *Equipe scientifique*

#### **Terrain :**

Gilles Auloy  
Guy Charleux  
Valentin Chevassu  
Brigitte Colas  
Jean-Marie Jal  
Clément Lassus  
Michel Maerten  
Ellia Martin  
Hervé Mouillebouche  
Laurence Priest  
Benjamin Saint-Jean-Vitus  
Corinne Vallar  
Jean Vallet

#### **Rapport : (préciser la contribution de chacun)**

Valentin Chevassu : rapport de Glenne et Vauteau  
Michel Maerten et Jean-Marie Jal : rapports de Dondin, Commune, Liman  
Hervé Mouillebouche : rapport de Dijon et de Lourdon  
Ellia Martin : rapport de Thenissey  
Benjamin Saint-Jean-Vitus : rapport de Brancion  
Jean Vallet : compte rendu des restaurations de Montaigu

### *Intervenants administratifs*

#### **DRAC de Bourgogne, Service Régional de l'Archéologie :**

Michel Prestreau (Conservateur Régional de l'Archéologie)

## RÉSUMÉ SCIENTIFIQUE

Le programme collectif de recherche « châteaux et Atlas » a fédéré en 2013, autour de quelques axes de recherche majeurs, des acteurs et des activités castellologiques très diverses, créant un espace de cohésion et de rencontre entre des fouilles programmées de l'Inrap, des inventaires thématiques de l'axe Atlas de l'UMR 6298, et des études de vestiges par des bénévoles du Centre de Castellologie de Bourgogne ou des étudiants du master « ACTE » de Dijon-Besançon.

À **Lournant**, le CeCaB a continué les études des vestiges du château des abbés de Cluny (Lourdon), commencées en 2012. Après avoir débroussaillé le site et relevé le plan (2012), nous nous sommes intéressés cette année à la chronologie des murs des bâtiments sud (conservés sur des élévations de plus de 12 m), et nous avons esquissé une étude du mobilier trouvé en ramassage de surface.

Non loin de Lourdon, le château de **Dondin** était une autre forteresse de hauteur, contrôlée par le duc de Bourgogne. À la demande du propriétaire, le CeCaB a fait réaliser, par l'agence « de Pierre et d'Histoire », le relevé topographique et architectural des quelques murs qui couronnent encore la butte. La transcription des comptes de châtelainie permet de constituer un dossier très solide autour d'un château ducal dont on ignorait presque tout.

Toujours dans le clunisois, l'adaptation des châteaux de hauteur au relief a pu être abordée grâce au site de **Brancion** et aux fouilles programmées de l'Inrap. Au pied du corps de logis ducal, sur le talus nord, B. Saint-Jean-Vitus a pu mettre au jour l'angle arrondi d'un donjon quadrangulaire, daté du IX<sup>e</sup> siècle, et installé sur un sol moins pentu que le sol du Moyen Âge tardif qui le recouvre.

Plus au nord, dans le cadre d'un master sur les sites de peuplement du Morvan, V. Chevassu a effectué les relevés topographiques de deux autres sites de hauteur importants : **Vauteau** et **Glenne**. Ce dernier site présente, comme à Brancion, un intéressant vestige de tour à angle arrondi, qui semble antérieur à l'an mil.

Les travaux d'aménagement et de restauration ont amené le CeCaB à intervenir sur des sites de différentes importances.

À **Dijon**, on s'étonnera qu'aucune surveillance archéologique n'ait été prévue ni pour la restructuration du Musée des beaux arts, ni pour la mise en place des réseaux qui ont sillonné la cour de Bar. Dans des conditions très contraintes, les chercheurs du CeCaB, aidés par les étudiants de Master de Dijon, ont essayé de sauver ce qui pouvait l'être et de relever les multiples structures qui sont apparues au hasard des tranchées. Un grand mur est-ouest, épais de plus de 3 m, avait déjà été signalé lors des travaux de 1900. Nous avons pu cette année en reconnaître le plan, et replacer exactement le mur du castrum, dont l'épaisseur (2,20 m) était bien moindre que prévue.

À **Thenissey** (Côte-d'Or), le propriétaire réaménage lentement et prudemment la vieille tour médiévale qui se dresse devant le château moderne. Ellia Martin a pu profiter de ces travaux, dans le cadre d'un master d'archéologie, pour faire une étude approfondie du bâti, qui a permis de mettre en évidence des phases de constructions antérieures au XV<sup>e</sup> siècle, que ne laissaient pas deviner les archives écrites.

Le château de **Limand** (Ciry-le-Noble), présente un cas similaire, avec une tour plus petite et plus ancienne, qui a été entièrement relevée avant restauration.

**Commune** (Martigny-le-Comte, Saône-et-Loire) est également un château en ruine que son propriétaire cherche à sauver d'une destruction plus complète. La présence sur le chantier des bénévoles du CeCaB a permis de récolter une multitude d'informations qui, ajoutées au relevé topographique et à l'étude historique menée il y a quelques années, posent les bases d'une future monographie.

Enfin, la cohérence de toutes ces recherches a été mise en évidence lors de deux colloques : les **20<sup>e</sup> journées de castellologie de Bourgogne** au Mont-Beuvray les 25 et 26 mai, et le **troisième colloque international au château de Bellecroix**, les 18, 19 et 20 octobre à Chagny.

## *État de la réalisation du programme*

*(en noir le projet annoncé, en rouge l'état des réalisations, en bleu ce qui reste à faire)*

En 2013, le CeCaB continuera d'orienter ses recherches en fonction des trois axes du PARI « châteaux et Atlas 2012 », et ajoutera un quatrième axe sur l'eau et le château.

### **Axe 1 : inventaire et répartition spatiale des sites fortifiés**

Relevés cadastraux et prospection-inventaire des sites fortifiés du canton de Château-Chinon  
Numérisation des prospections réalisées dans l'Yonne  
Conversion de la base de données en SQL pour consultation en ligne

La base de données « habitat fortifié » contient désormais 620 sites dans l'Yonne (avec 260 extraits cadastraux), et la Nièvre 638 sites (400 cadastres et plans normalisés).

La base est téléchargeable en ligne, et consultable sur fond google earth.

La version SQL a fait l'objet d'une demande de PARI de la MSH de Dijon, et sera réalisée dans le courant de l'année 2014.

### **Axe 2 : Adaptation des sites au relief et modelage de la topographie**

#### **Lournand (71) : château de Lourdon**

Si l'association des amis de Lourdon peut signer un bail emphytéotique avec le propriétaire, régler les problèmes de droit de passage avec les exploitants et débroussailler le site, le CeCaB continuera son étude des élévations :

- étude fine des reprises de maçonnerie
  - relevés des éléments d'architecture (portes, canonnière)
  - géo-référencement et dessin des blocs de maçonnerie qui ont roulé au bas de la butte
  - ramassage de surface de la céramique
  - étude de l'hydrographie du site : fontaines, citernes, étangs du parc
- (Responsable : H. Mouillebouche)

Suite à la signature du bail emphytéotique (et quoique les problèmes d'accès soient loin d'être réglés), le CeCaB est intervenu pendant une semaine pour réaliser le programme annoncé :

- relevé sommaire et étude de la tour sud et de la courtine sud.
- relevé des canonnières
- ramassage de surface de céramiques (tessons du XVIe s., quelques carreaux d'arbalètes)
- étude de la fontaine orientale.

Les blocs de maçonnerie erratiques n'ont pas pu faire l'objet d'une étude fine.

#### **Mercurey (71) : château de Montaigu**

Aide à la restauration, avec l'association des Amis de Montaigu (pas de dégagement de vestiges prévus)

(Responsable : Jean Vallet et Patrick Daunas)

La campagne de consolidation des ruines s'est poursuivie, sans dégagement ni découvertes notoire.

#### **Moulins-Engilbert (58)**

Si l'association « Le vieux château » entreprend les restaurations de la tour, le CeCaB pourra continuer l'étude archéologique des élévations de ce secteur.

(Responsable : Florian Bonhomme)

Les restaurations de la tour n'ont pas été effectuées. Fl. Bonhomme s'est contenté de la rapide surveillance de la restauration d'un muret.

#### **Uchon (71) :**

Un sondage sur l'extérieur des murs du donjon, pour reconnaître le plan des angles, l'épaisseur des murs et l'état du parement extérieur, serait souhaitable. Mais il nous semble préférable d'attendre qu'un climat plus serein règne entre la municipalité et l'association des Amis d'Uchon pour développer une recherche archéologique. En 2013, « Les Amis d'Uchon » et le CeCaB se contenteront donc de terminer la restauration de la cheminée du grand pan de mur commencée cette année.

(Responsable restauration : Laurence Priet ; responsable étude : Michel Maerten)

Fin de la restauration de la cheminée ; aucune autre investigation.

### **Axe 2 : Nouveaux sites**

#### **Pressy-sous-Dondin (71) : château de Dondin**

Relevé des vestiges du château avec l'aide de la société « De Pierre et d'histoire »

Étude de l'adaptation des châteaux de hauteur au relief.

(Responsable : Michel Maerten)

Relevés topographiques et architecturaux de la butte et des vestiges ; étude des archives.

#### **Martailly (71) : Brancion**

Les projets de restauration du château de Brancion ont entraîné la nécessité de pratiquer des fouilles préventives, qui ont été attribuées à l'Inrap. Le responsable des fouilles souhaite engager une collaboration avec le CeCaB de manière à pouvoir bénéficier d'une expertise historique et de pouvoir profiter des plates-formes d'édition et de diffusion de notre association.

(Responsable : Benjamin Saint-Jean-Vitus)

En avril 2013, B. St-Jean-Vitus a effectué des études d'élévation de la poterne, qui ont donné lieu à un rapport de synthèse rendu en novembre 2013.

De nouvelles fouilles, effectuées sur le versant nord de la butte, donneront lieu à un nouveau document final de synthèse.

#### **La Grande-Verrière (71) : Vauteau**

Durant l'année universitaire 2012-2013, Valentin Chevassu, étudiant en master ACTE, réalise une étude archéologique sur le peuplement dans le massif du Morvan, sous la co-direction de P. Nouvel et H. Mouillebouche. Il souhaite terminer cette étude par le relevé et l'étude des châteaux de Vauteau et de Glenne. Cette étude se fera dans le double cadre du PCR « châteaux et Atlas 2013 » et de la prospection-inventaire « Axe III : environnement Bibracte », avec le soutien de l'association des amis de Vauteau, de la commune de la Grande-Verrière, et avec l'appui technique du CeCaB. Cette première opération, prévue pour avril 2013, n'entraînera ni restauration ni dégagement.

(Responsable : Valentin Chevassu, Michel Desvigne)

Valentin Chevassu a mené à bien son mémoire de master 1 (107 p + une base de donnée). Il a notamment réalisé le relevé topographique du château de Vauteau.

M. Desvigne a transcrit les archives de Vauteau.

#### **La Grande-Verrière (71) : château de Glenne**

Relevé des vestiges du château par Valentin Chevassu, dans le cadre de la prospection-inventaire « Axe III : environnement Bibracte ».

(Responsable : Valentin Chevassu)

Relevé topographique et architectural effectué.

### **Axe 3 : distorsion entre la réalité architecturale et les représentations anciennes**

#### **La Chapelle-sous-Uchon (71) : Toulangeon**

Actuellement, nous n'avons pas connaissance de travaux susceptibles d'affecter les vestiges archéologiques en 2013 ; cette année sera donc consacrée à l'édition des observations effectuées en 2012 (article en préparation par Bernard Gueugnon et Jean Vallet).

L'article est rédigé, et sera publié dans « Chastels et maisons fortes IV », en mai 2014.

#### **Curgy (71) : Savigny-le-Vieux**

Edition en préparation (article dans « Chastels et maisons fortes IV »)  
(responsables : Gilles Auloy et Jean Vallet)

L'article est rédigé et mis en forme, et sera publié dans « Chastels et maisons fortes IV », en mai 2014.

#### **Dijon (21) : Palais des ducs**

Janvier : surveillance des terrassements de la cour de Bar

Février-mars : observations avant restauration dans la Tour de Bar

Étude de la tour Philippe le Bon et préparation de l'édition d'une monographie sur le palais médiéval, pour faire la synthèse entre les sources iconographiques et les constatations archéologiques.

(responsables : R.-P. Lehner et H. Mouillebouche)

La tour Philippe le Bon a été l'objet d'un relevé précis.

Constitution d'un modèle 3D du palais, en collaboration avec le MBA et l'agence « Cent million de pixels »

Article de synthèse à paraître dans le bulletin monumental

Monographie de vulgarisation prévue pour mai 2014.

### **Axe 3 : nouveaux sites**

#### **Ciry-le-Noble (71) : château de Limand**

Relevés (tour XIII<sup>e</sup> s. et corps de logis XV<sup>e</sup> s, en instance de restauration) ; surveillance de tranchées d'assainissement qui seront ouverte cet été dans la cour du château.

(Responsable : Michel Maerten)

Une semaine de travail et de relevés ont permis d'étudier et d'affiner la datation de cette petite maison forte.

#### **Nevers (58) : porte du Croux**

La fameuse porte de Nevers, abondamment représentée et restaurée depuis deux siècle, n'a jamais bénéficié d'une étude d'ensemble. Cette étude historique et archéologique sera réalisée cette année dans le cadre d'un mémoire de master.

(Responsable : Elise Armand)

Elise Armand a avancé sur la bibliographie et l'étude des comptes de châellenie, mais n'a pas soutenu son mémoire de M1.

Le relevé et les plans devraient être faits en 2014.

#### **Axe 4 : L'eau et le château**

##### **Chagny (71) : château de Bellecroix**

Surveillance du dégagement et de la restauration d'une glacière (vraisemblablement XVIIIe siècle)

(Responsables : Gilles Auloy et Delphine Gauthier)

Cette opération n'a pas pu être faite cette année, et sera reconduite l'an prochain.

##### **Martigny-le-Comte (71) : château de Commune**

Les travaux de relevé et d'observation vont continuer cette année, au rythme des restaurations.

Si le projet de restauration laisse craindre la réalisation de travaux d'excavation (tranchées, abaissement des niveaux de sols des tours...) le CeCaB déposera une demande de sondage archéologique séparée auprès du SRA.

Etude de l'évier à réservoir de la cuisine.

(Responsables : Jean-Marie Jal et Michel Maerten)

Après une semaine de travail, le plan du château a été mené à bien. Les tranchées et autres excavations mineures menées dans le château ne semblent pas avoir affecté de couches d'occupation.

##### **Thenissey (21)**

La tour de Thenissey est un édifice traditionnellement daté de 1450 ; il semble avoir été assez peu réoccupé, et la plupart des murs portent des enduits, graffitis et décors, sinon d'origine, du moins très anciens. Le bâtiment est également exceptionnel par son système de puits permettant de distribuer l'eau à tous les étages.

Depuis septembre 2012, Ellia Martin, étudiante du Master ACTE (Archéologie Culture, Territoire, Environnement, Universités de Dijon-Besançon), s'occupe de l'étude du bâti et des relevés d'architecture et de détails. Elle organisera cet été un stage d'étude et de relevés.

Au cours de ce stage, nous avons l'intention de procéder à deux sondages. En effet, la cave de la tour a été partiellement remblayée au XVIIIe siècle, lors de la mise en eau des douves et du château moderne. Pour réaliser un plan complet de l'édifice, nous avons besoin de retirer ce remblai en deux endroits :

- dans une des niches nord, qui semblent être des niches d'artillerie, pour reconnaître le type de bouche à feu (invisible de l'extérieur)
- au niveau d'un culot de la voûte, pour reconnaître le type de culot et éventuellement retrouver la hauteur du sol d'origine.

Ces sondages feront l'objet d'une demande d'autorisation séparée auprès du SRA.

(Responsable : Ellia Martin, en collaboration avec l'université de Nancy 2)

Une campagne de relevés cet été a permis de réaliser des avances significatives sur ce bâtiment, qui est peu à peu réaménagé par son propriétaire. Le plan et les relevés d'élévations sont faits.

Les sondages prévus dans la cave n'ont pas pu être effectués, la demande de sondage étant parvenue trop tard au SRA.

##### **La Guiche (71) : emplacement de la maison forte de Champvent**

Relevé topographique de la motte et de l'étang, dans le parc du château avec l'aide de la société « De pierre et d'Histoire »

Étude de la mise en eau des fossés.

(Responsable : Michel Maerten)

Le relevé a été annulé pour des raisons météorologiques, et sera effectué en 2014.

## Diffusion des résultats :

### 20<sup>e</sup> journées de castellologie de Bourgogne, 25-26 mai 2013

La journée a eu lieu au centre archéologique de Bibracte, et a réuni 7 communications :

10h00 : **Une verrerie ancienne dans la région de Faulin**

Robert CHEVROT

*Retraité de l'éducation nationale, président de la Tour du Bost*

10h40 : **Étude de la tour de la Bondue à Autun**

Julien BARTHEL

*Étudiant en archéologie à Paris IV*

11h30 : **Les peintures murales du château de Ruffey-en-Chalonnais. Approche iconographique et historique**

Pierre VELON

*Directeur honoraire de l'école des Beaux Arts d'Angers*

14h00 : **Le château d'Auxonne : 20 ans de recherches historiques et archéologiques**

Martine SPERANZA

*Bibliothécaire à la bibliothèque d'Auxonne*

*Présidente de l'association « Auxonne Patrimoine »*

14h40 : **Prospection aérienne dans la Nièvre : découvertes récentes**

Alain MAGDELAINE

*Prospecteur aérien*

15h40 : **Les châteaux et hôtels de Guillaume de Vienne (1362-1437)**

Gérard PELOT

*Jeune docteur en histoire*

16h20 : **L'artillerie aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : fonctionnement et typologie de l'artillerie médiévale**

Mesnie Saint-André 1470

### Colloque « L'eau dans le château », 18-20 octobre 2013, Chagny.

Vendredi 18 octobre :

15h00 Élisabeth SIROT

L'eau dans les maisons de la petite aristocratie rurale (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)

15h45 Alain KERSUZAN

L'alimentation en eau des châteaux de relief dans le Revermont et le Bugey au Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)

17h00 Robert CHEVROT

La citerne de la tour du Bost (XIV<sup>e</sup> s., Charmoy, Saône-et-Loire) et son alimentation en eau

17h45 Judicaël de La SOUDIÈRE-NIAULT

L'alimentation en eau médiévale et moderne du Haut-Koenigsbourg

Samedi 19 octobre

09h00 René-Pierre LEHNER

Un problème dans certains châteaux : l'évacuation des eaux de toiture au travers des murs

09h45 Jérôme BENET

Le creusement du puits du donjon de Semur-en-Auxois au XV<sup>e</sup> s. (Côte-d'Or)

11h00 René KILL

La citerne à filtration, un type de point d'eau particulier des châteaux forts du massif vosgien (Alsace et versant lorrain)

11h45 Jean CHAPELOT

La gestion de l'eau dans le château de Vincennes aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. : adductions, puits, citernes, eaux pluviales et usées. Des aménagements à l'échelle d'une ville.

14h30 Marie HENRION

Tours-puits et citernes dans les châteaux médiévaux des anciens Pays-Bas

15h15 Jean-Bernard de VAIVRE

L'eau dans le château en Chypre et dans le Dodécanèse  
16h00 Martine BREUILLOT  
L'eau et les châteaux francs de Messénie (Péloponnèse, XIIIe-XVe s.)  
17h15 Daniel MOUTON  
Eléments du dispositif d'alimentation en eau d'un petit château provençal (XIIIe-XIVe s.) Le  
Castellet, Allemagne-en-Provence (Alpes-de-Haute-Provence)  
18H00 Jean MESQUI  
La gestion de l'eau au Crac des chevaliers du XIIIe au XIVe s.  
Dimanche 20 octobre  
09h00 Jean-Paul CHARBONNEAU  
La citerne du château de Villeneuve-la-Comtesse (Charente Maritime), intention maligne ou  
prouesse technique ?  
09h45 François BLARY  
La gestion de l'eau dans le château. Entre nécessité d'occupation et ostentation du confort  
hydraulique : l'exemple de Château-Thierry (Aisne, XIIIe-XVIe s.)  
11h00 Victorien LEMAN et Lionel DROIN  
La gestion de l'eau au château de l'Arsenal  
de Condé-sur-l'Escaut (Nord), du XIIIe au XVIIIe s.  
11h45 Laurent d'AGOSTINO  
L'alimentation en eau au château de Polignac (Haute-Loire), données des recherches  
archéologiques  
14h30 Celia CONDELLO  
Le château ducal de Moulins (Allier) : gestion technique et symbolique de l'eau, entre défense et  
ornementation  
(fin XIVe-XVIe s.)  
15h15 Ronan BOUTTIER  
Les bains dans les châteaux royaux d'Île-de-France à la Renaissance  
16h15 Bruno BENTZ  
Eau froide, eau chaude : l'alimentation des bains  
du château de Marly (Yvelines)  
17h00 Éric SOULLARD  
Versailles et le Louvre sous Louis XIV : l'étanchéification et le curage des fosses d'aisance, un  
tournant dans l'hygiène  
17h45 Conclusions  
Nicolas FAUCHERRE

### - Éditions

LE CLECH (Sylvie), MOUILLEBOUCHE (Hervé) (s. dir.) *Châteaux et Atlas: actes du second colloque de Bellecroix (Chagny)*, Chagny : CeCaB, octobre 2013.

L'ouvrage a été édité : 19 articles, 320 pages, 28 €

MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*. Seconde édition, Chagny : CeCaB, printemps 2013.

L'ouvrage est mis en page, mais la diffusion est retardée.

CAYOT (Fabrice), *Le château de Noyers-sur-Serein : étude archéologique*. Chagny : CeCaB, printemps 2013.

L'ouvrage a été édité en octobre 2013 : 384 p. 28 €

COLAS (Brigitte), BONHOMME (Florian) (s. dir.), *Chastels et maisons fortes IV. Actes des journées de castellologie de Bourgogne, 2010-2012*. Chagny : CeCaB, fin 2013 (ou 2014)

L'ouvrage est en chantier, et sera publié en mai 2014.

**Deuxième partie :**

**PCR**

**Résultats**





**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités 2013  
du PCR**

**Hervé Mouillebouche**

Commune :

**Lournand**

Département :

**Saône-et-Loire**

## **Château de Lourdon**

*27/12/2013*

**Code INSEE de la commune : 71250**



Date de rédaction du  
rapport :

Décembre 2013

## Sommaire de Lourdon

<b>Première partie : documents administratifs</b> .....	p. 17
Fiche signalétique.....	p. 18
Mots clés des Thesaurus.....	p. 19
Liste des intervenants.....	p. 20
Notice scientifique et état de conservation du site.....	p. 20
<b>Seconde partie : Résultats</b> .....	<b>p. 21</b>
1. Prospection.....	p. 22
2. Ramassage de surface.....	p. 26
3. Étude sommaire du mobilier (M. Maerten) .....	p. 28
4. Étude de la tour sud.....	p. 34
5. Étude du jeu de paume.....	p. 38
6. Le mur sud des écuries .....	p. 39
7. Les visites nocturnes intempestives .....	p. 45
8. Conclusion .....	p. 46

**Première partie**

**château de Lourdon**

**Documents administratifs**

## Fiche signalétique

Code patriarche

--	--	--	--

### Identité du site

<b>Région</b>	BOURGOGNE	<b>Département</b>	71	<b>Commune:</b>	Lournant
:	E	:			
<b>Code</b>	71250	<b>Lieu-dit :</b>		<b>Château de Lourdon</b>	
<b>INSEE :</b>					
<b>Cadastre année :</b>	1818	<b>Section(s)</b>	H	<b>Parcelle(s)</b>	172 - 173
		:		:	
<b>Coord. Lambert</b>	<b>X:</b>	<b>Y :</b>	2165,58	<b>Z :</b>	421 m.
	766,24				
<b>Propriétaire(s)</b>	<b>du</b>	M. Perroud			
<b>terrain :</b>					
<b>Adresse du propriétaire :</b>	8 bis, rue Roger Radisson, 69005 Lyon				
	NB : le propriétaire a signé un bail amphithéotique de 30 ans avec l'association Castrum Lordo, dont le siège est à la mairie de Lourdon.				
<b>Statut du terrain :</b>	Inscrit au titre des sites				

### L'opération

<b>Dates d'intervention :</b>	15 au 19 juillet 2013
<b>Responsables scientifiques :</b>	H. Mouillebouche
<b>Organisme de rattachement :</b>	UMR 6298 ArTéHis / CeCaB
<b>Emprise du château :</b>	Environ 5 ha

### Résultats

<b>Nature des vestiges :</b>	Château de pierre à l'état de ruine boisée
<b>Extension supposée du site :</b>	environ 5 ha
<b>Problématique de la recherche et principaux résultats :</b>	Relevé et étude des élévations ; ramassage de surface.

## Mots clés des Thesaurus

### Chronologie

- Paléolithique
  - inférieur
  - moyen
  - supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
  - ancien
  - moyen
  - récent
  - Chalcolithique
- Protohistoire
  - Age du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - récent
  - Age du Fer
    - Hallstatt (premier Age du Fer)
    - La Tène (second Age du fer)

- Antiquité romaine (allo-
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut Empire (jusqu'en
    - Bas Empire (de 285 à
- Époque médiévale
  - Haut Moyen Age
  - Moyen Age
  - Bas Moyen Age
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

### Thèmes

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Édifice public               | <input type="checkbox"/> Artisanat         |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux            | <input type="checkbox"/> Arrière : atelier |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Atelier           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment          | <input type="checkbox"/> Artisanat         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Structure         | <input type="checkbox"/> Autre             |
| <input type="checkbox"/> Voirie                       |  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hydraulique       |  |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural                |  |
| <input type="checkbox"/> Villa                        |  |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment                     |  |
| <input type="checkbox"/> Structure                    |  |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme                    |  |
| <input type="checkbox"/> Maison                       |  |
| <input type="checkbox"/> Structure                    |  |
| <input type="checkbox"/> Foyer                        |  |
| <input type="checkbox"/> Fosse                        |  |
| <input type="checkbox"/> Sépulture                    |  |
| <input type="checkbox"/> Grotte                       |  |
| <input type="checkbox"/> Abri                         |  |
| <input type="checkbox"/> Mégalithe                    |  |

### Mobilier

- Industrie
- Industrie
- Céramique
- Restes
- Faune
- Flore
- Objet
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

### Études

- Géologie.
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de
- An. de métaux
- Aca. des
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

## Liste des intervenants

### ***Equipe scientifique***

#### **Terrain :**

Gilles Auloy  
Luc Denis  
Jean-Marie Jal  
Patrice Lhomme  
Georges Dediene  
Yves Nouvellet  
Roland Bourquin  
Robert Chevrot  
Michel Maerten  
Corinne Vallar

#### **Rapport : (préciser la contribution de chacun)**

Hervé Mouillebouche (texte)  
Patrice Lhomme (relevés, dessins)  
Michel Maerten (étude du mobilier céramique)  
Corinne Vallar (étude du mobilier métallique)

### ***Intervenants administratifs***

#### **DRAC de Bourgogne, Service Régional de l'Archéologie :**

Michel Prestreau (Conservateur Régional de l'Archéologie)

## NOTICE SCIENTIFIQUE

### **Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération**

Le ramassage de surface a permis de mettre en évidence l'importance de l'occupation de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'étude des élévations s'est surtout consacrée à la courtine sud surplombant la terrasse, et à la tour sud. L'une et l'autre présentent d'importantes traces de remaniement. Les accès à la tour sud réutilisent d'anciens passages intra-muraux. Le mur sud de l'écurie a été remonté et élargi à trois reprises à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

## ETAT DE CONSERVATION DU SITE

**Château à l'état de ruine**

**Seconde partie**  
**château de Lourdon**  
**Résultats**

## Introduction

Le Centre de castellologie de Bourgogne est intervenu sur le château de Lourdon à l'été 2012, à la demande des propriétaires, de la mairie de Lourdon et de la communauté de communes de Cluny, afin d'étudier et de préparer l'ouverture du site au public.

La campagne de 2012 a permis de mettre en évidence l'exceptionnel potentiel du site, et de faire un relevé topographique précis des vestiges. Les conclusions de cette première campagne ont été publiées dans un article dès octobre 2012<sup>1</sup>.

En 2013, la campagne a particulièrement porté sur la prospection de surface et sur l'étude des élévations des bâtiments sud-ouest.

## 1. Prospection

Les reconnaissances dans les bois autour du château ont permis de corriger et de compléter le plan levé en 2012 (fig. 1). Au nord-ouest, le tracé de l'enceinte basse a été complété (1), et l'exploration des grands murgés qui relie le bastion ouest à l'enceinte du parc ont révélé que le murgé de pierre sèche s'appuie en fait sur une murée maçonnée à la chaux maigre, qui peut être reliée aux dernières phases d'aménagement défensif du site (2). Au bas de cette murée, la tour attestée par le cadastre ancien et le plan terrier est encore partiellement conservée, notamment dans son angle sud-est.

Au sud-ouest du château (4), une enceinte basse probable, accrochée sur une forte pente, a totalement disparu.

Au sud-ouest, des murées autour d'une mare semblent les vestiges d'un aménagement hydraulique assez complexe, alimenté par une source (aujourd'hui bouchée) au nord-est, et maintenu en eau par une levée au sud. Le bassin de retenue d'eau forme un carré d'environ 6 x 6 m, qui pouvait servir de fontaine ou de citerne à ciel ouvert (5).



Fig. 1 : plan de Lourdon levé en 2012, complété en 2013.

<sup>1</sup> H. MOUILLEBOUCHE, « Le château des abbés de Cluny à Lourdon : le parc, le jeu de paume, la tour philippienne », in : H. MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et prieurés, actes du premier colloque de Bellecroix (Chagny)*. Chagny : CeCaB, 2012, p. 308-328.

La prospection a également porté sur le mur de clôture du parc du château (fig. 2)

Deux tours du parc (1 et 2) qui étaient mentionnées sur le plan de l'abbé Raffin, ont été retrouvées, en ruines dans d'épais fourrés. En revanche, la tour nord-ouest a été complètement détruite. Entre les deux tours au nord du parc, il n'y a pas de clôture, comme l'avait dessiné Léonce Raffin, mais on remarque plutôt une extension du parc vers le nord, en direction d'une petite butte qui se dresse en face du château. Cette zone devra faire l'objet d'une nouvelle prospection l'an prochain.

Au nord du parc, l'étang, qui n'était déjà plus en eau lors de la réalisation du plan terrier du XVIIIe siècle, est encore particulièrement bien visible grâce à la levée qui le fermait à l'est. Cette levée, orientée nord-sud, est flanquée aux deux extrémités par deux petits pavillons protégeant des points de captage d'eau. Etant propriété privée (d'un propriétaire irascible), ils ne sont malheureusement pas accessibles. Près du captage nord, on remarque, dans les remblais d'effondrement de la levée des éléments de canalisation en céramique (fig. 3 et 4)

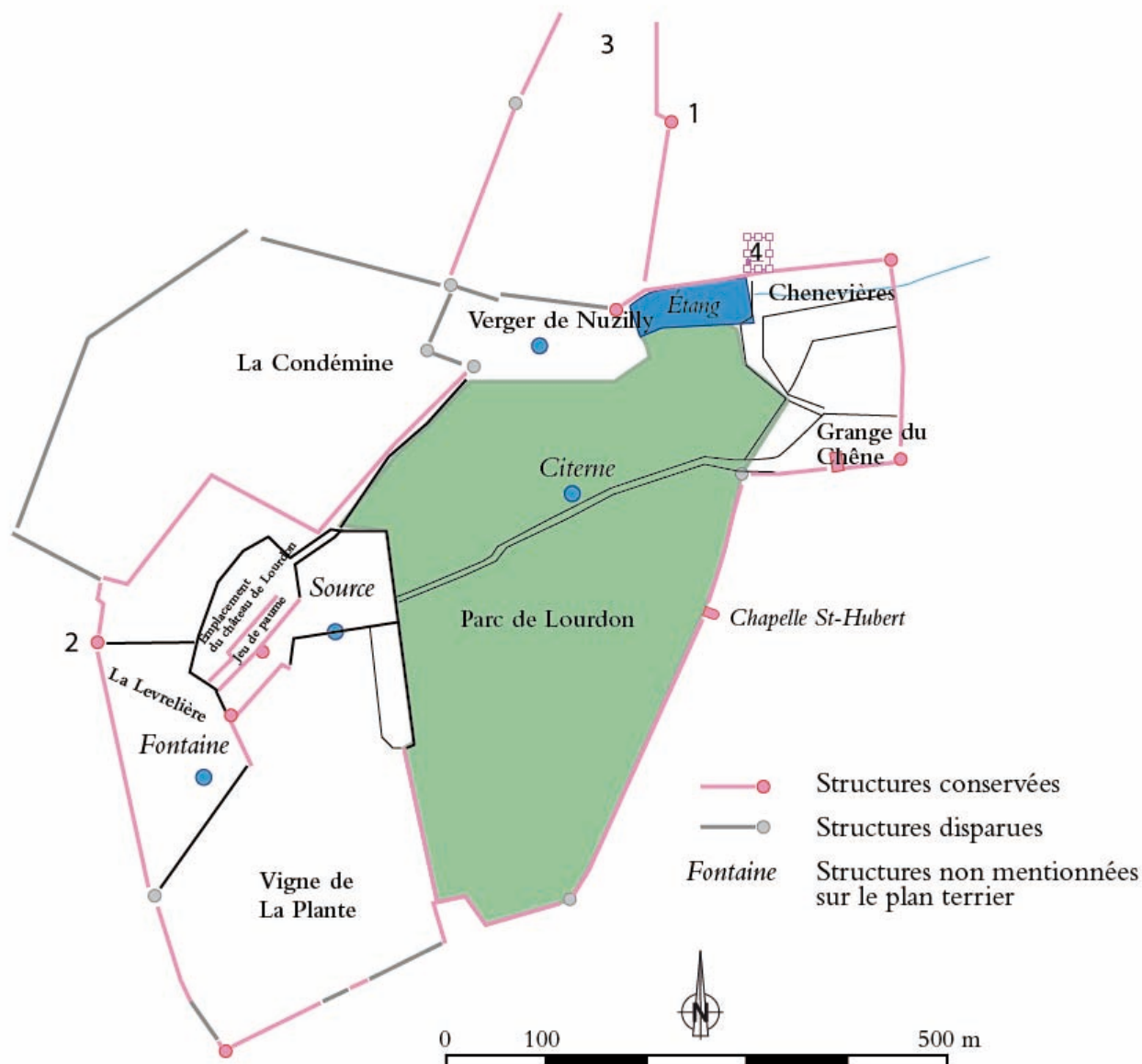


Fig. 2 : la clôture du parc.



*Fig. 3 : la digue de l'étang, vue du nord, et le pavillon nord.*



*Fig. 4 : tubulures en céramique sur la digue de l'étang, photographiées au téléobjectif depuis la route.*

Le petit pavillon au sud (fig. 5 à 10) de la digue est connu par des photos prises par un habitant de Lourdon : Michel Barge. Ce bâtiment affecte la forme d'une petite chapelle dont le chœur, plus étroit, serait dirigé vers le sud. Ce pseudo-chœur contient un puits, qui est flanqué de deux niches sur les murs gouttereaux nord et sud. Il est surmonté par une sorte de siège avec deux accoudoirs en pierre plaqués sur le mur sud. Cette curieuse installation n'a reçu pour l'instant ni fonction, ni datation.



*Fig. 5 : le « chœur », au sud.*



*Fig. 6 : le « porche », au nord.*



*Fig. 7 : intérieur du « chœur ».*



*Fig. 8 : le puits dans le « chœur ».*



*Fig. 9 et 10 : niche et passage d'eau dans l'angle sud-est de la « nef ».*

## 2. Ramassage de surface

Une large part de notre effort a porté cette année sur le ramassage de surface :

- d'une part pour récolter systématiquement un mobilier relativement abondant. En effet, le site était fermé à la visite depuis une vingtaine d'années, et son ouverture prochaine risquait de faire disparaître ces éléments.

- d'autre part, une approche statistique par répartition typologique aurait pu nous permettre de déterminer les zones d'occupation anciennes, ou du moins les zones où les couches les plus anciennes pouvaient affleurer.

- A défaut de carroyage, nous avons nommé les secteurs et les lots de céramiques ramassés en fonction de la fonction ancienne des secteurs : carrière, écuries, jeu de paume, source nord et cour nord (fig. 11). Ces zones ont été choisies en fonction de leur facilité de prospection. Dans le secteur central, recouvert d'épaisses broussailles, le ramassage de surface est quasiment impossible.



Fig. 11 : Zones de ramassage de surface.

Sur toutes les zones, le mobilier est à peu près homogène, s'étalant de la fin du XVe au début du XVIIe siècle. (voir étude de M. Maerten ci-dessous). Notons également la découverte assez intéressante d'un chargeur de fusil-mitrailleur de type BREN, vestige émouvant des maquisards fusillés au château lors de la dernière guerre (fig. 12).



Fig. 12 : Chargeur de fusil mitrailleur Bren, cl. Luc Denis

La zone 1 (carrière) a été relativement pauvre, et ne contient que du mobilier céramique.

Les zones 2 et 3 ont livré peu de mobilier. En fait, le sol du jeu de paume est couvert de mousse. En retirant le tapis de mousse, on découvre un humus assez riche en tessons, mais cette opération, menée sur quelques décimètres carrés à titre expérimental, risquait de nous entraîner au delà de la simple prospection de surface et d'altérer inutilement des contextes stratigraphiques qui ne sont pas menacés à moyen terme.

La zone 4 (fontaine nord) a été la plus riche en mobilier. Il s'agit d'un talus recouvert de petites pierres concassées, non stabilisé par la végétation, et qui subit un assez fort ravinement ; ce ravinement a entraîné toute sorte de déchets au bas de la pente. On y a retrouvé un mors de cheval artisanal (début XXe siècle ?) deux carreaux d'arbalètes, et plusieurs carreaux de sol décorés.

La zone 5 a été par deux fois visitée de nuit par des prospecteurs clandestins. Les dégâts n'ont néanmoins pas dû être considérables. En effet, cette zone, constituée par une grande cuvette qui occupe le centre du « donjon » quadrangulaire, est entièrement recouverte par les décombres du château miné en 1632. D'après la hauteur des vestiges émergents, on peut estimer la puissance de la couche de démolition entre 2 et 5 m. Les couches archéologiques sont donc particulièrement bien protégées. On trouve néanmoins en surface quelques tessons et un carreau d'arbalète. On remarque également de nombreux morceaux de verre plat ; mais ils proviennent vraisemblablement des fenêtres de la tour sud, qui était encore habitée au début du XXe siècle.

Dans les années 90, un fouilleur clandestin avait été arraisonné sur le site de Lourdon. Il avait trouvé sur le site plusieurs boulets de canon métalliques. Ces boulets ont pour la plupart été déposés au groupe archéologique de Cluny, puis transférés depuis au groupe archéologique du Mâconnais. Les propriétaires de Lourdon, M. et Mme Perroud, ont également reçu un boulet, qui est toujours conservé dans leur maison de Chevagny (hameau de Lourdon) (fig. 13). Il s'agit d'un boulet de fonte moulé, dont le bourrelet de moule est bien visible. Il mesure environ 10 cm de diamètre pour 3,76 kg.



*Fig. 13 : boulet de fonte trouvés par un fouilleur clandestin vers 1990.*

### 3. Etude sommaire du mobilier (M. Maerten)

#### *Méthodologie*

Parallèlement aux travaux de relevés architecturaux et topographiques conduits durant l'été 2013, une petite équipe de prospection au sol effectua des ramassages de vestiges mobiliers sur plusieurs secteurs du château. Deux secteurs permirent d'observer la présence de mobilier à fleur de sol et en assez grande quantité. Il s'agit du secteur n° 4 appelé « source nord » et du secteur n° 5 situé au sommet de la colline de Lourdon, à l'emplacement des maçonneries explosées au XVII<sup>e</sup> siècle. La découverte de 3 carreaux d'arbalète a confirmé l'utilité de cette prospection sur ce site depuis longtemps soumis au pillage avec détecteurs de métaux.

Nous rappellerons qu'en l'absence de fouille archéologique à l'emplacement du château de Lourdon, il apparaît illusoire de vouloir trop se fonder sur une étude de mobilier collecté hors de toute stratigraphie. Le ramassage sur une superficie limitée d'un échantillonnage d'objets, le plus souvent fragmentés, ne peut constituer qu'une simple approche pour la connaissance de la culture matérielle médiévale et post-médiévale au château de Lourdon. Malgré les difficultés de classement de tels vestiges, il reste toutefois possible de leur attribuer une datation relative compte-tenu de points de comparaisons publiés.

Du fait des remaniements subis à différentes époques par ce château (destruction et récupération de matériaux), le mobilier rencontré s'est trouvé, dans ces conditions, fragmenté, dispersé et mélangé d'un point de vue chronologique. Des objets de niveaux plus anciens ont assurément essaimé dans des niveaux supérieurs, plus récents. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la chrono-typologie permet parfois de les replacer dans leur véritable contexte.

#### *La céramique*

La céramique rencontrée à Lourdon devrait pouvoir trouver d'utiles points de comparaison avec les poteries dont nous savons qu'elles furent produites dès le Bas Moyen Age, au moins, dans des ateliers situés à Cluny. De toute évidence, ce rapprochement s'impose compte-tenu de la proximité géographique de cette ville médiévale avec Lourdon, et des liens directs et étroits entretenus depuis les origines entre le château des moines et leur abbaye. Malheureusement, bien que des campagnes de fouilles soient conduites, presque sans discontinuer depuis 1988 à Cluny, et hormis quelques publications plus axées sur le riche mobilier lapidaire et l'urbanisme de Cluny, nous sommes toujours dans l'attente d'une synthèse concernant le mobilier céramique issu de ces recherches. Cette lacune est évidemment préjudiciable à la connaissance de l'histoire des techniques et à la vie quotidienne dans ce grand centre monastique.

À cette première difficulté nous ajouterons le fait qu'il est reconnu que la céramique médiévale d'usage commun doit être strictement étudiée dans un espace ne dépassant pas un cadre strictement régional. Compte-tenu du faible coût unitaire des poteries, la diffusion des nombreux petits ateliers sur les marchés ruraux n'excédait pas une distance de plus d'une journée de transport par voie terrestre. Les ateliers de Sevrey dérogent à cette règle en raison de leur implantation en bordure de la Saône. On comprendra donc aisément qu'en l'absence de publications régionales récentes, il ne soit guère possible d'obtenir de datations suffisamment fiables à partir de simples planches de profils. Nous ajouterons d'ailleurs à ce propos que de telles planches devraient toujours être accompagnées de bonnes photographies en couleurs. Elles seules sont souvent discriminantes. Les moyens informatiques actuels permettent de pallier aisément les difficultés de financement de publications richement illustrées.

Dans de telles conditions de collecte par prospection de surface, on comprendra que la céramique se soit trouvée extrêmement fragmentée. Il a donc été impossible de se faire une idée suffisante de la forme des poteries en usage au château de Lourdon. Il s'agit dans tous les cas de récipients façonnés par des artisans expérimentés utilisant habilement le tour, comme le prouvent les fines stries parallèles qui s'observent sur les tessons.

Malgré tout, il a été possible de distinguer plusieurs séries, d'après la texture de la pâte, le type de cuisson, la présence de vernis et l'existence de décors.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'absence de toute forme identifiable interdit d'aller plus loin dans la détermination. Un tesson de lèvre comportant une ansé coudée fournit un jalon chronologique. On peut retenir pour ce type d'anse une période de production débutant à partir du Bas Moyen Âge (XV<sup>e</sup> s.), avec une assez bonne approximation. Ceci dit, il ne s'agit que d'un simple *terminus ante quem*, la persistance de cette forme s'étalant certainement jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. La céramique fine partiellement recouverte d'une glaçure au plomb translucide, parfois pigmentée d'oxydes de cuivre donnant des taches vertes, peut également se rapporter à une phase datable du bas Moyen Âge. On notera également la présence d'un pied de vase tripode attribuable à la période fin du Moyen Âge / Époque Moderne. Mais il faut être ici extrêmement prudent et considérer cette proposition comme une simple hypothèse de travail susceptible de guider les recherches futures.

Enfin, quelques tessons de faïences et de poteries vernissées se rapportent incontestablement à des productions des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s, voire à des rejets plus récents du fait de l'utilisation abusive du site comme parc à moutons et dépôt occasionnel.

### *La terre cuite architecturale*

Pour le château de Lourdon, nous avons la chance de pouvoir disposer de sources textuelles qui nous documentent sur sa phase de destruction au XVII<sup>e</sup> siècle. Bien auparavant, le site a connu plusieurs périodes de troubles militaires dont on ne connaît pas précisément les conséquences. Enfin, nous ajouterons que le manque d'entretien par abandon ou incurie peut avoir conduit à des démolitions. Les tuiles rencontrées furent brisées lors de leur chute. Par chance, l'une d'entre elles a pu être reconstituée et permet d'en donner les dimensions : L. = 30,3, l. = 16 cm, ép. = 1,9 mm. La désaffectation pour ce type de mobilier fut longtemps de mise en archéologie et la littérature archéologique régionale est plutôt laconique sur des propositions de datation.

### **Le mobilier métallique**

Outre quelques clous et fragments ferreux indéterminés, le mobilier métallique comprend 3 carreaux d'arbalètes et une probable plaque de brigandine en fer avec 3 rivets en métal cuivreux (voir dessins de Corinne Vallar et photos). La morphologie des carreaux a souvent servi de base de classement typo-chronologique, avec plus ou moins de succès il faut le reconnaître. Les fers de traits, appelés viretons dans les documents médiévaux bourguignons, ne sont pas des fossiles directeurs très précis et seul le contexte permet d'affiner leur datation.

### **Conclusion provisoire**

A nouveau, nous rappellerons le fait qu'il serait prématuré et, surtout, bien téméraire de vouloir obtenir d'une étude du mobilier collecté par simple ramassage de surface des observations générales sur la datation du château. Toute conclusion hâtive risquerait d'être démentie par de nouvelles trouvailles nous obligeant à des repentirs si les recherches se poursuivent. On peut tenter néanmoins de poser quelques jalons. D'après le mobilier observé, il apparaît que la céramique couvre une très longue période, qui va de l'Antiquité (*tegulae*) en passant par le Bas Moyen Âge jusqu'à l'époque sub-actuelle. En définitive, il apparaît que l'emplacement occupé par le château a certainement connu une très longue durée d'occupation, ce que le suffixe en *dunum* du toponyme Lourdon viendrait confirmer. Après sa fondation et son aménagement en poste défensif favorisé par sa configuration topographique, la présence d'un château est avérée par une référence textuelle du IX<sup>e</sup> s. (chartes de Cluny). Sa date d'abandon consécutive à une décision politique prise au XVII<sup>e</sup> siècle n'a pas encore été suffisamment perçue à la lueur du mobilier découvert.

Inséré dans un réseau d'échanges économiques directement lié à l'abbaye de Cluny, le château de Lourdon a livré quelques bribes de son histoire à travers ces quelques modestes vestiges mobiliers inventoriés ici. Ce sont là les seules indications que nous pouvons tirer de ce premier inventaire, et ce sont les seules conclusions que nous nous hasarderons à formuler dans l'état actuel de nos connaissances sur ce site.

## *Bibliographique*

MAERTEN (Michel), *Les ateliers de potiers en Bourgogne du Sud de l'Antiquité à la première moitié du XIXe siècle*, Préface de Jean Rosen, Imprimerie Sepec, 2011, 399 p.

MAERTEN (Michel), « L'évolution du vaisselier céramique en Bourgogne du sud de l'époque mérovingienne à la seconde moitié du XVIIIe siècle », ***Revue de La Physiophile***, n° 157, Montceau-les-Mines, 2012, p. 29 - 36.

*Inventaire du mobilier*

**N° 1 : Carreau estampé bicolore**

- Décor central représentant une fleur de lys
- Dat. : XIV<sup>e</sup> / XV<sup>e</sup> s. ?



**N° 2 : Carreau losangique**



**N° 3 : Carreau vernissé**



**N° 4 : Tesson de poterie à anse coudée**



**N° 5 : Fragment de plaque de brigandine**



## N° 6 : Carreaux d'arbalètes

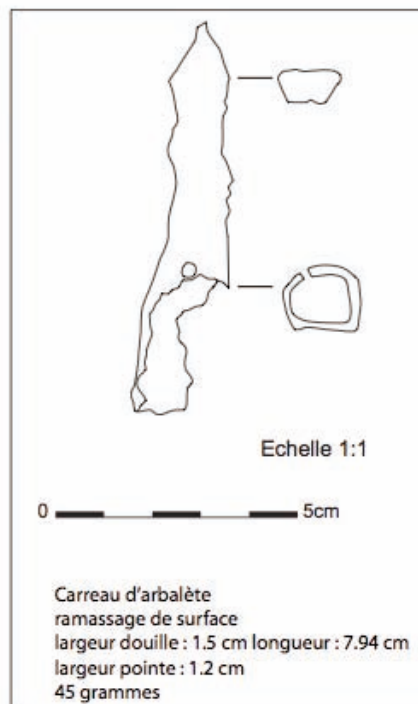
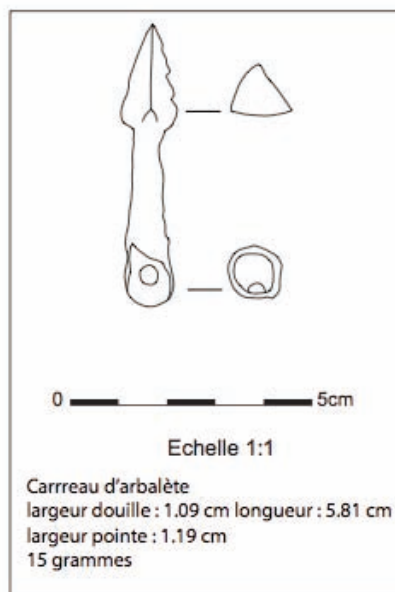
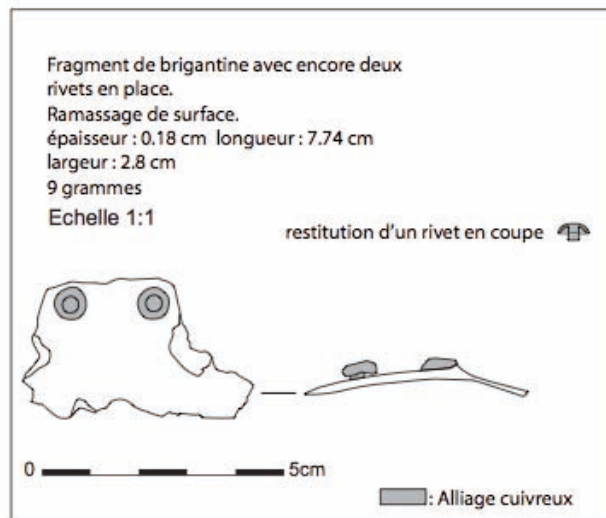
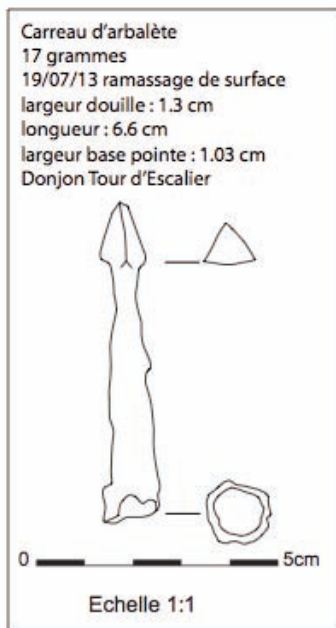


Fig. 11. Mobilier métallique trouvé en prospection de surface (dessin Corinne Vallar)

#### 4. Étude de la tour sud

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la tour sud, qui était encore habitée, était constituée de 5 niveaux : deux niveaux de soubassement, un rez-de-cour, un étage carré et un étage de combles (fig. 14). Cette tour a été bâtie en 1586<sup>2</sup> par Claude de Guise, abbé de Cluny.



Fig. 14 : carte postale ancienne : la terrasse et le jeu de paume.

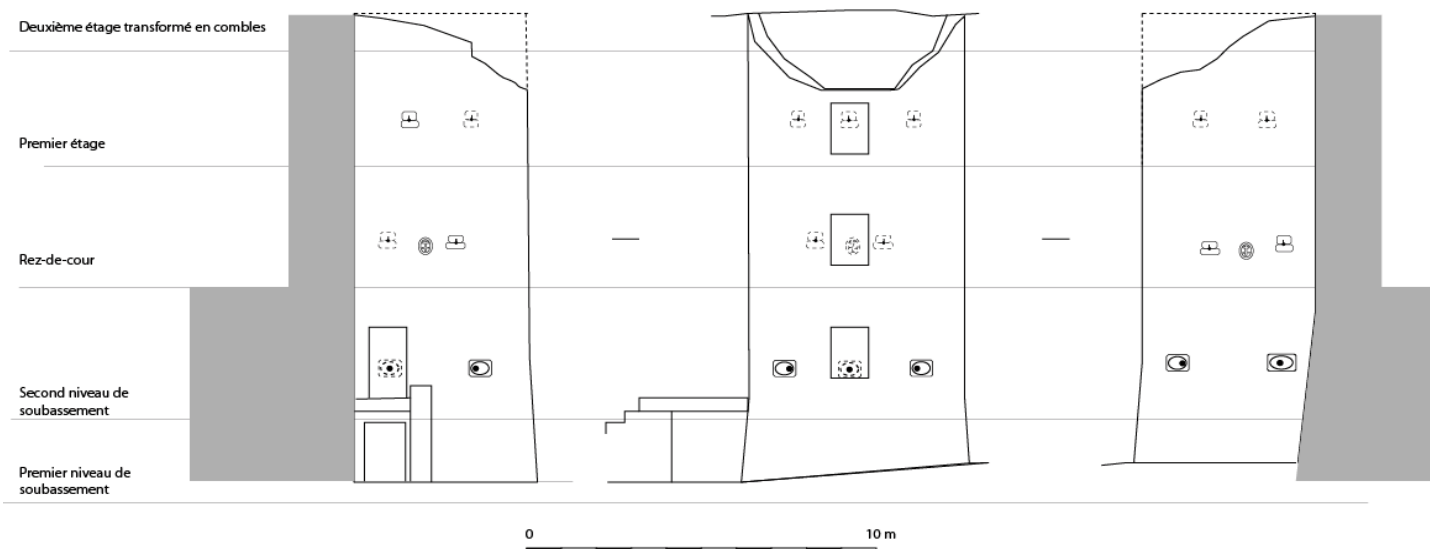


Fig. 15 : schémas des ouvertures de la tour.

##### *Description extérieure (fig. 15)*

La tour est bâtie à la base sur un plan en fer à cheval large de 6,80 m hors-œuvre à la gorge, pour une avancée de 5,11 m et une hauteur d'environ 14 m.

Le premier niveau de soubassement, originellement aveugle, est ouvert aujourd'hui par une porte aménagée à l'ouest, sous le perron qui permet l'accès au second niveau.

Ce second niveau était ouvert de 5 canonnières à ébrasement externe ovale. La canonnière axiale sud a été remplacée par une baie, et la canonnière de flanquement ouest par une porte d'accès desservie par un perron.

Au niveau du rez-de-cour, le parement extérieur était décoré de trois cartouches portant la croix de Lorraine (armes de Claude de Guise), et chaque cartouche était flanqué de deux petites canonnières à mousquet, à courte fente de visée. Il reste sur le flanc est le cartouche et les deux canonnières, sur le flanc ouest le cartouche et la canonnière de droite. Au sud, les trois éléments ont été remplacés par une baie axiale.

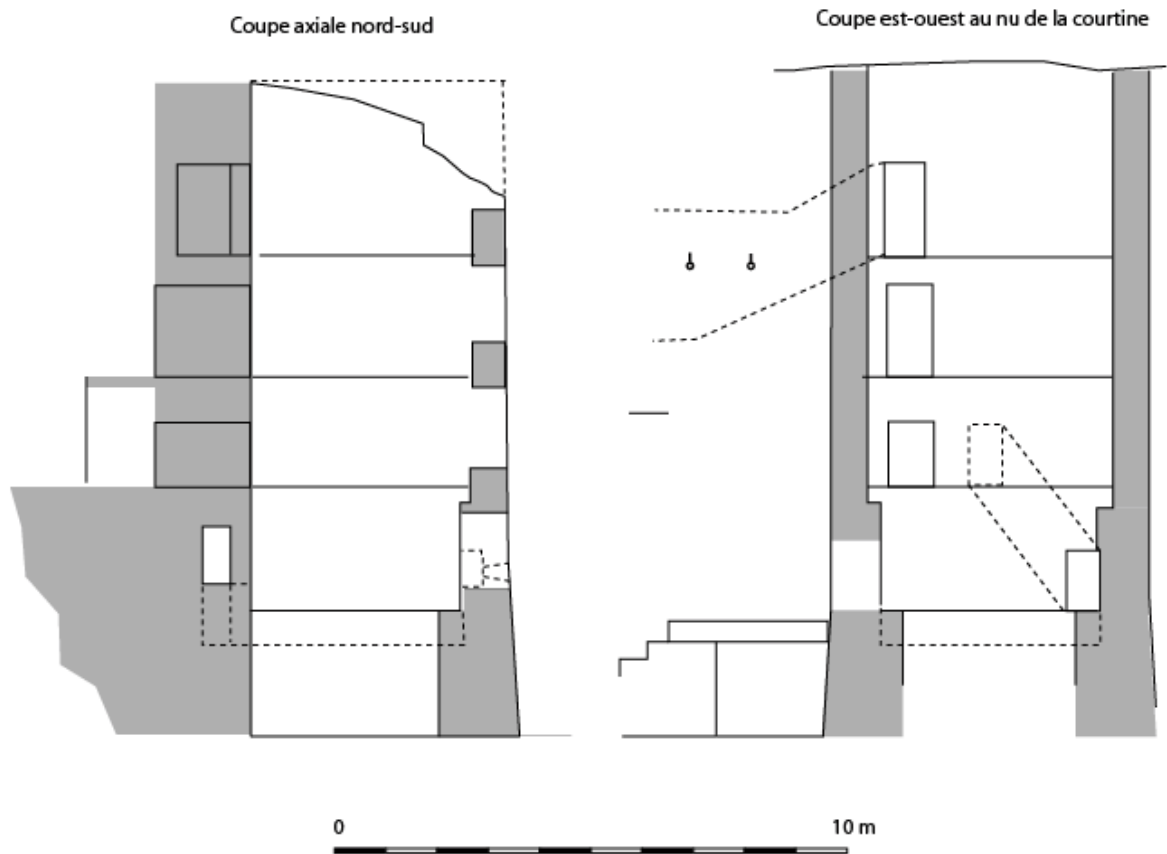
Le premier étage est également pourvu de canonnières à mousquet. Elles sont actuellement hors de portée d'échelle, et à peine visible à travers la végétation dense. Il semble qu'il y ait eu originellement à ce niveau 5 canonnières, dont 4 seraient encore en place.

L'étage de combles semble avoir été un second étage carré, coupé pour installer une toiture à

<sup>2</sup> En 1910, Léonce Raffin distingue encore 6 cartouches portant la croix de Lorraine ou de Jérusalem des Guise, dont l'une, sur la façade sud du jeu de paume, porterait la date de 1586. Ce cartouche millésimé est actuellement caché sous le lierre, et inaccessible.

une seule pente lors de la réoccupation des ruines. Cet étage a été ouvert tardivement d'une baie axiale. Les dispositions des ouvertures d'origine sont inconnues.

### *Description intérieure*



*Fig. 16 : coupe de la tour sud.*

Le premier niveau de soubassement est totalement aveugle. Il était entouré d'un mur épais de 1,50 m environ, légèrement taluté. On y accédait vraisemblablement par une trappe depuis le niveau supérieur.

Le plancher du second niveau de soubassement repose sur un épaulement large d'une quarantaine de centimètres. Cet épaulement a été rehaussé, vraisemblablement lors de l'ouverture de la porte ouest, au XIX<sup>e</sup> siècle. Originellement, on accédait à ce niveau depuis le rez-de-cour, via un escalier intra-mural, qui a été condamné au XIX<sup>e</sup> siècle lors de l'installation des cheminées. Le passage a été coupé par le conduit de la cheminée du niveau de soubassement (non représenté) et l'orifice supérieur a été bouché par le foyer de la cheminée du rez-de-cour.

Les trois canonnières conservées s'ouvrent aujourd'hui à un niveau très bas, à cause du rehaussement du niveau de sol. Il s'agit de petites canonnières à la française, avec une niche rectangulaire à ébrasement à l'intérieur (fig. 17), et un ébrasement à ressaut à l'extérieur. L'orifice de tir a un diamètre de 15 cm. Sur les trois canonnières, juste au dessus de l'orifice de tir, on remarque un petit anneau fiché dans le mur et scellé au plomb (fig. 18). Cet aménagement pourrait être lié à un système de fermeture de la canonnière ; ou bien, plus vraisemblablement, il s'agit d'un point d'attache pour suspendre le canon et donc faciliter sa mobilité.



Fig. 17 et 18 : embrasure interne des canonnères du second niveau de soubassement.

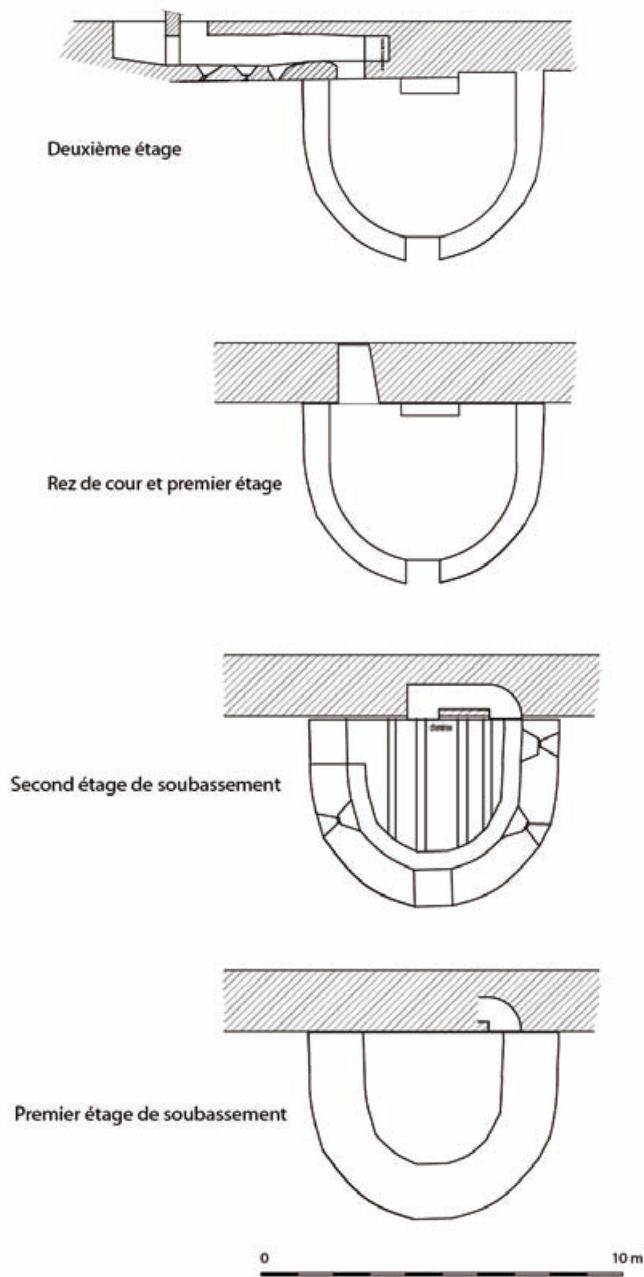


Fig. 19 : plans par étage de la tour (dessin P. Lhomme)

Le rez-de-cour, qui sert d'abris aux moutons depuis de trop nombreuses années, repose sur un plancher moderne, constitué de poutres métalliques et de briques. Les canonnières, visibles à l'extérieur, sont masquées à l'intérieur, et la salle n'est éclairée que par la baie sud. Une cheminée, contre le mur nord, est venu boucher l'accès à l'escalier intra-mural qui rejoignait les étages de soubassement.

Le premier étage est également équipé d'une baie et d'une cheminée moderne. On y accède depuis le jeu de paume par un perron. Le plancher sur poutraison est effondré. Les poutres encore en place portent des moulures sur les angles inférieurs.

Le second étage est accessible par un couloir intra-mural, aujourd'hui très ruiné (fig. 20).

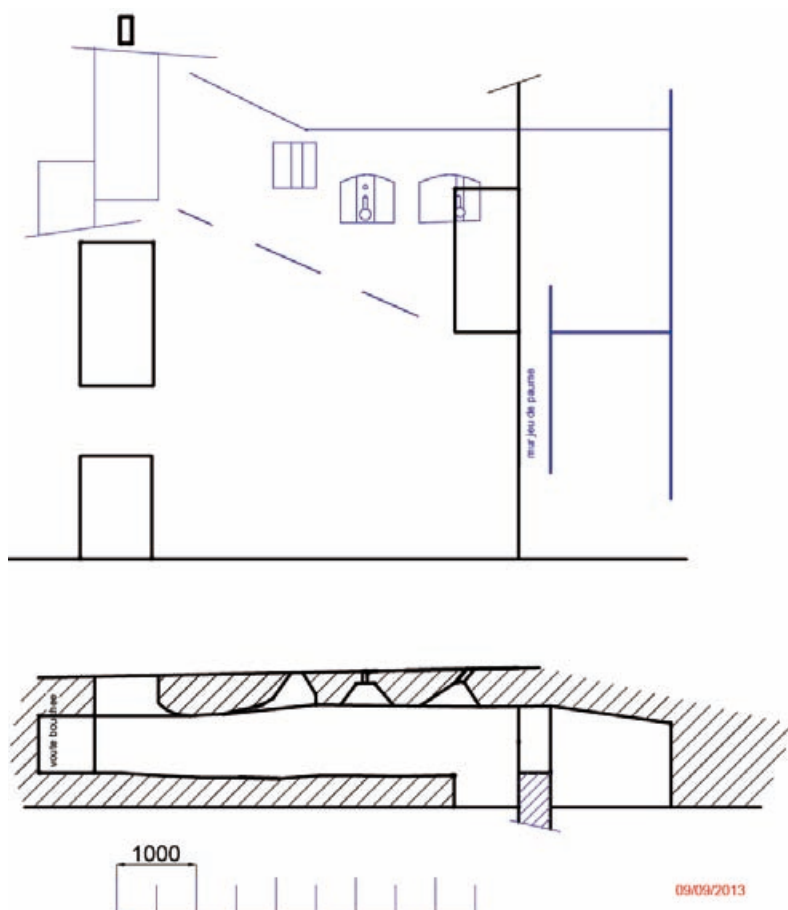


Fig. 20. Elévation du passage intra-mural vers la salle du second étage. Dessin P. Lhomme.



Fig. 21 : Accès du couloir intra-mural, à l'est et à l'ouest du mur ouest du jeu de paume.

Ce couloir est accessible par une large porte, ouverte dans le parement nord de la courtine, à la hauteur du premier étage, et qui est coupé verticalement par le mur ouest du jeu de paume. Le couloir est éclairé par deux jours en archère, et dessert deux canonnières à mousquet : l'une pour tir

axial, l'autre pour tir oblique, visant une probable entrée dans l'angle sud de la terrasse.

Le couloir monte de l'ouest vers l'est, sur une longueur de 7,10 m, est est couvert d'une voûte en petit appareil. Au delà de l'accès à la porte du second étage, il se prolonge vers l'est sur une longueur de 70 cm, mais sous une voûte beaucoup plus basse (ressaut de 1,40 m). Ce petit appendice de couloir n'est donc aujourd'hui plus accessible, et ne présente aucune utilité. Il est donc fort probable qu'il s'agisse du vestige mal rebouché (ou débouché) d'un état antérieur.

En 1586, la tour ronde est donc venue s'appuyer sur un mur de courtine déjà existant, qui possédait un couloir intra-pariétal. Le nouvel escalier d'accès, montant de l'ouest vers l'est, est sans doute venu couper un couloir antérieur horizontal, dont on retrouve des vestiges aux deux extrémités de l'actuel galerie.

## 5. Étude du jeu de paume

Le jeu de paume a été largement étudié en 2012. En 2013, nous avons débarrassé le mur ouest et le porche d'entrée de sa couche de lierre, pour pouvoir observer l'appareil et les enduits.

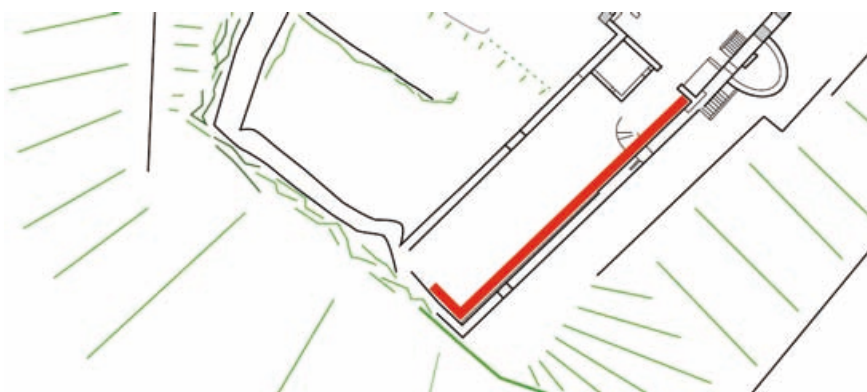
L'appareil du grand porche plein cintre est en cohérence avec la maçonnerie du mur ouest du jeu de paume. Il ne s'agit donc pas d'une porte tardive postérieure à l'établissement du château, mais bien de la porte primitive du jeu de paume.

Le lierre a permis la conservation d'un enduit blanc à la chaux, recouvert par place par un enduit de plâtre appliqué au XIX<sup>e</sup> siècle. L'enduit blanc est donc très probablement l'enduit original qui recouvrait les murs de la salle du jeu de paume (fig. 22).



*Fig. 22 : Porche du jeu de paume (face est du mur ouest) et restes d'enduit.*

## 6. Le mur sud des écuries



La façade nord du mur sud des écuries a été débarrassé de son lierre ; l'emplacement des très nombreux empochements a été relevé en élévation, puis le parement a pu être dessiné à l'échelle par repositionnement photographique.

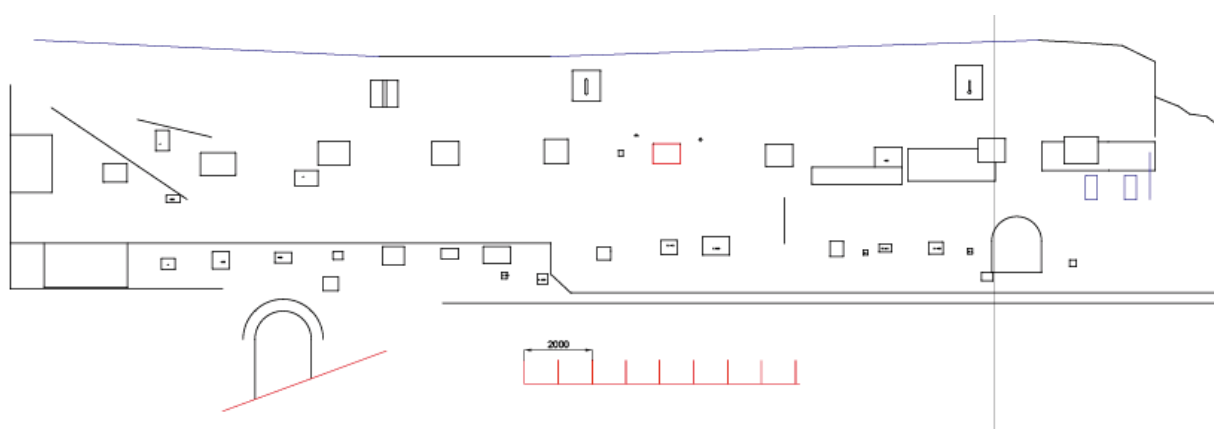


Fig. 23 : relevé sommaire du mur sud des écuries (P. Lhomme)

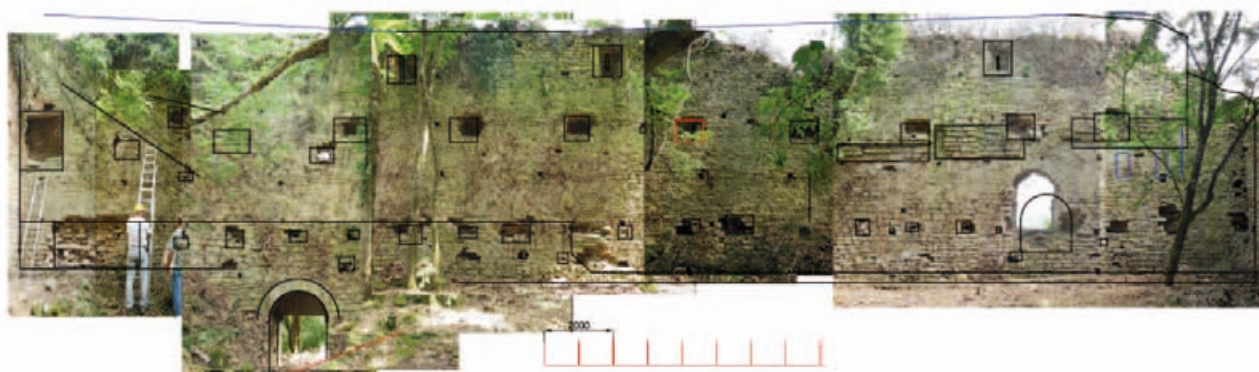


Fig. 24 : ortho-photographies

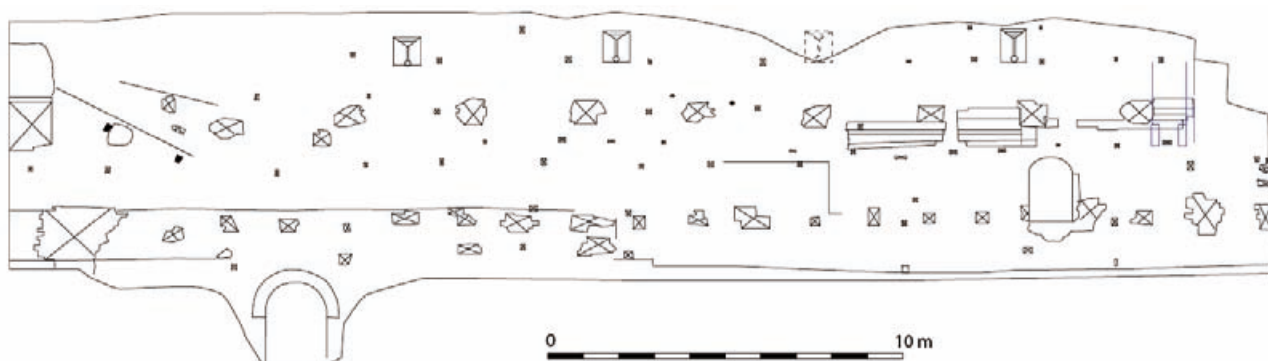


Fig. 25 : dessin d'après ortho-photographie

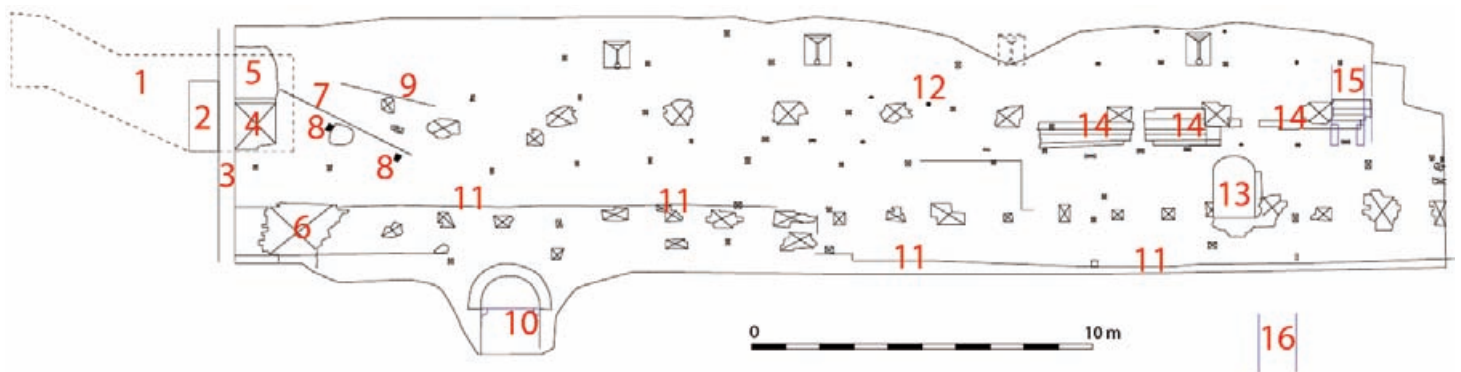


Fig. 26 : dessin du mur sud des écuries, avec légende

Croix : empochement, ou parement arraché.

En bleu : éléments sur la face sud du mur.

1. Couloir intra-mural vers le second étage de la tour ronde.
2. Entrée du couloir dans l'angle de la salle du jeu de paume.
3. Mur entre le jeu de paume et les écuries.
4. Entrée du couloir intra-mural conduisant, à l'est, au second étage de la tour ronde.
5. Bouchon de brique monté sur une poutre de bois pour réduire la hauteur de cette entrée.
6. Arrachement du parement.
7. Solin de toit moderne (en ciment).
8. Extrémité conservée des poutres ayant porté le toit moderne.
9. Solin de toit plus ancien.
10. Porte ouvrant au sud vers la terrasse. Elle est couverte au nord par un arc plein-cintre soigneusement appareillé en façade, dans l'épaisseur du mur par une voûte plein-cintre, et au sud par un linteau sur coussinet. Elle est fermée par une barre coulissante.
11. Epaulement à la base de la maçonnerie.
12. Loupe de fonte insérée dans la maçonnerie.
13. Baie. Ebrasement droit, couverture en plein-cintre. Le linteau est détruit.
14. Trois massifs de maçonnerie en encorbellement.
15. Vestiges d'une latrine bouchée sur la façade sud.
16. Ancienne poterne bouchée sur la face sud.

Ce mur a naturellement été bâti en plusieurs étapes, et une étude attentive permet de comprendre qu'il a été plusieurs fois surélevé, mais surtout épaissi.

L'épaulement « 11 » marque l'arase supérieure d'un mur plus ancien, contemporain de la porte « 10 » et de la poterne « 16 ». Ce premier état pourrait remonter au XIIe ou XIIIe siècle.

Les encorbellement « 14 » sont la partie émergées d'un chemin de ronde en encorbellement, qui a été bâti sur un mur plus fin, et l'encorbellement a été absorbé lors de l'épaississement du mur au nord. Or, cet encorbellement est venu lui-même condamner la latrine « 15 » (fig. 27), bâtie sur deux corbeaux au sud. Cette superposition nous indique donc trois états : une première courtine avec chemin de ronde au niveau des corbeaux de la latrine, un rehaussement avec chemin de ronde en encorbellement, puis un épaississement du mur, qui s'accompagne sans doute d'un rehaussement, avec établissement des canonnières à mousquet. La rangée de trous de boulins supérieure portait sans doute un nouveau chemin de ronde en encorbellement, sur poutre ou sur console.



Fig. 27 : angle sud : la latrine, la baie et la poterne.

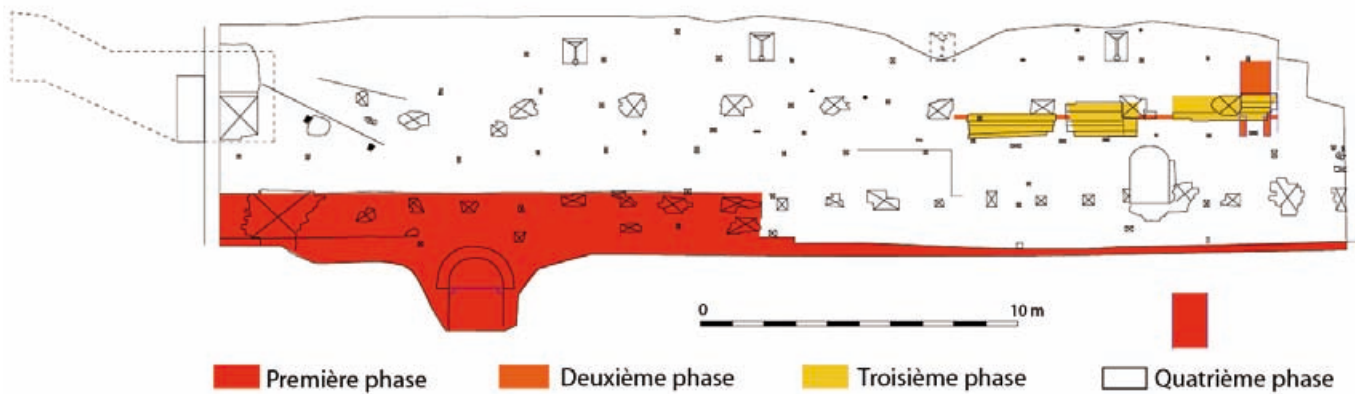


Fig. 28 : phasage de la face nord du mur sud de l'écurie.

La dernière phase semble dater des travaux de Claude de Guise, vers 1586-1590. La troisième phase semble de peu antérieure, et pourrait dater du début des guerres de Religion.

Les différents trous parsemés dans le mur sont vraisemblablement contemporains ou postérieurs de la dernière phase de construction. On y distingue des petits trous de boulins d'échafaudage contemporains de la construction, et deux séries de trous plus larges. La série du haut semble correspondre à un chemin de ronde pour desservir les canonnières. Celle du bas pourrait être liée à un réaménagement plus tardif ; en effet, deux trous viennent casser les montants de la baie 13, qui était sans doute comblée quand ces trous portaient un plancher.

La série de trous de boulins supérieure est constituée de 10 trous, espacés de 3 à 3,50 m. (fig. 29). Ils pouvaient accueillir des poutres ou des corbeaux de section carrée de 40 cm de côté. Le sommet des poutres est remarquablement bien aligné, sauf les deux trous les plus à l'est, qui semblent supporter un pan incliné montant au chemin de ronde. Les trous ont été élargis, sans doute lors de la démolition pour récupérer les poutres.

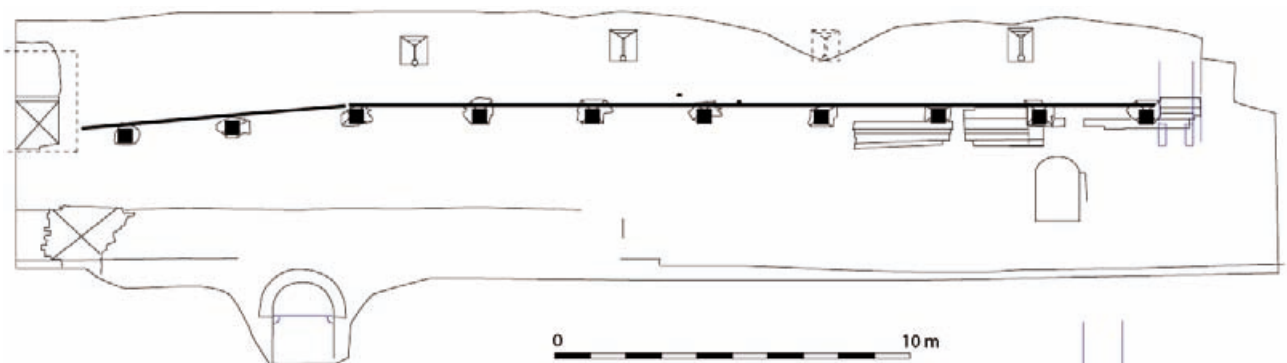
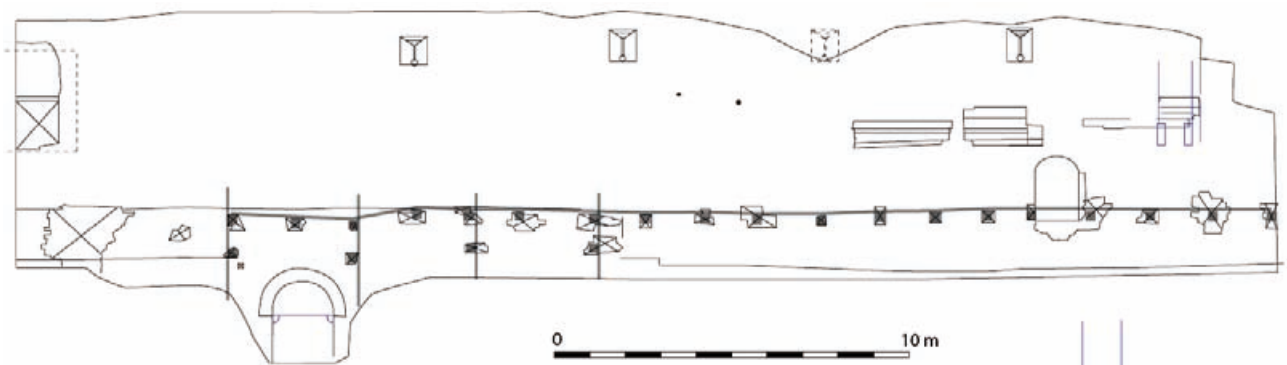


Fig. 29 : interprétation des trous de boulins supérieurs.

Le système de trous de boulins inférieur est moins régulier (fig. 30).



Les trous permettent de loger des poutres de 28 cm de section. 19 trous forment une première série grossièrement alignée, qui aurait pu porter un plancher. Dans la moitié est, quatre trous, ouvert environ 1 m

plus bas que la première série, forment une seconde série régulière. Ils supportaient peut-être un cloisonnement vertical.

Enfin, les petits trous de boulins, qui correspondent aux échafaudages de construction, permettent de reconstituer un réseau orthogonal assez cohérent (fig. 31).

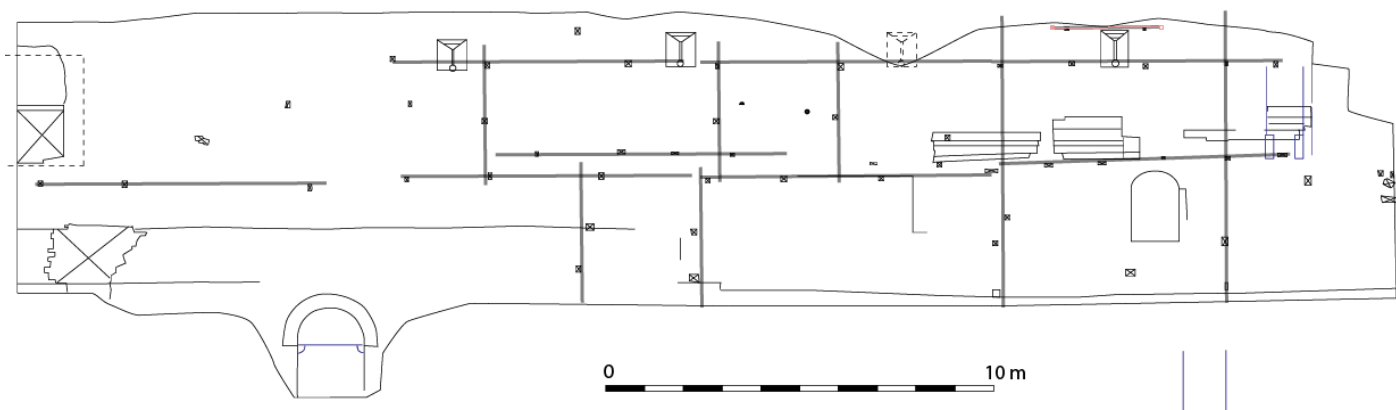


Fig. 31 : trous de boulins et interprétation.

Le système est incomplet, puisque certains trous de boudin ont disparu dans des creusements d'empochement de poutres postérieurs, alors que d'autres, bouchés, n'ont peut-être pas été repérés. On remarque tout de même que le système est plus régulier à l'ouest ; au centre, il semble avoir été doublé (reprise de construction ?) alors qu'à l'est, il est très déficient. Mais, dans cette partie, deux solins de toits et quatre empochements de poutre montrent qu'il y a eu des couvertures, et donc des bâtiments. Sans doute que, dans cette partie plus longtemps habitée, les trous de boulins ont été plus soigneusement bouchés.

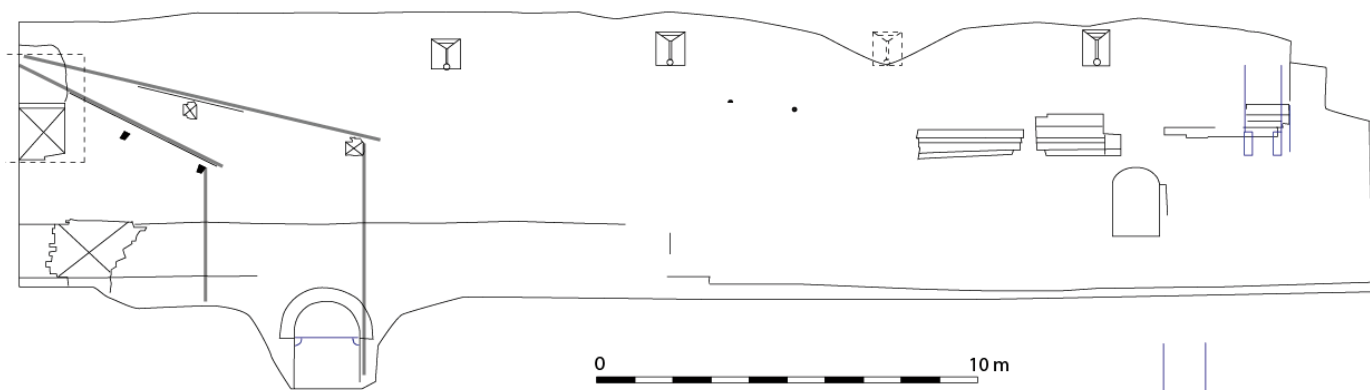


Fig. 32 : Traces de toit contre le mur sud des écuries.

Terminons cette description du mur de l'écurie en notant des déchets de fonderie en remploi (n° 12 de la fig. 26 et fig. 33). Ces éléments montrent qu'il y avait, lors de la dernière campagne de construction, des activités métallurgiques au château. Il serait tentant de les mettre en relation avec la fabrication des boulets de canon.

Fig. 33 : déchet de fonderie en remploi.



Le mur est des écuries est partiellement conservé. Comme le mur sud, il présente des incohérences entre la face externe et la face interne, puisqu'une baie, bouchée mais bien visible à l'extérieur, n'apparaît pas à l'intérieur (fig. 34 et 35).



*Fig. 34 : façade ouest du mur ouest : baie bouchée.*



*Fig. 35 : façade est du mur ouest : la baie bouchée n'apparaît pas.*

Cette incohérence s'explique lorsqu'on observe la tranche du mur ouest (fig. 36 et 37).

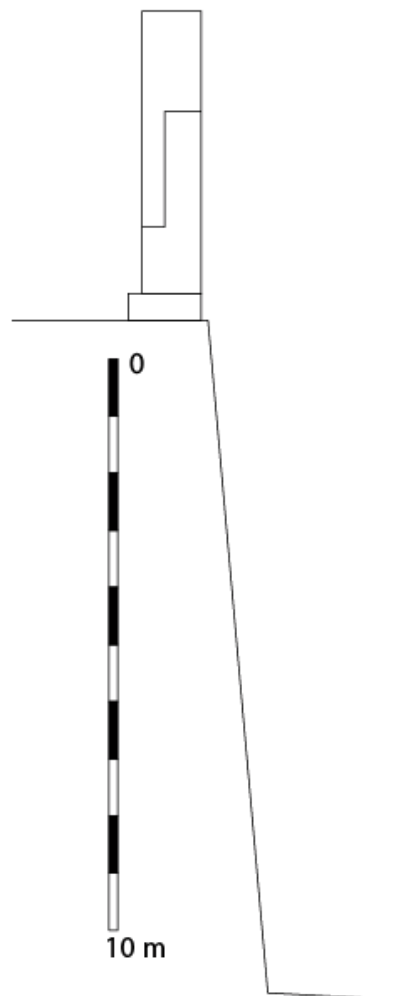


Fig. 36 et 37 : coupe du mur ouest des écuries.

Ce mur, large de 1 m, est composé en fait d'une semelle plus large (mur primitif), sur laquelle a été monté un mur étroit (70 cm), percé d'une baie rectangulaire (état 2). Dans un troisième état, la baie a été bouchée et réduite en canonnière, et dans un quatrième état, le mur a été doublé à l'intérieur pour porter son épaisseur à 1 m.

La baie ne porte ni chanfrein ni moulure, elle est donc vraisemblablement postérieure au XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les trois derniers états se sont-ils succédés sur moins d'un siècle.

Il faut en effet se rappeler que le château de Lourdon a été pris et pillé par les protestants en 1574, restauré par Claude de Guise en 1586, puis remilitarisé en 1589. L'évolution rapide des guerres de Religion et de la Ligue, ainsi que les moyens importants des abbés de Cluny, expliquent la succession rapide de ces différents chantiers.

## 7. Les visites nocturnes intempestives

Le mercredi 17 juillet et le jeudi 18 juillet au matin, nous avons constaté que le site avait été visité pendant la nuit. Les visiteurs ont pratiqué une dizaine de trous, de quelques centimètres de profondeur. La mairie et le Service régional archéologique ont immédiatement été prévenu de ces délits.



Fig. 37 : excavation laissée par les pillages nocturnes.



Fig. 38 : emplacement des pillages.

## 8. Conclusion

Depuis deux ans, nous expérimentons à Lourdon une « homéo-archéologie ». Sans budget, avec des moyens matériels rudimentaires, sans perturber le sol ni déplacer les pierres, mais avec un éclaircissement raisonné de la végétation, nous avons réussi à faire avancer substantivement la connaissance du site.

La campagne de 2013, qui s'est portée sur les vestiges les mieux conservés, a naturellement rencontré des structures et du mobilier de la dernière phase d'occupation du château (guerre de Religion, Ligue, Résistance).

Cette première approche nous montre que Lourdon est un site d'un intérêt exceptionnel, qui devra rapidement bénéficier de restaurations pour pouvoir être conservé, et qui mérite également une plus large ouverture au public.

Mais Lourdon est également une extraordinaire réserve archéologique, qui doit absolument être protégée. La fouille du site serait une opération extrêmement lourde, qui ne peut être envisagée qu'à très long terme. Néanmoins, pour ménager l'avenir, il est important que les restaurations et aménagements du site puissent se faire en préservant son intégrité archéologique.



**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités 2013  
du PCR**

**Jean-Marie JAL**

**et**

**Michel MAERTEN**

Commune :

**Pressy-sous-Dondin**

Département :

**Saône-et-Loire**

## **Château de Dondin**

*27/02/2013*

**Code INSEE de la commune : 71358**



Date de rédaction du  
rapport :

Décembre 2013

## Sommaire du rapport de Dondin

<b>Première partie : documents administratifs</b> .....	p. 49
Fiche signalétique.....	p. 50
Mots clés des Thesaurus .....	p. 51
Liste des intervenants .....	p. 52
Notice scientifique et état de conservation du site. ....	p. 52
<b>Seconde partie : Résultats</b> .....	<b>p. 53</b>
1. Méthodologie.....	p. 54
2. Localisation .....	p. 54
3 Cadre géologique.....	p. 54
4. Toponymie.....	p. 55
5. Environnement archéologiques .....	p. 55
6. Description .....	p. 55
7. Descriptions anciennes .....	p. 56
8. Historique .....	p. 57
9. Données chronologiques.....	p. 60
10. Sources.....	p. 63
11. Bibliographie .....	p. 63
12. Plans.....	p. 65

**Première partie**

**Château de Dondin**

**Documents administratifs**

## Fiche signalétique de Dondin

Code patriarche 8 | 5 | 7 | 9 |

### Identité du site

<b>Région :</b> BOURGOGNE	<b>Département :</b> 71	<b>Commune:</b> Pressy-sous-Dondin
<b>Code INSEE :</b> 71358	<b>Lieu-dit :</b>	<b>Château de Dondin</b>
<b>Cadastre année :</b> 1818	<b>Section(s) :</b> H	<b>Parcelle(s) :</b> 172 - 173
<b>Coord. Lambert</b>	<b>X:</b> 766,24 <b>Y :</b> 2165,58	<b>Z :</b> 421 m.
<b>Propriétaire(s) du terrain :</b> Mme REMANDE		
<b>Adresse du propriétaire :</b> Dondin, 71220, Pressy-Sous-Dondin		
<b>Statut du terrain</b> (au regard des législations sur le Site non inscrit, non classé patrimoine) :		

### L'opération

<b>Dates d'intervention :</b>	27/02/13
<b>Responsables scientifiques :</b>	Jean-Marie Jal et Michel Maerten
<b>Organisme de rattachement :</b>	UMR 6298 ArTéHis / CeCaB
<b>Emprise du château :</b>	Environ 5 ha

### Résultats

<b>Nature des vestiges :</b>	Château de pierre à l'état de ruine boisée
<b>Extension supposée du site :</b> environ 5 ha	
<b>Problématique de la recherche et principaux résultats :</b>	
Le relevé topographique fut l'occasion de compléter nos connaissances sur le château de Dondin.	

## Mots clés des Thesaurus

### Chronologie

- Paléolithique
  - inférieur
  - moyen
  - supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
  - ancien
  - moyen
  - récent
  - Chalcolithique
- Protohistoire
  - Age du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - récent
  - Age du Fer
    - Hallstatt (premier Age du Fer)
    - La Tène (second Age du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut Empire (jusqu'en 284)
    - Bas Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
  - Haut Moyen Age
  - Moyen Age
  - Bas Moyen Age
- Temps modernes
- Époque contemporaine
  - Ère industrielle

### Thèmes

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Édifice public               | <input type="checkbox"/> Artisanat        |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux            | <input type="checkbox"/> Argile : atelier |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Atelier          |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment                     | <input type="checkbox"/> Artisanat        |
| <input type="checkbox"/> Structure                    | <input type="checkbox"/> Autre            |
| <input type="checkbox"/> Voirie                       |   |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique                  |   |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural                |   |
| <input type="checkbox"/> Villa                        |   |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole            |   |
| <input type="checkbox"/> Structure agricole           |   |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme                    |   |
| <input type="checkbox"/> Maison                       |   |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine            |   |
| <input type="checkbox"/> Foyer                        |   |
| <input type="checkbox"/> Fosse                        |   |
| <input type="checkbox"/> Sépulture                    |   |
| <input type="checkbox"/> Grotte                       |   |
| <input type="checkbox"/> Abri                         |   |
| <input type="checkbox"/> Mégalithe                    |   |

### Mobilier

- Industrie
- Industrie
- Céramique
- Restes
- Faune
- Flore
- Objet
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

### Etudes annexes

- Géologie.
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de
- An. de métaux
- Acq. des
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

## Liste des intervenants

### *Equipe scientifique*

#### **Terrain :**

Gilles Auoy  
Henri Bonnot  
Guy Charleux  
Brigitte Colas  
Luc Denis  
Jean-Marie Jal  
Michelle Laporte  
Michel Maerten  
Corinne Vallar

#### **Rapport : (préciser la contribution de chacun)**

Henri Bonnot, cadre géologique et stratigraphique  
Brigitte Colas, plan topographique  
Jean-Marie Jal, historique du château  
Michel Maerten, historique du château

### *Intervenants administratifs*

#### **DRAC de Bourgogne, Service Régional de l'Archéologie :**

Michel Prestreau (Conservateur Régional de l'Archéologie)

## NOTICE SCIENTIFIQUE

### **Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération**

Une journée fut consacrée cet hiver à la réalisation de relevés topographiques a l'emplacement du château de Dondin. Ce château se compose de bâtiments ruinés comportant des fondations appuyées sur des affleurements de granite. Le niveau d'apparition des premiers niveaux de sol sont conservés sur une épaisseur inconnue, en l'absence de sondages archéologiques.

## ETAT DE CONSERVATION DU SITE

### **Château à l'état de ruine**

**Seconde partie**

**Château de Dondin**

**Résultats**

## 1. Méthodologie et déroulement de l'opération

Les relevés topographiques ont été réalisés sur la totalité de l'emprise du château, en ayant pour objectifs la reconnaissance et le plan des structures rencontrées en élévation.

Les structures observées n'ont pas encore fait l'objet d'un relevé systématique précis afin de permettre leur interprétation et leur datation.

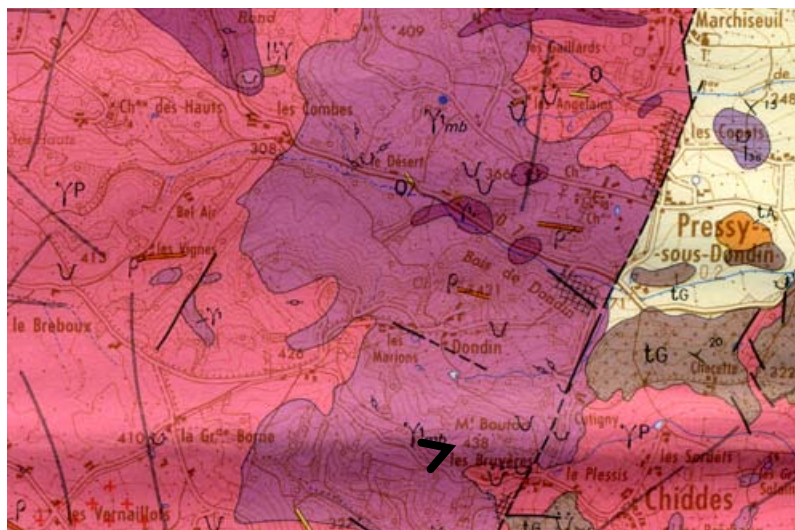
Lors de nos interventions, Guy Charleux et Brigitte Colas ont dirigé l'exécution des relevés de détails.

## 2. Localisation

Le château de Dondin se situe dans le Charolais, dans le sud-ouest du Département de Saône-&-Loire, à l'extrémité nord du Massif Central. Il se trouve sur le territoire de la commune de Pressy-sous-Dondin, au sommet d'une colline dominant, au nord, la vallée de la Gande suivie en parallèle par la D7.

## 3. Cadre géologique (Henri Bonnot)

Les observations de terrain et la lecture de la carte géologique de Saint Bonnet de Joux au 1/50 000 (voir extrait ci-dessous - © BRGM 1971) fournissent trois enseignements principaux sur le site médiéval de Dondin.



Extrait de la carte géologique de Saint Bonnet de Joux au 1/50 000 (échelle de cet extrait : 1/32 500).

Légende : Y<sup>1</sup>mb = granite alcalin leucocrate à 2 micas ; Y<sup>P</sup> = granite porphyroïde à mica noir (biotite) ; Y<sup>1</sup> = granite à grain moyen et à mica blanc (muscovite) ; ρ = rhyolite ; Q = quartz ; tG = grès du Trias ; tA = argiles du Trias.

Le premier enseignement est que le secteur est entièrement situé dans le massif granitique des Monts du Charolais. Le granite de la région de Dondin, indexé « Y<sup>1</sup>mb » et dénommé « granite alcalin leucocrate à 2 micas », est riche en silice ce qui le rend relativement dur. Il donc a tendance à rester en relief par rapport aux autres granites locaux.

Par ailleurs, il existe à Dondin un filon de rhyolite (forme volcanique d'un magma granitique lorsqu'il se rapproche de la surface) orienté WNW- ESE selon la carte. Cette roche, que les carriers

appellent « porphyre », est franchement plus dure que le granite.

Le second enseignement est qu'il existe à 1 km au Sud-Est de Dondin, entre les hameaux de Cutigny et de Cherette, un niveau de grès - indexé tG - recouvrant le granite. Ce grès a été utilisé de tous temps pour la confection de pierres de taille : moellons, linteaux, pierres d'angle et embrasures de portes et fenêtres.

Le troisième enseignement est qu'il existe une faille orientée NNE-SSW, passant à environ 500 m à l'Est du site, au niveau de Pressy sous Dondin. Cette faille a pour conséquence de créer le secteur affaissé de la plaine de la Grosne et la surélévation des Monts du Charolais, avec un différentiel d'altitude de l'ordre de 150 m entre les points hauts (dont Dondin) et la vallée.

En conclusion, la géologie locale explique les principales observations faites sur le site de Dondin :

- Le relief de la motte castrale de Dondin est bien marqué en raison de la présence conjointe d'un sous-sol constitué de deux sortes de roches plus dures que leur environnement (granite leucocrate et rhyolite) et de la faille de Pressy sous Dondin qui a augmenté le différentiel d'altitude.
- Les pierres de remplissage des murs sont constituées de granite et de rhyolite, elles ont donc été récoltées sur place ou à proximité.
- Quelques pierres équarries en grès ont été retrouvées dans les ruines du château de Dondin. Leur origine est à rechercher au niveau du banc de grès proximal, à moins qu'elles n'aient été amenées de secteurs plus éloignés tels qu'Avaise (Saint Bonnet de Joux), Le Créteau (Beaubery) ou La Grande Verrière (au Nord de Saint André le Désert) qui sont connus pour avoir eu par le passé des carrières de grès.

#### **4. Toponymie :**

Castrum de Dundano, 1255 (C.O., B 957). — Castrum de Domdano, 1264 (C.O., B 10475). — Chastiau de Dundain, 1277 (C.O., B 944). — Castellum de Dundemo..., versus Dimdannum, 1279 (Pérard, p. 546). — Dondain, 1359 (C.O., B 3879, f. 18 v.). — Villa de Dondano, 1405 (C.O., B 957). — Dondin, 1666 (C.O., C 2884, p. 879). — Dondini, 1763 (États-Cassini). — Dondin, 1783 (Nouv. état gén., f. 220 v.).

Il pourrait s'agir d'un dérivé de la racine gauloise dunum. Dans la phonétique locale, il devient en effet tantôt Dun (région d'oïl), tantôt Don (région francoprovençale) (Taverdet, pp. 36 à 38). Le lieu aurait donc pu être un oppidum gaulois.

Biblio. : Dictionnaire toponymique du CTHS, en ligne

#### **5. Environnement archéologique :**

Des découvertes de l'époque gallo-romaine ont été faites sur le territoire de la commune, notamment aux lieux-dits en Cueurtelet, les Merliots, le Petit Bornet et Marchiseuil. Des haches en pierre polie ont été trouvées également au début du 20<sup>e</sup> siècle (Rebourg, p. 380).

#### **6. Description :**

Le château se trouve au sommet d'un mamelon granitique faisant partie du massif forestier des bois de Dondin. A son pied, coule le ruisseau de la Gaude. Le site complètement ruiné est recouvert par la végétation et se trouve dans une propriété privée. De nombreux éléments sculptés, provenant du château sont visibles dans la cour de la propriété voisine.

## 7. Descriptions anciennes :

- Celle donnée par R. Beaufils, en 1933: «Il n'est plus à présent qu'une ruine. Les ronces ont poussé. Les arbres ont envahi la crête où se dressait la forteresse et les racines se sont fait un passage dans les pierres. Un vaste chemin de ronde, un fossé qui dut être profond. Un amas de pierres au sommet, la base de ce qui put être une chambre ou un cachot. Les murs en pierre de taille régulière, dépassent le sol de près de deux mètres. Plus bas, sur la pente sud-est, les vestiges d'une tour carrée, dégagée par le propriétaire actuel, Mr. Paul Fragnaud, qui estime que la base est profondément enfouie. A la base d'un fragment de mur épais qui fut un mur d'enceinte on peut voir l'orifice d'un conduit de section carrée. Courtépée signale deux souterrains, un datant de 1494 l'autre de 1558. Il n'a pas été possible d'en retrouver les traces. Avec la fenêtre gothique déjà signalée, il n'existe qu'une tête sculptée fort intéressante par son caractère nettement bourguignon gothique primitif...» (Note manuscrite de Roger Beaufils, membre associé de l'Académie de Mâcon, octobre 1933, 5 pages).

- Celle donnée par C. Ragut en 1838: «On remarque, sur la hauteur qui domine le vallon arrosé par la Gaude, quelques pans de murailles et une tour en ruines, seuls restes de l'ancien château-fort de Dondin, qui a soutenu plusieurs sièges au temps des guerres de religion... Plusieurs boulets ont été retrouvés dans les décombres: l'un deux pesait 32 livres, d'autres pesaient 9 livres. On voit deux de ces derniers boulets aux châteaux de Pressy et de la Tour de Marchizeuil. Il y a environ 60 ans, en fouillant les ruines, on a découvert un squelette sous lequel était une cassette contenant des pièces de monnaies de cuivre, marquées de la lettre H. D'autres pièces, trouvées au même endroit, portaient la légende: Henry IV, roi de France et de Navarre... » (Ragut, p.284).

- Celle donnée en 1757, pour l'établissement de la carte de Cassini effectuée par Seguin, ingénieur-géographe: «Le nom propre de mon village chef lieu de ma paroisse s'appelle Pressy, et pour la distinguer des autres de ce nom, on l'appelle Pressy sous Dondin à cause d'un vieux château appartenant à Madame la princesse du Charrolois, qui est en ruine, et fut assiégé et démoli par ordre du Roy en 1594. Ce château domine sur Pressy entre matin et midy posé sur une pointe de monticule, et est encore une châteltenie ... et l'autre (chemin) monte du côté du midi et du couchant d'hiver en plaine et va à Dondain où il y a encore les vestiges d'un vieux château qui a été détruit en 1500. Ces ruines sont présentement couvertes de brossailles. C'est une châteltenie. Il est situé sur une montagne faite en pain de sucre, et ledit château est éloigné de la Planche au Prêtre de 400 pas, et de mon clocher de 700 pas. A cinquante pas dudit château est le village de Dondain ...» (Dessertenne, pp. 208 et 260).

- Celle donnée par l'abbé Courtépée en 1777: «Dondain, sur la hauteur, avec un ancien château ruiné, dont le siège, en 1593, par le duc de Mayenne, fit tant de bruit, qu'il en courut une relation dont parle Philibert de la Mare» (Courtépée, p.63).

- Asservissage de l'ancien château donné le 29 mars 1772: «Vu au conseil d'état du Roy, d'offre et soumission faite par Claude Toutedoye, tonnelier et vigneron demeurant à Dondain, paroisse de Pressy, de prendre à titre de bail à cens pour lui les siens et ayants cause l'emplacement de l'ancien château de Dondain, consistant en un arpent et demy de mauvaise terre et joignant du levant la terre et buisson du sieur Perrin Daron un sentier entre deux, et des autres parts les vignes, terres et buissons du sieur Déchaux Bonnat, ledit sentier aussi entre deux ..., pour jouir dudit emplacement du jour de la concession qui lui en sera faite propriétairement et a perpétuité, demeure que sa majesté auroit droit d'en jouir, avec la faculté d'y construire une maison pour son logement à la charge d'un cens annuel et perpétuel ...» (A.D.S.L., E.245 f°37).

- Celle donnée dans la missive du 25 novembre 1771 lors de la concession de l'ancien château: «L'emplacement de l'ancien château de Dondin, est un fort mauvais terroir qui, jusqu'à ce jour, a esté d'une inutilité absolue au domaine et dont les fermiers n'ont retiré aucun produit, l'accensement que je propose est l'unique moyen d'en tirer quelque avantage: la redevance est modique, mais elle est proportionnée à la valeur de la chose; à peine reste-t-il des vestiges de cet ancien château, la place n'est couverte que de mauvaises pierres, celles qui avoient quelque valeur

furent données par Mademoiselle de Sens à Mr. de la Guiche qu'il fit enlever et conduire à Sivignon. On n'y voit plus que deux pans de murs garnis de taille dont la démolition a paru sans doute trop difficile à ceux qui ont pris les premières pierres.... » (A.D.S.L., Q.1, f°1008).

## 8. Historique :

- 1255, «Lettre sous le scel de Seguin, évêque de Mâcon, de l'acquêt par le duc, Hugues de Jocerand de Buxière, écuyer, de tout le droit qu'il avoit en un bois appelé Azegine, assis près du châtel de Dondain (castrum de Dundanno) et part avec ceux de la Chapelle et de la paroisse de Pressy, donnée en mai 1255» (A.D.C.O., Peincedé, vol. I, p. 273, B.957) (Déléage, p.72).

- 1262, «Dominus Hugo de Riorteris, miles, confitetur se anepisse et tenere in feudum a duce et in hoc aumatat dictus miles feudum quod antea tenebat a dicto duce scilicet omnia que habebat ab aqua que venit de bosco dicto Aguz de qua molent molendini de supra castrum Dondain usque versus dondanum et citra videlice homines, terras, prata, nemora, justicias, servitia, decimas, tallius... scilicet de manso dicto de Bosco Aguz cum appenditüs ipius mansi ... Datum anno 1260 mense aprilis ante pascha» (Peincedé, vol. XI, p. 71, B.10 474 cote 107) (Déléage, p.72).

- 1274, «Philippus dei gratia francorum rex, ..... et fidelis noste Robertus dux burgondie castrum de Sanvigne, castrum de Dundain et castrum de Arthüs cum ipsorum castrorum appendiüs .... quod castrum de Pipia... Actum Parisuis anno domini 1274 manse martio » (Peincedé, vol. XI, p. 89, B.10 480 cote 144) (Déléage, p.55).

- 1277, «Lettres patentes de monseigneur le duc Robert, scellée en double queue en cire blanche, par lesquelles mon dit seigneur baille en appanage à Robert, fils de Roy de France et à damoiselle Béatrice sa femme, nièce de mon dit seigneur le duc, les châteaux de Mont-Saint-Vincent, Sanvignes, le Sauvement, Dondain, Arthus, Charole, et toutes leurs appartenances, fiefs, arrière fiefs ... donné au mois d'avril 1277» (Peincedé, vol. I, p. 411, B.944 cote 1).

- 1277, «Lettres patentes par laquelle monseigneur le duc Robert donne à sa nièce Béatrice de Bourbon, les six châteaux et châteltenies du Charollois: Artus, Dondin, Charolles, Mont-Saint-Vincent, Sanvignes et le Sauvement, dont il ne garde que l'hommage» (A.D.C.O., B.944) (Déléage, p.55).

- 1279, «Lettres patentes du Roy Philippe, scellées de son grand scel en laz de soie et cire verte, de certain traité et accord fait par le dit Roy sur les débats et questions qui étoient entre mon dit seigneur le duc Robert d'une part, et le dit Robert, fils de Roy de France, comte de Clermont et demoiselle Béatrix sa femme, touchant la successsion de feu monseigneur le duc Hugues, père du dit monseigneur le duc Robert, et de Jean seigneur de Bourbon, père de la ditte Béatrix. Par lequel traité est accordé que les dits comte et comtesse de Clermont pour tout le droit qui leur prent ..., auront, tiendront et posséderont ce perpétuellement pour eux et leurs hoirs, les châteaux de Mont-Saint-Vincent, Sanvignes, du Sauvement, de Dondain, d'Artus et de Charolles, ensemble les châteltenies et toutes les appartenances des dits châteaux et châteltenies avec tous droits, domaines, seigneuries, fiefs, rière fiefs, alleus, gardes et appartenances d'iceux en quelques lieux et choses qu'ils soient ... donné au mois d'août 1279» (Peincedé, vol.I, p.412, B.944 cote 4).

- 1314, «Lettres sous le scel de Louis ainé, fils du comte de Clermont, par lesquelles il notifie à monseigneur le duc, qu'il a baillé à messire Jean de Clermont, toute sa terre de Charolois, pour la tenir perpétuellement en fief de mon dit seigneur le duc, et pour ce requiert mon dit seigneur qu'il reçoive en fief et hommage le dit messire Jean de Clermont pour la dite terre, donné en l'an 1314 au mois de juin» (Peincedé, vol.I, p.412, B.944 cote 6).

- 1358, «Manuel de la recette et dépense pour l'année 1358 et 1359, de la terre et revenus du Charollois, fait par Guillaume de Martigny, nommé gruyer de ladite terre. Sont cités entre autres Guillaume Sachet, chevalier, capitaine du château de Dondain et Guy de Vaux, chevalier, étoit aussi capitaine dudit château» (Peincedé, vol. II, p. 326, B.1580).

- 1370, «Vidimus de la reprise de fief, faite au duc de Bourgogne, à Paris, le 15 avril 1370, par Jean d'Armagnac, du comté de Charollois et châteaux chatellenies de Charolles, Mont-Saint-Vincent, Sanvignes, du Sauvement, Dondain et d'Arthus» (Peincedé, vol.II, p.307, B.10 518, vol.I, p.281, B.944 cote 45).

- 1386, «Lettre de déclaration, du 18 xbre 1386, par lesquelles Bernard d'Armagnac, confesse tenir en fief du duc de Bourgogne la Comté et Baronie de Charollois, consistant aux châteltenies de Mont-Saint-Vincent, Saintvignes, Sauvement, Dondain, Artus et Charolles, avec tous les fiefs,

rière-fiefs et gardes» (Peincedé, vol.I, p.277, B.10 531 cote 46).

- 1389, «Acquêt fait par le duc Philippe, de messire Guérin, seigneur d'Apcher, de la comté de Charollois avec les villes, fermes, châteaux, châtelainies de Charolles, Dondain, Artus, Mont-Saint-Vincent, Sansvignes, Sauvement, le ressort des villes et prieurés de Paray, Tolon-sur-Aroux, Précý, Braigny..... et pour le prix et somme de soixante mille francs d'or, donné à Paris le 11 may 1389» (Peincedé, vol.I, p.273, B.944 cote 4).

- 1410, «Un rouleau de parchemin contenant les serments prêtés par les capitaines des châteaux de Charolles et les principaux habitants desdits châteaux, entre les mains de Guillaume Sachet, écuyer, seigneur de Champvignier, chambellan du Duc et son bailli de Charolles en vertu d'un mandement de la duchesse, donné à Dijon le 8 8bre 1410, y inséré, par lequel elle ordonne de faire retirer dans les châteaux tous les sujets du Charollois, et de faire prêter serment aux principaux de biens garder et conserver lesdits châteaux, attendus que les ennemis menacent en grand nombre de détruire le pays de Bourgogne et spécialement le Charollois; est présent entre autre, Jean de la Garde, écuyer, étoit capitaine de la ville de Tholon .....» (A.D.C.O., Peincedé, vol.II, p.422, B.11 835).

- 1400, «Philibert de Chantemerle, écuyer tranchant du duc de Bourgogne, châtelain de Dondin» (Courtépée, p.63).

- 1408, «Jean des Marges, capitaine de Dondin» (Gauthier, p.206).

- 1410, «Lyonnet de Lespinasse, écuyer, seigneur d'Essertinnes, capitaine et garde de Dondin, reçoit l'ordre de construire une eschiffe sur le mur près du pont-levis, laquelle était très nécessaire à la déffense» (A.D.C.O., B.3813).

- 1412, «Huguenin de Mazoncles, capitaine de Dondin» (A.D.C.O., B.3815).

- 1432, «Etienne Gévingier, capitaine de Dondin, son épouse est Jeanne de la Trémouille» (Gauthier, p.206).

- 1451, «Coppie collationnée des lettres du duc données à Bruxelles le 29 may 1451, portant rétablissement en l'office de capitaine du château de Dondain-en-Charollois, en faveur de Etienne de Gevingey, écuyer, dit Provensal, qui en avoit été dépossédé par autres lettres du duc données à Charolles, le 9 7bre 1434, et messire Romond de Lespinace, écuyer, mis à sa place» (Peincedé, vol. II, P. 504, B.11 227).

- 1452, «Bertrand Daunois, capitaine de Dondin» (Gauthier, p.206).

- 1468, «Mandements et quittances des années 1466 à 1468, concernant entre autres Guillaume Grisot, lieutenant du capitaine du château de Dondain, Huguenin de Neuville dit le Moine, escuier, seigneur de Saillant, capitaine du château de Dondain, Estienne d'Entigny, escuier, commis à la capitainerie du château de Dondain au lieu d'Huguenin de Neuville, mort en 1468» (Peincedé, vol. II, p. 504, B.971).

1477, «Nomination de Guillaume de Glorienne (paroisse de Saint-Eugène, canton de Mesvres) aux fonctions de bailli de Charollais, par lettres patentes de la duchesse Marie et de l'archiduc Maximilien d'Autriche, son époux, données à Lille, le 17 février 1477, en récompense de sa belle défense du château de Dondin : “Maximilian et Marie, par la grâce de Dieu duc d'Ostrice, de Bourgoingne, de Lothier, de Brabant, de Lembourg, de Lucembourg et de Gheldres, contes de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne, palatins de Haynnau, de Hollande, de Zeelande, de Namur et de Zutphen, marquis du Saint-Empire, seigneurs de Frise, de Salins et de Malines, à tous ceulx qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons que pour la bonne et notable relation que faicte nous a esté de la personne de nostre amé et féal escuier Guillaume de Glorienne, et en considération des bons, loiaux et agréables services qu'il a faiz par cy devant à feu nostre très chier seigneur et père, que Dieu absoille, en toutes ses guerres et armées et jusques au jour de son décès, et depuis en tenant nostre party s'est bouté en la place de Dondain, en nostre conté de Charrolois, laquelle à l'ayde d'autres gentilz hommes de noz pays de Bourgoingne, et aussy moyennant le nombre des compagnons de guerre que lui et les aultres à leurs fraiz et despens y ont entretenus, tint et garda ladicte place par longue espace de temps et jusques à ce que les François, à grant puissance de gens et d'artillerie, ont par force prins ladicte place, en prenant laquelle ledit Guillaume fu contraint de soy rendre prisonnier et pour soy sauver se mist à grosse et excessive rançon, icelui Guillaume pour ces causes et considérations et autres à ce nous mouvans, avons commis, ordonné et estably, commettons, ordonnons et établissons par ces présentes en l'office de nostre bailli de nostredict conté de Charrolois vacant à présent ... Donné en nostre ville de Lille, le XVIIe jour de février, l'an de grâce mil CCCC soixante-dix-sept”» (Charmasse, p.150).

- 1477, «Lettre du roi Louis, donnée le 9 juin 1477, portant don à Philibert de Lespinace, son eschanson, de la maison de Dondain en Charollois, pour en louer pendant sa vie, laquelle maison peut valoir 100 ... par an» (Peincedé, vol. XVII, p.362, B.418 fol° 25).
- 1518, «Claude de Bresches, capitaine de Dondin» (A.D.C.O., B.3994).
- 1534, «Henry de Cornillon, capitaine de Dondin, au gage annuel de 30 livres» (Beaumont, p.57 (10)).
- 1593, «Occupation du château de Dondin par les royalistes (avril 1593): En avril 1593, le château de Dondin, qui étoit une vieille ruine des anciennes maisons des comtes de Charollois, fut saisi par le sieur de Sollon, autrefois habitant de Dijon et depuis réfugié à Berne, en Suisse, et retourné en France depuis ces derniers troubles. Ledit de Sollon accompagné de cinquante ou soixante soldats, se fortifia auxdites mesures et contraignit ceux du Charollois et jusques à Cluny et près de Mâcon de lui fournir des contributions en argent et en vivres. De quoi étant avertis, le baron de Thianges et autres gentilshommes du Charollois firent amas d'environ mille ou douze cents hommes, avec lesquels ils campèrent devant la place l'espace de quinze jours sans y rien faire, à cause du peu d'intelligence qui étoit entre les chefs, et lesquels ayant levé le siège accrurent par ce moyen le courage des assiégés à faire plus de maux qu'auparavant...» (Grégaine, p.29).
- 1593, «Siège et prise du château de Dondin par les ligueurs (15 juillet 1593): Le 10 juillet, l'armée de M. le prince de Mayenne (le prince de Mayenne Claude de Guise, fils du duc de Mayenne, avait été nommé en 1593, gouverneur de la Bourgogne, pour la Ligue), composée d'environ quatre mille hommes et trois pièces de canon, investit le château de Dondin, lequel, après avoir été battu de cent huit coups de canon, fut pris d'assaut le 15 dudit mois. Le sieur de Sollon, qui commandoit audit fort, avec son lieutenant et enseigne, furent tués et la place rasée, le tout aux poursuites de M. l'abbé de Cluny, lequel, pour les grandes incommodités qu'il recevoit de ladite garnison, avoit moyenné ledit siège...» (Grégaine, p.32).
- 1593, «Coppie du plus ancien acte de baptême de l'église de Saint Bonnet dont l'original est entre les mains de M. Thomas Monnier, seigneur de Hauts, sur lequel je l'ai tiré mot pour mot comme un fait assez curieux. «Le jeudy dernier jour du mois d'avril 1593 heure d'environ midy au lieu de Chaumette, maison de Claude de Chaumont cordonnier, Gabriel Monnier, fils de Mrs. Jacques Monnier .... greffier de Chaumont et la Guiche est né et a été baptisé le dit Gabriel en la chapelle neuve du chatel dudit Chaumont par moy Nicolas Grey, prêtre vacaire de Saint-Bonnet-de-Joux..... auquel lieu de Chaumont tous les sujets dudit lieu, et partie ceux de la Guiche s'étoient retirés à cause de l'armée du baron de Thyanges et la Claitte qui auroient assiégés le chateau de Dondin où le Sr. de Salon et le Sr. de Dracey s'estoient mis en garnison pour le roy, ny avoit que quinze jours ils furent tenus autres quinze jours assiégés, et endurèrent près de deux cent coups de canons qu'on avoit prins cy devant à Lourdon par Mr. l'abbé de Cluny, et après levèrent le siège sans faire bresche à cause du secours qui vint huit jours après Mr. de Cypierre, du Sr. d'Amanzé et autres avec trois ou quatre cent chevaux, signé Monnier et Grey vicaire. Et depuis au mois de juillet suivant au même an le dit chatelet de Dondin fut réassiégé par Henry Monsieur, fils de Mr. le duc de Mayenne avec Mrs. les barons de Bourgogne et battu en deux pièces de canon et fut tiré environ cent ou six vingt coups de canon et la dite bresche se faisant fut tué ledit Sr. de Dracey d'un coup de canon et la dite bresche faite huit jours après qu'ils assiégèrent ledit chatel ils y entrèrent d'assaut où fut tué le Sr. de Salon se deffendant en brave Capitaine, et quelque autre de ses soldats, les autres emmenés prisonniers, et ça fait fut député le Capitaine baron de la maison des décrets de Cluny pour faire raser et démolir ledit chatel....» (Archives de Saint-Bonnet-de-Joux, registres paroissiaux 1629-1685, pp. 1 et 2).

## 9. Données chronologiques :

- **1390** : Amende arbitraire prononcée par le bailli, contre un homme qui avait dit au châtelain de Dondain qui l'avait appelé en jugement : « *Ne peussit-il ne chier ne pisser* » (ADCO, B 3882, Cahier, 36 feuillets).

- **1395 / 1396** : Gages de Gauvignon de Semur, écuyer, échanson du duc de Bourgogne, capitaine du château de Dondain (ADCO, B 3891, Registre, 320 feuillets).

- **1407 / 1408** : Réparations exécutées au château de Dondain (ADCO, B 3905, Registre, 121 feuillets).

- **1410** : Deniers donnés à Lyonnet de Lespinace, écuyer capitaine et garde du châtel de Dondain par ordonnanc de messire Jacques de Cortiambe, seigneur de Commarin, chambellan du duc de Bourgogne pour être appliqués à la construction d'une eschiffe sur le mur du châtel près du pont « laquelle étoit très nécessaire à la défense » (ADCO, B 3913, Cahier, 15 feuillets).

- **1418 / 1420** : Frais pour les fortifications et emparements des hâteaux de Dondain et de Sanvignes (ADCO, B 3921, Registre, 212 feuillets).

- **1448/ 1449** : Amende encourue par Messire Jean du Croux, curé de Pressy-sous-Dondain qui avait arrêté un char à bœufs menant de Dondain à Charolles le corps de feu Jeannin Launier, demeurant de son vivant audit Charolles, mais mort à Pressy, et que sa femme voulait faire enterrer à Charolles, lequel curé avait ensuite pris la couverture jetée sur le corps du défunt « pour estre payé, disoit-il, de la peine qu'il avait eue à lui administrer les sacrements à sa dernière fin » (ADCO, B 3952, Registre, 150 feuillets).

- **1473 / 1474** : Réparations « Au chastel de Dondain » (fol. 131 r° à 140 r°). Vente d'une serpentine de fer pour le chastel de Dondain. Un maréchal reçoit 9 francs et demi pour la vente d'une serpentine de fer de la longueur de 8 pieds et garnie de deux chambres, enchâssée en un gros bois : « laquelle serpentine, garnie de chambelière de fer a esté mise au chastel de Dondain, pour ce qu'il estoit en frontière et n'y avait aucun gros baston de deffense » (ADCO, B 3979, Registre, 147 feuillets).

### - XVI<sup>e</sup> siècle :

Extrait du Journal de Jean Gregaine, M.S.E. (en ligne sur pjp Martin et sur Gallica) :

« Le 28<sup>o</sup> mars, le sieur Després, capitaine au château d'Arcy, envoya prendre le bétail de la paroisse d'Anzy, pour avoir payement de certaine contribution qu'il leur avoit imposée, entre autres celui de notre grange du bourg, partie duquel nous avons remis en ladite grange à l'instance du granger. Et, nonobstant toutes remontrances et faveurs employées pour le recouvrement d'icelui, nous y perdîmes un boeuf qui valoit au moins douze ou treize écus.

Occupation du château de Dondin par les royalistes (avril 1593). En avril 1593, le château de Dondin [1], qui étoit une vieille ruine des anciennes maisons des comtes de Charollois, fut saisi par le sieur de Sollon, autrefois habitant de Dijon et depuis réfugié à Berne, en Suisse, et retourné en France depuis ces derniers troubles. Ledit de Sollon accompagné de cinquante ou soixante soldats, se fortifia auxdites mesures et contraignit ceux du Charollois et jusques à Cluny et près de Mâcon de lui fournir des contributions en argent et en vivres. De quoi étant avertis, le baron de Thianges et autres gentilshommes du Charollois firent amas d'environ mille ou douze cents hommes, avec lesquels ils campèrent devant la place l'espace de quinze jours sans y rien faire, à cause du peu d'intelligence qui étoit entre les chefs, et lesquels ayant levé le siège accrurent par ce moyen le courage des assiégés à faire plus de maux qu'auparavant.

[1] Dondin, château situé sur la paroisse actuelle de Pressy-sous-Dondin, et dont les ruines s'aperçoivent encore sur une hauteur dominant les vallons de la Gande.

Courses des royalistes de Bourbon-Lancy en Beaujolais (mai 1593). Environ le mois de mai, le sieur d'Amanzé, accompagné de la garnison de Bourbon, composée en partie de réfugiés des villes de Thizy et de Charlieu, et à leur instigation, selon le commun bruit, fit une course en Beaujolais, et donna sur l'heure de diane aux barrières et portes du bourg [1], lesquelles étant dégarnies d'hommes et les gardes de la nuit s'étant retirés sur le jour, il entra de furie et pilla ledit bourg. Les habitants se voyant surpris se sauvèrent, du moins les principaux pour lesquels la partie étoit spécialement dressée. A quoi ayant failli, ledit sieur d'Amanzé se retira avec le butin fait audit bourg.

[1] Bourg de Thizy, à côté de la ville de Thizy, en Beaujolais, à l'est de Roanne.

Courses en Brionnais des royalistes du Donjon (mai 1593). Au même mois de mai, Pelletier, de Charlieu, dit la Fleur Benichon, l'un des suppôts de M. d'Amanzé, fut tué au bourg de la Motte-Saint-Jean, par un de ses compagnons auquel il prit querelle pour un picotin d'avoine.

Le 29<sup>e</sup> de juin 1593, les capitaines Fidex, des Tilles, Le Mont et autres, qui s'étoient quelque temps auparavant emparés du fort du Donjon [1], firent une course jusques à Iguerande [2] et enlevèrent jusques au nombre de deux cent douze bêtes à cornes, lesquelles ils menèrent audit lieu du Donjon. Entre le nombre susdit s'en trouva partie qui appartenoit aux sieurs Antoine Dupuy, Pierre Aumaistre, Benoist Verchère et autres de cette ville, lesquels envoyèrent audit lieu du Donjon pour composer de la rançon dudit bétail. Ledit Aumaistre paya pour quatre bœufs, quatre vaches et un taureau trente-cinq écus, et les autres à proportion.

[1] Le Donjon, petite ville du Bourbonnais, à une trentaine de kilomètres ouest de Marcigny.

[2] Iguerande, paroisse à neuf kilomètres au sud de Marcigny, sur la rive droite de la Loire.

Environ le 20 dudit mois de juin, aucuns de la garnison du fort de Donjon et autres du pays ayant considéré que depuis quelques jours auparavant ledit capitaine Fidex s'étoit rendu si insolent que même avoit chassé du fort ceux qui le lui avoient mis en main, pour y appeler de ses familiers, et, par ce moyen, se rendre maître absolu de la place et butiner lui seul, se proposèrent de le prévenir, de façon que le 21 ou 22 dudit mois ledit Fidex fut tué dans ledit fort et mis en une fosse faite au lieu même où il étoit tombé. Ce fut une belle cure pour le pays, et même pour cette ville, sur laquelle il avoit toujours désir d'attenter.

Accord avec les royalistes de Digoïn (juin 1593). Le 21 juin audit an 1593, nous avons accordé avec le capitaine Espiard, chef de la garnison de Digoïn, et sommes convenus avec lui que, pour la part de certaine contribution et taille qu'il prétendoit sur la paroisse d'Anzy pour nos grangers dudit lieu, nous lui payerions dix écus sol, et cela pour éviter le ravage de nosdites granges.

Courses des royalistes et des ligueurs en juin 1593. Au même mois de juin, le capitaine Noblex, nommé du Vouldy et marié, comme on l'a déjà dit, en la maison de Daron à Oyé, l'un des ordonnés du seigneur d'Amanzé, étant en troupe avec le sieur de Beauvoir, lieutenant dudit sieur d'Amanzé, et revenant de courir aux environs de cette ville, ledit Noblex, accompagné du fils du receveur d'Escreux, nommé Beaulieu, traçant le chemin et faisant la découverte devant le reste de leur troupe, furent investis par une embuscade dressée par la garnison d'Arcy, près l'étang de Chateaufort, en la paroisse de Baugy, et chargés de telle sorte que ledit Noblex fut tué sur la place, et ledit Beaulieu, blessé au bras d'une arquebusade avec peu d'espérance d'en guérir. Le reste de la troupe dudit sieur de Beauvoir, craignant ladite embuscade, rebroussa chemin et passa par Anzy.

Au même mois, le capitaine Tixier, lequel étoit un de nos principaux coureurs de vaches et entrepreneurs de la conjuration et prise de cette ville, fut tué auprès d'Ainay-le-Château [1], où il étoit en garnison.

Le 27<sup>e</sup> juin, ledit sieur d'Amanzé, se voyant trop éloigné de ce pays où il désiroit faire guerre ouverte, accompagné d'environ soixante chevaux, surprit le château de Noyers [2], en la paroisse de Saint-Christophe, et y laissa garnison de trente ou quarante hommes, qui ne tardèrent pas beaucoup à effectuer les commandements de leur chef.

[1] Ainay-le-Château, commune du département de l'Allier, vers les limites du Bourbonnais et du Berry.

[2] Noyers, hameau de la paroisse de Saint-Christophe-en-Brionnais. Ce château appartenait alors à Antoine de Choiseul, seigneur de Martigny-le-Comte. En 1612, il fut acquis par Marc de Tenay, baron de Saint-Christophe.

Le 29 dudit mois, le sieur Desprès, capitaine du château d'Arcy, ayant eu avis que ceux de Bourbon délibéraient de s'emparer de la maison de Clavegris [1] delà la rivière de Loire, icelle maison appartenant à MM. du Chapitre d'Autun, ledit Desprès y fit mettre le feu.

Les 2e, 4e et 5e juillet, la garnison de Noyers fit course aux environs de cette ville et emmena grand nombre de bétail appartenant aux habitants, entre autres aux sieurs Debroux de Montmegin, Dupuy, Marque, Saint-Rigaud et autres, lesquels furent obligés de le racheter à prix d'argent.

Le 3e dudit mois de juillet, le capitaine La Marne, avec quelques-uns de la garnison de Bourbon, surprisent le château des Bouletières, près Maulevrier [2], auquel lieu il pensoit se fortifier, mais par la diligence du sieur d'Ambierle et autres, il fut soudainement investi et contraint de sortir, armes et chevaux sauvés.

[1] Clavegris, ancien fief de la paroisse d'Avrilly, sur la rive gauche de la Loire, en face du château d'Arcy. Le château, maintenant disparu, se trouvait près du moulin Morgat. Il dépendait du chapitre de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, qui le vendit, en 1703, au seigneur d'Arcy, moyennant une rente perpétuelle de cinq cents livres par an. Cf. Courtépée, Description du Duché de Bourgogne, édit. 1848, t. III, p. 94.

[2] Maulevrier, château de la paroisse de Melay, sur les hauteurs qui dominent la rive gauche de la Loire. Il appartenait alors à François Savary de Brèves, baron de Semur-en-Brionnais, ambassadeur de France à Constantinople.

Siège et prise du château de Dondin par les ligueurs (15 juillet 1593). Le 10e juillet, l'armée de M. le prince de Mayenne [1], composée d'environ quatre mille hommes et trois pièces de canon, investit le château de Dondin, lequel, après avoir été battu de cent huit coups de canon, fut pris d'assaut le 15e dudit mois. Le sieur de Sollon, qui commandoit audit fort, avec son lieutenant et enseigne, furent tués et la place rasée, le tout aux poursuites de M. l'abbé de Cluny, lequel, pour les grandes incommodités qu'il recevoit de ladite garnison, avoit moyenné ledit siège.

[1] Le prince de Mayenne, Claude de Guise, fils du duc de Mayenne, avait été nommé en 1593 gouverneur de la Bourgogne pour la Ligue.

Ceux de la garnison du château de Noyers, sachant l'armée de M. le prince de Mayenne proche d'eux et que la place qu'ils tenoient n'étoit suffisante pour attendre un siège, la quittèrent le 12e de juillet audit an 1593.

Le 16e dudit mois, le capitaine Lagrange, lieutenant du capitaine Espiard au fort de Digoïn, étant averti de la prise de Dondin et traitement fait à ceux de dedans, se proposa d'éviter tel accident, et, de fait, quitta la place après y avoir mis le feu, par le moyen duquel furent brûlés le corps de logis dudit lieu et deux beaux et grands salorges, èsquels auparavant l'on avoit accoutumé de retirer le sel descendu à Digoïn pour conduire à Chalon et autres greniers de Bourgogne. Le tout étoit proprement bâti et appartenoit au sieur Barthélémy Galois, marchand dudit Chalon. Iceux Espiard et Lagrange n'avoient cessé, un an auparavant, de faire fossoyer et terrasser ladite maison, de sorte que l'on tenoit ce lieu pour être très fort. Et néanmoins l'on a vu par effet que c'étoit seulement une retraite de bandoliers ».

## 10. Sources :

### Archives communales de Saint-Bonnet-de-Joux

- Registre paroissial de Saint-Bonnet-De-Joux, Note de Grey, vicaire de Saint-Bonnet (1593), collationnée par A. Raffin, curé de St-Bonnet-De-Joux (1629 - 1685).

### Archives nationales

- Q 1 - 1008 : Concession de l'ancien château de Dondain (1772).

### Archives départementales de Côte d'Or

- B 957 : "*castrum de Dundanno*" (1255) (acte cité par Déléage, 1934, p. 72 et J. Richard, 1954, p. 300, note 3).

- B 10 474 : Hugues de "Riorterio" (?), chevalier, reprend de fief de Hugues IV ses biens sis au bois "Aguz" (?). Le château de Dondain n'est mentionné que comme point de repère (1262) (acte cité par Déléage, 1934, p. 72).

- B 3882 : Amende arbitraire prononcée par le bailli contre un homme qui avait dit au châtelain de Dondain, qui l'avait appelé en jugement: "*ne peussit-il ne chier ne pisser*" (Inventaire, 1864, p. 33).

- B 3905 : Réparations exécutées au château de Dondain (Inventaire, 1864, p. 36).

- B 3913 : Deniers donnés à Lyonnet de Lespinace, écuyer, capitaine et garde du châtel de Dondain, par ordonnance de messire Jacques de Cortiamble, seigneur de Commarin, Chambellan du duc de Bourgogne, pour être appliqués à la construction d'une eschiffe sur le mur du châtel près du pont "*laquelle était très nécessaire à la défense*" (Inventaire, 1864, p. 37).

- B 3921 : Frais pour les fortifications et emparements des châteaux de Dondain et de Sanvignes (Inventaire, 1864, p. 38).

- B 3979 : Un maréchal reçoit 9 francs et demi pour la vente d'une serpentine de fer de la longueur de 8 pieds et garnie de deux chambres, enchâssée en un gros bois "*laquelle serpentine, garnie de chambre de fer a été mise ou hastel de Dondain, pour ce qu'il estoit en frontière et n'y avait aucun gros baston de deffense*" (Inventaire, 1864, p. 47).

## 11. Bibliographie :

BEAUFILS (Roger), *Dondain*, 1933, 5 p. dactylographiées.

BEAUMONT (René de), « Le château de Sanvignes Contribution à l'histoire militaire du site » dans *la Physiophile*, Montceau-les-Mines, vol. 136, juin 2002, pp. 27 à 58.

BEAUMONT (René de), « Généalogie et géopolitique : le site et les sires de Suin » dans *l'Habitat Médiéval Fortifié en Bourgogne du Sud*, Centre de castellologie de Bourgogne et Service régional de l'archéologie de Bourgogne, rapport 2002, vol. I, p. 46 à 67.

CHARMASSE (Anatole de), « Note sur la guerre de Charollais en 1477 et 1478 » dans les *Mémoires de la Société Eduenne*, tome X, 1881, p.135 à 161; op. cit. Charmasse.

COURTEPEE (abbé), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2ème édit., Dijon,

1848, T. III, p. 63.

DELEAGE (André), « Les origines des châtelainies du Charolais » dans la revue *La Physiophile*, éd. La Physiophile, Montceau-les-Mines, tome IV, mars 1934, pp.55 à 60, tome V, juin 1934, pp. 72 - 73.

DESSERTENNE (Alain) GEOFFRAY (Françoise), *La carte de Cassini en Saône-et-Loire Description topographique des communes*, éd. Cercle Généalogique de Saône-et-Loire, Mâcon, 2010, 302 pages.

GAUTHIER (Marthe), *Comté de Charolais (histoire générale et particulière)*, éd. M. Gauthier, 1973, vol. II, pp. 205.

« Journal de Jean Gregain bourgeois de Marcigny pendant les guerres de la Ligue en Brionnais 1589-1596 » dans les *Mémoires de la Société Eduenne*, éd. Autun, tome 38, 1910, pp. 1 à 79.

MUGUET (Paul), « Etat de guerre en Bourgogne entre le roi de France et le duc de Bourgogne (1470-1477) » dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, tome XIII, 1908, pp.235 à 248.

OURSSEL (Raymond et Anne-Marie), *Canton de Saint-Bonnet-de-Joux*, éd. Conseil Général de Saône-et-Loire, 1973, pp. 41 – 42.

OURSSEL (Raymond et Anne-Marie), *Inventaire du patrimoine, Fiches de repérages au Archives Départementales de Saône-et-Loire*, Mâcon, pp. 25 739 à 25 743.

RAGUT (Marie-Camille.), *Statistique du département de Saône-et-Loire*, éd. Dejussieu, Mâcon, 1838, vol. II, p. 284.

REBOURG (Alain), *Carte archéologique de la Gaule Saône-et-Loire 71/4*, éd. Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, pages 277 à 552.

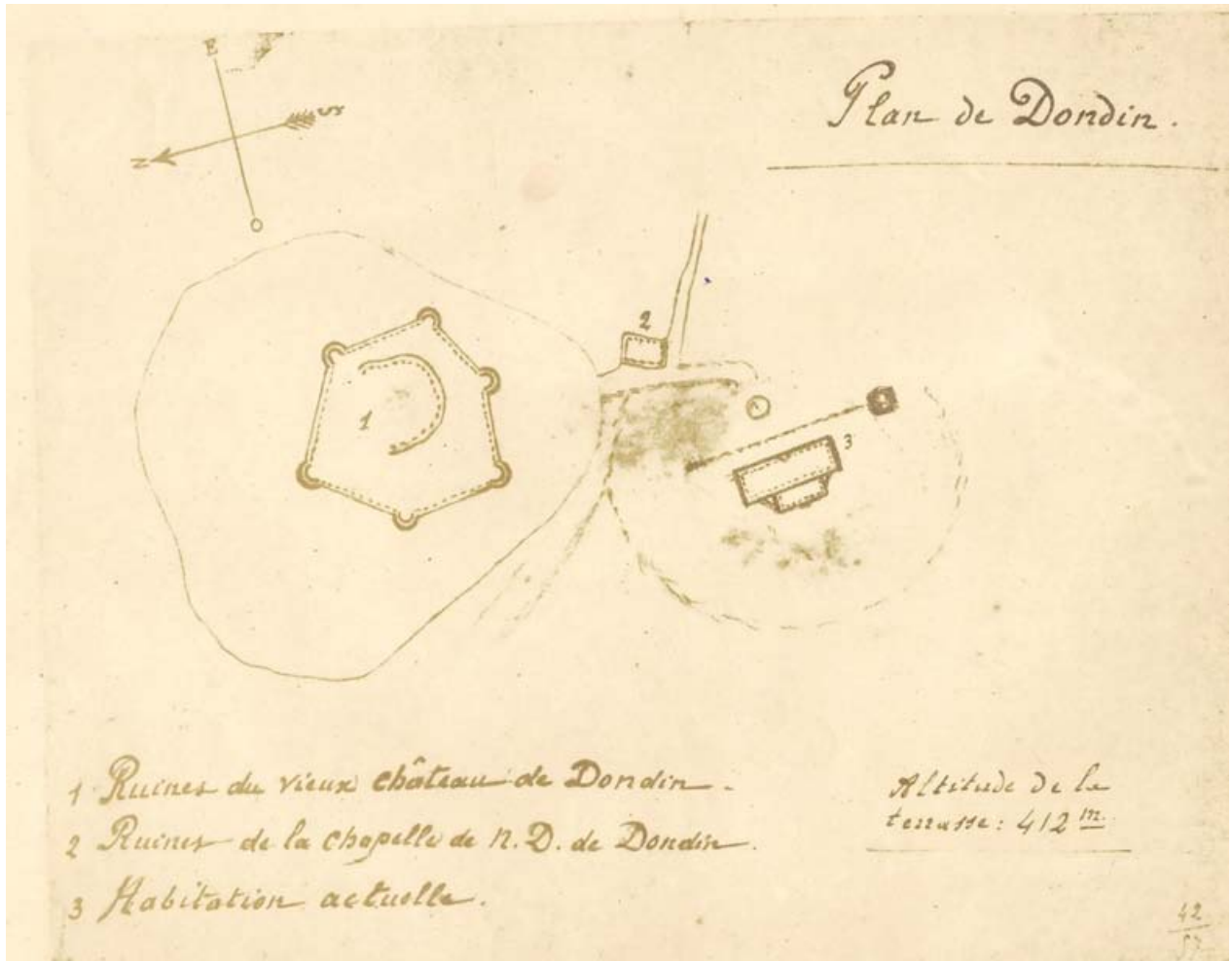
RICHARD (Jean), *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, éd. Belles Lettres, Paris, 1954, p. 300, note 3.

ROSSIGNOL (Claude), GARNIER (Joseph), *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Côte-d'Or, Archives civiles, série B. Chambre des comptes de Bourgogne*, t. II, Paris : Imprimerie Nationale, 1864.

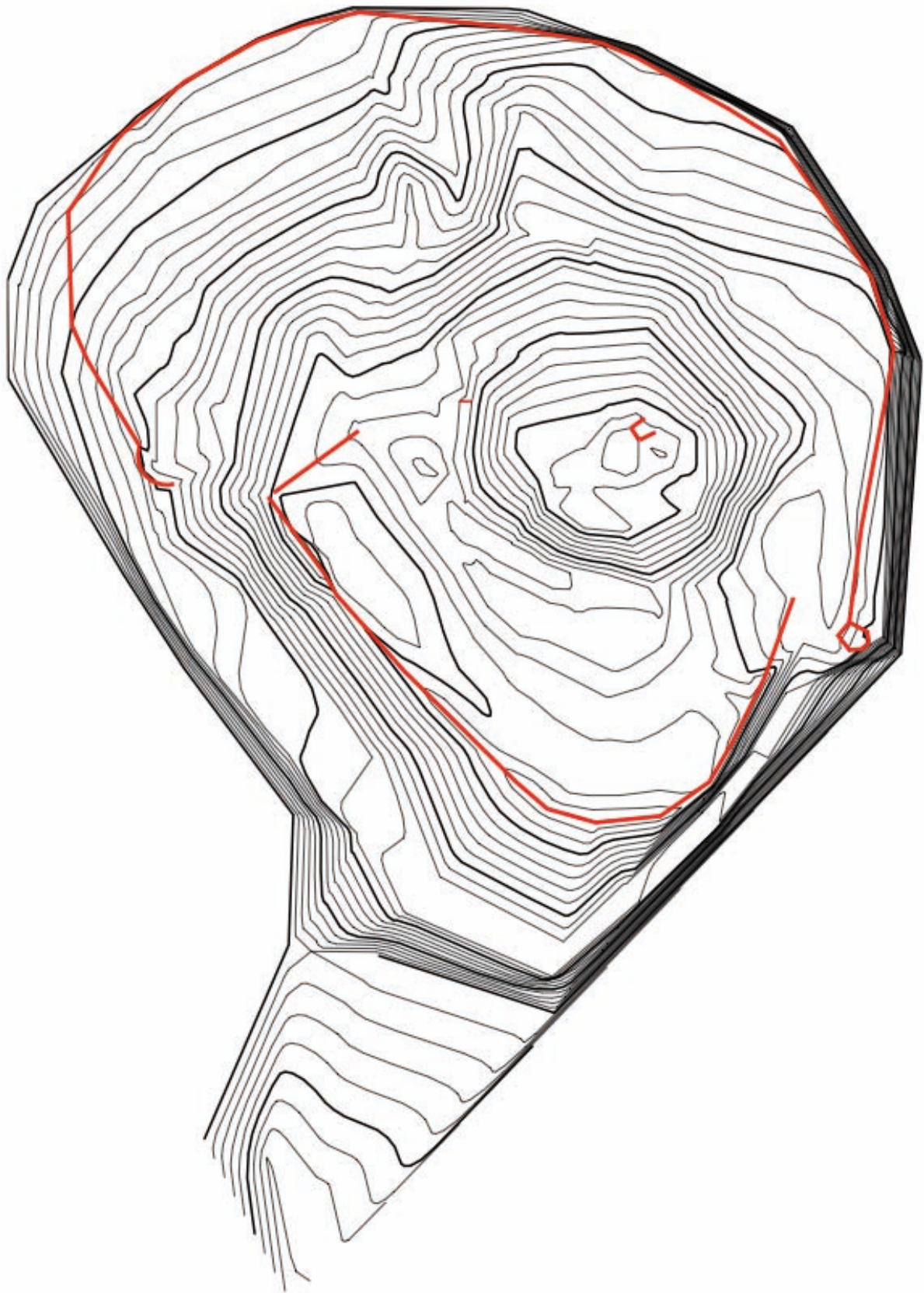
SALCH (Charles-Laurent), *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du moyen âge en France*, éd. Publitotal, Strasbourg, 1979, p. 940.

TAVERDET (Gérard), *Noms de lieux en Bourgogne*, éd. Bonneton, Paris, 1994, 231 pages.

## 12. Plans



Plan, non daté, du château de Dondin (auteur inconnu ?). Plan orienté mais sans échelle.  
Copie conservée par Mme Remande, propriétaire des ruines du château  
(document transmis en 2012)





**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités 2013  
du PCR**

## **Benjamin Saint-Jean-Vitus**

Commune :

**Martailly-les-Brancion**

Département :

**Saône-et-Loire**

## **Château de Brancion**



Date de rédaction du rapport : novembre et décembre 2013

[Extrait du rapport de SAINT-JEAN VITUS, B. – *Martailly-lès-Brancion, Saône-et-Loire, Bourgogne. Village de Brancion : Château et Poterne. La porte du castrum, appelée « poterne », du XIIe au XVIe siècle. Rapport d'opération, fouilles et relevés archéologiques, Dijon : Inrap Grand Est sud, novembre 2013*]

## Conclusion

La mise en relation des données du terrassement de mars 2012 et des relevés d'élévation d'avril 2013, associée à l'intégration d'observations des années antérieures (principalement de 2004), offre un tableau assez fourni de l'évolution architecturale de la porte médiévale de Brancion et de la topographie de ses abords, principalement entre le milieu du XIIe s. et la fin du XVIe. On notera que l'appellation courante de « poterne », certes attestée dans les textes d'époque moderne, s'avère malencontreuse dans le vocabulaire des archéologues, historiens et architectes, dans la mesure où elle évoque une issue piétonne d'importance secondaire percée dans une muraille d'enceinte. Or il s'agit ici de la porte fortifiée principale, carrossable et mise en valeur par une architecture imposante, de l'ensemble du « castrum » de Brancion : elle livre accès commun, à la fois à la résidence seigneuriale puis ducale de la butte orientale, et aux voiries, à l'église paroissiale et à la nécropole de la plate-forme occidentale elle-même fortifiée (et probablement habitée) - ces éléments étant déjà en place avant le milieu du XIIe s., comme en atteste l'archéologie.

Dans la période considérée, la physionomie de cette entrée apparaît assez changeante. Du milieu du XIIe s. au début du XIVe, les cinq premières (et principales) vagues de travaux se succèdent les unes aux autres, séparées au plus par quelques décennies dans la première moitié ou le milieu du XIIIe s. (entre les phases 3 et 4). La dernière (phase 5) modifie considérablement le dispositif en place quelques cent ans plus tôt.

L'élaboration de ce qui se voit aujourd'hui comme le premier état de la porte aura été progressive, étalée dans la seconde moitié du XIIe s. Mais depuis le début, elle se sera faite de façon concertée, en partant des deux extrémités d'un large passage, logé sans doute dans une dépression préexistante, entre un habitat noble sur cellier en hauteur (de type logis de chevalier, par exemple ?), tout juste construit au pied de la résidence seigneuriale à l'est, et une maçonnerie susceptible d'amorcer le tracé de l'enceinte en rebord de plateau à l'ouest. Jusqu'à preuve du contraire, on ne sait rien d'un éventuel dispositif préalable. Deux grosses tours rondes sont d'abord édifiées de part et d'autre du passage, reliées aux maçonneries préexistantes par des segments de mur droit. Entre ces deux tours, l'encaissement de la voie d'accès est probablement exagéré pour aboutir à un profil de « chemin creux » bordé de deux talus, facilitant la surveillance depuis le haut. Puis cette trouée est barrée par le massif aujourd'hui conservé en élévation, traversé par la voie sous un porche voûté, dont le portail compte probablement déjà deux vantaux de bois.

Dans cette porterie achevée au plus tard dans les premières années du XIIIe s., il semble vraisemblable que le massif médian ait pris l'aspect d'une petite tour quadrangulaire dotée d'une pièce au-dessus du porche (à l'emplacement de la passerelle actuelle), permettant l'accès à un système d'assommoir, qui justifierait, par la restitution d'un arc supérieur en avancée vers l'extérieur, le plan en « créneau » de l'ensemble. Une telle restitution s'inspire en partie des modèles de deux portes conservées de l'enceinte médiévale de Cluny, remontant aux XIIe et XIIIe s. Si elle paraît annoncer certains « châtelets d'entrée » du XIIIe s. connus dans la région, la physionomie de cette tour-porche de Brancion, encadrée symétriquement par deux tours rondes séparées par un intervalle assez large (12 m), offre pour l'instant à nos yeux, en attendant mieux, un exemple original pour cette époque : ce qui pourrait en faire un modèle de référence. Parallèlement, les cheminements associés et les fortes pentes qu'on peut leur restituer, surtout à l'extérieur du site au pied des glacis désormais attestés au bas des tours, mais aussi à l'intérieur, confirment et précisent les suggestions déjà faites après les fouilles de la « place principale » de Brancion, de 2004 à 2007. Ainsi, la voie d'accès semble grimper depuis le vallon méridional avant d'atteindre et de traverser la porte, puis s'infléchir au pied d'un grand talus côté château avant de contourner le bâtiment du XIIe s. découvert sous la « place », lequel fait face au porche d'entrée, un peu plus haut et en retrait vers l'intérieur du site. Plus loin, au nord de la butte du château, le chemin reconnu dans la fouille de l'automne 2012 à flanc de pente du glacis ménagé à la base du donjon - qui le surveille toujours selon le même principe -, semble prolonger ce tracé en direction de la résidence seigneuriale au sommet de la butte. La fouille à venir dans le même secteur, programmée pour 2014, permettra peut-être de poursuivre son exploration. Mais

déjà, à travers ce parcours qui reste certes en pointillés, c'est un aspect rarement touché par l'archéologie sur un très long tracé qui se trouve ici abordé. Toujours à l'intérieur du site, les niveaux empierrés de cour ou de voirie reconnus en coupe en mars 2012, sous la terrasse flanquant l'enceinte à l'ouest de la « poterne », dans la tranchée de travaux du nouveau bâtiment de l'accueil des visites, s'inscrivent encore difficilement dans cette topographie. Avec les murs obliques qui leur succèdent au cours du Moyen Âge, paraissant s'orienter sur le piédroit du porche des XIIe-XIIIe s., ils indiquent en tout cas qu'à faible profondeur sous la cour actuelle entre ce bâtiment, la « poterne » et les ruines de la tour ouest, les vestiges sont en place qui répondraient à cette question.

Vers la fin du XIIIe s., la reconstruction des élévations de la tour orientale (préservées), avec son poste défensif intérieur doté d'embrasures de tir munies d'archères à étriers notoires, se lit comme la première intervention faite sous l'autorité des ducs de Bourgogne, nouveaux propriétaires des lieux après la vente de la seigneurie en 1259. Ces travaux semblent mettre un terme à un état de ruine, peut-être dû à un évènement violent, ou simplement à un temps d'abandon associé au mieux à des réparations provisoires - qu'il peut être tentant de relier aux déboires de la dernière famille seigneuriale de Brancion dans le milieu du XIIIe s. (?).

Mais la restructuration la plus complète, venant assurément de l'impulsion des ducs, intervient un peu plus tard, autour de 1300 ou dans les premières décennies du XIVe s. Le programme est conséquent, puisque l'adjonction d'un avant-corps méridional sur l'extérieur de la porte primitive, aujourd'hui préservé (en bien mauvais état) sur la moitié ou les deux tiers de sa hauteur, implique la destruction de certaines parties du dispositif précédent, dont on croit lire quelques témoins dans des reprises de maçonneries. Il s'accompagne d'un remodelage de la topographie des abords, avec la création d'une terrasse sur son flanc est, en contrebas de la tour ronde des XIIe-XIIIe s. et du segment de courtine (aujourd'hui arasé et dégagé en mars 2012) qui la relie au massif de porterie des XIIe-XIIIe s. Cette terrasse est gagnée sur la pente du talus jusque-là existant vers le sud (mis en évidence par la tranchée de mars 2012), moyennant d'importants remblaiements. C'est vraisemblablement à partir des sols extérieurs de cette terrasse, reconnus par la fouille, qui viennent mourir en surface du gros mur de chemisage la soutenant au sud, qu'on accède désormais de plain-pied à l'intérieur de cet avant-corps, au niveau de son étage. Cette terrasse se maintient peu ou prou jusqu'au XVIe s., avec un relèvement progressif de ses niveaux de circulation. En choisissant de la restituer, le projet d'aménagement associé aux travaux de consolidation de l'avant-corps de la « poterne » en 2013, devrait évoquer sans dommage ce chapitre de l'évolution des lieux. L'étage du nouvel avant-corps enjambe initialement de son plancher (disparu) le couloir que doit désormais emprunter, en partie basse, la voie d'accès à Brancion, avant de franchir la porte de l'état précédent. Cette « salle des gardes » permet (entre autre) de manoeuvrer la herse susceptible de fermer l'arche méridionale, dont témoignent les traces de son système de coulissage. Cet édifice s'inscrit dans une famille de constructions représentée par quelques rares exemples de la fin du XIIIe ou du début du XIVe s. en Bourgogne. Mais ce chantier doit aussi être rattaché à la grande réorganisation qui affecte toute la partie orientale de Brancion autour ou à partir de 1300. Celle-ci se traduit par une série notable de constructions sur la butte du château, mais également par l'affirmation physique d'une séparation nette entre château et village, à travers le creusement du fossé reconnu en fouille de 2002 à 2007 sous la « place principale ». Cette réorganisation se faisant sous l'impulsion des ducs, il paraît justifié d'aller chercher des éléments de comparaison, y compris dans les façons de construire, parmi les autres grandes réalisations dues à leur autorité ou influence pour cette période : qu'il s'agisse, par exemple, du château et de l'enceinte de Semur-en-Auxois, ou de la rénovation des fortifications de Dijon.

A ces phases très actives succède une longue période de stabilité jusqu'à la fin du XVe s. au moins, dont seuls témoignent les niveaux rapportés sur la terrasse au pied de la tour orientale – et quelques reprises aux étages du logis sur cellier construit au XIIe s. C'est à la fin de cette séquence, mais plus probablement dans la seconde moitié du XVIe s., du fait des guerres de Religions, que s'inscrivent les derniers aménagements conséquents, avec l'adjonction d'une défense avancée extérieure, appuyé contre l'avant-corps du début du XIVe s. En subsiste un pan de mur courbe percé d'au moins une archère canonnière à sa base. C'est à cette époque en tout cas, qu'est rasé le segment de courtine dégagé en mars 2012 entre la tour orientale et le massif de la porte des XIIe-XIIIe s. Sur l'épandage de ses démolitions est ménagée la pente en direction du mur de chemisage méridional de l'ancienne terrasse, qui aura subsisté jusqu'en 2012.

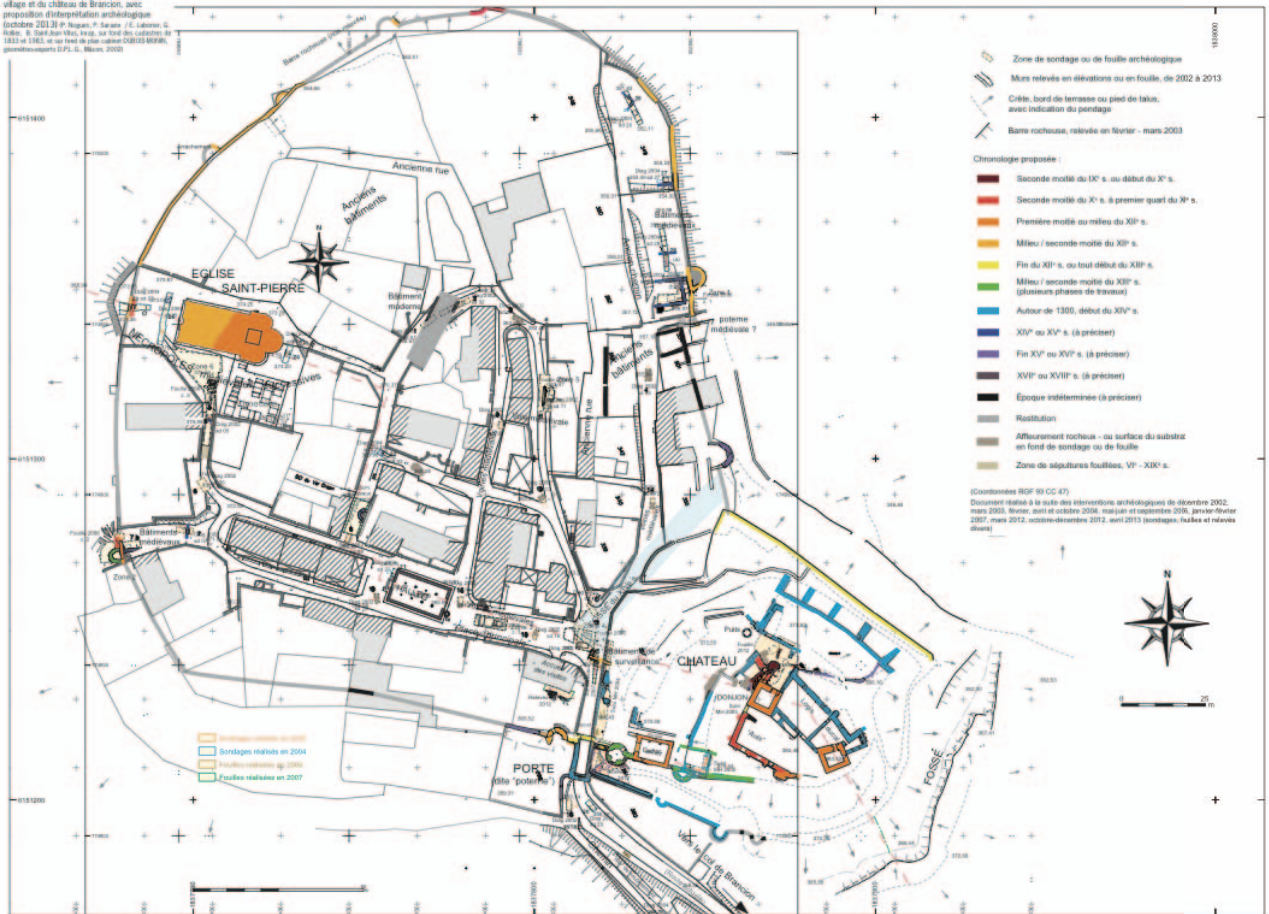
Les derniers témoins d'interventions renvoient à des réparations de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe s. - avant, bien sûr, les grandes restaurations de la fin du XIXe s.

A l'exception du lot de tessons de céramique présenté dans cette étude, contribuant entre autre à l'établissement de la chronologie des occupations après le XIIIe s., le mobilier recueilli (en quantité modeste) dans les niveaux terrassés en mars 2012, gagnera à être repris et mis en perspective en association avec celui des tranches de fouilles à venir en partie nord de la butte du château. De fait, en explorant la pente au pied du grand logis ducal dit « de Beaujeu », ces fouilles traverseront des niveaux comparables et de périodes équivalentes. Parmi les artefacts issus de l'opération de mars 2012 se distinguent déjà quelques petits objets métalliques et fragments de verre de table, ainsi qu'un lot utilisable d'ossements de faune, déchets de consommations carnées.

### **Notice scientifique**

S'inscrivant dans la continuité programmatique de l'« étude préliminaire du potentiel archéologique du site » menée en 2003 sur l'ensemble du village médiéval perché de Brancion et de son château, le suivi archéologique de terrassement de mars 2003 et les relevés de maçonneries en ruines ou en élévations d'avril 2013 sur le secteur de la « poterne » méridionale, au niveau du seul accès carrossable à l'intérieur du site, étaient suscités directement par les travaux de mise en sécurité, de restauration et d'aménagement des parcours de visite du château (classé Monument Historique). La mise en relation de leurs données respectives, associée à une série d'observations antérieures, a permis de retracer l'évolution architecturale de cette porte fortifiée et de la topographie de ses abords, principalement entre le milieu du XIIe s. et la fin du XVIe. Entre le milieu du XIIe et le début du XIIIe s. au plus tard, un premier dispositif se met en place par étapes successives, mais de manière concertée, de part et d'autre d'une dépression, autant du côté est (pied de la « butte du château »), d'abord occupé par un bâtiment d'habitat en hauteur sur cellier, que du côté ouest (côté « village »), où des témoins de maçonneries pourraient amorcer le tracé d'une enceinte. Deux tours rondes, chacune reliée par un segment de mur à l'un de ces éléments, sont alors implantées symétriquement, de chaque côté d'un chemin creux pris entre les deux talus qu'elles surmontent. Puis le passage se trouve barré par un massif quadrangulaire, formant sans doute une petite tour à l'origine, percée à sa base du porche d'entrée emprunté par la voie. Après quelques décennies, la tour orientale, aujourd'hui conservée en élévation, est reconstruite dans la seconde moitié du XIIIe s., à la suite d'un événement ayant entraîné sa ruine partielle. Elle comprend notamment une salle dotée de trois grandes archères à étrier. Mais l'ensemble est réorganisé autour de 1300 ou au début du XIVe s. L'adjonction d'un long avant-corps extérieur, accolé à la porte primitive, traversé par la voie et surmonté d'un étage sur plancher d'où l'on pouvait manipuler la herse susceptible d'en fermer l'entrée, s'accompagne de l'aménagement d'une terrasse chemisée à l'est, au pied de la butte du château, par remblaiement partiel de la pente précédemment en place vers le sud, révélée par la tranchée de fouille. Le sol extérieur initial de cette terrasse est au niveau de la salle d'étage voisine, mais l'accumulation des terres en rehausse progressivement le niveau, permettant de distinguer une phase d'occupation vers la fin du XVe s. Au cours du XVIe s., le segment de courtine oriental séparant la tour ronde du massif du premier porche est arasé, et la terrasse est en partie noyée sous les remblais de démolitions, formant, jusqu'au mur de chemisage méridional, la pente restée en place jusqu'aux travaux de 2012. Cet événement est peut-être à mettre en relation avec l'adjonction d'un mur de défense avancée extérieure au sud de l'arche d'entrée de l'avant-corps du XIVe s., percé cette fois d'au moins une archère canonnière, sans doute à la fin du XVIe s. (guerres de Religions ?). Les dernières traces relevées au pied de la tour orientale, dues sans doute à des travaux de réparations, semblent dater de la fin du XVIIIe s., voire du début du XIXe – avant que les chantiers de restaurations de la fin du XIXe et du début du XXe s. affectent l'ensemble des vestiges bâtis.

Figure 5 Plan général des vestiges identifiés du village et du château de Brancion, avec proposition d'interprétation chronologique (octobre 2012) P. Nagel, P. Sarau, J.-E. Labrousse, G. Sabin, B. Sant-Amour, A. Vial, sur fond des cadastres de 1811 et 1825, et au vu de leur cadastre (2004-2008), géomatique expert D.P.L.G., Nancy, 2009





**REGION  
BOURGOGNE**

---

**Rapport  
d'activités 2013  
du PCR**

**Valentin Chevassu**

## **Le peuplement médiéval en Morvan Relevés de Glenne et Vauteau**



Date de rédaction du  
rapport :                      juin 2013

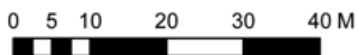
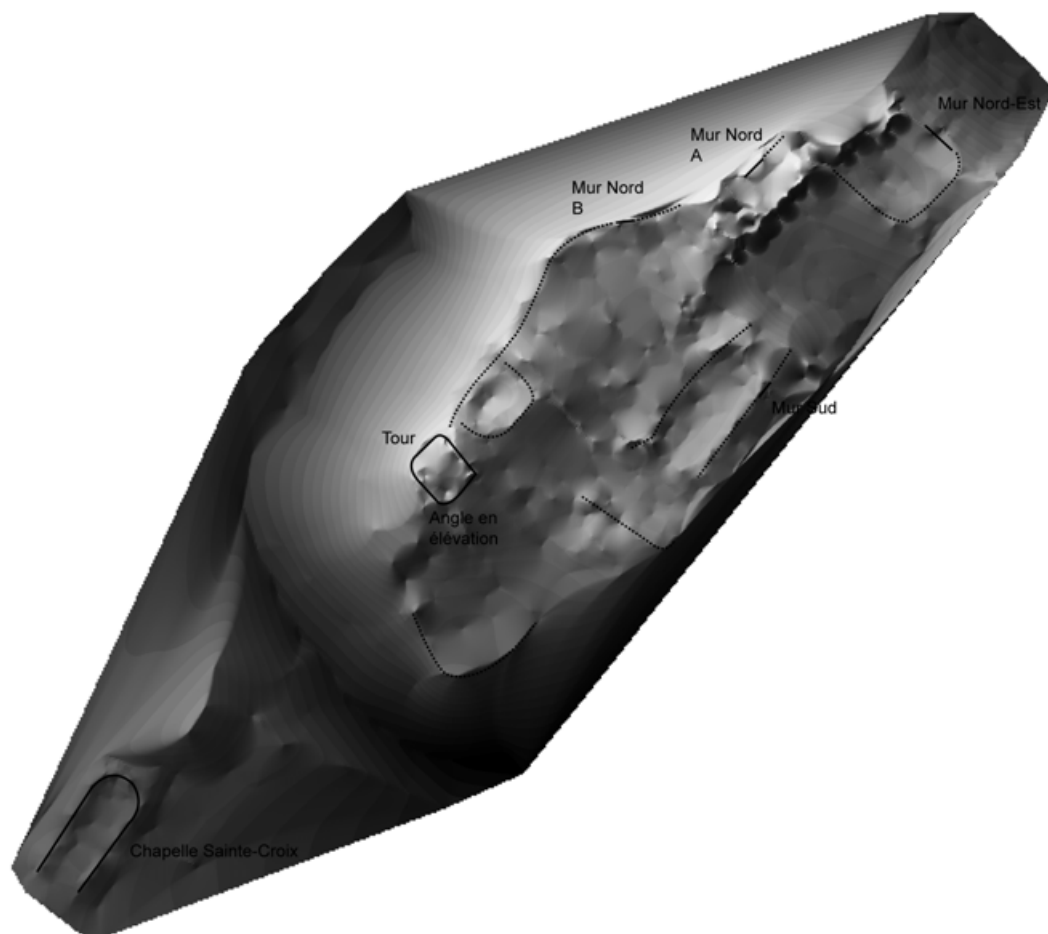
## *Relevés topographiques et de bâti*

Un petit nombre de sites de notre corpus avait déjà fait l'objet de relevés. Le château des Roches de Glenne (La Grande Verrière) était ainsi documenté par un plan ancien assez simplifié et par un relevé préliminaire au pas effectué par H.

Mouillebouche. Quelques mottes ont été étudiées au XIX<sup>e</sup> siècle, comme celle de Lagué, aisément reconnaissable (cf.), ou celle de Chevannes, dont le plan ne semble pas correspondre aux réalités connues actuellement (cf. ). La majorité de ces plans anciens sont conservés à la Bibliothèque de la Société Eduenne, et sont souvent présents dans la base de données réalisée par le Centre de Castellologie de Bourgogne (Maerten, Mouillebouche 2010). Les recherches archéologiques récentes ont contribué elles aussi à la documentation de quelques sites. Le château de Chazeu (Laizy) a fait l'objet de relevés en 2010 dans le cadre des études menées sur les châteaux ayant appartenu au chancelier Nicolas Rolin. La motte de la Bruyère (Roussillon-en-Morvan), et la plate-forme de maison forte de Lée (Monthelon) ont été relevées lors des stages réalisés chaque année à Glux-en-Glenne par les promotions de Master 1 ACTE (Universités de Bourgogne et Franche-Comté).

Cependant un grand nombre de sites de notre secteur d'étude, jamais documentés autrement que par des croquis ou par des extraits cadastraux, nécessiteraient la réalisation de campagnes de relevés supplémentaires, principalement l'habitat fortifié abandonné. La constitution de plans est en particulier nécessaire pour les vestiges de fortifications de terre, souvent menacés par les activités agricoles, et pour plusieurs châteaux de pierre dont les élévations s'écroulent petit à petit.

Nous avons choisi pour cette année de Master 1 de documenter les sites des Roches de Glenne et de Vauteau (La Grande Verrière) : les vestiges présents sur ces sites, dont l'importance historique et archéologique a été repérée depuis longtemps, étaient restés dépourvus de relevés précis alors que les sites sont inoccupés et endommagés par le développement de la végétation. Pour toutes ces raisons, ces deux sites nous paraissaient nécessiter prioritairement une intervention. Ils ont donc été relevés lors de deux campagnes d'une semaine en février et avril 2013, dans le cadre des programmes « Recherches sur l'environnement du Mont Beuvray » (Bibracte) et « Châteaux et Atlas en Bourgogne » (UMR 5594 ArteHis) et grâce à leurs financements. Nous avons pu compter à cette occasion sur l'aide efficace d'étudiants de l'Université de Franche-Comté, de l'équipe de prospections menée par Pierre Nouvel en février 2013 et des membres du Centre de Castellologie de Bourgogne. Ces derniers nous ont également été d'une aide précieuse pour établir les contacts avec les propriétaires des parcelles concernées. Le matériel de précision (tachéomètre laser Leica TS 02, GPS, appareil photographique) était prêté par la MSHE Ledoux de l'Université de Franche-Comté, les fournitures complémentaires (piquets, clous et peintures pour matérialiser les points fixes ...) par Bibracte. Des relevés topographiques ont été effectués sur les deux sites, même si ils nécessiteraient encore d'être complétés à Glenne pour la probable basse-cour et la partie Nord des douves (voir annexes). Sur les deux sites, chaque élément d'élévation a été photographié, tandis qu'à Vauteau, les élévations qui nous ont paru les plus significatives de l'évolution de l'édifice ont fait l'objet de relevés photogrammétriques (en cours de traitement).



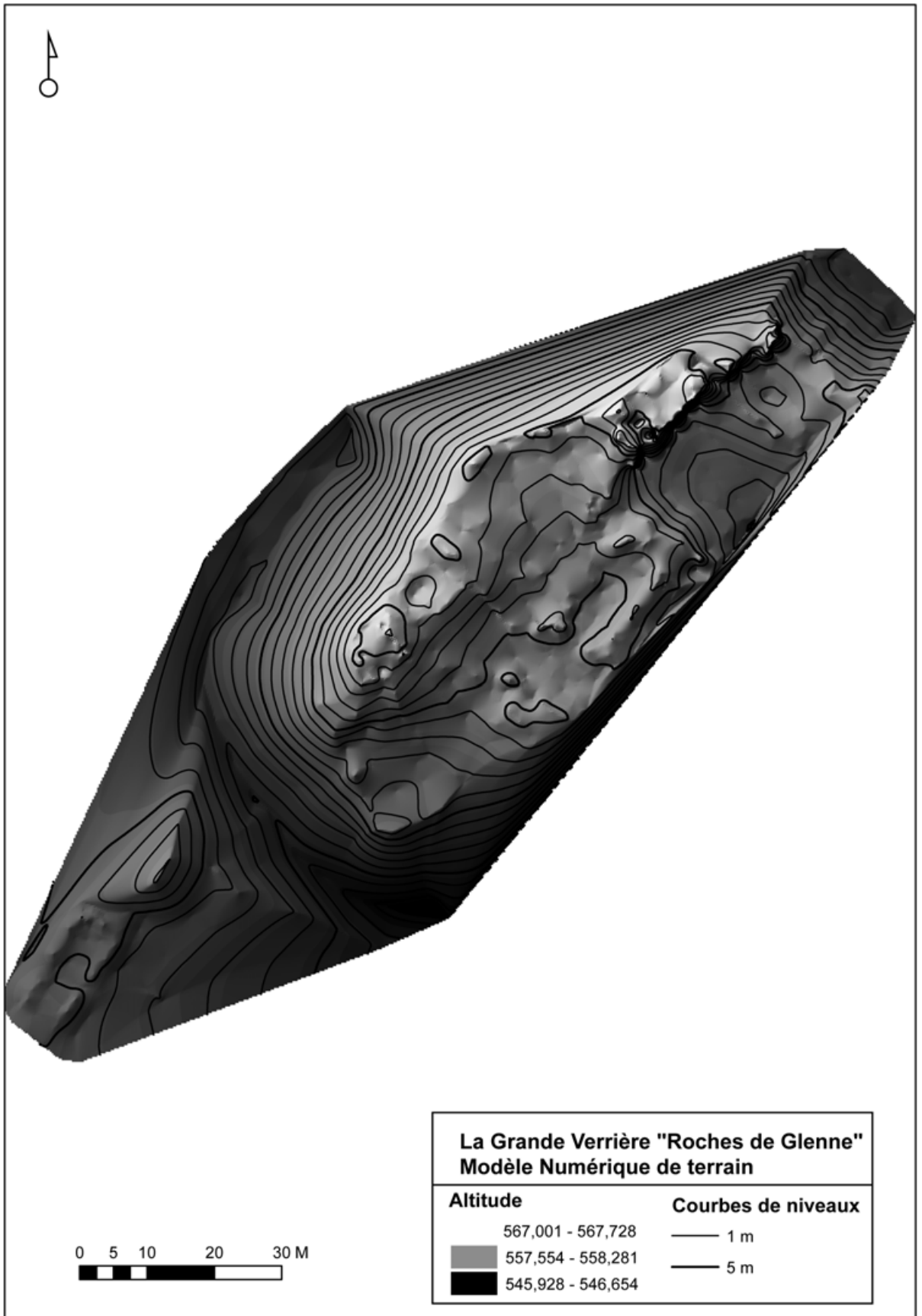
**La Grande Verrière "Roches de Glenne"**  
**Modèle Numérique de terrain**

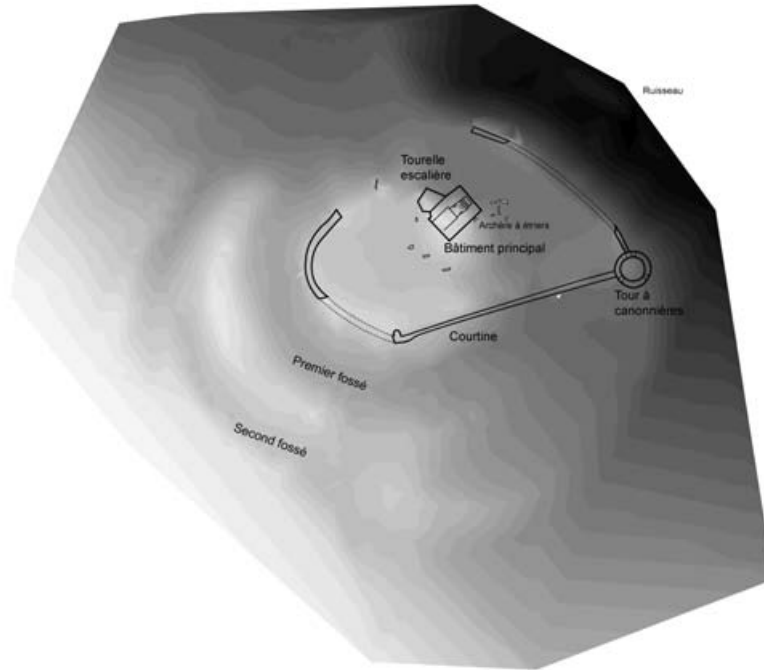
**Altitude**

Light gray	567,001 - 567,728
Medium gray	557,554 - 558,281
Dark gray	545,928 - 546,654

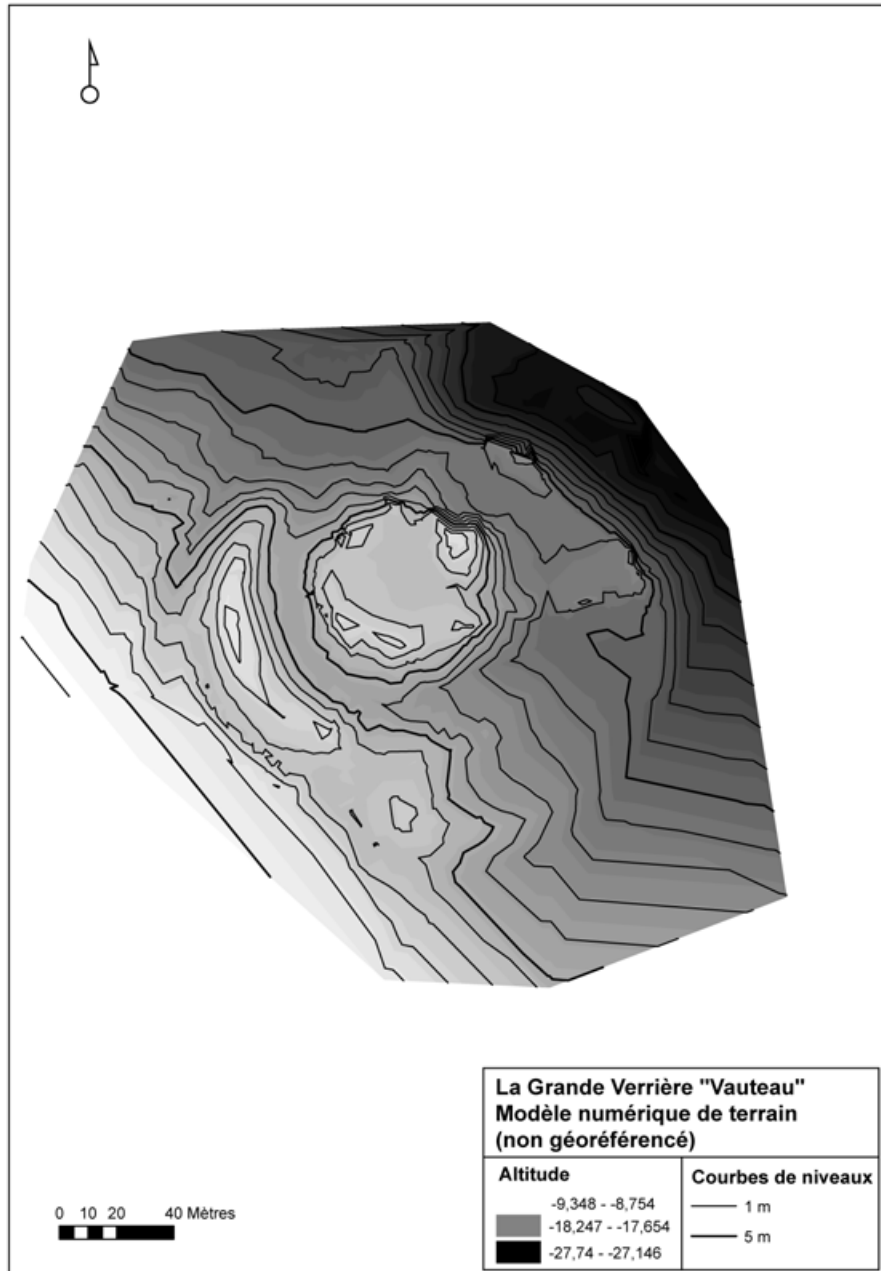
**Structures**

—	Maçonneries visibles
.....	Murgers et microreliefs





La Grande Verrière "Vauteau" Modèle numérique de terrain (non géoréférencé)	
<b>Altitudes relatives</b>	<b>Structures</b>
-9,348 - -8,754	— Elévations
-18,247 - -17,654	--- Eboulis
-27,74 - -27,146	< Archère
	◁ Canonnière
	■ Bloc architectural



Nous avons distingué plusieurs groupes dans cet ensemble. Elles s'appuient sur les catégories déjà mises en évidence par R. Niaux dans une communication à propos des sites fortifiés de l'Autunois (Niaux 2001) et par H. Mouillebouche dans sa description des sites seigneuriaux de Bourgogne (Mouillebouche 2002, p. 140-170).

### **Les châteaux de sommets**

Les sites de Glenne (La Grande Verrière), du Mont Touleur (Larochemillay) et du Vieux Château de Roussillon (Anost) sont comparables par leur situation topographique (fig. 1). Les bâtiments sont assis sur des arêtes rocheuses, au sommet de pitons ou d'éperons barrés. Dotés d'imposants vestiges, ces trois sites sont liés aux seigneuries les plus importantes de notre secteur d'étude, Glenne, Larochemillay et Roussillon. Ces châtelainies, renseignées par des archives assez abondantes, paraissent organiser la région dès les XIe-XIIe siècles. Glenne est mentionnée dès 1077, Roussillon et Larochemillay avant 1171. Cette apparition assez précoce peut être corrélée avec l'aspect archaïque des maçonneries encore visibles à Glenne ou à Touleur. L'abandon de ces forteresses, plus ou moins bien daté, est effectif à la fin du Moyen Age. Cet abandon paraît être lié à chaque fois au développement d'un château de plaine situé à proximité du bourg.

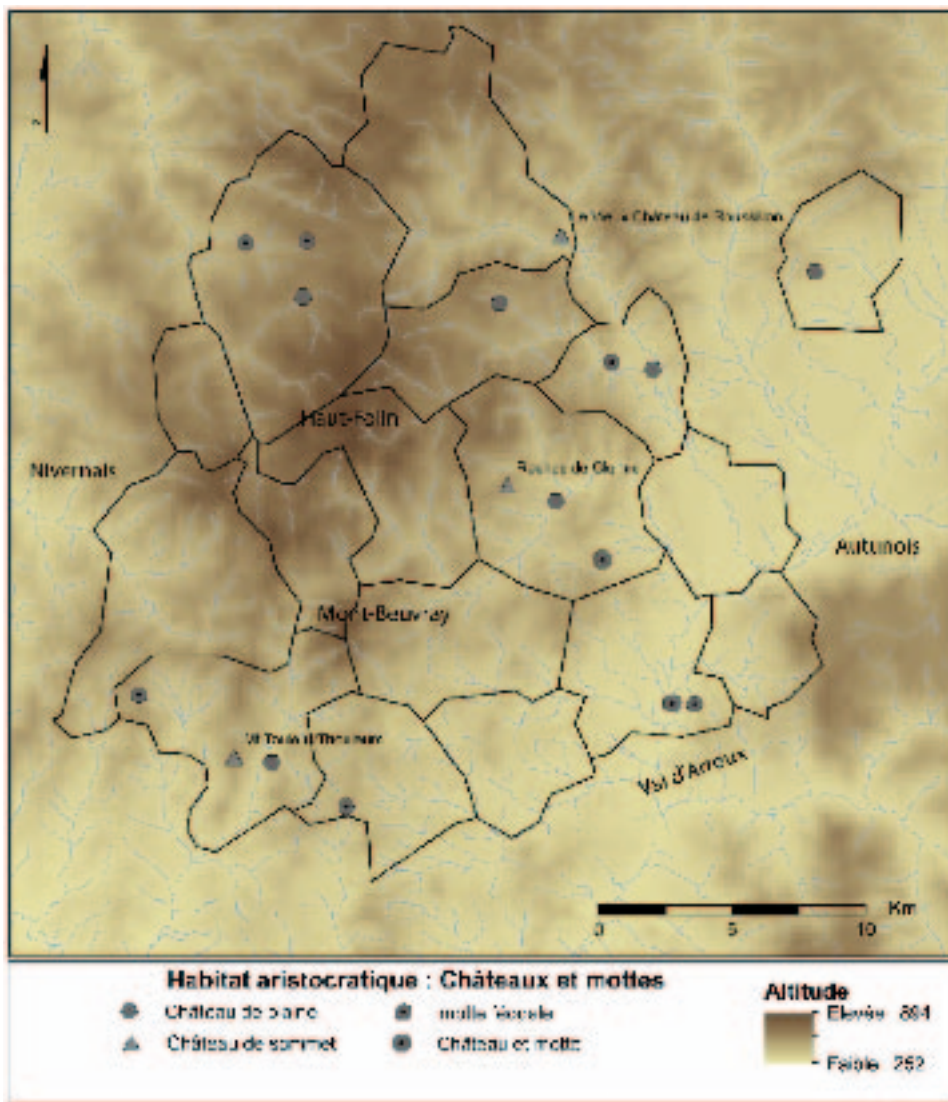
Plusieurs questions se posent à propos de ces sites, actuellement en ruines et recouverts par de vastes forêts. On remarque dans les sous-bois alentour des terrasses de culture, de nombreux murs, des fossés délimitant de vastes basses-cours à Glenne et à Roussillon, la présence de taillis de néfliers au Mont Touleur (information orale P. Nouvel). Cela pourrait indiquer une occupation ou une mise en culture alentour du château. Plusieurs aménagements liés à l'approvisionnement en eau sont également observables : les pentes de Touleur montrent un trou spectaculaire assimilable à une citerne, des sources entourent Glenne et les douves de Roussillon, creusées dans la roche, restent en eau. Les prospections anciennes ont révélées d'autre part la présence de restes antiques sur ces sites : monnaies et bronze à Touleur et Roussillon, céramiques gallo-romaines, tegulae abondantes autour du donjon de Glenne.

### **Les mottes castrales**

On peut rassembler dans cette catégorie les sites de la Grande Verrière « Vauteau », Monthelon « Lée », La Celle-en-Morvan « Pré du Vernet », Arleuf « Motte de Beauregard », Arleuf « Motte de la Tournelle », Laizy « Château de Chazeu », Larochemillay « Château d'Auvergne » et Poil « Domaine de Montantaume » (fig. 1). Les situations sont ici plus variables, tant au regard des contextes topographiques que pour la conformation des vestiges de terre. Ces derniers sont parfois surmontés de maçonneries plus ou moins bien conservées, comme au château d'Auvergne ou à Montantaume. A Chazeu et Vauteau, les mottes ont été recouvertes par d'imposantes structures des XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Ces sites sont liés à des seigneuries assez importantes, comme celle de la Tournelle qui commandait la cuvette d'Arleuf. Elles sont attestées le plus souvent à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Quelques unes de ces mottes semblent être délaissées à la fin du Moyen Age en raison d'un déplacement de la demeure seigneuriale plus près du bourg. C'est le cas à Arleuf pour la motte de la Tournelle, liée au château de la Tournelle (XV<sup>e</sup> siècle), à Monthelon pour Lée.

D'autres sites sont plus problématiques, comme la motte de Lagué (Poil), un des plus beaux sites fossoyés de notre corpus, qui reste assez énigmatique car il ne peut être mis en relation avec aucune mention de seigneurie, de fief ou même de site habité. Les Echeintres (Arleuf), lui aussi sans documentation historique, semble par son plan quadrangulaire appartenir plutôt au groupe des plates-formes de maisons-fortes, mais sans aucune certitude.



### Les châteaux de plaine

Les châteaux de Roussillon (Roussillon-en-Morvan), de Verrière ou Vouchot (La Grande Verrière), de Larochemillay, de la Vesvre (La Celle-en-Morvan) et de la Tournelle (Arleuf) rentrent dans cette catégorie (fig.1). Vauteau (La Grande Verrière) et Chazeu (Laizy), recouvrant apparemment des mottes castrales, en font également partie. Ils se distinguent des forteresses d'escarpement par leur contexte topographique qui n'est en rien défensif, et se différencient des maisons fortes par l'ampleur de leurs fortifications.

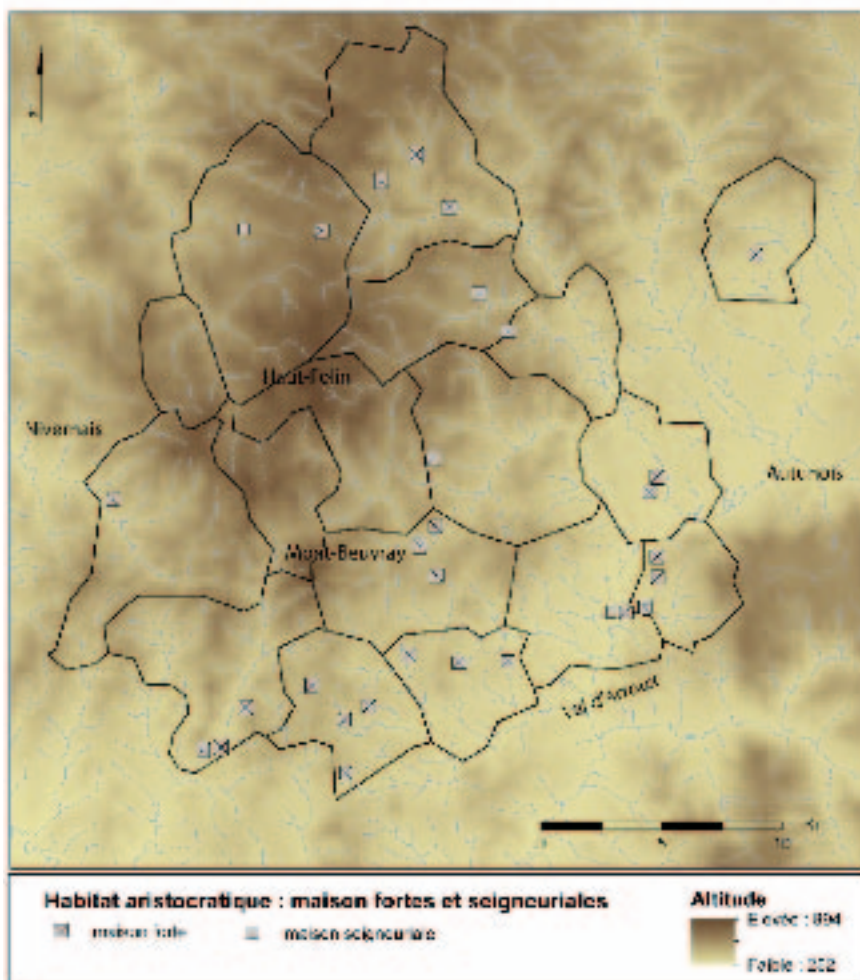
Ces édifices sont souvent plus tardifs que les châteaux de sommets et les mottes auxquels ils semblent succéder. Le château de Roussillon remplace ainsi clairement le « Vieux Château de Roussillon », de même que le château et la motte de la Tournelle, ou Glenne et le château de Verrière. La plupart de ces châteaux sont liés à des bourgs : il faudrait préciser le lien de causalité des deux implantations. Dans le cas contraire, des hameaux se sont créés à proximité de la forteresse, comme à Vauteau ou Chazeu.

### Les maisons fortes et seigneuriales

Les maisons fortes, dont le rôle défensif et politique est bien moindre, forment un semis beaucoup plus dense, mais assez inégalement réparti (fig.18). Les vestiges sont de même d'ampleur très variable, de la plate-forme à demi arasée de l'Echeintre (Arleuf) aux fières tourelles à canonnières de la Boutière (Saint-Léger-sous-Beuvray). Une grande partie de ces établissements sont masqués par des châteaux de plaisance datant des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, tels le Château de Jeu (La Comelle) ou Ettevaux (Poil). Il est alors difficile de savoir s'il s'agit de véritables maisons fortes médiévales. Les vestiges médiévaux, s'il y en a, sont peu accessibles et connus seulement par des mentions anciennes qui demanderaient vérifications et explorations systématiques des caves et murs de ces sites. Ils

correspondent toutefois le plus souvent à l'établissement d'un fief ou d'un arrière-fief dont on peut retrouver des traces. Bien sûr, la mention d'un fief ne suffit pas à assurer la présence d'un habitat fortifié. Certains documents plus précis détaillent la présence d'une maison forte, ou tout au moins d'une maison basse seigneuriale.

Ces implantations sont rarement situées dans les bourgs, mais plutôt autour d'eux, à des distances variables, souvent à proximité de hameaux. Cela pourrait éventuellement induire plusieurs réflexions sur la chronologie de ces différents éléments. L'inégale répartition des maisons fortes en fonction des terroirs nécessiterait de même une analyse plus poussée. On peut d'ores et déjà remarquer l'absence totale d'habitat aristocratique à Fâchin, Glux-en-Glenne et Saint-Prix, qui n'est apparemment pas un effet de la recherche.







**REGION  
BOURGOGNE**

---

**Rapport  
d'activités 2013  
du PCR**

**Hervé Mouillebouche**

Le palais des ducs à Dijon  
Surveillance archéologique

**Code INSEE de la commune : 21000**



Date de rédaction du  
rapport : mars 2013

## Palais des ducs

Observations archéologiques 23 janvier-10 février 2013

H. Mouillebouche, Cl. Lassus.

### Condition des observations

L'aménagement de la cour de Bar nécessitait d'une part le creusement de nombreuses tranchées pour la réfection des réseaux, d'autre part un décaissement général d'une trentaine de cm pour couler la fameuse dalle recouvrant la cour. En raison de l'urgence et des retards des travaux, il n'a pas été possible de mener des observations au cours du chantier, mais uniquement en soirée (de 17 à 18h30) et les week ends. Les vestiges découverts le week end étaient en général rebouchés ou détruits le lundi matin, sans vérification possible.

Du mercredi 23 au dimanche 27, nous avons profité de la liaison des réseaux entre la cour et les caves du palais pour poursuivre le dégagement du gros mur (large de 3 m) repéré en septembre, et nous avons découvert une niche à arcature à côté du soupirail vu précédemment.

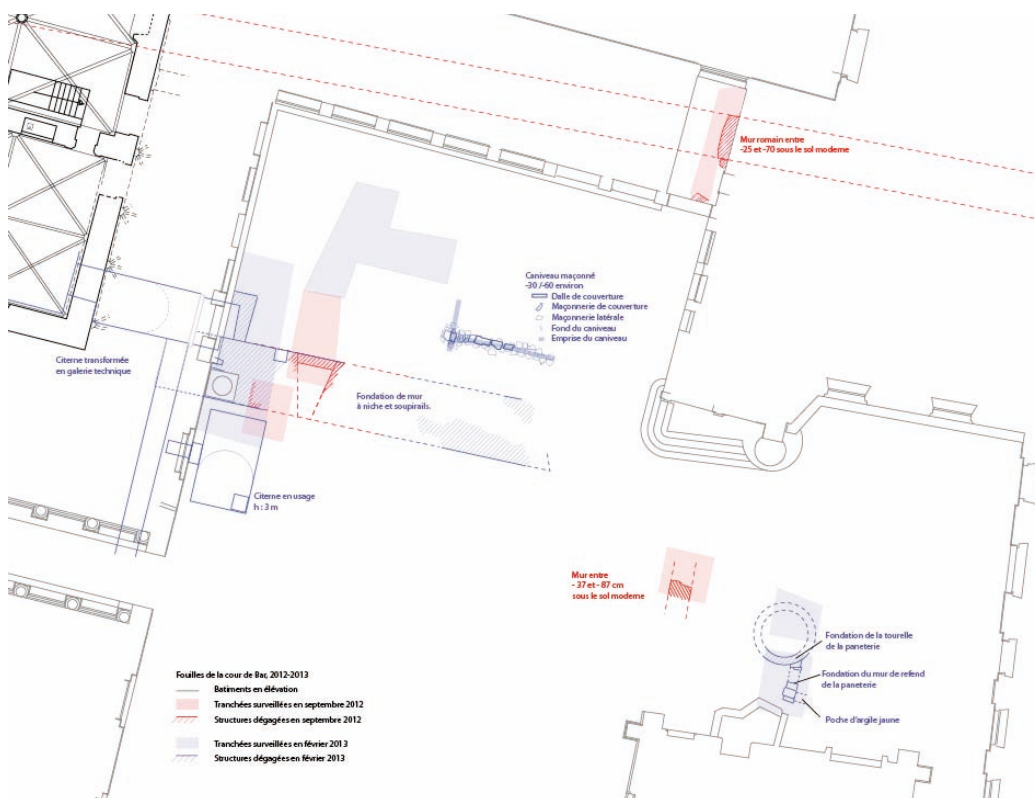
Le lundi 28 janvier, une observation des tranchées dans le nord de la cour a permis de constater l'absence de structure dans ce secteur.

Le mercredi 6 février, un décapage du porche entre la cour d'honneur et la cour de Bar a permis d'observer l'extrado des caves modernes.

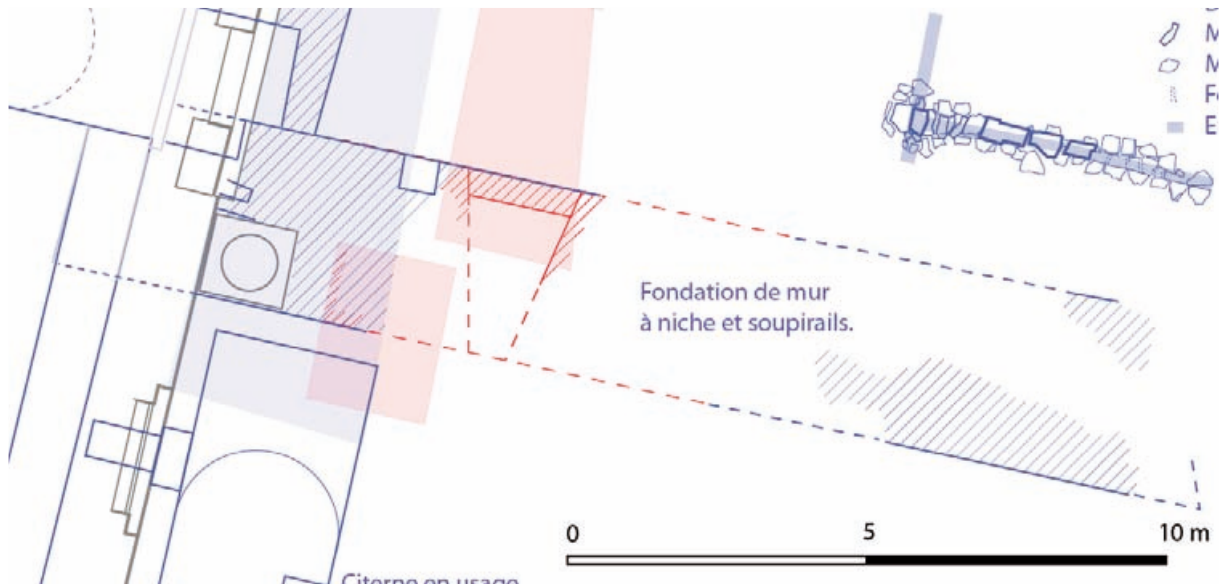
Les 8 et 9 février, suite au décaissement qui avait mis au jour (et partiellement détruit) des structures au centre de la cour, nous avons continué de dégager le gros mur (parement sud) et nous avons fouillé un caniveau moderne construit en maçonnerie au nord de ce mur ; nous avons également mené des observations sur la citerne / fosse sceptique de la cour, creusée le long de l'escalier du Prince.

Du 14 au 17 février, nous avons profité des décaissements pratiqués au nord des cuisines ducales pour retrouver les fondements de la tourelle d'escalier de la paneterie.

Le 18 au soir, l'ensemble de la cour était recouverte de remblais de blocage et compactés, ce qui mettait fin aux observations archéologiques.



## I. Le gros mur est-ouest



extrémité ouest, février 2013

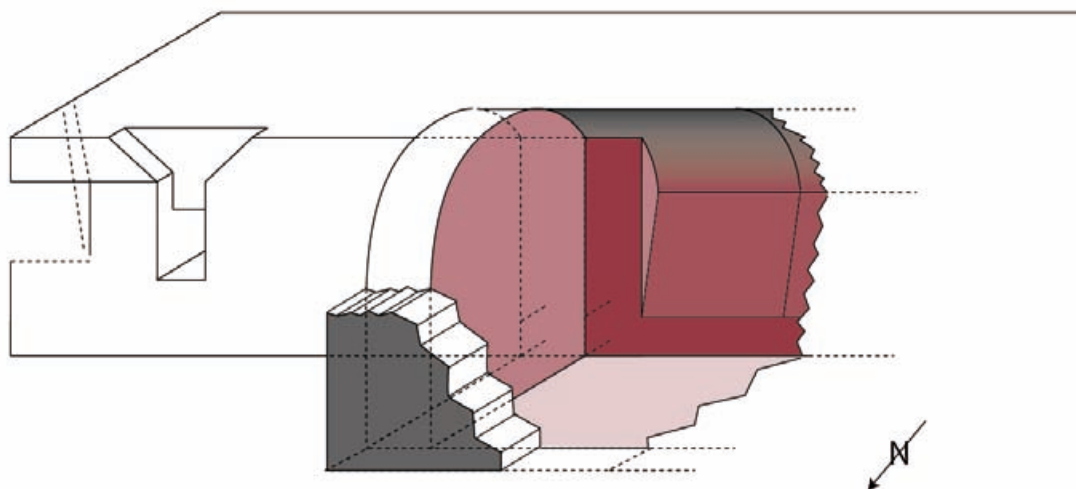


Sopirail, septembre 2012

La cour est traversée d'est en ouest par un mur large de 3 m, et reconnu sur une longueur de 17 m. Au sud, son parement a été reconnu sur une hauteur de 1,50 m. Au nord, la hauteur maximale reconnue n'est que de 1 m, mais ce parement nord est sans doute conservé sur une grande hauteur, puisqu'on y a dégagé un linteau de sopirail et la partie supérieure d'une niche murale. Il est donc certain qu'une cave était aménagée au nord de ce mur.

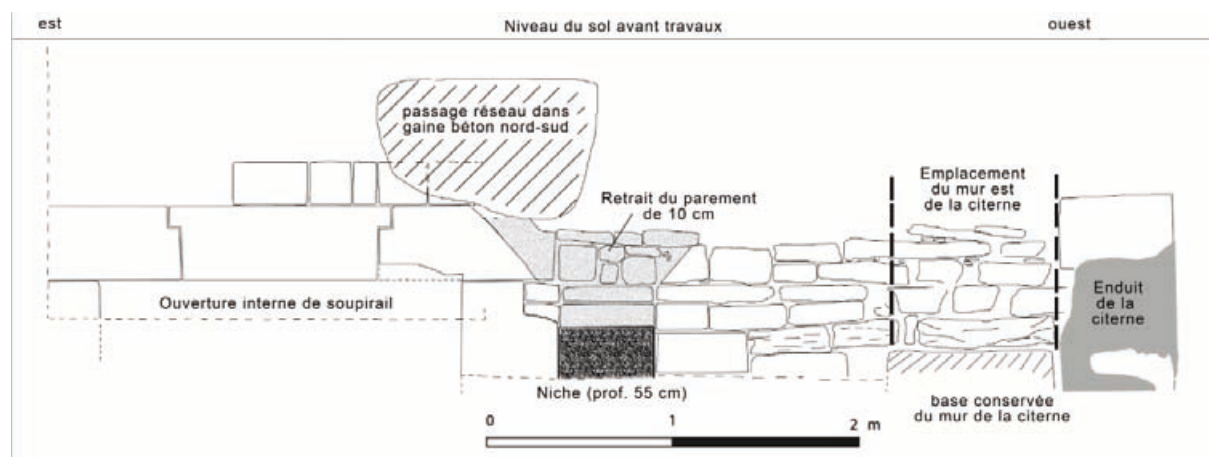
Ce mur est légèrement désaxé par rapport à l'axe du logis neuf et de la tour de Bar ; en revanche, son axe semble très proche de celui du mur du castrum, qui a été repéré à 13 m plus au nord (où il ne mesure que 2,10 m d'épaisseur). Les tranchées percées entre ces deux murs n'ont révélé aucune autre structure profonde. Il y avait donc bien une cave large de 13 m entre ces deux murs.

A l'ouest, le gros mur passe sous la façade de l'aile de Flémalle. Il constitue le parement sud de la citerne nord. Ce parement a été conservé et observé sur une longueur de 1,80 m. Sur les 60 cm orientaux, le parement du gros mur se poursuit dans le même axe. Au-delà, il présente un glacis assez incliné. Le pied de la citerne est dans le prolongement du mur, alors que la retombée de la voûte est décalée de 70 cm vers le sud. Le gros mur forme donc un massif rectangulaire dans l'angle sud-ouest de la citerne. Il est possible que le glacis corresponde à un aménagement primitif du mur.



Une interruption du voûtement dans la galerie technique nord-sud, sur une longueur de 2,16 m, semble indiquer que les ouvriers ont percé ici un prolongement du mur, légèrement moins épais, mais qui doit se prolonger en sous-sol jusqu'à l'angle du logis de Philippe le Bon.

Entre le soupirail et la citerne, sur la face nord du mur (interne), nous avons mis à jour une niche large de 60 cm et profonde de 55 cm. (Hauteur inconnue). Le linteau de la niche présente un retrait de 10 cm par rapport au parement du mur. Ce retrait est limité à droite et à gauche, au dessus de la niche, par deux pierres obliques, qui pouvaient recevoir un tympan décoratif, ou plutôt une arcature de plaquettes ou de briques.



La maçonnerie à gauche de la niche, dégagée de nuit et sous la pluie, semble plus irrégulière que l'assise qui était conservée au dessus de la plate-bande du soupirail.

Le mur est de la citerne, détruit pour faire passer les réseaux, n'était pas lié, en élévation, avec le parement du gros mur, mais juste accolé. En profondeur, la partie inférieure du mur de la citerne passe visiblement sous le gros mur.

D'après Christian Sapin, l'agencement de l'arcature au dessus de la niche évoque des mises en œuvres des XIIe-XIIIe siècle.



Le sopirail

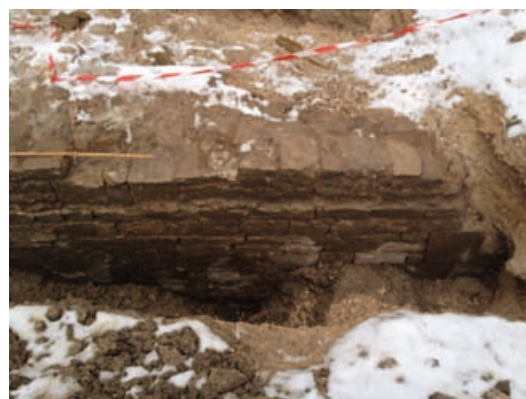
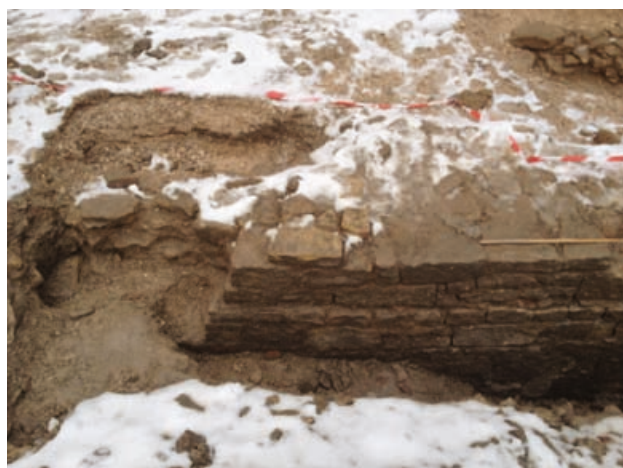


La niche (avec sopirail à gauche)



Jonction du mur et de la citerne

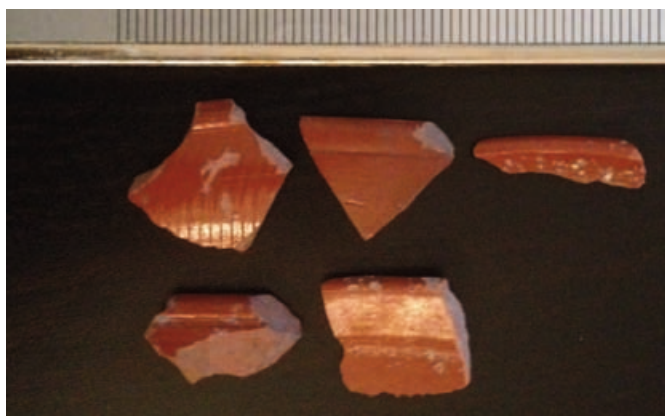
Au centre de la cour, le mur a de nouveau été mis à jour, cette fois-ci sur son parement sud. Le parement a été dégagé sur une longueur de 4,20 m, et sur une hauteur de plus de 1,20 m. A l'extrémité ouest, le mur est arraché, mais il subsiste une unique pierre d'angle qui pourrait être une pierre d'encadrement de l'orifice externe d'un soupirail.



Parement sud, photo Clément Lassus

Les deux assises supérieures du mur sont en retrait par rapport à la maçonnerie inférieure, qui semble être de la maçonnerie de fondation.

À environ 1 m sous la surface moderne, le mobilier, assez abondant, est exclusivement romain (sigillée, enduit peint). Néanmoins, on ne peut pas affirmer que ce mobilier soit en relation avec l'édification du mur.



Sigillées : photo Cl. Lassus.

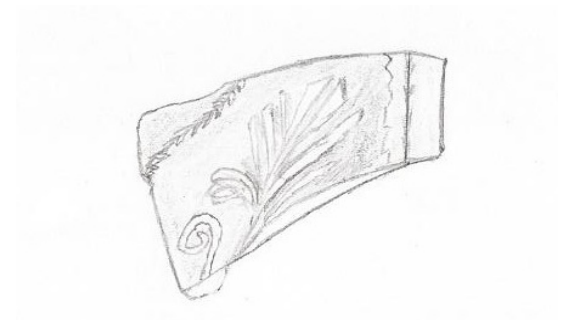
Mobilier céramique provenant du comblement d'un mur au centre de la cour de Bar du Palais des Etats de Dijon. Fouille des 8, 9 et 10 février 2013.

Cet ensemble regroupe chaque tesson de céramique prélevés au pied du mur et recensé lors de la fouille.

Cette série se compose de céramique sigillée, métallescente, peinte (gallo-romaine), de céramique onglée d'apparence gauloise, ainsi que de céramique fine et plus commune antique d'une manière générale.

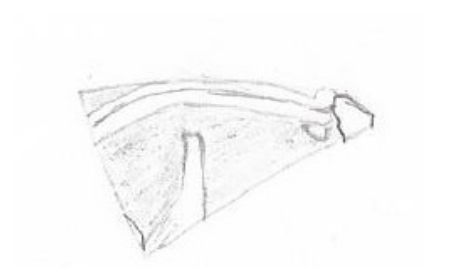
### **Tesson de céramique sigillée décorée**

Décor végétal,  
et laurier apparant sur le bord haut.



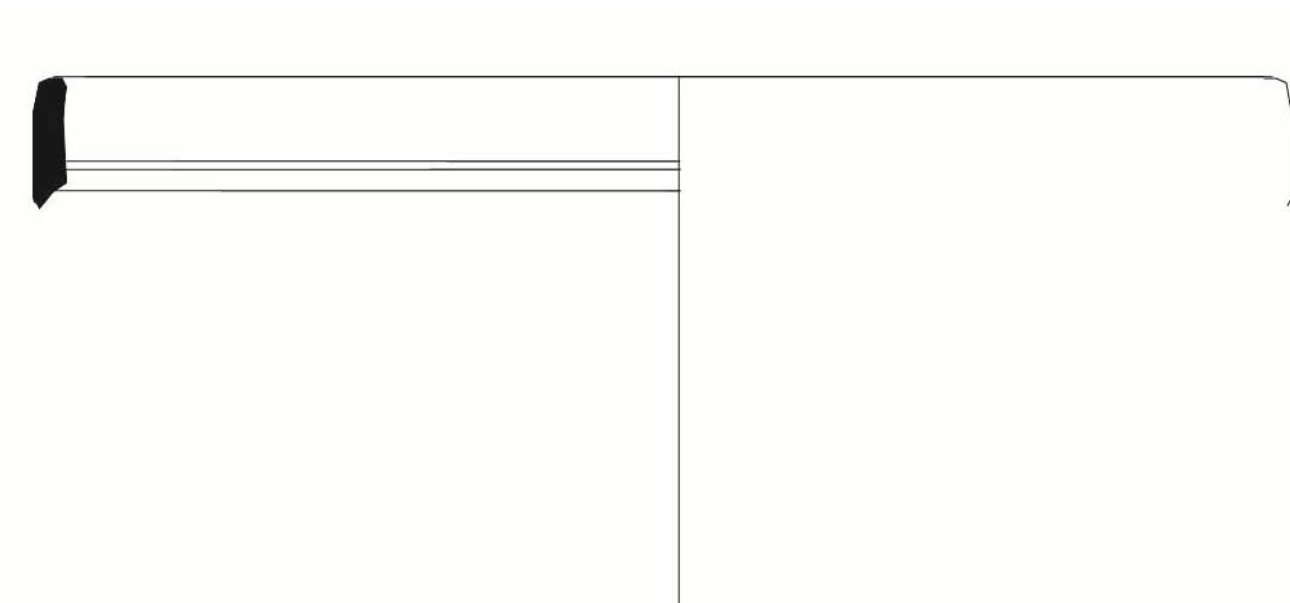
### **Tesson de céramique sigillée décorée**

Décor indéterminé



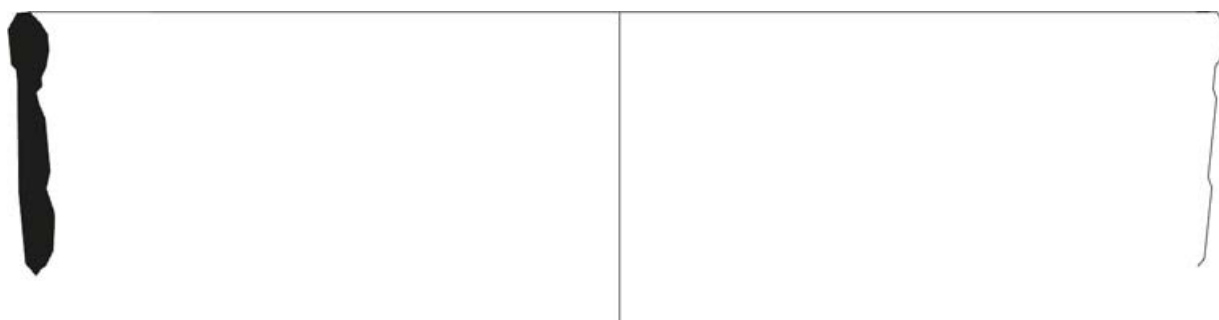
**Bord de jatte en céramique sigillée**

Diamètre : 16 cm.



**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 21 cm.



**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 12 cm.



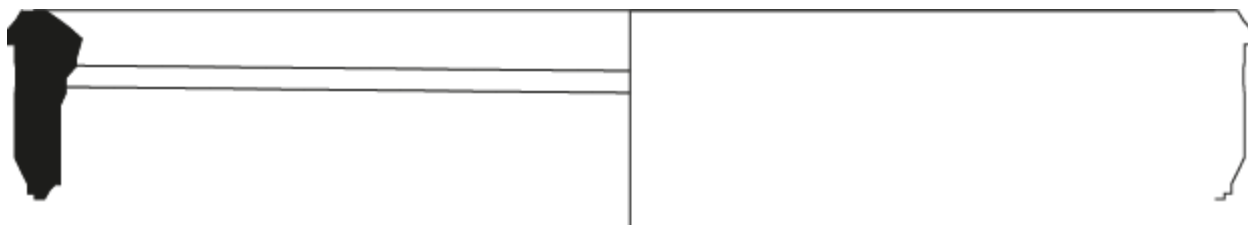
**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 28 cm.



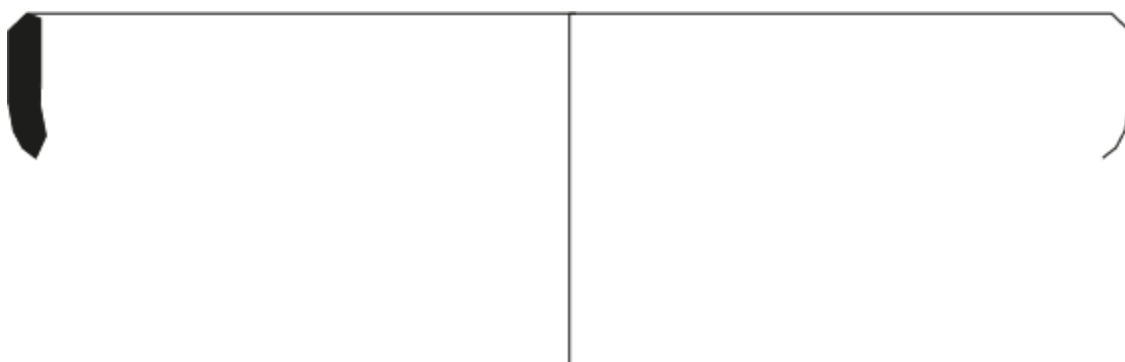
**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 5 cm.



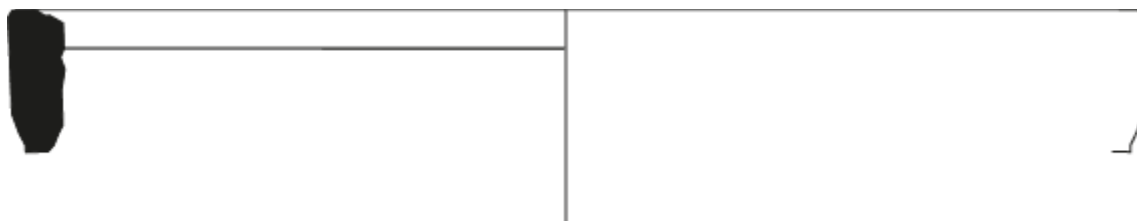
**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 9 cm.



**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 9 cm.



**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 32cm.



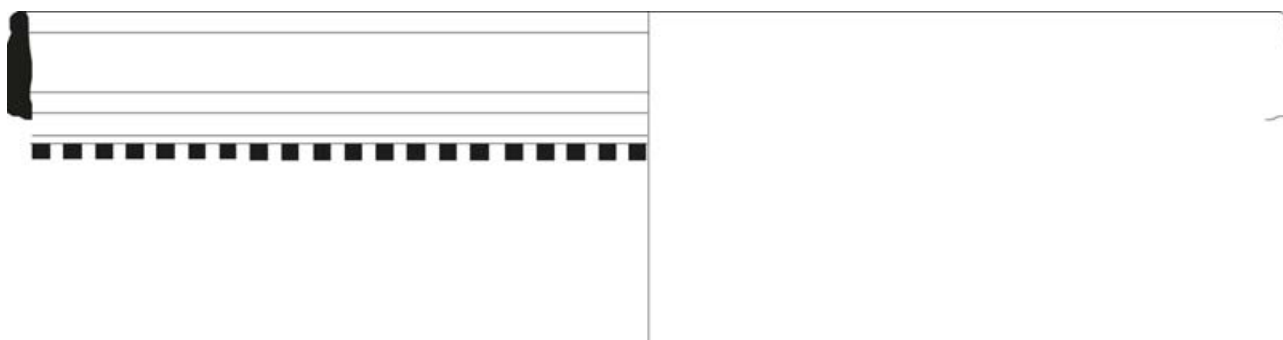
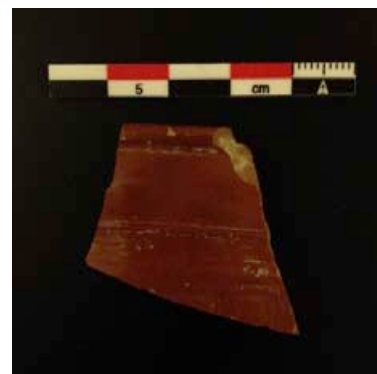
**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 14 cm.



**Bord de céramique sigillée à décors géométriques**

Diamètre : 28 cm.



**Fond d'assiette de céramique sigillée**



**Fond de vase céramique sigillée**



**Fond de bol en céramique sigillée**

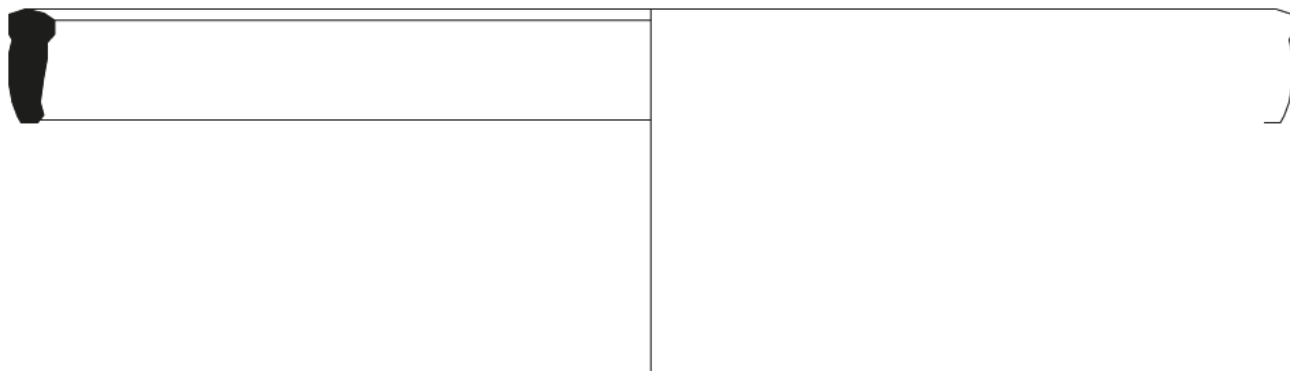


**Tesson de céramique sigillée strillé**



**Bord de céramique sigillée**

Diamètre : 15 cm.



**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée à décor nervuré**



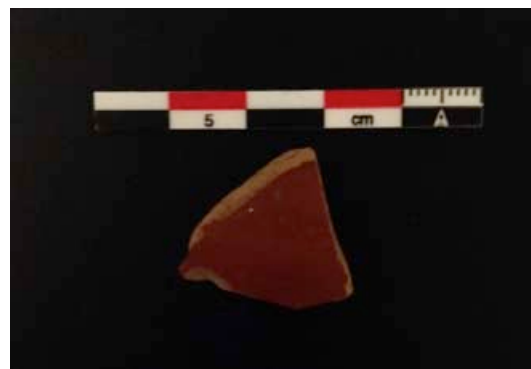
**Tesson de céramique sigillée**



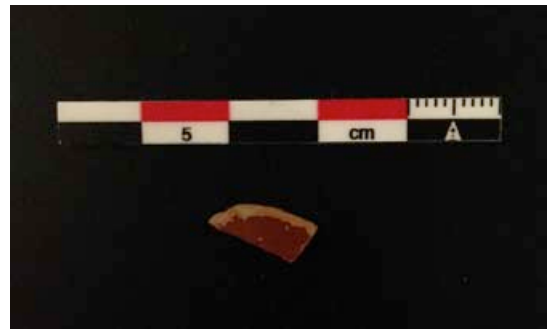
**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**



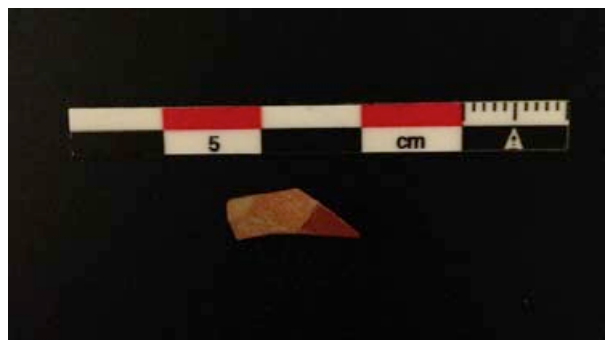
**Tesson de céramique sigillée**



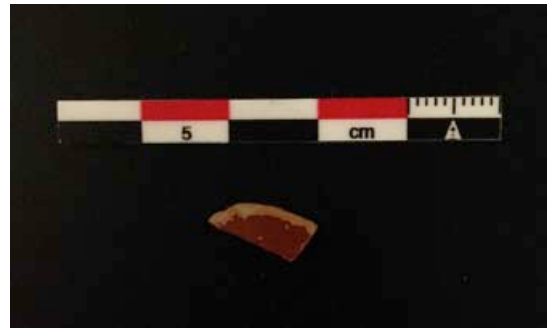
**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**



**Tesson de céramique sigillée**

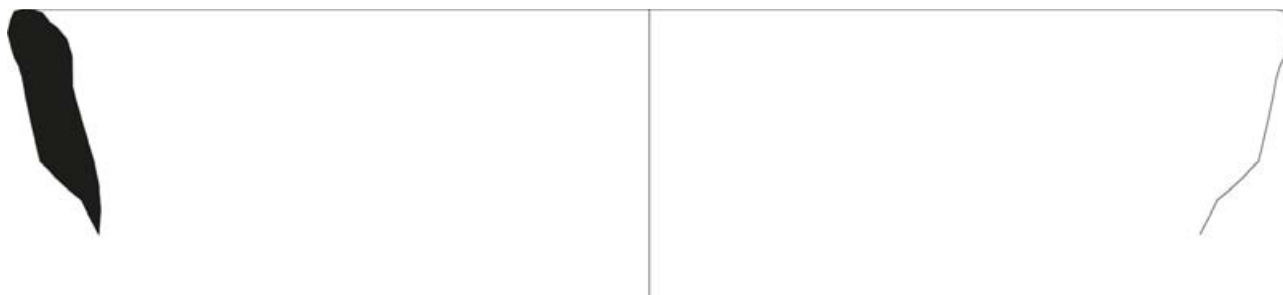


**Tesson de céramique sigillée**



**Bord de céramique comune**

Diamètre : 26 cm.



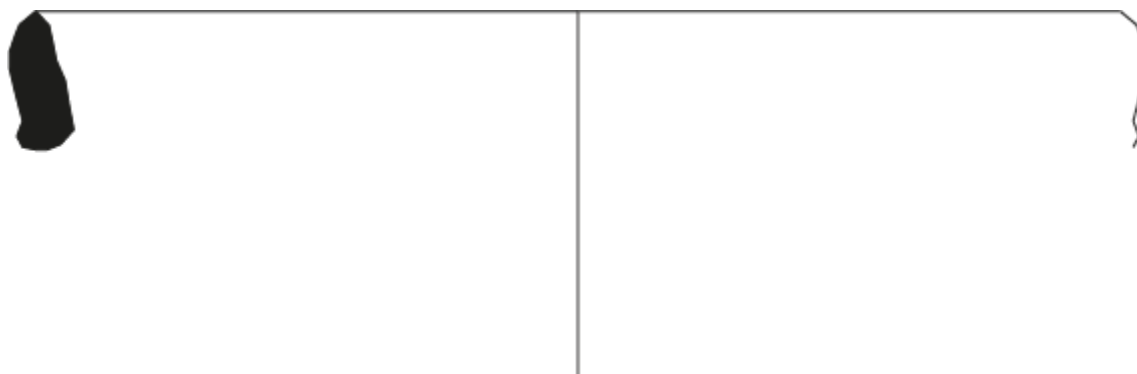
**Bord de plat en céramique sigillée**

Diamètre : 25 cm.



**Bord de céramique fine**

Diamètre : 8 cm.



**Tesson de céramique sigillée peint**



**Tesson de céramique fine à décor onglé**



**Tesson de céramique fine à décor ongulé**



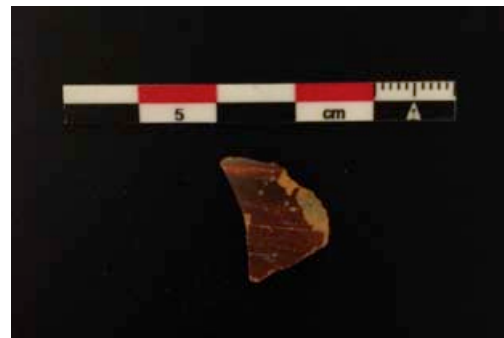
**Tesson de céramique à décor ongulé**



**Tesson de céramique à décor ongulé**



**Tesson de céramique fine métalescente**



**Fond de céramique fine**



**Tessp, de céramique fine**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique fine**



**Fond de céramique fine**



**Tesson de céramique**



**Tesson de céramique**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique commune**

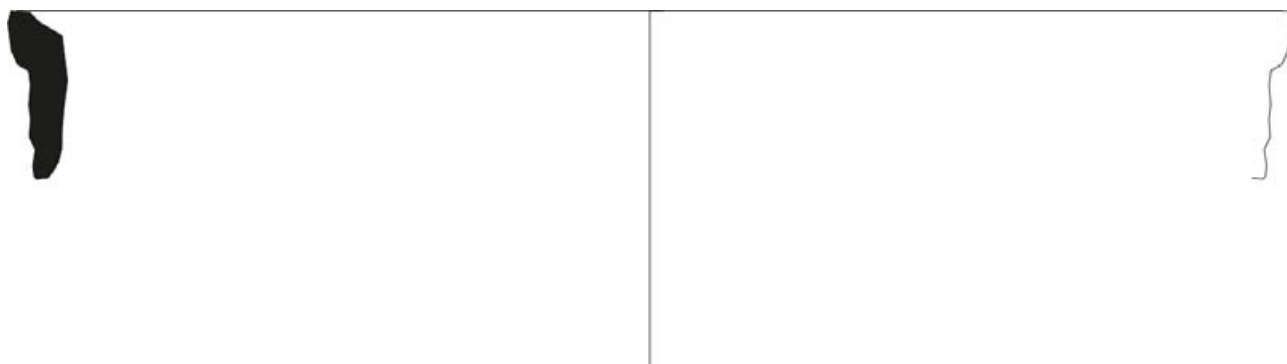


**Tesson de céramique fine**



**Bord de céramique commune**

Diamètre : 22 cm.



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique fine**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique fine**



**Bord de céramique commune**

Diamètre : 21 cm.



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson de céramique commune**



**Tesson d'amphore**



**Tesson d'amphore**





**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités  
2013**

Jean-Marie Jal et Michel Maerten

CIRY-LE-NOBLE  
Saône-et-Loire

## **Château de Limand**

*Du 29/07/2013 au 1/08/2013*

**Code INSEE de la commune : 71 132**



Date de rédaction du  
rapport : décembre 2013

*Service régional de l'archéologie– DRAC Bourgogne*

# Sommaire du rapport de Limand

<b>Première partie : documents administratifs</b> .....	p. 119
Fiche signalétique.....	p. 120
Mots clés des Thesaurus.....	p. 121
Liste des intervenants.....	p. 122
Notice scientifique et état de conservation du site.....	p. 123
<b>Seconde partie : Analyse descriptive et historique</b> .....	<b>p. 124</b>
1. Localisation, contexte géologique.....	p. 125
2. Environnement archéologique.....	p. 125
3. Cadre géologique.....	p. 125
4. Analyse descriptive.....	p. 128
4.1. Niveau de fondation.....	p. 128
4.2. Niveau 1.....	p. 128
4.3. Niveau 2.....	p. 129
4.4. Niveau 3.....	p. 129
4.5. Niveau 4.....	p. 129
5. Toponymie.....	p. 129
6. Historique.....	p. 130
6.1. Généralités.....	p. 130
6.2. Descriptions anciennes.....	p. 130
6.3. Datations.....	p. 133
7. Sources.....	p. 138
8. Bibliographie.....	p. 138
9. Plans.....	p. 140

**Première partie**

**Château de Limand**

**Documents administratifs**

## Fiche signalétique

Code patriarche

--	--	--	--

### Identité du site

<b>Région :</b> BOURGOGNE	<b>Département :</b> 71	<b>Commune :</b> Ciry-le-Noble
<b>Code</b>	<b>Lieu-dit ou adresse :</b> Limand	
<b>INSEE :</b> 71 132		
<b>Cadastre année :</b> 1832	<b>Section :</b> C3	<b>Parcelle(s) :</b> 565-566-568-569
<b>Propriétaire(s) du terrain :</b> M et Mme Princep		
<b>Adresse du propriétaire :</b> Limand, Ciry-le-Noble, 71 420		
<b>Statut du terrain</b> (au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement) :		
Ni inscrit ni classé		

### L'opération

**Dates d'intervention :** 29/07/13 au 1/08/2013

**Organisme de rattachement :** UMR 6298 Artéhis / CeCaB

### Résultats

**Nature du site** Château de pierre

**Extension supposée du site :** environ 2 hectares

**Problématique de la recherche et principaux résultats :**

Cette opération fut l'occasion de compléter nos connaissances historiques et archéologiques sur un petit château jusqu'alors très peu documenté.

# Mots clés des Thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique
  - inférieur
  - moyen
  - supérieur
- Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
  - ancien
  - moyen
  - récent
- Chalcolithique
- Protohistoire
  - Age du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - récent
  - Age du Fer
    - Hallstatt (premier Age du Fer)
    - La Tène (second Age du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut Empire (jusqu'en 284)
    - Bas Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
  - Haut Moyen Age
  - Moyen Age
  - Bas Moyen Age
- Temps modernes
- Époque contemporaine
  - Ère industrielle

## Thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe

- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre

## Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

## Etudes annexes

- Géologie, pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

## Liste des intervenants

### *Intervenant scientifique*

UMR Artéhis : Hervé Mouillebouche (MCF), responsable du PCR

### *Equipe scientifique*

#### **Terrain :**

Elise Armand  
Gilles Auloy  
Henri Bonnot  
Guy Charleux  
Robert Chevrot  
Jean-Marie Jal  
Michelle Laporte  
Patrice Lhomme  
Michel Maerten

#### **Rapport :**

Henri Bonnot, Cadre géologique et stratigraphique  
Guy Charleux, Plans  
Jean-Marie Jal, Historique et analyse descriptive  
Patrice Lhomme, Plans  
Michel Maerten, Historique et analyse descriptive

### *Intervenants administratifs*

**DRAC de Bourgogne, Service Régional de l'Archéologie :**  
Michel Prestreau, Conservateur Régional de l'Archéologie

## NOTICE SCIENTIFIQUE

### **Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération**

Une campagne de relevés architecturaux a été réalisée au château de Limand, dans la perspective de publier une monographie de ce site. La tour médiévale, qui a fait l'objet principal de nos relevés, comporte des fondations peu profondes appuyées sur des affleurements de gneiss.

## ETAT DE CONSERVATION DU SITE

### **Eléments du patrimoine architectural**

Le château de Limand se compose de 2 bâtiments de datations très différentes qui sont en cours de restauration. L'ensemble, longtemps laissé à l'abandon, fait désormais l'objet de restaurations afin d'être transformé en résidence principale.

### **Extension connue ou supposée du site**

En surface : environ 2 ha

En profondeur : stratigraphie inconnue

**Seconde partie**  
**Château de Limand**  
**Analyse descriptive et**  
**historique**

## 1. Localisation, contexte géologique

Le château de Limand se situe sur le territoire de la commune de Ciry-le-Noble, en bordure du ruisseau de la Verrerie, dans le département de Saône-et-Loire. La géologie du secteur est caractérisée par des formations superficielles de nature argileuses qui reposent sur du gneiss qui affleure ponctuellement sur les versants du le secteur.

## 2. Environnement archéologique

Le secteur étudié se situe au sud-est de Ciry-Le-Noble. La zone n'a fait l'objet d'aucune recherche archéologique récente. En conséquence, cette intervention constituait un moyen de compléter nos connaissances sur ce secteur. En 1877, une villa gallo-romaine a été découverte dans un champ au-dessus du canal du Centre. En 1978 et 1979, des prospections aériennes ont détecté des enclos carrés de l'âge du bronze, ainsi qu'une voie ancienne sur le territoire de la commune.

## 3. Cadre géologique, par Henri Bonnot

Les observations de terrain et la consultation de la carte géologique de Paray-le-Monial au 1/50 000 (voir extrait ci-dessous - © BRGM 2001) permettent de préciser le cadre géologique du château de Limand, situé sur la commune de Ciry le Noble.



Extrait de la carte géologique de Paray le Monial au 1/50 000 (échelle de cet extrait : 1/49 200).

### LEGENDE DE LA CARTE.

(1) Roches métamorphiques du socle varisque : M<sup>1</sup> = métatexite à deux micas ou biotite seule ; O ζ = paragneiss feldspathique à deux micas et fréquente sillimanite ; A ζ = altérites développées sur des gneiss ou migmatites indifférenciés.

(2) Couverture sédimentaire de l'ère secondaire : tG (en gris, en bas à droite de la carte vers Le Grand Bois) = grès du Trias; Eb = éboulis de pente stabilisés (parfois mélangés de colluvions) ; RtG = grès du Trias résiduel.

Le secteur de Limand est situé à la limite de deux grands ensembles géologiques régionaux, à savoir le socle d'âge primaire constitué de roches métamorphiques et sa couverture de roches sédimentaires d'âge secondaire:

- A Limand et dans sa partie ouest, le socle affleure sous forme de gneiss dont la variante métatexite montre des traces de fusion anatectique.
- A l'est de Limand, on trouve une couche subhorizontale de grès déposé au Trias (début de l'ère secondaire, vers – 230 millions d'années). Ce grès constitue la base de la série sédimentaire marno-calcaire du Jurassique, déposée entre – 200 et – 160 millions d'années.

### 1) Le gneiss migmatitique de Limand

Le gneiss de Limand est une roche feuilletée (voir photo ci-dessous) constituée d'une alternance de lits clairs à quartz et feldspaths et de lits sombres à micas noirs (biotite). Il s'est formé par transformation de roches préexistantes sous l'effet d'une forte élévation de température et de pression (métamorphisme) due à son enfouissement dans les racines de la grande chaîne de montagne hercynienne qui existait dans le centre de la France à l'ère primaire, vers - 350 à - 300 millions d'années.

Le gneiss, sur lequel est directement construit le château de Limand, présente la double caractéristique d'être oeilé (gros cristaux de feldspaths étirés en amandes dans la foliation) et migmatitique, donc montrant un début de fusion de la roche (lits quartzo-feldspathiques sur-épaissis insérés dans la foliation). Les indices de début de fusion font que le gneiss porte alors le nom de métatexite comme indiqué sur la carte géologique. La roche a donc subi des conditions très élevées de température (> 600 °C) et de pression (> 5 kbars).

Gneiss : alternance de lits clairs et sombres    Lit clair sur-épaissi    « Œil » en amande



Métatexite : gneiss migmatitique oeilé, échantillonné dans les fondations du château de Limand (phot. H. Bonnot)



Orthogneiss oeilé de Limand : ancien granite transformé en gneiss par le métamorphisme (phot. M. Maerten).

### 2) Le grès de l'est de Limand

Le grès au sens strict (référéncé tG sur la carte géologique) est présent à 1 km au sud-sud-est de Limand, au lieu-dit Le Grand Bois. Il apparait sous forme altérée (référéncé Rtg sur la carte géologique) à 500 m à l'est de Limand au Petit Baronnet.

Cette roche constitue l'ossature de la ligne de crête orientée nord-sud. Elle est longue de 15 km et bien marquée dans le paysage depuis Champlecy au sud, jusqu'à Ciry le Noble au nord.

En bordure de cette crête, l'altération progressive des grès a déversé latéralement des épandages de blocs enrobés dans du sable siliceux (colluvions) qui arrivent au proche voisinage de Limand. Ces éboulis de pente sont référéncé Eb sur la carte géologique.

### 3) Les alluvions de Limand

A 100 m à l'ouest de Limand, s'écoule un ruisseau qui conflue avec la rivière Le Tamaron à 2,5 km plus au nord.

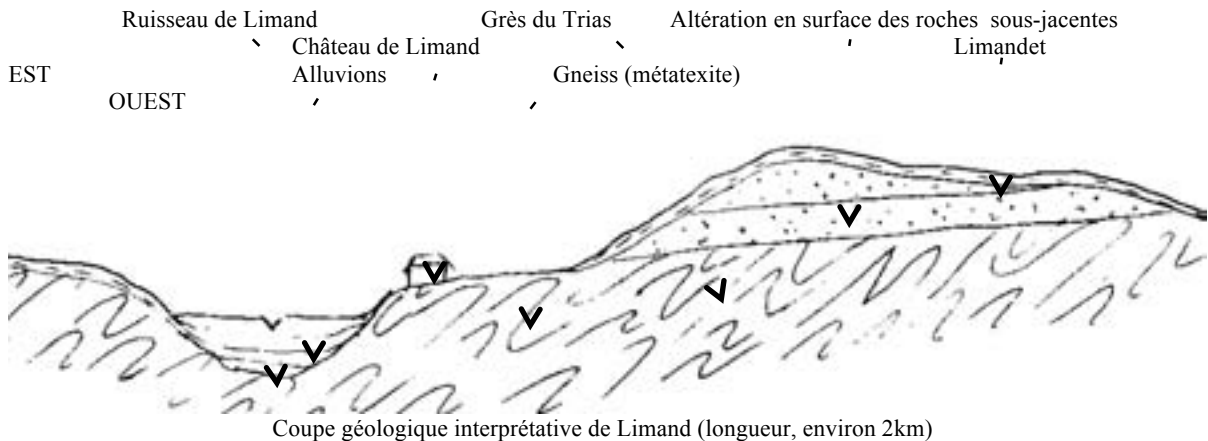
Ce ruisseau s'écoule dans un bas-fond comblé par les alluvions jusqu'au voisinage immédiat du château de Limand. La topographie plate et horizontale sur une largeur d'une centaine de mètres de ce secteur permet de penser à un alluvionnement de type lacustre. Ces alluvions de nature limoneuse sont directement posées sur le gneiss.

#### 4) Les pierres utilisées dans le château de Limand

Les premières observations faites sur les murs de la tour carrée principale de Limand située au nord-est du château montrent que les moellons utilisés sont constitués de grès et accessoirement de calcaire jaune à entroques (connu au Bajocien, étage du Jurassique daté à - 160 millions d'années). Par contre, la tour ronde située au sud-est du château montre quelques éléments de gneiss - donc extraits sur place ou à proximité - insérés dans une majorité de moellons de grès semblables aux précédents.

#### 5) Conclusions

L'organisation générale du sous-sol aux environs de Limand est illustrée par la coupe géologique interprétative est-ouest présentée ci-dessous.



Les observations de terrain faites au niveau de Limand et la lecture de la carte géologique ont permis de faire les constatations suivantes :

- La métatexite (gneiss ayant subi un début de fusion anatectique), sur laquelle le château de Limand est directement posé, correspond à une roche ayant subi un métamorphisme de très forte intensité. Les recristallisations et la silicification que la roche a subies lui ont donné une très bonne résistance mécanique qui est cependant partiellement affaiblie par la fracturation subie au cours des orogénèses hercyniennes puis alpines. Cette fracturation est en particulier responsable des circulations d'eau qu'on observe au sein de cette roche.
- Le gneiss a été très peu utilisé comme pierre de construction. Ceci s'explique par le fait que cette roche a un débit très irrégulier empêchant d'obtenir des blocs de bonne qualité.
- A l'inverse, le grès extrait de bancs planaires et parallèles entre eux permet d'obtenir des pierres régulières se prêtant bien à l'empilement. De plus, le grès résiste bien à l'altération météorique, il constitue donc un excellent matériau de construction. Les pierres du château de Limand ont été probablement prélevées dans des carrières ouvertes dans la couche de grès situé à 1 km plus à l'est du site.
- L'existence en contrebas ouest du château d'un bas-fond alluvial horizontal fait penser à un remplissage lacustre. Il pourrait être mis en relation avec l'existence d'étangs à vocation piscicole cités dans les textes.
- Le château de Limand, composé de deux parties historiques bien distinctes (XIV<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle), a été construit à la limite des deux grands ensembles géologiques majeurs de la région : le socle métamorphique appartenant à l'ère primaire (- 320 millions d'années environ) et sa couverture sédimentaire appartenant à l'ère secondaire (- 230 millions d'années environ). Il est donc curieusement marqué dans son bâti et son sous-sol, par les grands écarts d'âge

## 4. Analyse descriptive de la tour médiévale

### 4.1. Observations sur le niveau de fondation

Les propriétaires ont fait procéder au mois de février 2013 à un décaissement le long de la face Est du bâtiment XVIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> siècle, ceci afin d'aménager un espace de circulation pour accéder au rez-de-chaussée du grand corps de logis. Cette opération s'est accompagnée du démontage d'une fenêtre à meneaux (XIX<sup>e</sup> s.) afin de créer une porte d'entrée.

Du fait de ce décaissement, il nous a été possible d'observer le niveau de fondation du mur sud-est de la tour médiévale et d'une partie de ceux du grand corps de logis.

La tour médiévale a été fondée directement sur le socle rocheux composé de gneiss plus ou moins décomposé en « cran ». Quatre assises subhorizontales, constituent le niveau de fondation. Elles sont composées de blocs de grès. Le liant constitué de chaux et de sable comporte quelques fragments de charbons de bois dont 2 échantillons ont été prélevés pour datation C14 par le laboratoire de Lyon. Le mortier a une couleur blanc crème, et un échantillon significatif a été prélevé au niveau de la fondation du mur sud-est de la tour à l'emplacement de la semelle. Le mortier est friable, donc plus riche en sable qu'en chaux (mortier maigre).

### 4.2. Niveau 1 : la cave où cellier

Baie située sur le côté gauche de la face sud-est de la tour.

Largeur interne de la porte au niveau du seuil : 0,97 m.

Hauteur de l'ouverture de la porte en son milieu : 1,72 m.

Largeur/épaisseur du mur au niveau de la porte : 1,00 m.

Le côté est de la porte est constitué de 5 moellons. Le haut de la baie se compose d'un arc en plein cintre, constitué de 4 claveaux. Une encoche du cintre est visible bien que bouchée au ciment. Deux petits corbeaux en grès surmontent les piédroits et sont décorés de 2 chevrons.

Porte en bois (chêne).

Largeur prise au milieu : 1,05 m.

Hauteur totale : 1,78 m.

Épaisseur prise au milieu : 10 cm.

La porte en bois se compose sur sa face externe de 8 planches disposées horizontalement avec des têtes de clous de bon diamètre et à l'intérieur de 4 planches verticales. La partie basse rongée par l'humidité à été refaite au XIX<sup>e</sup>/XX<sup>e</sup> siècles. La surface interne comporte un évidement trapézoïdal qui correspond à l'emplacement d'une ancienne serrure "de bois" qui a été arrachée. 2 nouvelles serrures rectangulaires du type "boîtes" en fer sont de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La porte est soutenue par 2 grosses ferrures horizontales en fer forgé qui reposent sur 2 gonds de fort diamètre. Une étude dendrochronologique serait intéressante à réaliser sur cette porte afin de déterminer la date d'abattage de l'arbre employé. Les planches proviennent certainement de la même bille de bois. D'après sa typologie il est possible de lui attribuer, avec toute chance de vraisemblance, une datation au Bas Moyen Age

Le mur Nord possède 3 ouvertures qui semblent être plutôt des fentes de lumière que des archères.

Baie 1 : hauteur sur le parement interne, 0,80 m.

Baie 2 : hauteur sur le parement interne, 0,91 m.

Elle a été obturée pour être transformée en placard.

Baie 3 : hauteur sur le parement interne, 1,06 m.

L'ensemble du parement externe de la face Sud/Est de la tour est recouvert d'un enduit (XIX<sup>e</sup> siècle?), hormis les 2 chaînages d'angles laissés en pierres apparentes.

### **4.3. Niveau 2 : Salle**

Un évier constitué d'un bloc de grès monolithique, type « bassie » a été installé dans l'emplacement de la fenêtre Ouest et repose sur les anciens coussièges de la fenêtre à ébrasement.

Dans son état actuel, cette salle a une hauteur sous plafond de 2,95 m. Le plafond "à la française" est recouvert de plaques récentes en matériaux composites du type isorel.

Le sol a été refait récemment par les propriétaires en béton allégé. Initialement il était recouvert par un carrelage.

Une cheminée prend appui sur le mur Nord. Ses 2 piédroits sont en légère saillie et sont décorés de moulures.

Les murs sont recouverts d'une peinture du début du XXe siècle, de couleur bleue claire empêchant de distinguer l'appareillage.

Une porte du XIXe où début XXe siècle a été ouverte au milieu du mur Sud. Elle donnait accès à un escalier extérieur constitué de marches en dalles de pierre qui a été récemment démoli.

### **4.4. Niveau 3 : salle**

Sol recouvert d'un carrelage de terre cuite rouge/orangée d'un type fréquemment utilisé au XVIIIe siècle dans la région.

Dimensions des carreaux : 17,5 cm. /17,5 cm en moyenne. Epaisseur : 3 cm.

Présence d'une latrine en encorbellement (sur vide) dans le côté gauche du mur Nord. Le siège a été posé à 0,53 cm. du sol carrelé. Cette latrine médiévale a été obturée et transformée en placard au XIXe siècle et fermée par une porte de bois.

Le plafond surmontant le niveau 3 se compose de 4 poutres parallèles et de solives posées perpendiculairement. 19 solives sont ainsi disposées entre les rangées de poutres.

Dimension des poutres : 31,5 cm. de largeur en moyenne.

Dimension des solives : 9 cm. de largeur en moyenne.

L'accès du niveau 3 au niveau 4 se fait par un escalier en bois placé en L dans l'angle sud/est du mur. Cet escalier en mauvais état date du XIXe siècle.

### **4.5. Niveau 4 : grenier sous toiture**

Le sol est recouvert d'un carrelage fin XIXe / début XXe siècle.

Dimensions des carreaux : 15,5 cm. /15,5 cm en moyenne.

La face posée dans le mortier de chaux comporte l'estampille « Terres de Bourgogne Bossot et Piessat à Gévelard S. et L. ».

La hauteur sol/poutraison est de 2,25 m.

Pas de trace visible d'ouvertures.

La largeur moyenne du mur prise au sommet est de 0,97 m.

Hauteur de la tour sous le toit : 12,55 m.

## **5. Toponymie**

Le nom de lieu Limand peut être un dérivé de l'appellation gauloise de l'orme, lemo-, qui se retrouve dans une série de noms de lieux, comme Lemens (Chambéry), Limeuil (en Dordogne). Plusieurs restent associés à des zones boisées, comme Leyment (dans l'Ain),

Limeux (dans le Cher) (Lacroix, p.104). L'orme champêtre est un arbre forestier, qui pousse généralement dans les forêts des plaines basses, bien arrosées, en sol profond.

## 6. Historique

### 6.1. Généralités

Ciry-le-Noble, *cirensis villa*, donnée en 840, par le comte Eccard, à l'abbesse de Saint-Andoche (Autun) (Courtépée, p. 33) (Pérard, p. 28). De Beaumont indique que Ciry était une très importante villa, qui incluait de nombreux manses, tant sur son territoire que celui des villae voisines de Briette, Fleury, Limant et Gélard. En 876, le comte Eccard légua la moitié lui restant de la villa de Ciry à Saint-Benoît-sur-Loire. L'autre moitié de la villa appartenait aux Vulfard et Vulgrin. Vulfard III, fils de Vulfard II et de Suzanne, fille de Begon, comte de Paris et d'Alpasie, lègue le 2 novembre 889 à Saint-Benoît-de-Fleury, entre autres choses, une vigne à Limant (Beaumont, vol. I, pp. 373 à 378).

La famille de Toulonjon est originaire de Franche-Comté, et a donné des capitaines et serviteurs fidèles à la Bourgogne puis à la France. Deux d'entre eux, Jean et Antoine de Toulonjon seront maréchaux de Bourgogne en 1422 et 1427 (Charmasse, p.202).

La famille de Raguét, descendrait de Diderot de Raguét, seigneur des Fossés (décédé en 1379), ambassadeur du duc de Bar à la Cour de Charles V. Elle a fourni un gouverneur de Commercy, un de Remiremont, et un grand bailli du Charolais (Jéziorek, p.106).

La famille d'Escorailles serait originaire soit de Haute-Auvergne (Arbaumont, p.296), soit du Nivernais (Boullemier, p.276). Elle descendrait de Bégon, seigneur de Scorailles, en 1030. Divisée en plusieurs branches, l'une d'entre elle s'installera dans le bailliage de Chalon où elle possédait le marquisat de Bouhans. Limant appartenait à une branche cadette de celle-ci, celle des seigneurs de Torcy et de Rilly-en-Auxois, issue de Simon, second fils de Jacques d'Escorailles, seigneur du Pont (Jéziorek, p.108).

### 6.2. Descriptions anciennes

L'abbé Courtépée indique: «*Villars-Limant, Limania en 890, qui fait maintenant une communauté séparée, était imposée avec Gélard en 1670*» «*Limant, fief et château à M. de Brancion, aujourd'hui à M. d'Escorailles*» (Courtépée, p. 33 et 38).

Rapport d'expert, pour Jacques Raguét des Fossés, le 15 mars 1719: «*me. Charles Laugeron, fermier du Sauvement..... s'est transporté avec Caterin Cortiez, marchand de la paroisse de Saint-Vallier et Jean Laborier, laboureur de la paroisse de Ciry au château de Liman, composé d'un grand cors de logie consistant en une grande salle, une chapelle joignant ladite salle, deux petites chambres joignant et la cuisine, et une autre chambre et bassie, en haut quatre chambres de plain pied avec deux cabinets avec les greniers sur les dites chambres, plus une grosse tour carrée du côté de soleil levant*

*appelée la tour de Liman dans laquelle il y a une grande cave trois chambres et un grenier. Dans la basse cour close de murailles il y a deux tours sur les deux coins dont l'une sert de colombier et l'autre de fournier. Dans ladite cour du côté de midy il y a un grand chaz de bâtiment ou il y a une écurie à tenir quatorze chevaux avec trois étables pour mettre les bestiaux, et au bas desdites étables une remise pour mettre un carosse avec tous les ustensiles grains et bestiaux, un jardin au bas de ladite cour du côté de soir clos de murailles, un canal au dessous dudit jardin avec un verger et chenevrière joignant ledit château du côté de bize, plus une grande prairie joignant ledit jardin et canal de la contenance d'environ quatorze chars de foin avec un enclos de terre labourable du côté de soleil levant de la contenance d'environ soixante mesures de grains par chacun an, le tout de réserve avec les droits seigneuriaux, le tout estimé neuf mil cinq cent livres.*

*Plus il y a huit étangs qui s'empoissonnent de deux milles neuf cent de gros poissons avec un moulin, estimés six mil cinq cent livres.*

*Plus le domaine et métairie des Grands Gonnot dépendant de la seigneurie de Liman garny de quinze cent cinquante livres de bestiaux dans lequel il se fait par commune année quarante chars de foin et s'y sème six vingt mesures de graine, estimé sept mil cinq cent livres.*

*Plus le domaine et métairie de l'Abergement garny de huit cent livres de bestiaux, ou il y se fait environ vingt chars de foin et se sème environ soixante mesures de graine par an, estimé quatre mil cinq cent livres.*

*Plus le domaine des Petits Gonnot garny de douze cent livres de bestiaux, ou il se fait par commune année trente chars de foin et sy sème quatre vingt mesures de graine, estimé cinq mil quatre cent livres.*

*Plus un grand bois appelé la Forest du côté de soleil evant au dessus du château ou il y a quatre loges avec des terres labourables de la contenue d'environ deux cent cinquante bichettées, avec quatre petites brosses du côté de soir, et plus de cent cinquante bichettés de paquiers et brossailles dépendant de lad seigneurie, le tout estimé quatre mil cinq cent livres. Qui sont tous les biens deppendant de lad terre et seigneurie de Liman..... »*

(A.D.S.L., B.637 f°46).

Description donnée dans le dénombrement de la terre et seigneurie de Limant, le 17 Xbre 1744: *«Premièrement, le chateau et maison seigneuriale dudit Limant, consistant en un grand pavillon ou il y a une chapelle, plusieurs chambres hautes et basses, cuisine, une grosse tour quarré appelée la tour de Lyman ou il y a plusieurs chambres et greniers, le .ujoz ou il y a une fontaine, une grande basse cour ou il y a un puit avec la grange étable et escurie, contenant en tout y compris le jardin une bichetées ou environ.*

*2° Item une terre et pré qui furent autrefois maison cour pré et terre et vigne situées audit Limant proche le château dudit lieu sous différens noms appelé au Breuil, contenant en terre cinq bichetées et en pré une soiture et demie, et en ce qui étoit autrefois vignes trois ouvrées, moitié le douzième d'autre.*

*3° Item certaine terre pré et buissons, situés audit finage, appelés champ des Voyes et contenant en tout dix neuf boissellés et trois coupes et en pré sept soitures ou environ.*

*4° Item une verchère appelée la verchère de Parlieu soit et à présent Verger, contenant une bichetée ou environ.*

*5° Item un pré et terre, situé audit finage, anciennement appelé le pré Noblet de Forgera et à présent le pré Noblet, contenant une soiture et deux boissellées de terre ou environ.*

*6° Item un pré au dessous du château dudit Liman appelé le Grand Pré, contenant trente charts ou environ.*

*7° Item un étang..... la partie pré située audit Liman devant le château qui contenoit le ..... d'une soiture ou environ.*

*8° Item une terre, audit finage, appelée l'Ouche de l'Etang et le Tamperoy, contenant ou environ.*

*9° Item une terre, audit finage, anciennement appelée le Forgeron et a présent la Forge, contenant un boisseau ou environ.*

*10° Item certains buissons, situés au finage de l'Abergement, anciennement appelé le Bois du Champ au Roux et à présent les Teppes, contenant une bichetée le quart d'autre ou environ.*

*11° Item une terre, audit finage, appelée l'Ouche au Roux, contenant neuf boisseaux ou environ.*

*12° Item une terre audit lieu, contenant une quartelée ou environ.*

*13° Item Un grand champ de terre étant à présent en pasquier et bois, contenant quarante bichetées antérieurement appelé le Champ de la Forest et à présent le Pasquier du Bois.*

*14° Item un pré, situé audit finage de Lymand, appelé Sacre la Pré des Pierres, contenant les trois quart d'une soiture ou environ.*

*15° Item certains buissons, situés audit finage du Garunet, appelés au Porry, contenant huit bichetées le quart d'autre ou autrement.*

*16° Item une terre et pré joignant ensemble, situés au finage de l'Abergement,*

*anciennement appelée le Champ du Vernax et à présent le Grand Pasquier, contenant une soiture et six bichetées de terre ou environ.*

*17° Item une terre, audit finage, lieu dit vers la Charche, contenant cinq boisselées ou environ.*

*18° Item une terre, audit finage, lieu dit en Salonge, contenant une bichetée le ... ou environ.*

*19° Item une terre, audit finage, appelée Champ Gaber, contenant trois bichetées ou environ.*

*20° Item une autre terre, au finage des Gonnots, appelée Champ de Vers l'Haut vers la Mazille, contenant une quartelée ou environ.*

*21° Item une terre audit lieu, contenant sept boisselées ou environ.*

*22° Item un pré et terre, situés au finage de Limant et de l'Abergement, appellés Champ Augrost, contenant en terre dix boissellées et en pré deux soitures ou environ.*

*23° Item une terre, au finage des Gonnots, appelée le Champ de vert l'Haut, contenant six boissellées ou environ.*

*24° Item une terre audit lieu, contenant trois quartelées ou environ.*

*25° Item un pré, situé au finage des Filiatres, appelé le Pré de la Cornillier, contenant une soiture ou environ.*

*26° Item un autre pré, audit finage, anciennement appelé la Joudière, à présent le Pré des Pots, contenant 2 chartes ou environ.*

*27° Item un moulin avec un étang servant d'écluse, cour, jardin, pré et terre, le tout joignant ensemble, anciennement appellés les prés et terres le Champ Gonnot et à présent Genet a Lauvire, situé au lieu des Gonnots, contenant lesdites terres six bichetées et ledit prey quatre soitures ou environ.*

*28° Item une terre, audit finage, appelée le Champ Chassignieus, contenant sept bichetées et les trois quarts d'autre ou environ.*

*29° Item un pré et terre, situés au finage des Gonnots, appellés le pré et terre des Moulins et anciennement l'Ouche au Canet, la Molaire au Cros, pré Foy, le pré Auroy, contenant trois soitures et demie et cinq bichetées et quart ou environ.*

*30° Item un bois, terre et étang, situés au finage des Garnot, lieu dit la Molaire, Brosse Gonnot et la Cottitté, contenant quinze bichetées et demie ou environ.*

*31° Item une terre, située audit finage, appelée la Terre des Theures, contenant douze bichetées ou environ.*

*32° Item une maison, grange, cour, jardin, étable, terre et pré, située au finage des Gonnots, appelée la Verchère Gonnot, contenant sept bichetées et deux soitures de pré ou environ.*

*33° Item une chenevrière, située audit finage des Gonnots, contenant deux boissellées ou environ.*

*34° Item une terre, située audit finage, appelée Champ Cheune, contenant quatre bichetées ou environ.*

*35° Item un certain pré et terre, bois et buissons, situés audit finage, appellés Pré du Gué, Lessard au Gué et la Petite Vesure, contenant soixante bichetées et deux soitures ou environ.*

*36° Item une terre, au finage des Gonnots, appelée l'Ouche Dourier, contenant dix bichetées ou environ.*

*37° Item une terre, au finage des Gonnots, appelée le Laire des Louges et anciennement le Champ du Palet, contenant dix bichetées ou environ.*

*38° Item certaines terre et buissons et quasquiers, au finage de Limant, appellés anciennement Grand Champ de la Croix, contenant cinq bichetées ou environ.*

*39° Item certaines mesures et cour.*

*40° Avec la totale justice haute moyenne et basse, mère, mixte et juipère et tous autres droits seigneuriaux appartenants audit château.*

*41° Plus le terrier signé Gravier, notaire et commissaire, le vingt mars mil sept cent vingt.*

*42° Les rentes énoncées sur les fonds en la reconnoissance de Philibert Chevant,*

*revenant par an a quarante neuf sols huit deniers et dousiesme d'autre denier, contenant treize boisseaux moitiée et cent quarante quatriesme d'autre boisseau d'avoine comble, avec dix huitiesme et septante douziesme d'autre boisseau d'avoine ray, le tout mesure du Mont Saint Vincent, et a deux poulles moitiée et dix huitiesme d'autre.*

43° *Plus les rentes énoncés sur la reconnaissance d'Huitiaut fils de George Bornet, revenant par an a neuf sols neuf deniers, deux boisseaux trois quarts, et seiziesme d'autre d'avoine, mesure susdite, et les trois quarts d'une poulle.*

44° *Plus ceux énoncés sur la reconnaissance de Jean de Lapaye et Emiliand Juredieu, revenant par an a huit sols.*

45° *Plus ceux énoncés sur celle d'Emiliand Baudot, revenant par an a cinq sols deux deniers, et le tier et huitiesme d'un boisseau d'avoine, et une poulle et demie, et du tier et huitiesme d'un boisseau de froment, plus celles de Paul Monain revenant par an a un sol tournois et une demie poulle, plus sur celle de Charles de Villaines revenant par an a un sol tournois six deniers et une poulle.*

46° *Plus les rentes affectées sur la reconnaissance de messire Benjamin Laugeron, notaire royal, revenant par an a trois sols tournois.*

*Plus sur la reconnaissance de Jean Lieure, Henry Pierre et Jeanne Lieure, revenant par an a quatre sols, tier et huitiesme d'un boisseau froment, tier et huitiesme d'un boisseau d'avoine, une poulle et huitiesme d'autre.*

*Plus sur celle de Philibert Baudot, revenant par an a cinq sols cinq deniers et une poulle.*

*Plus sur trois reconnaissances non signées, l'une possédée par le seigneur du Sauvement, l'autre par monseigneur de Ganay, et l'autre par les héritiers du sieur Coricelle, revenant par an a vingt cinq sols six deniers, a bo... froment, une poulle, et sisiesme seigle un boisseau, tier dousiesme et septante deusiesme d'avoine, trois boisseaus sisiesme, et vingt quatre poulles due ....» (A.D.S.L, B.646 f°1).*

*Aveu et dénombrement du 31 janvier 1777: «Premièrement la dite terre de Limant située dans la paroisse de Ciry, consiste en un grand pavillon ou il y a une chapelle, plusieurs chambres hautes et basses, cuisine et fours, une grosse tour quarrée, le donjon, basse cour, granges, étables, écuries, aisances, contenant en tout y compris le jardin environ une bichetée; item, une terre et pré autrefois maison, cour, pré, terre et vigne situés audit Limant proche le château.... apellés au Breuil...» (A.D.S.L., 34.J17).*

### **6.3. Datations**

- 890 : «Limania» (Courtépée, p. 38).

- 1070 : «Josserand de Limant, est mentionné dans une donation du comte Hugues II à Saint-Marcel, vers 1070» (Saint-Marcel, charte 10) (Beaumont, vol. II, p. 513).

- 1123-30 : «Hugue de Limanz, doyen de l'abbaye de Charlieu (Hugo de Limanz decanus Cariloci), est cité comme témoin dans une charte du prieuré de Marcigny, il0 peut s'agir également du lieu de Limas qui se trouve dans le canton de Villefranche (Rhône)» (Richard, charte n° 241, pp. 130-131).

- 1329 : «Lettre de déclaration, de Jean, fils de Perrin de Limant, damoiseau, de ce qu'il tient en fief d'Odart, seigneur de Montagu, donné l'an 1329» (A.D.C.O., Peincedé, vol. II, p. 33).

- 1344 : «Jeanne de Châteauvillain, veuve de Guichard de Beaujeu, dame de Semur (en Brionnais) et douairière de Beaujeu, cède le 9 novembre 1344, à Hugues, fils de Guy de la Fay, chevalier, et à Adeline, sa femme, fille de Jean dit le Rousseau, seigneur de Noyer, et de Margueritte de Chaumont, soixante livres de rente en terre, à Saint-Bonnet-le-Troncy, en échange de ce que les susdits époux avaient à Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Cray, Ligny, Saint-Saturnin, Vareilles, Sarry, Semur, Selorre-sous-Semur, Vitry, Saint-Symphorien, Charolles, Fontenay, Villorbaine, Gévelard, Limans, Ciry et Buxy-en-Chanois» (Huillard, titre n° 2 395) (Chizelle, pp. 123-124).

- 1366 : «Acquêt fait par Jean d'Armagnac, comte de Charollois, de Goffroy de Commynes, chevalier, de sa terre de Villers, à savoir ès paroisses de Genelay et de Ceris, tant en terres, prés, bois, étangs, eaux, cours d'eaux, maisons, hommes, cons, services, tailles, terraiges,

corvées, mainmorte, juridiction, pour le prix de 100 francs d'or, donné le 24 may 1366» (A.D.C.O., Peincedé, vol. I, p. 275, B. 979).

1375 : «Lettre de déclaration de Jean de Limant, damoiseau, de ce qu'il possède en fief du duc de Bourgogne et de Philibert Damas, damoiseau, en la châteltenie de Montagu, donné en l'an 1375» (A.D.C.O., Peincedé, vol. II, p. 33).

- 1386 : «Dénombrement du 28 mars 1386, donné par Pierre de Junelay, fils de feu Guillaume de Junelay, damoiseau, de ce qui suit, savoir quelques servis y expédié, dus par les y nommés seulement au lieu de l'Abergement de Lunens, avec la blairie et justice sur iceux et sur les héritages qui furent à Jean de Lunens, oncle dud Pierre de Lunens ....; témoin, Archambaud de Tonnerre, damoiseau» (A.D.C.O., Peincedé, vol. XII, p. 502, B. 10 532 cote 48).

- 1388 : «Reprise de fief de l'Abergement et de Lyman» (A.D.S.L., E. 1 n° 14).

- 1395 : «Une copie collationnée d'une lettre du duc Philippe-le-Hardy, du mois de jen 139. portant confirmation de la donation à perpétuité, faite le 23 avril 1383 y reportée par Jean Comte d'Armagnac au profit de Pierre de Gévelard, écuyer, le plus jeune habitant au lieu de Lymand, de plusieurs cens et rentes y détaillées avec la justice et qui appartenoient aud. Comte, ès lieux de Limant et de l'Abergement (paroisse de Gévelard), à cause de la châteltenie du Sauvement» (A.D.C.O., Peincedé, vol. II, p. 375, B. 10 530).

- 1441 : «Dénombrement du 24 juillet 1441, donné par Guillaume de Genelay, damoiseau, tant pour lui que pour Philibert Damas et Archambaud de Genelay, aussy damoiseaux, ses frères communs en biens, de plusieurs cens et rentes y détaillés, avec la justice et blairie sur iceux, situés au territoire de Lyman et de l'Abergement, lesquelles choses appartenoient à Jean de Lyman» (A.D.C.O., Peincedé, vol. II, p. 271, B. 10 571).

- 1571 : «mariage le 14 mai 1571 de Philibert de Toulonjon, capitaine exempt de la garde du Roi, seigneur d'Encredey (commune de Clessy), Ballore, Lyman, fils d'Antoine de Toulonjon et de Françoise de Ramilly-Charny, avec Claudine Garnier du Vouchot» (Charmasse, p. 203).

- 1612 : «Reprise de fief et dénombrement des 25 mai et 2 juin 1612, donné par Jean Gravier, bourgeois de Paroy, de ce qui suit ..... un dixme qui se lève au finage du Montet Saint Jacque, paroisse de Regny, que ledit Gravier avoit aussi acquis de Jean de Toulonjon, sieur de Limant, par contrat reçu Couchet le 21 avril 1612, mais quant à ce dixme le procureur général dans ses conclusions dit qu'il en empêche la reprise jusqu'à ce que ledit Gravier ait fait apparoir de la retrocession par lui en faite a Jean de Toulonjon, frère de son auteur par droit de retrait lignage et de la reprise de fief qu'en a faite le dit sieur de Limant; ledit Jean est frère d'Antoine de Toulonjon, écuyer, seigneur d'Alonne, Bordeau et la Gorge en partie, capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de Mr. du Bourg» (A.D.C.O., Peincedé, vol. XI, p. 432, B. 10 711 cote 3).

- 1617 : «Mariage en seconde noce le 17 avril 1617, entre noble Hugues de Chaugy, seigneur de Cuzy et la Chapelle, fils de Simon de Chaugy et de Marguerite de Mung dite de la Ferté et damoiselle Claudine, fille de feu noble Philibert de Toulangeon, seigneur d'Encredey, Liman, Baleure, capitaine exempt des gardes du corps d'armés et de Claudine du Vougeot, son frère est noble Antoine de Toulangeon, seigneur d'Encredey, Baleure, capitaine de 200 hommes de pied français» (Bibliothèque Nationale, Département des manuscrit français 22.241, R.57.174, Généalogie de la maison de Chaugy, p.90).

- 1625 : «Partage des gerbes qui sont à partager, entre monsieur de Lymand, damoizelle Camus dame du Sauvement, et les sieurs curez de Ciris et Poulloux.

Premièrement en une pièce de terre appellé en Grand Champtibault estant de la dismerie de Poulloux, partageables entre le sieur curé dudit Poulloux pour la moitié, et pour l'autre moitié a ladicte dame du Sauvement a cause du droit qu'elle a de son dixme despendant dudit Poulloux.

Cet pour le regard de la moitié dudit partage appartenant audit curé de de Poulloux, montant a la quantité de vingt quatre gerbes et demie, lesquels sieurs curez tant dudit Ciris que Poulloux prendront le droit de suittes et seguiller suivant et conformément la manière accoustumée.

Et pour les vingt cinq gerbes du champs du Fourt autrement ez Soullaimz demeurant a

ladicte dame du Sauvement vingt gerbes et trois quartz daultres, et pour ledict curé de Ciris pour la sixième quatre gerbes et quard daultres.

Et pour les vingt cinq gerbes du champ de l'Estang, demeurant audict sieur de Lymand et sieur curé de Ciris, estant des dixmes du bour et du Seul, les trois quartz, montant a la quantité de vingt gerbes et trois quartz daultres, et laultre quard a ladicte dame du Sauvement, et audict curé de Ciris pour la sixième, ledict partage ainsy fait du consantement dudict sieur de Lymand et de ladicte dame du Sauvement, noble Palamèdes Gontier, seigneur dudict Sauvement, acceptant pour ladicte damoiselle, sa mère, et de maître Vincent Chappuis, prestre curé dudict Ciris, sans touteffoit desroger aux prêtantions et droitz des partyes qui en pourvoiront ..., fait audit lieu de Ciris le vingt huitième jour du mois de décembre mil six cent vingt cinq ...» (A.D.S.L., B. 587 f° 7, 8 et 9).

- 1627 : «Sentence déboutant d'une demande en retrait lignager Marguerite de Nioly, femme de Jean de Toulonjon, écuyer, seigneur de Limand et l'Abergement» (A.D.S.L., B. 1057).

- 1629 : «Testament d'Antoine de Toulonjon et de Françoise de Rabutin du 9 février 1629, au profit entre autre de son frère Jean de Toulonjon, seigneur de Lyman, Siry, Labergement, de Hugues de Chaugy, seigneur de Cuzy (canton d'Issy-l'Evêque) et de Beaudésir (Vandenesse-sur-Arroux), en son vivant mari de Claudine de Toulonjon, sa sœur» (Charmasse I, p. 70).

- 1645 : «Reprise de fief et dénombrement succinct des 16 et 29 novembre 1645, des seigneuries de Limant et Ciry, donnés par Jean de Chaugy, écuyer, comme acquéreur par contrat d'échange du 25 mai 1645, de Jean de Mussenet, seigneur de Rasilly et de Limant, tant en son chef que comme mary et ayant charge tant à ce de dame Marie de Toulonjon et de dame Margueritte de Nioly, sa mère, en contre échange de la terre et seigneurie de Beaudésir (Vandenesse-sur-Arroux) ainsi que les feus seigneur de Cusy et dame Claude de Toulonjon, père et mère dud Jean de Chaugy l'ont acquise. Ledit Limant consiste en un chatel duquel dépend aussi un village appelé l'Abergement où il n'y a que quatre feux» (A.D.C.O., Peincedé, vol. XII, p. 629, B. 10 755 cote 35).

- 1647 : «Mariage le lundi dernier septembre 1647 de messire Jehan de Chaugy, seigneur de Lyman, Syrie, l'Abergement, Montigny, fils de deffunt Seguin de Chaugy, vivant chevalier, seigneur de Cazy et damoiselle Claudine de Colouzon, et Hippolyte, fille d'Antoine de Niolly, seigneur du Petit-Bois, Civry, Aubin» (A.D.S.L., B. 1354, p. III°IxxIII).

- 1669 : «Jean de Chaugy, écuyer, seigneur du Petit-Bois, Ciry, Limand et l'Abergement, curateur des enfants mineurs de Jean de Gesonay, écuyer, seigneur de Raisilly et de défunte dame Marie de Toulangeon, sa femme, du 3 juin 1669» (A.D.S.L., B. 615 f° 9 et 24).

- 1674 : Monitoire donné à Autun le 12 avril 1674: «..... Nous vous mandons bien & diligemment admonester de nôtre part & autorité, sous peine d'excommunication, par trois dimanches consécutifs ès prônes de vos églises: Comme par ces présentes nous admonestons à la requeste & complainte de Benoist Brost procureur d'office des terres de Ciry Lyman et lequel suivant la permission a luy donnée par le sieur juge des dittes terres en date du quatorziesme du présent mois de mars, sa complainte a dire en nostre mère sainte esglise de certains malfecteur et malfecteresse, lesquels n'ayant mémoire de leur salut ont depuis vingt ans et ça par une haine irréconciliable et par des desseins formés tant de jour que de nuit, escorrer dans les bois de Conches que aultres appartenant audit seigneur de Limant, quantité de pied de chaignes de clin.... grosseur, et souté que les dits bois sont entièrement dépeuplés et la plus grande partye mort. Qui ont tirer et tuer des pigeons et pris des mou.... a ..... dans les fonds et héritages appartenant au seigneur de la paroisse de Ciry... De ceux et celles qui de leur autorité privée et sans permission du seigneur ont pris dans les dits bois quantité de pieds d'arbres, tant à bastir, faire haunoir de chauffage, que à boucher leurs héritages; mesme ont mit le feu dans les dits bois et soute guiler ont fait mourir plus de vingt mil pieds de jeusnes arbres, lesquels apporteroient présentement du fruict, ce qui retourne a un grand interrest de gros bois.

De ceux et celles qui ont couppé quantité de perches dans les dits bois propres à faire cercles, des c.... et poinsons, et y ont dérobé du marrin et travertin...

De ceux et celles qui ont aussy nuictamment desrobé du poisson dans les estangs et viviers dudict seigneur et lont esté mangé en la maison de quelques parroissiens dudict Ciry, qui ont

tendus des éteux et filets, de jour et de nuit dans la rivière de la Bourbince rière Ciry .....

De ceux qui ont escaller les murailles du chasteau dudit Limant nuictamment, armés de fusils et aultres armes, ont forcés les portes, rompus les serrures des escuryes et y ont enlevés quantité de bestail, notamment quatre porcs, des pi..... pere de te....., et se sont vantés d'attenter a la personne dudit seigneur...

De ceux et celles qui ont dérobes quantité de grains audit seigneur et oultre ceux qui ont tendus des fillets et autre instruments, pour prendre gibier dans les terres dudit seigneur.

De toutes lesquelles choses ledit seigneur souffre en interrest de plus de douze mil livres....» (A.D.S.L., B. 617 f° 53).

- 1674 : Assignation pour Jean de Chaugy contre mr Cortillon, prêtre curé de Ciry, le 2 mai:

« Jean de Chaugy, escuyer, seigneur de Lyman et du Petit-Bois, que sur la dénonciation qu'il auroit fait pardevant le sieur prévost des mareschaulx du Charrollois, que Philibert Billard de la paroisse de Ciry armé d'un fusil entra nuitamment dans la basse cour du chasteau de Lyman pour enlever une cavalle et son poulain détenû dans les escuries dudit chasteau, pour avoir esté prises en mesus, et degast, dans un pré appartenant audit seigneur. Icelluy Billard fût surpris dans l'exécution de son dessein, et empesché, du vol qu'il prétendoit faire de ladite cavalle et poulain, par le moyen de ce que le seigneur de Chaugy réveillè par le bruit que ses chiens faisoient en aboyant, il dit au seigneur son fils de se tenir pour reconnoistre ce que c'eytoit, ce qu'ayent fait au moment qu'il parut, ledit Billard tira un coup de fusil duquel par bonheur il ne fût pas blessé; ce qui lobligea de courir a celui qui avoit fait le coup, en criant au secours et a ce moment ledit seigneur accourut a ce bruit, et trouva et son fils et ledit Billard saisy au corps ....., se joignant avec d'autres personnes qui furent appellés au secours, ledit Billard fût conduit audit chasteau et arrêté, et le sieur lieutenant de la mareschaussée avec les archers le firent prandre pour le constituer prisonnier après les imformations qui en furent faites, lesquelles par le jugement de la competence ont esté déclarés nulles, sauf d'estre informé du sujet de la plainte a la diligence de mr. le procureur du Roy pardevant nous; ce qui est venu a la cognoissance dudit seigneur de Chaugy par la sentence du 29me jour du mois d'avril dernier; lequel ne voulant laisser ce crime impuni sans en avoir satisfaction.

Non plus qu'un autre vol fait nocturnement de quatre pourceaux (a convention) dans les estables dudit Lyman, il auroit pour celui cy obtenu cours des lettres monitorialles pour avoir révélation de l'auteur, par la publication desquelles faites en la paroisse de Ciry, il estime qu'il y a plusieurs personnes qui ont déclarés savoir quelque choses du contenu au dit monitoire pareillement au fait du vol desdits pourceaux duquel ledit seigneur de Chaugy a lieu d'accuser ledit Billard; non seulement enclin a commettre de telles actions criminelles, mais encore d'autre dont la punition ne doit estre retardée; ce qu'il ne peust vallablement faire que le sieur curé de Ciry nayt esté assigné pour rapporté les noms et surnoms de ceux qui ont déclarés savoir les circonstances et teneur dudit monitoire.

A ces causes monsieur, il vous plaira ordonner que ledit sieur curé de Ciry sera assigné aux fin que dessus .....

- 1680 : «Lors de la présentation des titres des gentilhommes du Charolais en janvier 1680, Jean-charles de Raguet, écuyer, sieur de Limant et l'Abergement, montra qu'il avait acquis depuis peu la terre de Limant et qu'il désirait être reçu au nombre des gentilhommes du Charolais et précisait qu'il était originaire du pays de Lorraine, de l'évêché de Toul» (A.D.C.O., C.3037 cf. 1680). Il est le fils de François de Raguet, chevalier, seigneur de Royalmaix, Marmora, gouverneur des pays et ville de Remireront, pour les rois de France Louis XIII et Louis XIV, qui obtint en 1636 un certificat de noblesse des Echevins de Toul et de Anne d'Orme. En 1669, Jean-Charles, chevalier, mestre de camp de cavalerie, alcade de la chambre de la noblesse des Etats de

Bourgogne, épousa Louise, fille de Philibert, comte de Brancion, seigneur de Saint-Martin-en-Bresse, et de Philiberte Girard de la Magdeleine» (Saint-Allais, vol. I, pp. 449 à 454) (Jouglu, vol. V, p. 419) (Jéziorek, pp.106 à 108).

- 1717 : «François-Marie, fils de Jean-Charles, comte, seigneur de Limant et du Fossé, lieutenant colonel du régiment d'infanterie allemande de la Mark, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa en 1717 Marie-Josèphe, fille de Jacques-Philippe-

Dominique, baron de Cazier, seigneur de Camphin et de Franckendal» (Jéziorek, p. 107) (Saint-Allais, vol. I, pp. 449 à 454) (Jouglu, vol. V, p. 419).

- 1719 : «Prestation de serment et rapport d'expert pour messire Jacques Raguey des Fossés, chevalier, seigneur de Limant, du 15 mars 1719» (A.D.S.L., B. 637 f° 46). «Jacques-Charles, page du roi, fils de Jean-Charles et frère de François-Marie, épousa en seconde noce mademoiselle de La Suze» (Saint-Allais, vol. I, pp. 449 à 454).

- 1739 : «Procès verbal contenant réponces pour dame Marie-Anne-Jeanne de Lassue, dame de Limant contre Nicolas Baudot, marchand a Villart. Ce jourd'huy onzième mars mil sept cent trente neuf a Charrolles la ... et pardevant nous Thomas Monnier de Boisfrans, lieutenant général au bailliage du comté du Charrolois, a comparu la personne dame Marie-Anne-Jeanne de Lassue relicte de messire Jacques de Raguey, chevalier, seigneur des Fossés, de l'Abergement et les Ferdraines, demeurante au château de Liment, paroisse de Ciry, tutrice de leurs enfans mineurs, assisté de maître Antoine Rey son procureur, qui nous a remontré que dans l'instance quelle a eu pardevant nous contre Nicolas Baudot, marchand au village de Villard, paroisses alternatives de Ciry et Gévelard, nous avons rendu sentence le 31 janvier dernier par laquelle nous avons ordonné par le troisième chef de la demande dudit Baudot que laditte dame viendroi affirmer décidivement quelle a tenue compte audit Baudot de la somme de cent vingt livres qu'il luy avoit fourny et à ses enfans pour aliment, laquelle sentence elle a fait signifier audit Baudot par exploit de ... huissier du 3° dapût mois de mars, contrôlé a Percy le même jour par Pascaud commis, avec assignation a ce jourd'huy a l'heure de dix du matin pour être présent a l'affirmation de la ditte dame sur ledit fait requérant qu'il vous plaise prendre et recevoir son affirmation sujulay en présence dudit Baudot s'il y compare rain donner de faut contre luy et pour le profit recevoir la ditte affirmation en ... a bleuce et s'est soussigné la ditte dame avec ledit Rey son procureur.

Comparut ledit sieur Baudot en personne avec maître Jean Peron son procureur, lequel a dit qu'il nempesche que laditte dame de Lassue ne repponde présentement sur les faits énoncés au dernier chef de notre ditte sentence après avoir préalablement prêté le serment en tel cas requis, mais qu'il l'invite a faire réflexion que lors du compte qui fut fait entre les parties du prix des jouissances que ledit sieur Baudot avoit eut de la terre de Limant, il ne fut jamais parlé n'y fait aucunes répétitions de sa part des fournitures et aliments fournis à la ditte dame de Lassue, les enfans et domestiques, depuis la dernière fois qu'elle étoit arrivée audit lieu de Limant et il n'estime pas qu'une dame de sa condition oze en disconvenir, et a fait toutes protestations nécessaires et sans préjudices de ses autres droits ...» (A.D.S.L., B. 644 f° 4).

- 1740 : «Procès entre messire Jean-Bernard Gagne, chevalier, seigneur du Sauvement, Suchaud, Châtel-Gautier et autres lieux contre Jeanne-Anne-Marianne de Lassue, relicte de messire Jacques Raguey des Fossés, seigneur de Lyman, en qualité de mère et tutrice de leurs enfans, demeurante en son château de Lyman, pour le payement de 29 années de cens, servis, et taille a lui dues, à cause de la seigneurie de Suchaut, plus les corvées à bras et à bœufs et les poules, rentes, argent. Reniement à la somme totale de douze cent douze livres dix sols et quatre deniers, le 15 septembre 1640» (A.D.S.L., E. 267 f° 24).

- 1740 : «Remontre maître Benoit-Louis de Gouvernain, avocat en parlement, procureur général fiscal audit pays et comté, demeurant à Charolles, qu'il vient d'apprendre que dès la semaine dernière Edme d'Escorailles, écuyer, seigneur des Puits paroisse de Gourdon, demeurant ordinairement au château de Lyman paroisse alternative de Gévelard et Ciry, a eû le malheur de blessé d'un coup d'épée, ou couteau de chasse un homme qui en est mort quelques heures après. Le cas étant arrivé, dit on, au lieu des Puits, ressort et juridiction de votre bailliage, du fait d'une personne qualifiée, telle qu'est le dit sieur d'Escorailles, il est sans contredire que la connoissance vous en appartient privatinement a tous autres juges, suivant l'arrêt du conseil privé du Roy du dixième février mil six cent nonante neuf, Cependant au préjudice de cet arrêt qui a été publié et enregistré a votre audience, les officiers de la terre et seigneuries des Puits, ont informé du cas cy dessus énoncé, et continueroient a prendre connoissance de l'affaire en question, s'il n'y étoit obvié par vos ordres, et par l'intermission et revendication dudit procureur général fiscal, qui pour le devoir de sa charge est obligé de recourir a ce que,

Ce considéré, Monsieur, il vous plaise veû l'arrêt cy dessus mentionné, enjoindre par l'appointement qui sur la présente interviendra, tant aux sieurs juges, qu'au procureur d'office de ladite seigneurie des Puits de s'abstenir de plus ample connoissance de laditte affaire, a peine de tous dépens, dommages et intérêts, en conséquence la renvoyer a votre tribunal, a l'effet de quoy sera ordonné au greffier de la justice des Puits, de rapporter rièrè votre greffe les minutes de la procédure cette part commencée, moyennant salaire compétant, et ce dans cry bref de lay qu'il vous plaira préfixer attendue la célérité du cas, quoy faire sera contraint ledit greffier par toutes voyes même par corps, et fera justice.... Fait à Charolles le trentième octobre mil sept cent quarante» (A.D.S.L., B. 644 f° 44).

- 1741 : «Mariage le 6 août 1741, entre Antoine d'Escorailles, chevalier, seigneur de Railly-en-Auxois, demeurant au château de Torcy, bailliage de Montcenis, fils de Simon d'Escorailles, seigneur de Torcy et Barbe de Villers-la-Faye et Anne, fille de Jacques de Raguet des Fossés, chevalier, seigneur de Limant, l'Abergement et les Ferdraines, et de Marie-Anne-Jeanne de Lassue» (A.D.S.L., E.744 et B.644 f°4) (La Chesnaye, vol. XVIII, pp. 459 à 462).

- 1744 : «Dénombrement de la terre et seigneurie de Limant, le 17 Xbre 1744, pour messire Antoine d'Escorailles, seigneur de Raily-en-Auxois, chevalier» (A.D.S.L., B.646 f°1).

- 1746 : «Mariage le 18 juillet 1746, d'Antoine d'Escorailles, en seconde noce, avec Huberte, fille d'Hubert Humblot de Villers et de Marie du Repas» (La Chesnaye, vol. XVIII, pp. 459 à 462).

- 1761 : «Procès verbal de prestation de serment et remise de rapports pour messire Antoine d'Escorailles, chevalier, seigneur de Limand, demeurant à Autun, du 23 juillet et 12 août 1761, contre Pierre Baisseaud du Perrier, paroisse de Ciry, marchand» (A.D.S.L., B. 654 f° 73).

- 1777 : «Aveu et dénombrement, du 31 janvier 1777, de la terre de Limant, donné par messire Jean-Eustache-Marie-Alexandre Descorailles, seigneur de Limant, demeurant à Autun, fils d'Antoine et Huberte Humblot de Villers» (A.D.S.L., 34. J17).

- 1783 : «Cause civile pour Eustache-Marie-Alexandre-Philibert d'Escorailles, écuyer, seigneur de Limand» (A.D.S.L., B. 560).

## 7. Sources

Archives Départementales de Saône-et-Loire (ADSL)

B 542, B 550, B 560, B 615 B 617, B 637, B 646, B 654, B 1057, B 1354, B 2183, E 267

## 8. Bibliographie

ARBAUMONT (Jules d'), BEAUNE (Henri), *La Noblesse aux Etats de Bourgogne de 1350 à 1789*, éd. Lamarche, Dijon, 1864, 350 p.

BEAUMONT (René de), *Noblesse et chevalerie en Charolais et Mâconnais*, éd. du Toucan, Paris, 2012, 2 volumes, 810 p.

BOULLEMIER, *Généalogie de Bourgogne, Bresse et Dombes par ordre alphabétique*, manuscrit, 2 volumes, Bibliothèque Municipale de Dijon.

CANAT DE CHIZY (Marcel), *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon*, éd. Louis Marceau, Chalon-sur-Saône, 1894.

COURTEPEE, BEGUILLET, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 3<sup>e</sup> éd. Horvath (1965), 1777, vol. III, 640 p.

CHARMASSE (Anatole de), « Alone aujourd'hui Toulonjon », *Mémoires de la Société Eduenne*, Tome 44, 1923, p. 201 à 237.

CHARMASSE (Anatole de), « Alone aujourd'hui Toulonjon », *Mémoires de la Société*

*Eduenne*, Tome 46, 1928, p. 49 à 92.

CHIZELLE (Henry de), *Le Brionnais. Histoire des institutions des origines aux temps modernes*, éd. Groupe 71, Mâcon, 1992, 285 p.

DAZY (Raymond), *Ciry d'hier à aujourd'hui*, 1958, pp. 3 à 5.

DE LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIÉ, *Dictionnaire de la noblesse*, 3<sup>e</sup> édition, MDCCCLXX, Schlessinger Frère, Paris, 20 vol., vol. XVIII.

GAUTHIER (Marthe), *Comté de Charolais (histoire générale et particulière)*, 1973, vol. II, p. 52 à 55.

*Grand Larousse encyclopédique*, éd. Librairie Larousse, Paris, 1963, vol. VIII, 1 000 p.

HUILLARD-BREHOLLES (M.), *Titres de la Maison ducale de Bourbon*, éd. Henry Plon, Paris, 1867, titre n° 2 412.

JEZIOREK (Monique), *Les nobles du bailliage de Charolles à la fin de l'Ancien Régime*, Mémoire de maîtrise d'histoire, U.E.R. Sciences humaines, 1983, 171 p.

JOUGLA DE MORENAS (Henry), *Grand Armorial de France*, MCMXXXVIII, réédité en 1975, Berger-Levrault, Paris, 7 volumes.

LACROIX (Jacques), *Les noms d'origine gauloise, La Gaule des combats*, éd. Errance, Paris, 2003, 240 p.

OURSSEL (Raymond et Anne-Marie), *Inventaire du patrimoine, Fiches de repérages au Archives Départementales de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1973, p. 30 605 à 30 608.

PERARD (Etienne), *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, éd. Claude Cramoisy, Paris, 1664, 608 p.

REBOURG (Alain), *Carte archéologique de la Gaule Saône-et-Loire 71/4*, éd. Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1994, p. 277 à 552.

RICHARD (Jean), *Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire (1045-1144)*, éd. Société des Analecta Burgundica, Dijon, 1957, 259 p.

SALCH (Charles-Laurent), AULOY (Gilles) et MAERTEN (Michel), *Donjons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles en Bourgogne méridionale*, (Châteaux-Forts d'Europe n° 35-36) 2005, éd. Accès, Castrum Europe, Strasbourg, p. 2

VITON DE SAINT-ALLAIS (Nicolas), *Nobiliaire Universel de France ou Recueil général des généalogies historiques des Maisons Nobles de ce royaume*, réimprimé en 1872, vol. I, p. 449 à 454.

## 9. Plans



**Fig. n° 1 - Plan du château de Limand (ou Limant) sur le cadastre ancien (site internet des ADSL)**



**Fig. n° 2 - Plan du château de Limand sur le cadastre actuel (site géoportail)**



**Fig. n° 3 - Vue aérienne zénithale orientée du château (site géoportail)**

## Niveau 1

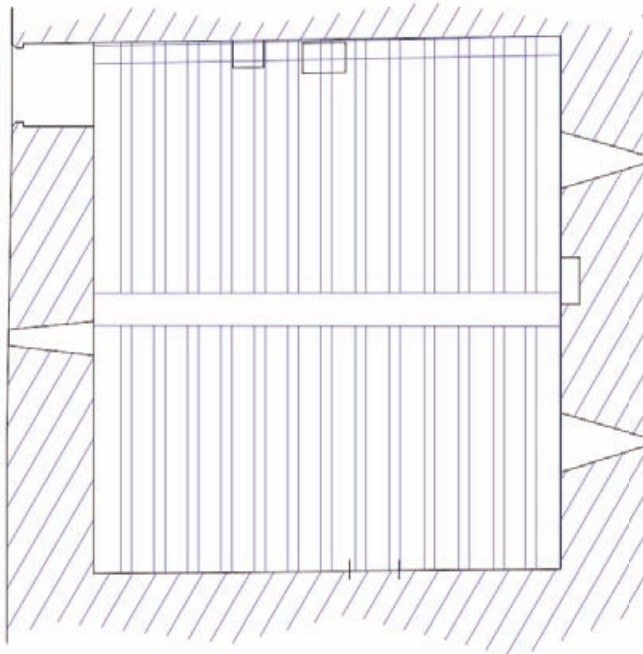


Fig. n° 4 - Plan du niveau 1 (DAO : P. Lhomme)

## Niveau 2

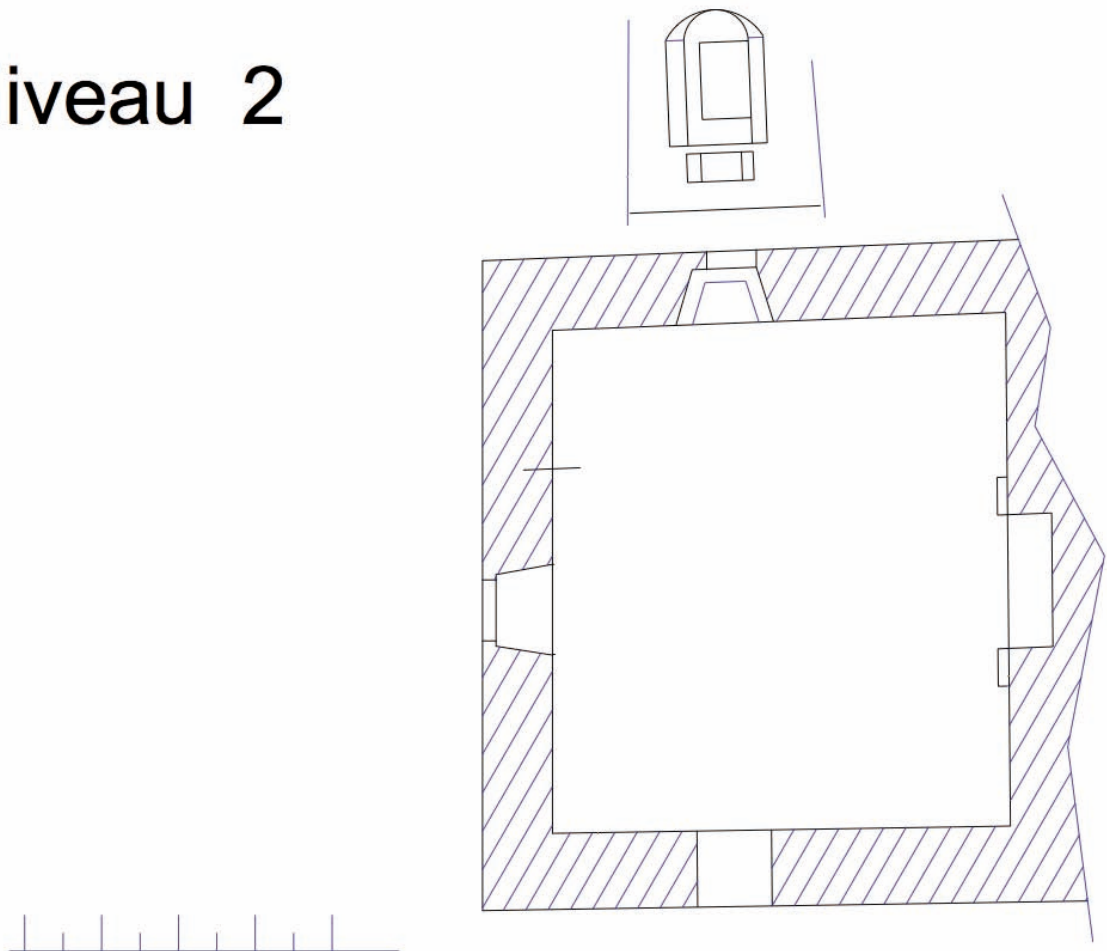


Fig. n° 5 – Plan du niveau 2 (DAO : P. Lhomme)

## Niveau 3

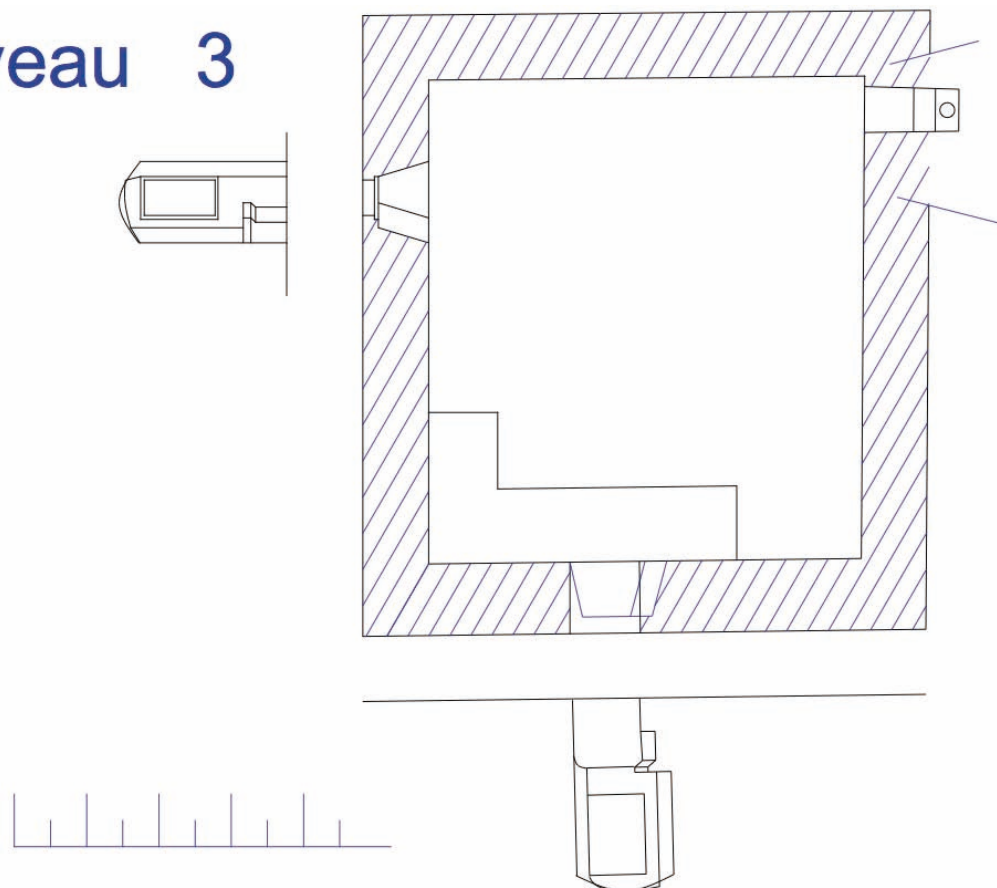


Fig. n° 6 – Plan du niveau 3 (DAO : P. Lhomme)

## Niveau 4

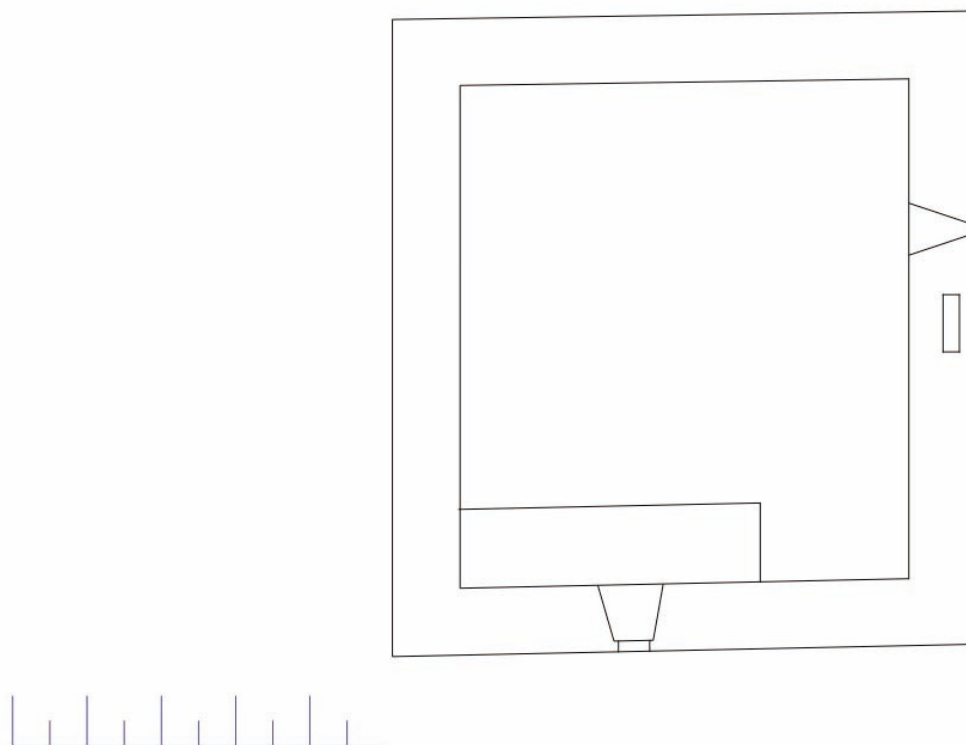


Fig. n° 7 – Plan du niveau 4 (DAO : P. Lhomme)



**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités du PCR  
2013**

**Jean-Marie JAL**

et

**Michel MAERTEN**

Commune : **Martigny-le-Comte**

Département : **Saône-et-Loire**

## **Château de Commune**

*Du 5/08/13 au 9/08/2013*

Code INSEE de la commune : 71 285



Date de rédaction du  
rapport :

Décembre 2013

## Sommaire du château de Commune

<b>Première partie : documents administratifs</b> .....	p. 145
Fiche signalétique.....	p. 146
Mots clés des Thesaurus .....	p. 147
Liste des intervenants .....	p. 148
Notice scientifique et état de conservation du site. ....	p. 149
<b>Seconde partie : Résultats</b> .....	p. 150
1. Présentation générale .....	p. 151
1.1. Méthodologie et déroulement de l'opération .....	p. 151
1.2. Localisation .....	p. 151
1.3. Cadre géologique .....	p. 151
1.4. État des connaissances : environnement archéologique .....	p. 153
1.5. Toponymie .....	p. 153
2. Approche historique .....	p. 154
2.1. Descriptions anciennes .....	p. 154
2.2. Datations .....	p. 154
2.3. Sources.....	p. 159
2.4. Bibliographie .....	p. 159
3. Approche archéologique et architecturale .....	p. 160
3.1.Plans et iconographie.....	p. 160
3.2. La tour ouest : analyse descriptive .....	p. 164
3.3. Le donjon.....	p. 168
3.4. La tour est .....	p. 170
3.5. La tour nord .....	p. 170
3.6. Le puits .....	p. 171
3.7. Le fossé.....	p. 171
4. Le mobilier .....	p. 172
5. Conclusion provisoire.....	p. 174

**Première partie**  
**Château de Commune**  
**Documents administratifs**

## Fiche signalétique

### *Identité du site*

<b>Région :</b>	BOURGOGNE	<b>Département :</b>	71	<b>Commune:</b>	Martigny-le-Comte
<b>Code INSEE :</b>	71 285	<b>Lieu-dit ou adresse :</b>	Château de Commune		
<b>Cadastre année :</b>	1828	<b>Section :</b>	D 2è feuille	<b>Parcelle(s) :</b>	n°352, 353, 354, 355, 358, 373
<b>Propriétaire(s) du terrain :</b>	Agatha et Willy Van Den Eynde				
<b>Adresse du propriétaire :</b>	Château de Champlecly, 71120, Champlecly				
<b>Statut du terrain (au regard des législations sur le patrimoine) :</b>	Site classé M.H.				

### **L'opération**

<b>Dates d'intervention :</b>	5/08/13	<b>au</b>	9/08/13
<b>Responsables scientifiques :</b>	Jean-Marie Jal et Michel Maerten		
<b>Organismes de rattachement :</b>	UMR 6298 ArTéHis / CeCaB		

### **Résultats**

<b>Nature des vestiges :</b>	Château de pierre
<b>Extension supposée du site :</b>	environ 3 hectares
<b>Problématique de la recherche et principaux résultats :</b>	Les relevés architecturaux furent l'occasion de compléter nos connaissances sur le château de Commune, dont la date de construction reste encore, à ce jour, largement conjecturale.

## Mots clés des Thesaurus

### Chronologie

- Paléolithique
  - inférieur
  - moyen
  - supérieur
- Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
  - ancien
  - moyen
  - récent
- Chalcolithique
- Protohistoire
  - Age du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - récent
  - Age du Fer
    - Hallstatt (premier Age du Fer)
    - La Tène (second Age du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut Empire (jusqu'en 284)
    - Bas Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
  - Haut Moyen Age
  - Moyen Age
  - Bas Moyen Age
- Temps modernes
- Époque contemporaine
  - Ère industrielle

### Thèmes

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Édifice public               | <input type="checkbox"/> Artisanat        |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux            | <input type="checkbox"/> Argile : atelier |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Atelier          |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment                     | <input type="checkbox"/> Artisanat        |
| <input type="checkbox"/> Structure                    | <input type="checkbox"/> Autre            |
| <input type="checkbox"/> Voirie                       |   |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique                  |   |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural                |   |
| <input type="checkbox"/> Villa                        |   |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole            |   |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire            |   |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme                    |   |
| <input type="checkbox"/> Maison                       |   |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine            |   |
| <input type="checkbox"/> Foyer                        |   |
| <input type="checkbox"/> Fosse                        |   |
| <input type="checkbox"/> Sépulture                    |   |
| <input type="checkbox"/> Grotte                       |   |
| <input type="checkbox"/> Abri                         |   |
| <input type="checkbox"/> Mégalithe                    |   |

### Mobilier

- Industrie
- Industrie
- Céramique
- Restes
- Faune
- Flore
- Objet
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

### Études annexes

- Géologie.
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de métaux de
- Aca. des
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

## Liste des intervenants

### *Equipe scientifique*

#### **Terrain :**

Gilles Auloy  
Henri Bonnot  
Guy Charleux  
Brigitte Colas  
Luc Denis  
Jean-Marie Jal  
Michelle Laporte  
Michel Maerten  
Corinne Vallar  
Jean Vallet

#### **Rapport : (préciser la contribution de chacun)**

Henri Bonnot, Cadre géologique et stratigraphique  
Guy Charleux, Plans  
Brigitte Colas, Relevés topographiques  
Jean-Marie Jal, Historique et analyse descriptive  
Michel Maerten, Historique et analyse descriptive  
Pierre Raynaud, Plans  
Corinne Vallar, Dessins  
Jean Vallet, Plans

### *Intervenants administratifs*

**DRAC de Bourgogne, Service Régional de l'Archéologie :**  
Michel Prestreau (Conservateur Régional de l'Archéologie)

## NOTICE SCIENTIFIQUE

### **Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération**

Une campagne de relevés architecturaux a été réalisée au château de Commune. Ce château se compose de bâtiments comportant des fondations appuyées sur des affleurements de calcaire et des tranchées de fondation peu profondes. Le niveau de cour est conservé sur une épaisseur pour l'instant inconnue en l'absence de sondages archéologiques.

Il serait utile de connaître l'épaisseur de la stratigraphie et si elle montre des niveaux archéologiques en place, afin d'en envisager la protection.

### **ETAT DE CONSERVATION DU SITE**

#### **Eléments du patrimoine architectural**

Château à l'état de ruine possédant des élévations encore importantes et non protégées des intempéries

#### **Extension connue ou supposée du site**

En surface : environ 3 hectares

En profondeur : stratigraphie inconnue

**Seconde partie**  
**Château de Commune**  
**Résultats**

# 1. Présentation générale

## 1.1. Méthodologie et déroulement de l'opération

Les relevés ont été réalisés sur la plus grande partie de l'emprise du château, en ayant pour objectifs la reconnaissance de détails architecturaux et la réalisation du plan des structures rencontrées en élévation. Ces dernières ont fait l'objet d'un relevé systématique afin de permettre leur archivage, leur interprétation et leur datation dans la perspective d'une future publication.

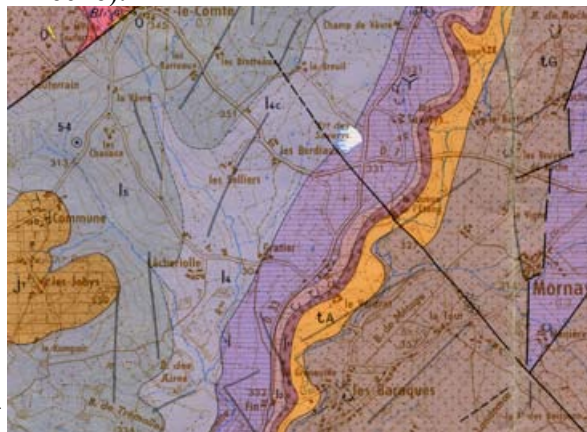
En préalable à notre intervention, et à la demande des propriétaires, des relevés en plan et en élévation furent réalisés par Pierre Raynaud, architecte DPLG. Lors de nos interventions, Guy Charleux et Jean Vallet ont complété ces plans et dirigé l'exécution des relevés de détails.

## 1.2. Localisation

Le château de Commune se situe dans le Charolais, dans le sud-ouest du Département de Saône-&-Loire, à l'extrémité nord du Massif Central. Il se trouve sur le territoire de la commune de Martigny-le-Comte, au sud de la D327, sur un plateau calcaire dominant la vallée de la Sonnette, petit affluent de l'Arconce.

## 1.3. Cadre géologique, par Henri Bonnot

Les observations de terrain et la lecture de la carte géologique de Saint Bonnet de Joux au 1/50 000 (voir extrait ci-dessous - © BRGM 1971) fournissent plusieurs enseignements très intéressants pour la compréhension du territoire de la commune de Martigny le Comte et de son château médiéval de Commune (voir flèche).



Extrait de la carte géologique de Saint Bonnet de Joux au 1/50 000

Légende de la carte. L'empilement des couches de haut en bas est le suivant : j1 = calcaire jaune à entroques du Bajocien, 15 = marnes du Toarcien, 14 = marnes et calcaires du Domérien, 13 = calcaire gris-bleuté à Gryphées du Sinémurien, 12 = calcaires de l'Hettangien, 11 = marnes du Rhétien, tA = argiles du Trias, tG = grès du Trias, Y<sup>P</sup> = granite calco-alcalin à 2 mica noir (socle de l'empilement sédimentaire).

Le secteur de Martigny-le-Comte / Ballore / Mornay situé immédiatement à l'Est de Commune montre un empilement stratigraphique régulier des couches sédimentaires datant du début de l'ère Secondaire (Trias et partie inférieure du Jurassique, soit entre - 245 et - 167 millions d'années). Ces couches ont un pendage régulier dans la direction Ouest - Nord - Ouest, ce qui fait que les plus anciennes affleurent à l'Est et les plus récentes à l'Ouest vers Communes. Le calcaire jaune à entroques sur lequel est construit le château et qui lui a servi de matériau de construction est la couche supérieure.

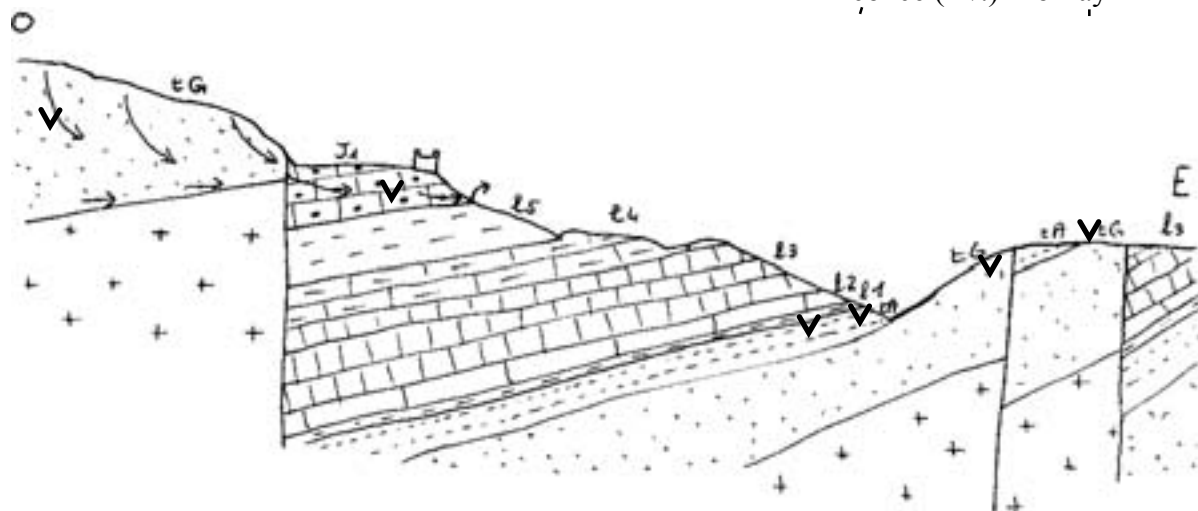
Une faille passant au niveau de Martigny le Comte a relevé un compartiment plus à l'Ouest, y

faisant remonter les couches plus profondes et les faisant réapparaître en surface à une altitude plus élevée (carrières de grès de Sylla). C'est aussi pour cette raison que le socle granitique apparaît immédiatement à l'Ouest de Martigny (voir l'extrait de la carte géologique).

Cette organisation générale du sous-sol est illustrée par la coupe géologique Est-Ouest Mornay - Commune présentée ci-dessous.

Bois de Commune    Château de Commune

Le Verdrat    Bois de Métuges  
'Arconce (riv.)    Mornay



Coupe géologique simplifiée Commune / Mornay  
(symboles: voir légende de la carte géologique)

Les observations faites au niveau de Commune ont permis de faire les constatations suivantes :

- L'ensemble des pierres utilisées pour la construction du château sont de la même nature que son soubassement, à savoir le calcaire jaune à entroques du Bajocien ( - 176 à - 167 millions d'années) ;
- Le fossé observable au Sud – Est du château ne correspond pas à des douves mais à la carrière qui a servi à le construire. Le côté imposant de la construction peut s'expliquer par la fait que le matériau était très abondant, à disposition immédiate, facile à extraire et se prêtant bien à la taille.
- L'existence à quelques dizaines de mètres au Nord du château d'une importante résurgence d'un ruisseau a aussi été un élément favorable au choix du site. Le circuit amont de ces eaux (voir les flèches sur la coupe géologique) est probablement le suivant : les eaux pluviales percolent d'abord dans l'épais banc de grès perméable du Bois de Commune situé au Nord – Ouest, se déplacent jusqu'au niveau de la faille, puis circulent sous forme d'un ruisseau souterrain dans le calcaire jaune karstifié, jusqu'à ce que le banc sous-jacent imperméable des marnes toarciennes affleure. A ce niveau, les eaux souterraines ne pouvant plus avoir de circulation souterraine réapparaissent en surface sous forme d'une résurgence. Le fait que les eaux aient été au départ filtrées par les grès leur confèrent une bonne potabilité.
- Les terrains calcaréo-marneux existant au Nord - Est et au Sud - Ouest de Commune donnent des sols riches, équivalents aux bonnes prairies d'embouche de l'actuel Brionnais. Ces terres ont probablement été de tous temps convoités pour leur aptitude à la culture et l'élevage.

Le site de Commune réunissait donc de nombreux facteurs favorables pour l'installation d'un centre de vie au Moyen Age : haute qualité agricole des terrains ; abondance, proximité et qualité de taille du calcaire jaune à entroques du Bajocien ; abondance et excellente qualité de la source à proximité immédiate ; position légèrement dominante (altitude 330 m.) du site castral dans un secteur en légère dépression (altitude 300 m.) correspondant à la moyenne vallée de l'Arconce, laquelle constitue par ailleurs un axe de pénétration Est - Ouest important du Charolais.

## 1.4. Etat des connaissances : l'environnement archéologique

Pour mémoire, nous rappellerons que le château se situe à 5 km à l'est d'une agglomération secondaire gallo-romaine située au lieu-dit Colonne (Saint-Aubin-en-Charolais). Il est à noter que la zone n'a fait l'objet d'aucune recherche archéologique récente. En conséquence, cette étude a constitué un moyen de compléter nos connaissances archéologiques sur ce secteur de la région charolaise.

Près du hameau de Commune, se trouverait, sans preuve toutefois, un tumulus appelé "le Murger de la Raie". Au lieu-dit " la Verchère" des vestiges gallo-romain, dont une mosaïque ont été découverts au siècle dernier (Rebourg, p. 365).

Quelques vestiges gallo-romains ont été observés à proximité immédiate du château. En premier lieu, la présence de quelques fragments de *tegulae* est à signaler. Ils permettent d'identifier un possible habitat gallo-romain. Mais, aucune structure n'est venue compléter ce petit ensemble, ce qui aurait permis de caractériser cet habitat. Grâce à des prospections pédestres qui seront réalisées hors de l'emprise, il sera peut-être possible de cerner l'étendue de ce site. Par ailleurs, deux ébauches de meules en grès furent recueillies par M. Berland, agriculteur en retraite et ancien propriétaire du château, ainsi qu'un pilier funéraire antique en grès, traditionnellement interprété comme une pierre à sel, un « *peution* » en dialecte charolais. Ces objets, qui ornent l'entrée de la ferme du château, proviennent des bois de Lorraine et de Rompu, au nord ouest de Commune, sur un plateau de grès triasique où des ébauches de meules ont été retrouvées en grand nombre à l'occasion d'une prospection au sol. Enfin, l'église romane de Martigny-le-Comte, placée sous le vocable Sainte-Euphémie se trouve à environ 2,7 km au nord / est du château.

## 1.5. Toponymie

Ce nom peut représenter à l'origine, des terres exploitées en communs. Des confusions avec la série condamine sont possibles: elle vient du bas latin condominium, et désignait sans doute une terre aussi exploitée en commun et pouvant être une réserve seigneuriale. En général, on ne trouve qu'une seule condamine par commune. On notera que ces noms ne sont jamais suivis d'un nom d'homme (Taverdet).

## 2. Approche historique

### 2.1. Descriptions anciennes

Voici tout d'abord celle qui fut donnée par Bulliot, en 1900 :

« La maison forte des Communes est, croyons-nous, la plus belle ruine du Charollais, moins pittoresque peut-être par sa situation, mais aussi moins dénaturée que le château de Moulin-sur-l'Arconce, son contemporain. Le plan donne un type remarquable de ce genre de construction, fréquent au quatorzième siècle, qui mérite d'être signalé brièvement. Il forme un quadrilatère irrégulier de 92 et de 40 mètres sur ses deux plus longues faces, de 30 et 20 sur les deux moindres, non comprises les quatre tours d'angle, qui font une forte saillie extérieure. L'enceinte continue, en grand et moyen appareil, soutient une terrasse en partie artificielle, dominant les fossés profonds et les prairies du vallon dans un horizon assez borné; mais du haut des tours la vue s'étend au loin jusqu'aux montagnes du Charollais. L'entrée seule a subi quelques remaniements postérieurs, témoin trois ouvertures rondes, presque au ras du sol, pour l'artillerie, mais partout ailleurs les murs pleins ne sont entamés, dans les courtines comme dans les tours, que par d'étroites et courtes fissures ressemblant moins à des meurtrières qu'à des fentes. C'est seulement dans les parties hautes du donjon ou corps de logis, de 9 mètres sur 7, qui défend en saillie un des angles de l'enceinte, qu'apparaissent des lucarnes ou de rares fenêtres pouvant donner la lumière. Une chapelle, aujourd'hui délabrée mais intacte dans son gros œuvre, conservant même sa crédence avec piscine, occupe la partie inférieure de ce donjon, voûtée comme les étages des tours, mais avec des arcs doubleaux massifs retombant sur quelques têtes sculptées. L'étage suivant communiquait avec des appartements disparus, le long de la courtine en retour d'angle. Tous les escaliers, plus étroits encore que ceux de la Tour du Bost, conduisent jusqu'au sommet, en circulant non plus sous des voûtes, mais sous des plafonds en dalles d'une seule pièce, dans l'épaisseur des murs. On arrivait ainsi jusqu'au sommet des tours où était concentrée la défense, et il semble que ce sommet surplombe légèrement en dehors pour la faciliter. Celui que nous avons pu visiter dans la tour opposée à l'entrée de la chapelle, en nous glissant par une petite porte obstruée de matériaux, est divisé circulairement en une dizaine d'arcades, à hauteur d'homme, en guise de parapet. Prises dans l'épaisseur des murs, percées chacune d'une meurtrière ou d'une lucarne pour le jet des pierres, elles sont dominées par une cheminée, suspendue pour ainsi dire sur la muraille, y restant debout comme une sentinelle et attendant le coup de vent qui la renversera...; une porte interceptait la circulation sur l'escalier. La belle construction de la maison forte de Communes en faisait certainement une demeure très confortable qui, en outre, avait son étang, derrière le château et son moulin au dessous» (Bulliot, p. 165 et 166).

La description donnée par F. Vignier, reprise en grande partie de celle de Bulliot comporte la même erreur d'interprétation concernant la salle d'apparat du donjon, considérée par ces 2 auteurs comme une chapelle :

«Il ne subsiste du château que son enceinte qui forme un quadrilatère irrégulier, cantonné de trois tours rondes beaucoup plus hautes que les courtines et d'une tour carrée de 9 m. sur 7 m. percée de rares ouvertures, qui fut sans doute le donjon. Au rez-de-chaussée de celle-ci, une salle voûtée, dont les doubleaux retombent sur des culots sculptés de têtes, abritait la chapelle. Les étages en étaient desservis par un escalier aménagé dans l'épaisseur de la muraille. Les seules ouvertures sont, dans les parties basses des murailles et des tours, de minces archères-canonniers et dans les tours quelques baies géminées à réseau d'intrados trilobé et quelques fenêtres rectangulaires irrégulièrement réparties. L'ensemble, vraisemblablement bâti au XIII<sup>e</sup> siècle, était entouré de fossés aujourd'hui comblés ».

### 2.2. Datations

- XI<sup>e</sup> siècle «*Domna comitissa Adheleidis dedit Deo et ad locum Paredi aliquid de rebus suis, quae sunt sitae in barrochia Martiniacensi: hoc est villam quae vocatur Leschiroles, terramque appellatam Belfestu, cum omni sua integritate, consuetudinibus et omnibus ad se pertinentiis, servis et ancillis, excepto quodam homine nomine Rodulfo, terris cultis et incultis silvis, pratis, pascuis, aquis aquarumque cursibus ... et quod recti habebat in ipsa villa Belfestu et in Leschiroles ....*» (Chevalier, charte n° 87, p. 47).

- 1263, «*Guillermus de Communes miles recognoscat se tenere in feodum ligium a Duce omnia que habet apud Communes et apud kadrellam videlicet in terris, pratis, planis, domibus, merolibus, aquis, decimis, costumis, dominüs, justicius, et in omnibus aliis quibuscumque; item recognoscat se cepise in acressantia feudi supradicti omnia que habebat in Brueria prout dicta Brueria duret et porta a chemino pas quod itus de Chenuant ad Karugium Bosci Marisiaci et de dicto Karugio prout tenet et portat apud Marie et de Marie prout tenet et portat usque apud Mabre videlicet in terris, pratis, nemoribus, planis, aquis, decimis, costumis, dominüs, justiciüs et in omnibus aliis quibus cumque pro quadraginta libris viennensis monte quas dictus Guillermus miles recepit a Duce; datum anno 1263 mense martu*» (Peincedé, vol. XI, p. 87, B 10 475 cote 141).

- 1271, «*Jocerandus de Communes miles confitetur seni augmentations feodi quod tenet a Duce, accepisse et tenere in feodum a dicto Duce quiquid juris habebat et habere potest in territorio de Taumacia, in territorio de Chaumay, in territorio de Amanchia (ou Manichia), de la Mallener et de Menduin, tam in terris, pratis, nemoribus, servitiüs, justiciüs, aquis et aliis rebus omnibus quibus cumque, necnon tertiam partem quam dicit se habere in memoribus de Amanziaco (ou Mariziaco) de aqua Marbry versus Guichiam, pro Triginta tebris quos dictus dux sibi dedit; datum 1271*

*mense martio*» (Peincedé, vol. XI, p. 60, B 10 479 cote 91).

- 1271, «Reprise de fief, donné en 1271 par Jocerand de Commune, à Hugonin de Bourgogne, de ce qu'il possède en plusieurs villages et particulièrement du droit qu'il avait dans la forêt de Marizy» (A.D.S.L., 34 J 4).

- 1310, «Lettre en françois de l'an 1310, par laquelle Ysebeaulx qui fut femme Guillemain de Tramoles, damoiseau, confesse tenir en fief du comte de Clermont, tant en son nom que de ses enfants, savoir tout ce qu'elle a et peut avoir à Communes et ès appartenances en la paroisse de Martigny ...» (Peincedé, vol. XII, p. 408, B 10 492 cote 34).

- 1316, «Lettre de l'an 1316, par laquelle Guillaume de Communes, chevalier, déclare tenir en fief de Jean de Clermont, seigneur de Charrolois, sa maison forte de Commune, et toute la terre, prés, étangs, bois et autres héritages qu'il tient et porte à Communes, et ès appartenances excepté le mex ès Bartholon et les mes de Mont, qu'il a acquit de la dame de Monbeton, item la terre et les héritages qu'il tient et porte à Marez et Freidetreche et ès appartenances» (Peincedé, vol. XII, p. 401, B 10 494 cote 19).

- 1320, «Mg Guillaume de Communes, témoin d'un acte de Jean du Brouillard et sa femme Margueritte de Marizy, le jour des Bordes 1320» (Peincedé, vol. I, p. 756, B 11 696 fol° 16).

- 1324, «Sentence arbitrale rendue entre Henry Quinard, chevalier, tant en son nom qu'au nom de sa femme d'une part, et Guy de Communes et Jean des Fossés, tant en son nom que celui de sa mère, par laquelle il est dit que Henry pourra mettre en reguinet le prey des Essarts, en le tenant fermé et que les bestes qui y ont esté prises par Guy du Brouillard seront rendues, donné le 2 may 1324» (Peincedé, vol. I, p. 756, B 11 696 fol° 20).

- 1330, «Lettre de Béatrix de Clermont, comtesse d'Armagnac et de Charollois, adressée à Girbelin Jordin, chevalier, lieutenant ou comté dudit Charollois, pour donner main levée à Guillaume de Communes, damoiseau, et à Agnès, sa femme, de la terre de Montsarin qui paroît être de la paroisse de Saint-Leu, et autres rentes en la chastellenie de Mont-Saint-Vincent, qui avoient appartenu à Hugue d'Espirer, père de ladite Agnès, en date de l'an 1330» (Peincedé, vol. II, p. 377, B 10 503).

- 1334, «Sentence arbitrale de Guiot de Communes et Zacarie de Taney, damoiseau, qui ont adjugé à Guiot du Brouillard, damoiseau, et à Agnès, sa femme, la maison et dépendances de Marizy, chargée du douaire envers Margueritte de Marizy, femme de Henry de Thelis, et de la permission de Alix, religieuse à Marcigny, donné le dimanche après le dimanche Judicame 1334» (Peincedé, vol. I, p. 756, B 11 696 fol° 41).

- 1334, «Contrat de réachat de la terre de Chanois et des Brouillards en la paroisse de Marsigny, fait par Margueritte de Marizy, dame du Brouillard, sur Guillaume, fils de Guillaume de Commune, chevalier, et Agnès d'Espery, sa femme, pour le prix de 100..., donné le samedi après la feste de Saint-Pierre aux Liens l'an 1334» (Peincedé, vol. I, p. 756, B 11 696 fol° 43).

- 1334, «Articles du mariage accordé entre Etienne de Commune, fils de Guiot de Commune, damoiseau, et Jeannette, fille de feu Guiot de la Chapelle, damoiseau, donné le mardy après la Purification 1334» (Peincedé, vol. I, p. 756, B 11 696 fol° 44).

- 1343, «Dénombrement de Commune, donné le mercredi devant la fête Saint-Georges 1343, par Guillaume seigneur du dit lieu, damoiseau» (A.D.S.L., E 1, 34 J4).

- 1335, «Lettre de déclaration de Jocerand d'Essertennes, chevalier, et Guiot de Communes, damoiseau, de ce qu'ils tiennent en fief du seigneur de Montagu, donné en l'an 1335» (Peincedé, vol. II, p. 33).

- 1338, «Lettre de l'an 1338, par laquelle Jean de Communes, fils de feu Guiot de Communes, damoiseau, confesse tenir en fief du seigneur comte de Charollois, sa maison forte de Marey avec la ville de Marey et la moitié de l'étang de ladite ville, savoir la partie qui est du côté de ladite maison forte, et avec le moulin dudit étang; item toutes les dépendances de ladite maison forte tant en terres, prés, cens, hommes, corvées, bois, que toutes autres choses, excepté cependant les hommes et terres qui sont situés au territoire dit de la Roe, entre la rivière ditte d'Arconce et la rivière ditte de Mabrez, et l'autre moitié dudit étang, lesquelles choses sont du fief de la dame de Beaujeu; plus confesse tenir en fief comme dessus son bois de Marisy qui s'étend depuis ladite rivière de Mabrez jusqu'à la maison forte ditte de la Guiche; item trois magnies d'hommes qu'il a en la ville de Larisy avec leurs meix; item le droit qu'il a ès dixmes de Roche» (Peincedé, vol. XII, p. 589, B 10 503 cote 87).

- 1343, «Dénombrement donné en 1343, par Guillaume, seigneur dudit lieu, damoiseau» (A.D.S.L., E1).

- 1359, «Nobilis vir dominus Philibertus de Espinacia miles dominus de la Clete confitetur se legitime tenere de feudo a nobili et potente domina Margatita de Pictavia domina de Perruex et Simenuri Briennensis nomine suo et liberorum suorum videlicet ratione castri sui de Sinemuro predicto res et jura que sequuntur videlicet donum suam de Sancto Juliano de Sivreyo et grangiam et fossatos dicti loci, unacum feodis, retrofeodis, hominibus, tenementis, garennis, pratis, pascuis, nemoribus et aliis rebus dicte donum pretinentibus universis, unacum justicia et jurisdictione omnimoda alta et bassa; item terram suam de Treslut, et quicquid habet et portat in parrochia Sancti Christofori Briennensis, que jura et bona ipse miles acquisivit a domino Stephano de Communes milites; datum die jovis post festum nativitis beati Johannis Baptiste anno domini 1359» (Peincedé, vol. XI, p. 95, B 10 507 cote 153).

- 1365, «Reprise de fief donné en 1365, par Jean de Martigny, du dixme de Lescheriolle et de ce qu'il possédoit dans les villes de Communes et Trémolles» (A.D.S.L., E1 fol° 32).

- 1365, «Acquêt de l'an 1365, fait par le comte de Charollois, de Joffroy de Communes, chevalier, de plusieurs rentes étant ès paroisse de Junelard et de Cérés» (Peincedé, vol. II, p. 422, B 966).

- 1366, «Lettres sous le scel commun de Mâcon, de l'acquêt fait par ledit seigneur de Charolles de messire Joffroy de Communes, chevalier, de sa terre de Villers, assavoir ès paroisse de Genelay et de Cérés et en chacune d'icelle tant en terres, prés, maisons, bois, étangs, eaux, cours d'eaux, hommes, cens, servis, tailles, terraiges, corvées, mainmortes, justices, juridiction, qu'en autres choses et droits quelconques, pour le prix de 100 frans d'or, enquoy il étoit tenu audit seigneur comme pleige, pour feu Estienne de Ternant, écuyer, donné le 24 may 1366» (Peincedé, vol. I, p. 275, B 979).

- 1368, «Lettre en latin du premier septembre 1368, par laquelle Geoffroy de Communes, chevalier, confesse tenir en fief ..., savoir sa maison forte de Communes, ainsi quelle se porte avec la portion d'icelle maison qui est à Agnès de

Communes, femme de Guillaume du Bois, damoiseau, avec l'étang et moulin dudit chevalier, situés derrière et sous ladite maison; item tous les hommes libres et taillables et leurs meix que ledit chevalier a au village et territoire de Communes, excepté les hommes et meix des hommes de Montes dessus le village de Communes; item ledit chevalier confesse tenir en fief que dessus tous les bois, terres et prés, qu'il a au finage de Communes et au finage et village de Marry (Mariaco) en la paroisse de Marizy, avec la justice et juridiction ès dits héritages; plus les cens qu'il a en la ville de Charolles partant comme dessus» (Peincedé, vol. XII, p. 427, B 10 518 cote 24).

- 1368, «Lettre en latin, du mardi après la fête Saint-Lazare 1368 en septembre 1368, par laquelle noble Guillaume du Bois et Agnès de Communes, damoiselle, sa femme, confessent tenir en fief de Jean d'Armagnac à cause de sa baronie de Charollois, savoir leur maison forte de Communes et dépendances d'icelle en la ville et finage de Communes (Communüs), tant en hommes taillables et censables, étangs, colombier, terres, prés, paturages, bois, justices et juridiction haute et basse qu'en toutes autres choses quelconques, exceptés les meix des nommés ès Berthelons; plus confessent tenir comme cy dessus leur maison forte de Marry (Mariaco) et dépendances d'icelle tant en hommes taillables et censables, étangs, colombier, terres, prés, pasquiers, bois, justices et juridiction haute et basse qu'en toutes autres choses quelconques, excepté les meix, terres, prés et eaux étant entre les rivières savoir Darconcey et de Mabre; plus lesdits mariés confessent tenir en fief comme dessus au nom que dessus, la terre qu'ils ont a Vaulgoaul avec les dépendances de la dite ville de Vaulgonaul tant en hommes censables, terres, prés, paquiers, rivières, places, moulin, justice et juridiction qu'en autres choses quelconques; témoin Hugues de Poussain, damoiseau» (Peincedé, vol. XII, p. 417, B 10 518 cote 1).

- 1375, «Lettre du 21 novembre 1375, par laquelle dame Alise de Luzy, femme de messire Guy de Merrey (Marziaco), chevalier, confesse tenir en fief du seigneur comte de Charollois, quelques hommes taillables y dénommés et la justice sur iceux, et généralement tout ce qu'elle a au village et territoire de Villers; plus ladite dame confesse tenir comme dessus, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants, Guillaume et Margueritte, qu'elle a eut de feu messire Geoffroy de Communes, son mari, savoir la maison forte de Communes, ainsi qu'elle part avec la portion qui est à Agnès de Communes, femme de Guillaume du Bois, damoiseau, avec l'étang et le moulin situés derrière et au dessous ladite maison; item tous les hommes francs et taillables qu'elle a au village et territoire de Communes avec justice; item tous les bois, terres et prés qu'elle a au village de Mary en la paroisse de Marisy avec la justice ès dites choses; item les cens qu'elle et lesdits enfants ont en la ville de Charolles avec la justice et blairie ès dites choses; témoin Louis de Franchelens et Henry Dars, damoiseaux» (Peincedé, vol. XII, p. 572, B 10 525 cote 63).

- 1386, «Dénombrement donné le 16 février 1386, par Guillaume, seigneur de Communes, damoiseau, de ce qui suit savoir sa maison forte de Communes, avec le gagnage tant en terres, prés, bois qu'autres choses; item l'étang de Communes avec le moulin situé sous ladite maison forte; item les bois appelés bois Brûlé, bois des Revenues, bois dit des aigues; item quelques hommes y nommés, tant libres que taillables audit lieu de Communes; item les cens et servis que lui doivent les hommes du seigneur de Martigny et les hommes des nommés les Béquiers, de Gentes en la paroisse de Martigny et les hommes de Pringues; item a Villaines en la paroisse de Changy 2 hommes francs y nommés; item à Villers en la paroisse de Junelay et de Cérés 7 hommes y dénommés mainmortables avec leurs meix, où ceux vacant audit Villers; item à Mayré toutes les terres, prés et autres héritages que tient ledit seigneur de Communes audit lieu et territoire de Mayré; et généralement tout ce qu'il a èsdits lieux et territoires de Communes, Pringues, Martigny, Villaines, Villers et Mayré, tant en terres, prés, bois, servis, tailles, mainmortes, corvées, dixmes, taches, justice et blairie, eaux, cours d'eaux, qu'en autres choses quelconques» (Peincedé, vol. XII, p. 499, B 10 532 cote 44).

- 1387, «Guillaume, seigneur de Communes, damoiseau, témoin dans le dénombrement donné le 19 décembre 1387, par Jean de Vairy, damoiseau, seigneur des fossés de Marisy» (Peincedé, vol. XII, p. 487, B 10 533 cote 27).

- 1388, «Dénombrement donné le samedi après la fête Saint-Martin d'hiver 1388, par Agnès de Communes, femme autorisée de Guillaume du Bois, damoiseau, de ce qui suit savoir sa maison forte et terre de Communes (Communis) et dépendances en la ville et finage de Communes, tant en terres, prés, bois, étang, hommes taillables, justice haute et basse comme autrement, excepté les meix des nommés Berthelous; plus la maison et terre de Marry et dépendances, tant en hommes taillables, cens, étang, prés, bois, justice haute et basse comme autrement, excepté les meix, terres prés et eaux, situés entre les rivières d'Arconce et de Mabre; plus la terre qu'ils ont a Vaulgonaul, tant en terres, prés, rivières, moulin, justice comme autrement» (Peincedé, vol. XII, p. 492, B 10 535 cote 34).

- 1388, «Dénombrement donné le lundi après la Pentecôte 1388, par noble et puissant seigneur Guillaume Flote, seigneur de Martigny, chevalier, de ce qui suit savoir le château de Martigny ... item au lieu de Communes 6 mainmortables ...» (Peincedé, vol. XII, p. 476, B 10 534 cote 8).

- 1388, «Lettre de l'an 1388, par laquelle Guillaume de Martigny, clerc, confesse tenir en fief, savoir ..... certain autre meix situé à Communes appelé le meix au Soyre que tient Jean Godet sous le cens de 20 sols, et 3 bichonnées de terres arable audit finage de Communes au lieu dit ès Rosselle ...» (Peincedé, vol. XII, p. 581, B 10 535 cote 73).

- 1393, «Dénombrement donné en l'an 1393, par dame Alips de Luzy relicte de Geoffroy de Communes, chevaliers, de ce qu'elle tient en fief du chatel de Semur en Brionnois, savoir Hugue Choulas de Fercie et plusieurs autres hommes et meix et servis y dénommés sans confins, avec justice et mainmorte» (Peincedé, vol. XI, p. 218, B 10 540 cote 426).

- 1395, «Dénombrement du mardy avant la fête de Saint-Simon et Saint-Jude 1395, donné par Guillaume du Bois, damoiseau, au nom d'Agnès de Communes, sa fille, de leur terre de Commune et de leur maison forte de Mary (Mariaco)» (Peincedé, vol. II, p. 259, B 10 542).

- 1399, «Dénombrement du 19 may 1399, donné par Guillaume, seigneur de Commune, damoiseau, de sa maison forte et terre de Communes et dépendances, comme aussi d'un homme franc et redevable à Vilaine (paroisse de Changy), et quelques hommes et meix taillables et mainmortables au territoire de Villers, paroisse de Céry» (Peincedé, vol. II, p. 264, B 10545)

- 1402, «Dénombrement du pénultième juillet 1402, donné par Hugonin du Bois, damoiseau, fils de feu Guillaume du Bois, tant pour lui que pour Jacque du Bois, son frère mineur, de la terre de Commune et dépendances; de celle de la

- Bruyère et de Bonnefond et dépendances, à cause de la dite terre de Communes (situé en la paroisse de Martigny le Comte et Volesvre); de sa maison forte de Marry et dépendances, et 3° de la terre qu'il a à Vaugonaul, excepté le moulin, et la moitié du pré de Lécluse que tient Hugue Raburin» (Peincedé, vol. II, p. 369, B 10 547).
- 1402, «Reprise de fief et dénombrement, donnés en 1402 par Hugues du Bois, de sa maison forte de Commune, membre et dépendances, hommes taillables, étangs, moulins, collombier, prés, bois, arbres, pasquiers, rivières, juridiction et eaux ...» (A.D.S.L., E 1 f°7).
  - 1404, «Guillaume, seigneur de Communes, témoin dans un acte d'Archambaud de Tonnere, damoiseau, seigneur de Souterrain, en 1404» «Noble Guillaume, seigneur de Communes, témoin dans un acte de Guillaume de Drompvent, seigneur de Pressy, damoiseau» (Peincedé, vol. II, p. 264, B 10 550 et p.268, B 10 553).
  - 1404, «Dénombrement du 5 mai 1404, donné par Guillaume, seigneur de Commune, damoiseau, des terres et maison forte de Communes et des héritages en dépendants, comme aussi ce qu'il tient en la paroisse de Villers et de Junelay» (Peincedé, vol. II, p. 370, B 10 550) (A.D.S.L., E 1 fol° 7).
  - 1410, «Dénombrement donné en l'an 1410, par dame Margueritte de Communes, femme et de l'autorité de Milon de Théliz, chevalier, de plusieurs meix et servis y détaillés avec mainmorte quelle tient en fief du chatel de Semur en Briionnois, au village de Fercy en la paroisse d'Oyé; item certain bois appellé de Forest a elle donné par Pierre de Luzy, seigneur dudit Oyé, et y confiné situé en la paroisse d'Oyé; item l'étang appellé la Rateille situé en la ditte paroisse; item la justice haute moyenne et basse et la blairie en toutes les choses susdittes» (Peincedé, vol.XI, p.207, B 10 558 cote 399).
  - 1420, «Jacques du Bois, seigneur de Commune, fait une donation en 1420, à l'église de Martigny-le-Comte» (Gauthier, p.152).
  - 1434, «Cahier contenant une information secrète faite en l'an 1434, à la requête des religieux du couvent de Saint-Martin d'Autun, contre messire Hugues du Bois, chevalier, bailli de Charollois, et son parent, accusés d'avoir enlevé plusieurs effets lors du décès de Guillaume du Bois, abbé dudit couvent» (Peincedé, vol.II, p.382, B 11 460). «Le 14 août 1429, Jean de Busseul, seigneur de Martenet, est nommé bailli du Charollois» (Peincedé, vol.II, p. 526, B 348).
  - 1474, «Convocation du ban et arrière-ban du bailliage d'Autun et Montcenis, à Dijon par le Duc de Bourgogne, le 17 août 1474: "Ou bailliage et chastellenie de Montcenis, Nobles hommes Claude du Bois, Odille de Montjeu et Estienne de Salins, à cause de leurs enfants, tiennent tant en fief de mondict seigneur, à cause de son chastel de Montcenis, que de messieurs d'Uchon, leur terre et seigneurie de la Tour du Bois, avec ses appartenances, en valeur chascun an de VJ<sup>XX</sup> IIIJ francs IX gros. Lesdits escuiers fourniront deux hommes à cheval, l'ung de trait et l'autre coustellier; l'homme de trait habillé d'une brigantine ou courset fendu aux costés à la manière d'Alemaigne, gorgerin, salade, flancars, faltez ou brayes d'acier, avant-bras à petites gardes, gantelets, crenequin et le traict y servant, bonne espée et dague; le coustellier habillé d'une brigantine ou courset fendu aux costés à la manière d'Alemaigne, gorgerin, salade, flancars, faltez ou brayes d'acier, avant-bras à petites gardes, gantelets, javelines à arretz, bonne espée et dague» (Claude du Bois, Anthoinette, femme d'Odile de Montjeu, et Philiberte, femme d'Etienne de Salins, étaient enfants de Jacques du Bois et de Marie de la Tournelle (V. Doret et A. de Monard, Montjeu et ses Seigneurs, dans les Mém. de la Société Eduenne, nouv. Série, vol.IX, p.77)) (Peincedé, vol. XVII, B 11 724) (Dumay, p.104).
  - 1477, «Les biens de Claude du Bois, seigneur de Communes, tenant parti pour le roi, furent confisqués par le prince d'Orange en 1477» (Mém. de la Société Eduenne, vol. X, p.143).
  - 1485, 1495, 1500, «En mai 1775, M. Ceurdoron, seigneur de Mercey, m'a communiqué son terrier dudit Mercey, paroisse de Chailly, reçu et signé Bretin, notaire en l'an 1544, par lequel il appert audit an, que noble Anatoire du Bos, seigneur dudit lieu de Mercey, de la Tour du Bos, Savianges et le Rousset, affranchit de mainmorte ses sujets mainmortables qu'il avoit audit Mercey .... Les armes dudit seigneur du Bos sont écartelées d'hermines et de gueule. Au fol°19 dudit terrier, l'on voit qu'en l'an 1485, Claude du Boz étoit seigneur de la Tour du Bos et de Mercey. Au fol°56, qu'en l'an 1495, que Claude et Hugues du Bos, écuiers, frères, fils de feu noble Claude du Bos étoient seigneurs de la Tour du Bos et de Mercey. Au fol°87, qu'en 1500 et 1503, Claude du Bos, écuyer, étoit seigneur du Bos, de Communes et de Mercey» (Peincedé, vol. XVII, p.192).
  - 1526, «Partage des biens de feu Hély du Botz, alias du Boz, fils de feu noble Claude du Botz, seigneur de Communes, la Tour du Bost, Champvigny, Plomb, entre nobles Fiacre et Charles de Moroges, seigneur dudit lieu, et noble Anatoire, Antoine et Jeanne du Botz, enfants mineurs de feu noble Hugues de Botz, seigneur du Rousset et de Savianges, du 28 octobre 1526» (A.D.S.L., F 10170).
  - 1530, «Dénombrement de Commune, donné en 1530 par Claude Damas, époux de Jeanne du Bois» (Beaumont, p.54).
  - 1533, «La bande de Jean de Vaux, composée d'une cinquantaine de gens de guerre, tente le 14 août 1533, une attaque contre la ville de Charolles. Elle échoue et va alors s'emparer de la maison forte et château de Communes» (Beaumont, p.54).
  - 1551, «En mars 1780, j'ai vu au greffe du Parlement, un terrier de la terre de Saviange, reçu et signé Joly, notaire en l'an 1540, pour et au profit d'Anatoille Dubos, écuyer, seigneur de Saviange, du Roussay et de la Tour du Bos. Et un autre terrier de Saviange, rédigé et renouvelé en l'an 1607 par Lescuyer, notaire, pour Jean Damas, écuyer, seigneur de Saviange, Aty, Villière, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Sur l'un des premiers feuillets de ce terrier, j'ai trouvé écrit ce qui suit: l'an 1551, le 21 avril après Pâques, trépassa noble damoiselle Jeanne Duboz, femme de noble seigneur Claude Damas, écuyer, seigneur de Villière, Savignes et Communes, et mourut en sa maison d'Aty-les-Flavigny. Ils sont les parents dudit Jean Damas. Jeanne Duboz étoit la fille de noble seigneur Hugue Duboz, seigneur du Rousset et de Saviange et de dame Françoise de Saulx» (Peincedé, vol. XVII, p. 480)
  - 1583, «Dénombrement du 2 décembre 1583, des seigneuries du Rousset et de Commune, donné par Joachim de Damas, écuyer» (Bulliot, p.406).
  - 1621-25, «Contrat de mariage entre Philibert de la Guiche, chevalier, baron et seigneur de Sivignon, les Murgers, Nanton, Saint-Aubin, Garnerans, Martigny, Communes, et Delle de Rye, veuve de Ermenfroy de Cusance» (A.D.S.L.,

B 1346).

- 1631, «En 1631, Ponthus de Champlecy, écuyer, seigneur de Pluvault, est tuteur des enfants de Charles de Champlecy, écuyer, seigneur de Commune» (A.D.S.L., B 1069).
- 1631, «Reprise de fief et dénombrement donné le 29 mars 1645, entres autres des seigneuries de Chanlecy, Baron, Rabutin, par Jean-François de Chanlecy, écuyer ..... Plus ajoute au présent dénombrement .... y compris quelques sujets que messire Philibert de la Guiche, chevalier, comte de Sevignon, en qualité de seigneur de Saint-Aubin, remit au feu seigneur de Chanlecy lorsqu'il vendit audit seigneur de Sevignon la seigneurie de Commune, par contrat reçu Jean de Bresse, notaire à Charolles, le 13 novembre 1631» (Peincédé, vol.XII, p. 628, B 10 753 cote 34).
- 1644, «Procédure civile en 1644, pour Delle de Rye, dame de Martigny-le-Comte, Commune, veuve de haut et puissant messire Philibert de la Guiche, vivant comte de Sivignon, seigneur de Martigny, Commune, Arbay, Saint-Aubin et Bragny, puis de Pierre-Louis de Chantelot» (A.D.S.L., B 598).
- 1663-64, «Procédure civile pour Delle de Rye, contesse douairière de Sivignon, dame de Martigny et Communes. Elle décède en 1668» (A.D.S.L., B 613, B 614, B 615).
- 1666-69, «Testament de messire Henry-François de la Guiche, chevalier, comte de Sivignon, seigneur des Murgers, Vaux-sous-Suin, Martigny, Souterrain, Commune et Chassy, chevalier; époux de Claude-Elisabeth de Damas-Montmort» (A.D.S.L., B 1363).
- 1668, «Affranchissement du 29 juillet 1668, fait par haut et puissant messire Henry-François de la Guiche et Elizabeth Damas, sa femme, au profit de Jean Desautel, avocat en parlement, demeurant à Charolles. Affranchissement de la condition mainmortable sur les fonds et héritages consistant tant en maisons, granges, estables, murs, cours, jardins, prés, terres, bois, buissons, situés au lieu et village de Commune» (A.D.S.L., E 462 f°20).
- 1674, «Dame Claude-Elisabeth Damas, veuve de Henry-François de la Guiche, comte de Sivignon, seigneur de Martigny, Souterrain, Communes ....., est dite mère et tutrice en 1674, de Nicolas-Marie de la Guiche, leur fils aîné et héritier» (A.D.S.L., E 294 fol°22).
- 1695-1702, «Contrat de mariage entre Nicolas-Marie de la Guiche, chevalier, comte de Sivignon, seigneur des Murgers, la Berteranche, la Vallée, Vaux-sous-Suin, Martigny, Souterrain, Communes, Chassy, et Jeanne, fille de Claude Giraud, receveur des tailles et consignation au pays de Forez» (A.D.S.L., B 1374).
- 1701-04, «Sentence émancipant Claude-Elisabeth de la Guiche, pour qu'il puisse accepter la donation entre vif que Nicolas-Marie de la Guiche, chevalier, comte de Sivignon et Martigny, seigneur de Souterrain, Commune, Chassy.... et Jeanne-Baptiste Giraud, ses père et mère, veulent lui faire» (A.D.S.L., B 1212).
- 17.., «Règlement de tutelle, entre ..... de Truchis, seigneur de Mol et de Communes, contre Paul de Loriol-Chandieu, seigneur de Digoine» (A.D.S.L., 2FA 252).
- 1736, «Lettre de renouvellement de terrier, du 14 avril 1736, pour Joseph Durey de Sauroy, seigneur du duché pairie de Damville, Martigny, Souterrain, Commune, le Brouillat, les Fossés, Méré, Marizy, Champlecy, Baron, Rabutin, le Mesnil, conseiller aux conseils du Roi, commandeur et trésorier général de l'ordre militaire de Saint-Louis, chevalier» (A.D.S.L., B 642 f°70, B.734).
- 1747-48, «Procédure civile pour messire Joseph Durey de Sauroy, chevalier, seigneur de Martigny, Souterrain, Communes et dépendances. Son épouse est Marie-Claire d'Estaing» (A.D.S.L., B 647 et B 790).
- 1775, «Procédure civile donnée en 1775, pour Louis-Hercule-Timoléon de Cossé-Brissac, duc de Cossé et Brissac, maréchal de camp, capitaine-colonel des Cents-Suisses de la garde du Roi, inspecteur général de la cavalerie française, gouverneur de Paris, baron de la Motte-Saint-Jean, seigneur de Martigny-le-Comte, Commune, Souterrain, Marizy, Mercy, Champlecy, le Brouillat, Saint-Vallier» (A.D.S.L., B 552, B 564).
- 1787, «Reconnaissance de rentes et servis en 1787, au profit de Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, seigneur de Martigny, Souterrain, Communes ... » (ADSL, B 564).

## 2.3. Sources

ADCO, B 10492, B 10553, B 10501, B 10534, B 10535  
ADSL, B 647, E 296, B 552, E 1, B 567, B 603, B 613, B 615, B.734, B.735, B.786, B.787, E.260, E.294, 34 J.4, B.614, E.462, E.463, B 1069, B 1278, B.1356, B.1351, B.1374, B.1803, B.2203, B.1986, G.382, F 141.

## 2.4. Bibliographie

BEAUMONT (René de), *Le château de Sanvignes contribution à l'histoire militaire du site, La Physiophile*, Montceau-les-Mines, juin 2002, n° 136, p. 27 à 58.

BERNARD (A.) et BRUEL (A.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, 1876-1903*, vol. IV, charte n° 3347, p. 443.

BULLIOT (Jacques-Gabriel), « La tour du Bost », *Mémoire de la Société Eduenne*, 1901, vol. XXIX, p. 111 à 190. Vol. XXVIII, pp. 164 à 169.

CHEVALIER (Ulysse), *Cartulaire du prieuré de Paray-le-Monial*, éd. Picard, Paris, 1890, chartes n° 87, 184, 220 pages.

COURTEPEE et BEGUILLET, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 3° éd. Horvath (19 65), 1777, vol. III, p. 45 et 46.

DUMAY (Gabriel), « Etat militaire et féodal des bailliages d'Autun, Montcenis, Bourbon-Lancy et Semur-en-Brionnais en 1474 » *Mémoires de la Société Eduenne*, éd. Dejussieu, Autun, 1882, vol. XI, pp.75 à 163.

FAYOLE (Nadège), *Le château de Commune*. Mémoire de Marter 1ere année, Université de Dijon, s. dir.H. Mouillebouche, 2007.

FAYOLLE (Nadège), « Le château de Commune en Charollais : un plan carré cantonné du début du XIV<sup>e</sup> s. », dans *Chastels et Maisons fortes II*, Montceau-les-Mines : CeCaB, 2008, p. 69-80.

GAUTHIER (Marthe), *Comté de Charolais (histoire générale et particulière)*, éd. M. Gauthier, 1973, vol. II, pp. 147 à 152.

MAILLARD DE CHAMBURE, *Voyage pittoresque en Bourgogne ou description historique et vues des monuments antiques et du moyen-âge dessinés par une société d'artistes*, II<sup>e</sup> partie, Saône-et-Loire, éd.Jobard, Dijon, 1835, p. 58.

OURSSEL (Raymond et Anne-Marie), *Inventaire du patrimoine, Fiches de repérages aux Archives Départementales de Saône-et-Loire*, Mâcon, 2 avril 1970, p. 24 316 à 24 323.

REBOURG (Alain), *Carte archéologique de la Gaule Saône-et-Loire 71/4*, édition Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1994, pp. 365 à 368.

SALCH (Charles-Laurent), AULOY (Gilles), MAERTEN (Michel), *Donjons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles en Bourgogne méridionale (Châteaux-Forts d'Europe n° 35-36)* 2005, éd. Castrum Europe, Strasbourg, p. 13, 26 et 28.

SAINT-TRIVIER (François de), « Un bailli de Charolais au XV<sup>e</sup> siècle Hugues du Bois », *les Echos du Passé*, éd. les Amis du Dardon, 1992, n° 69, pp. 3 à 8.

TAVERDET (Gérard), *Microtoponymie de la Bourgogne*, édition A.B.D.O., (Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique), 1989, vol. IIC, pp. 383 à 390.

VIGNIER (Françoise), *Le guide des châteaux de France. 71 Saône-et-Loire*, éd. Hermé, Paris, 1981, p. 105 et 106.

### 3. Approche archéologique et architecturale

#### 3.1. Plans et iconographie

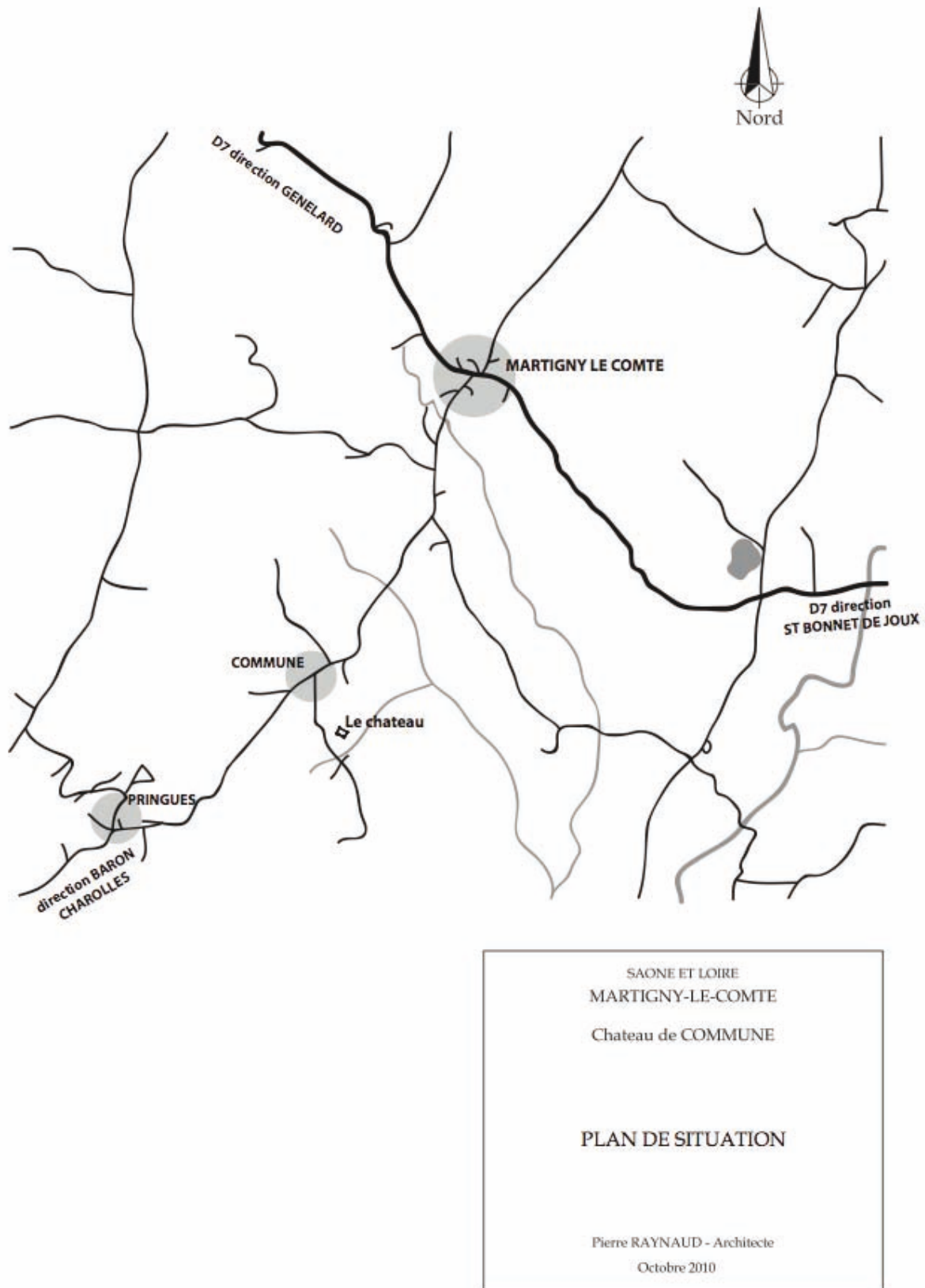
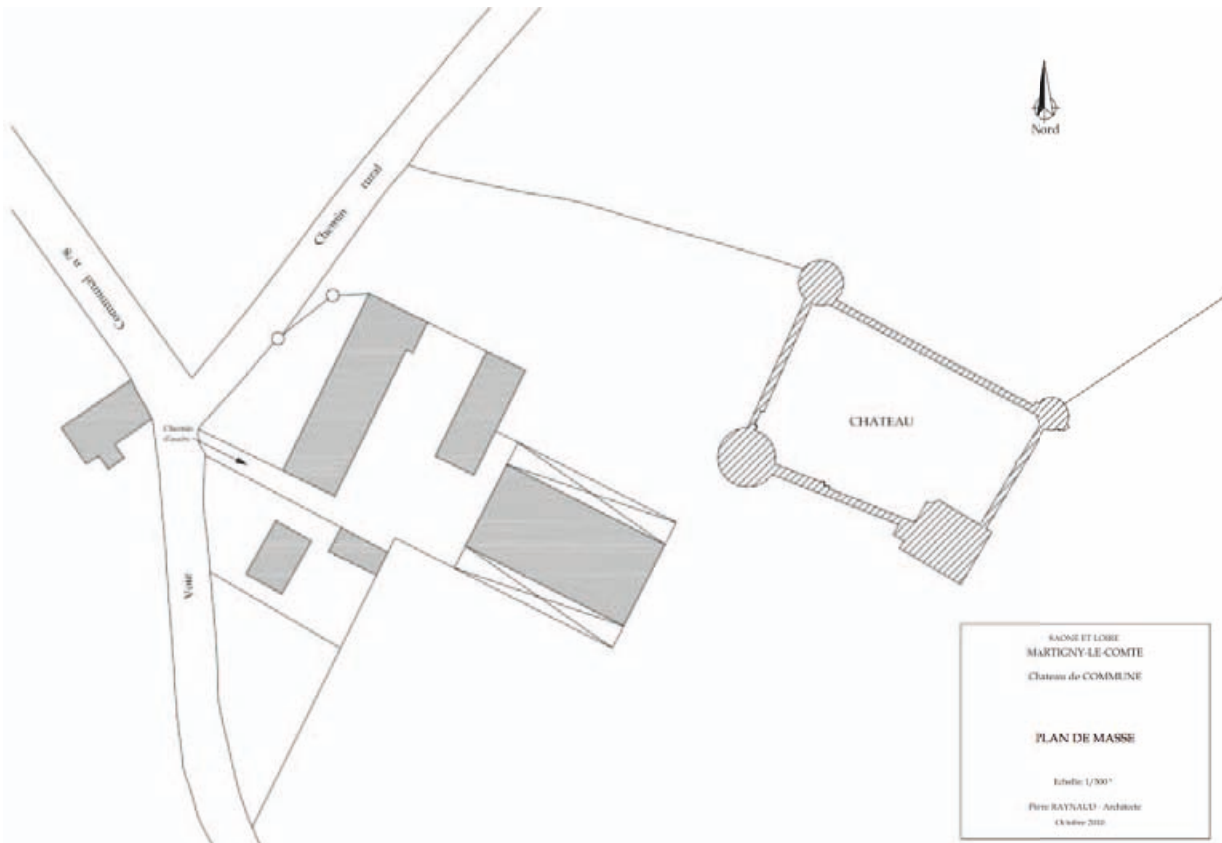
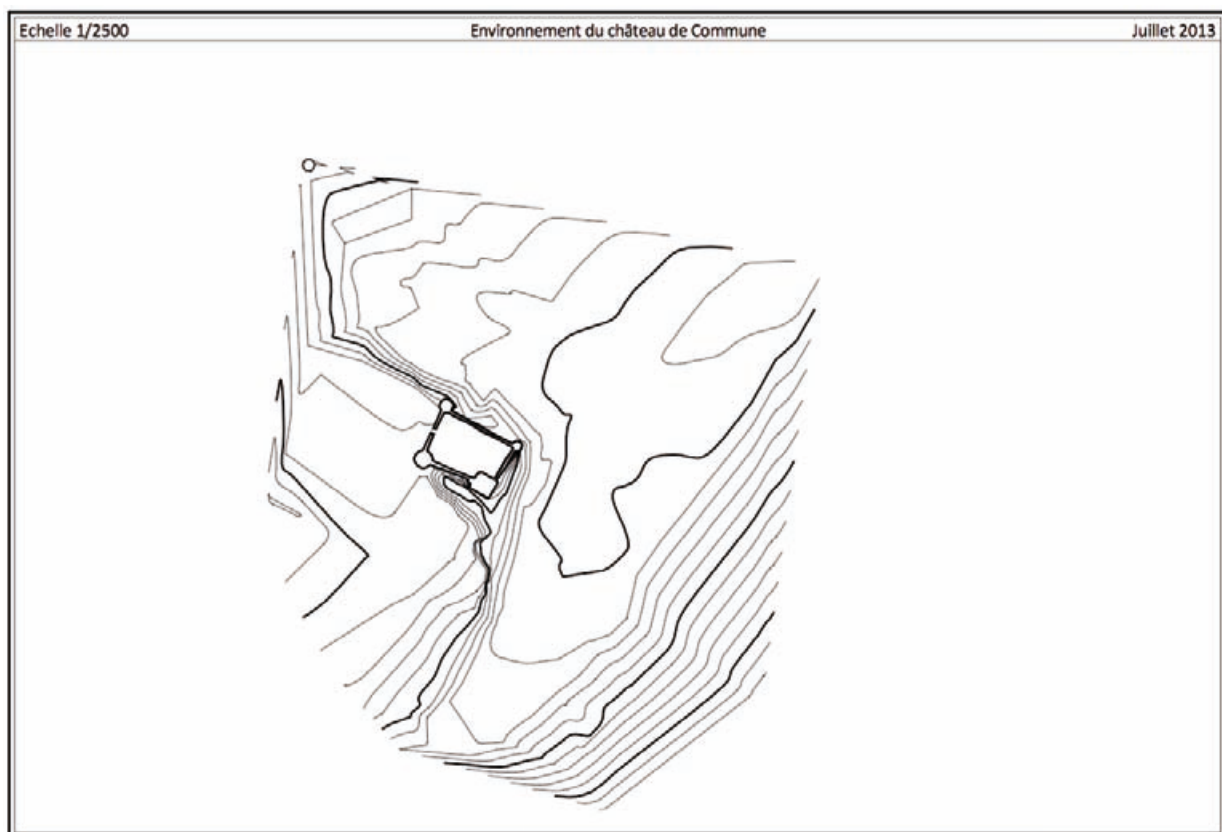


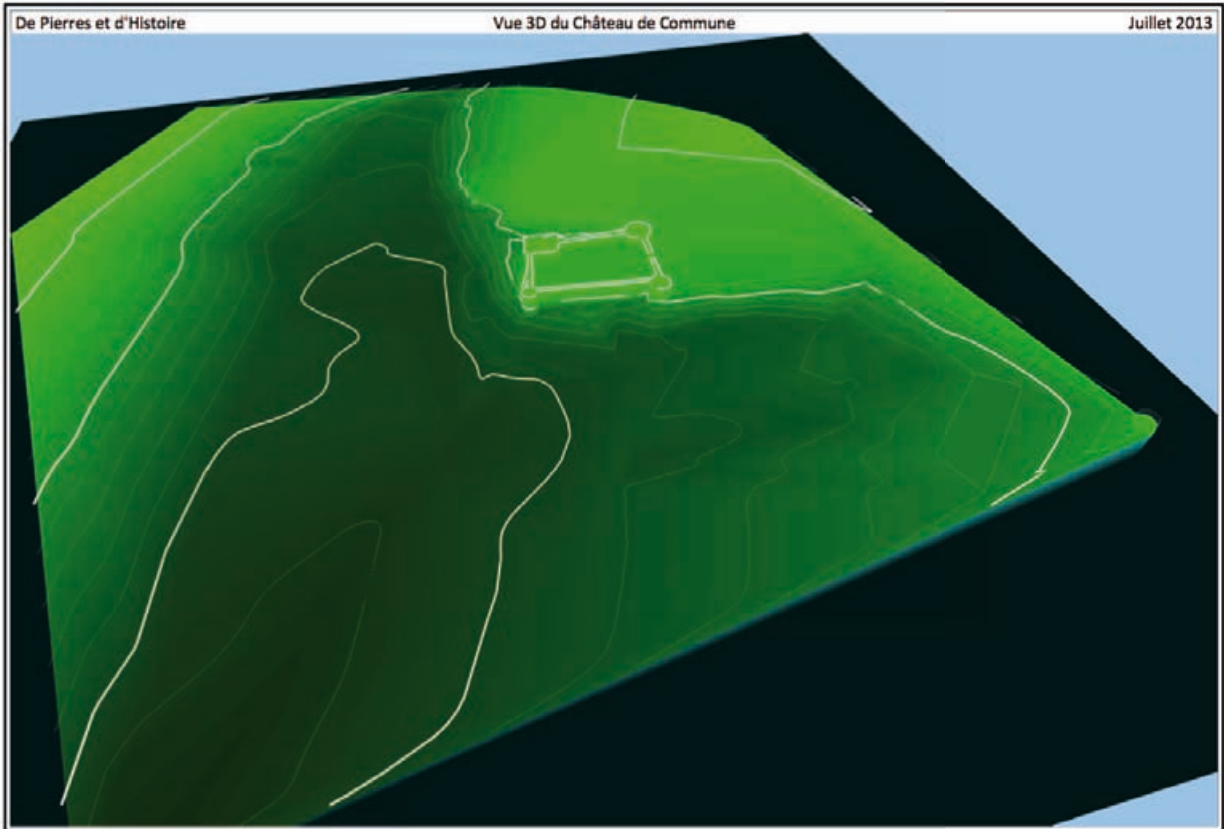
Fig. n° 1 : Plan de situation (P. Raynaud)



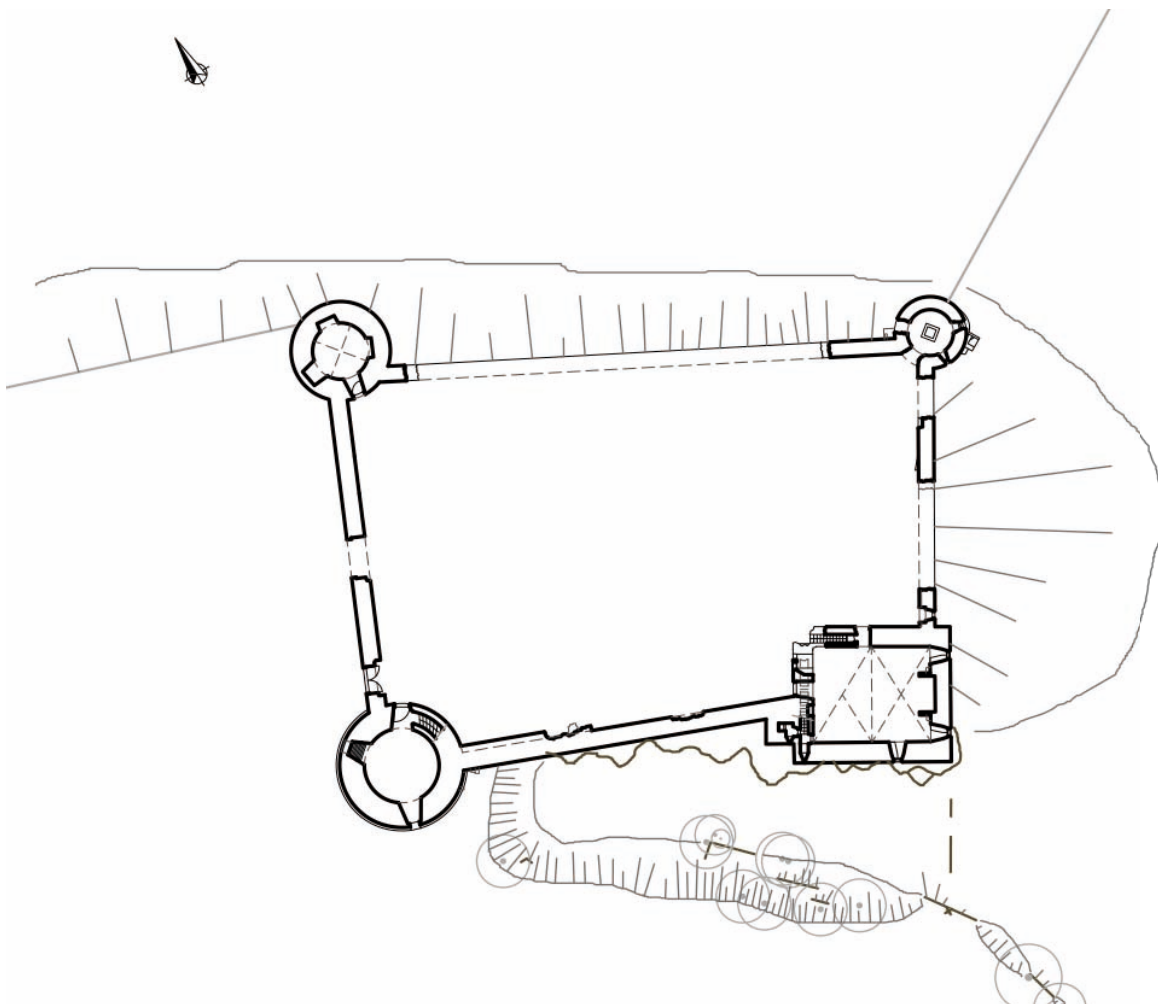
**Fig. n° 2 : Plan de masse (P. Raynaud)**



**Fig. n° 3 : Relevé topographique (De Pierre et d'Histoire)**



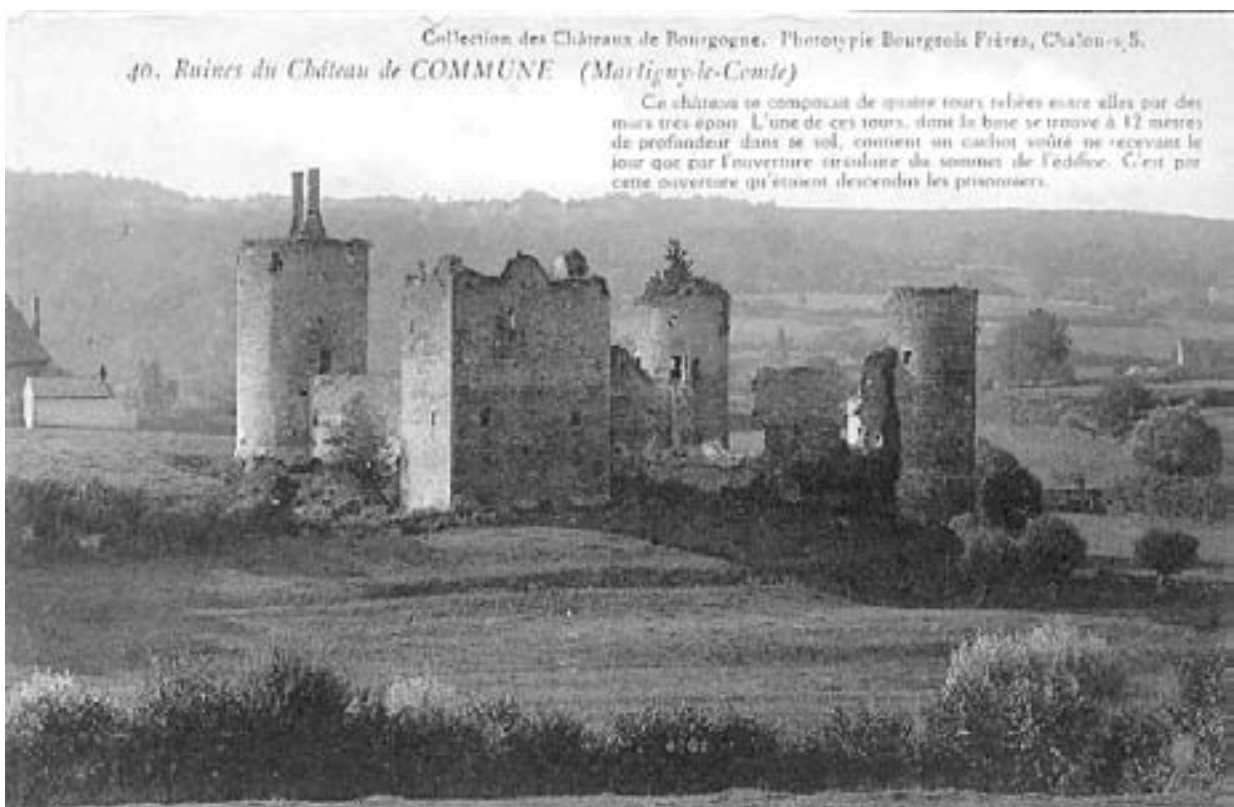
**Fig. n° 4 : Modèle numérique de terrain (De Pierre et d'Histoire)**



**Fig. 5 : Plan du château (P. Raynaud)**

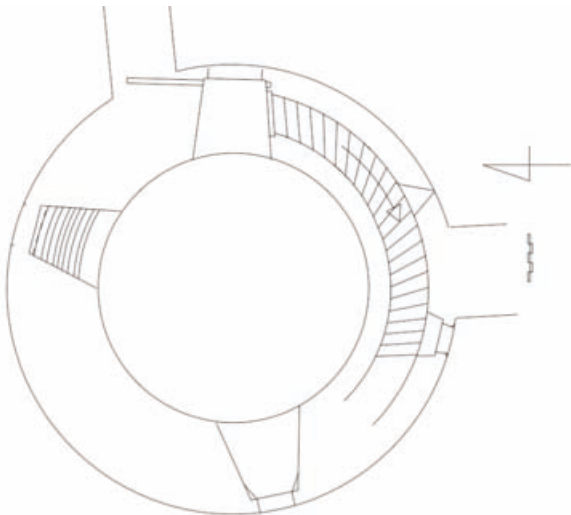


**Fig. n° 6 : D'après Sagot, le château vu depuis l'est**

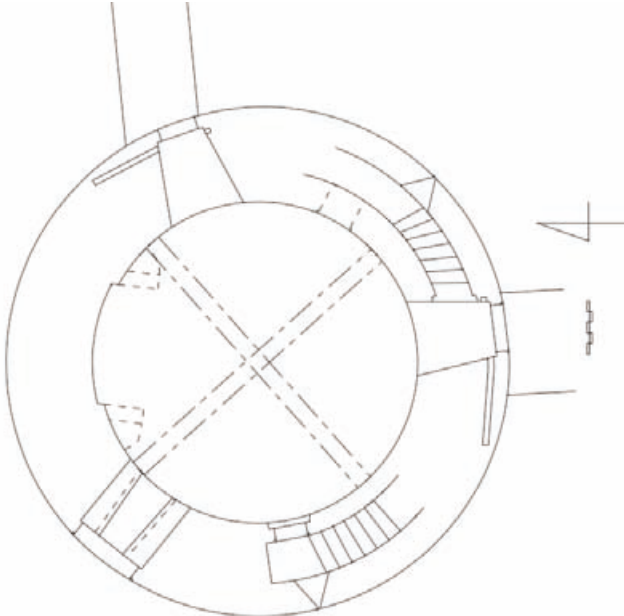


**Fig. n° 7 : Carte postale ancienne, vue prise depuis le sud**

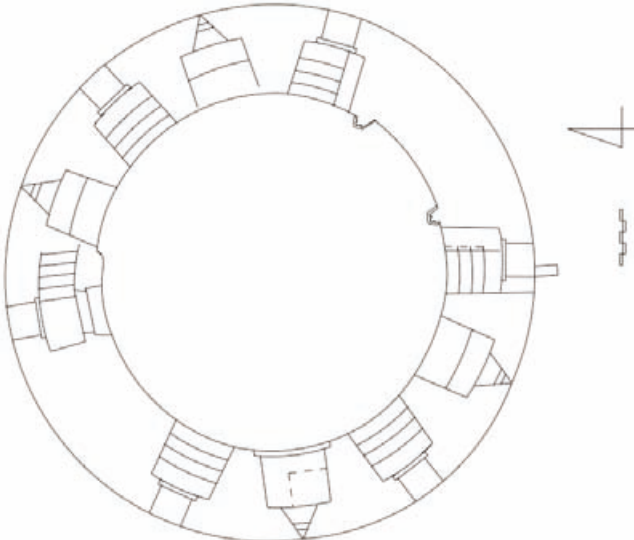
**3.2. La tour ouest : analyse descriptive**



**Fig. n° 8 : tour ouest, niveau 1 (relevé J. Vallet)**



**Fig. n° 9 : tour ouest, niveau 2 (relevé J. Vallet)**



**Fig. n° 10 : tour ouest, niveau 3 (relevé J. Vallet)**

## **Niveau 1 : cellier**

Sol recouvert d'un pavement de dalles de pierres plates et d'un hérisson en roche calcaire.

Porte d'entrée donnant sur la cour.

Niche surmontée d'un arc surbaissé, avec un emmarchement en gradin constitué de 9 marches.

Hauteur du sol par rapport à la première marche : 0,61 m.

Embrasure d'une bouche à feu rectangulaire.

Largeur à la base : 1,73 m. Hauteur (au milieu de l'arc) : 2,05 m.

### **Porte d'accès sur la cour (porte nord):**

Largeur = 1,12 m

Hauteur = 2,04 m

Epaisseur du tableau = 21 cm

Arc surbaissé

Épars de forme rectangulaire à 1,00 m du sol actuel.

Larg. : 11,5 cm

Haut. : 16,5 cm.

Profondeur : 1,60 m.

### **Embrasure d'une fenêtre obturée, ou bouche à feu ( ?)**

Ouverture rectangulaire de 1 x 0,38 m.

Larg. à la base : 1,73 m.

Haut. : (au milieu de l'arc) : 2,05 m.

Arc surbaissé.

Emmarchement en gradin constitué de 9 niveaux.

### **Porte extérieure sur la face ouest**

Cette porte a été ouverte sur l'ancien fossé comblé (actuellement pâture)

Percement moderne. Cette porte est surmontée d'un jour rectangulaire de 0,74 m de larg., sur 0,60 de haut.

Larg. 0,75 m.

Haut. : 1,66 m.

### **Porte d'accès au deuxième niveau**

Linteau monolithe horizontal

Larg. : 0,82 m

Haut. : 1,62 m

## **Niveau 2 : salle**

Porte d'accès ouest

Largeur : 0,61 m. Hauteur : 1,59 m.

Elle est munie de 2 impostes moulurées et un épars de fermeture.

### **Porte nord donnant sur la courtine**

Largeur à la base : 0,72 m. Hauteur : 1,95 m.

Elle possède un épars de fermeture.

Hauteur : 15,5 cm. Largeur : 9,5 cm. Profondeur : 1,35 m.

### **Porte Est donnant sur la courtine**

Largeur : 87,5 cm. Hauteur : 1,95 m.

Elle possède un épars de fermeture.

Hauteur : 11,5 cm. Largeur : 10 cm. Profondeur : 1,64 m.

### **Porte d'accès donnant sur l'escalier engagé dans le mur, accès à l'étage supérieur**

Largeur : 68 cm. Hauteur : 1,84 m.

### **Porte du niveau intermédiaire**

Elle est percée dans le mur de l'escalier à mi hauteur. Elle permettait d'accéder à un niveau dont les traces des poutres épargnées dans le mur, supportant un plancher, sont visible tout autour de la salle. Ce niveau est postérieur à la construction de la tour.

Côté escalier, Largeur : 0,67 m. Hauteur : 1,40 m.

Côté salle, Largeur : 0,67 m. Hauteur : 1,56 m.

La voûte est en arêtes. L'intrados est constitué de plaquettes calcaires mises sur champ, reposant sur les 4 murs. 4 nervures sont disposées sur l'intrados de la voûte. Chaque nervure retombe sur un culot taillé en "diamant". Ils sont formés de 3 faces triangulaires la pointe en bas. Ils sont tous différents dans les détails des moulures. La clef de voûte est à 5 facettes.

### **La cheminée**

Elle est constituée de 2 corbeaux monolithiques en deux blocs de calcaire fin, sculptés à leurs extrémités. La sculpture gauche représente un visage féminin recouvert d'une coiffe. Les reliefs du visage (nez) ont été martelés. La sculpture droite représente un personnage incliné à droite, tenant un objet indéterminé par-dessus sa main gauche, la main droite est disproportionnée est au dessus de l'objet. Le personnage porte un vêtement dont on voit une manche droite. Le visage et l'objet ont été martelés.

La cheminée possède 2 consoles à léger ébrasement en surplomb, composées d'un seul bloc taillé avec moulures plates. Toute la partie haute de la cheminée a été détruite (plus de linteau ni de hotte). Le contre cœur est constitué d'assises régulières formées de gros blocs. La partie basse est rubéfiée et même calcinée sur les deux premières assises. Les faces latérales du manteau sont notamment constituées de dalles en calcaire de belle facture. Le conduit est trapézoïdal.

Les murs de la salle sont constitués d'assises régulières de beaux blocs de moellons calcaires.

### **Description interne de la baie située à l'ouest :**

2 coussièges se trouvent dans l'embrasement de la baie, et constitués de deux dalles chanfreinées chacune. L'ouverture sur l'extérieur a perdu l'allège et le pilier central. Le linteau est en deux parties. Les 2 impostes possèdent des moulures à tores à profil semi-circulaire. Le chaînage d'angle interne est en besace, la hauteur des moellons va de 17 à 31 cm. Les 2 tableaux de l'ébrasement sont constitués de moellons bien équarris avec traces d'outils.

### **Niveau 3 : salle sommitale dite de guet**

Porte d'accès surmontée d'un linteau monolithique en face externe, donnant sur une fenêtre rectangulaire de 61 cm. de large sur 83 cm. de hauteur. La face externe est à piedroits chanfreinés avec amortissement de base mouluré. La face interne est en arc de cercle sans décoration.

Largeur de la porte : 0,75 m. Hauteur : 1,85 m. Largeur du mur de la porte : 0,52 m.

Le mur de la salle est occupée par 6 niches à archères et à baies créneaux, disposées alternativement, plus une latrine et une cheminée.

### **Description à partir de la porte, dans le sens des aiguilles d'une montre.**

#### **Archère à étrier 1 :**

Largeur mur interne: 1,11 m. Hauteur de l'archère: 0,80 m. Largeur de l'archère: 4 cm.

#### **Baie créneau 1 :**

Largeur : 0,60 m. Hauteur : 0,78 m.

La fenêtre est accessible par 4 marches.

#### **Archère à étrier 2 :**

Mesures impossibles à relever en raison de l'encombrement de l'accès par des pierres.

**Baie créneau 2 :**

Largeur : 0,62 m. Hauteur : 0,79 m.  
La fenêtre est accessible par 4 marches.

**Cheminée :**

Largeur au sol : 1,90 m.  
Socle mouluré avec 2 tores. Les piedroits sont moulurés en baguettes encadrés de deux cavets. Le contre chœur est rubéfié sur les deux premières assises. Souche circulaire avec rainure marquant la jonction du toit et son inclinaison. L'extrémité de la souche est à saillie débordante. Présence d'une petite sculpture en crochet à la base de la souche (forme en escargot).

**Latrine :**

Son accès se fait par 4 marches. Présence d'un coussiège sur le côté gauche.  
Largeur : 0,58 m. Hauteur : 1,72 m.

**Archère à étrier 3 :**

Largeur de l'archère : 4 cm. Hauteur de l'archère : 0,79 m.

**Baie créneau 3 :**

Largeur : 0,61 m. Hauteur : 0,78 m.  
La fenêtre est accessible par 4 marches.

**Archère à étrier 4 :**

Largeur de l'archère : 4 cm. Hauteur de l'archère : 0,82 m.

**Baie créneau 4 :**

Largeur : 0,61 m. Hauteur : 0,82 m.  
La fenêtre est accessible par 4 marches.

**Souche de cheminée opposée (cheminée salle inférieure) :**

La souche est octogonale avec l'extrémité légèrement débordante. Présence de deux marques lapidaires visibles sur le conduit.

### 3.3. Le donjon

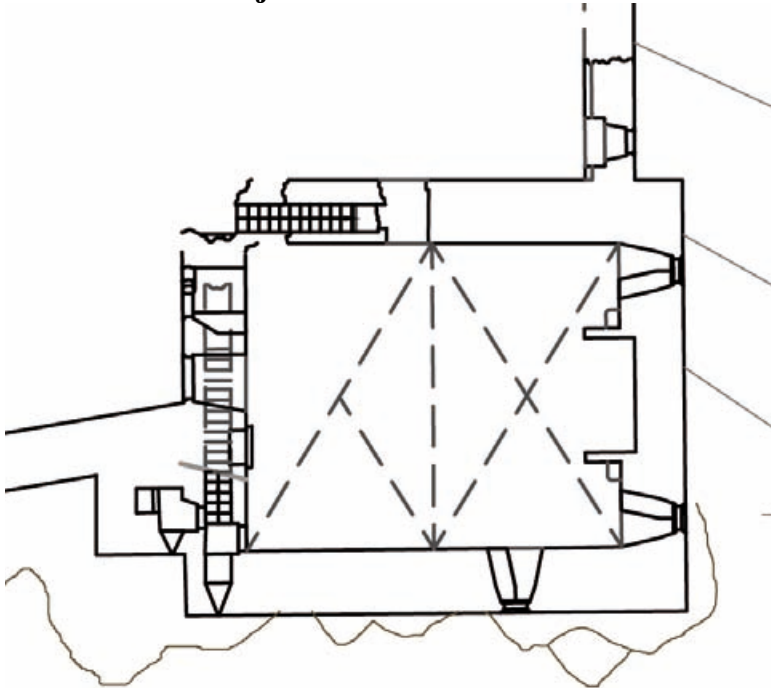


Fig. n° 11 : Donjon, niveau 1 (relevé P. Raynaud)

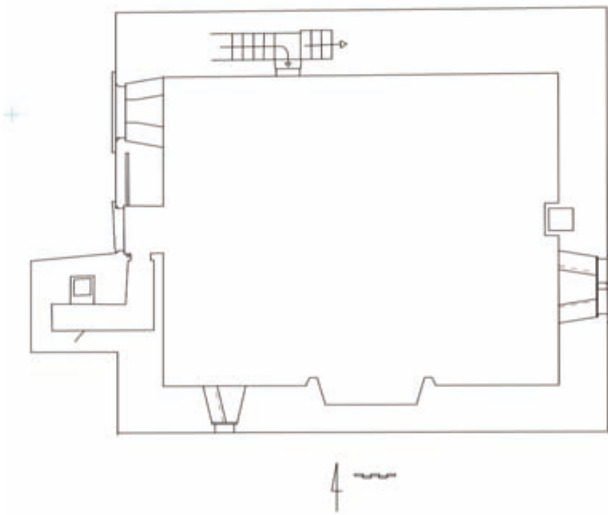


Fig. n° 12 : Donjon, niveau 2 (relevé J. Vallet)

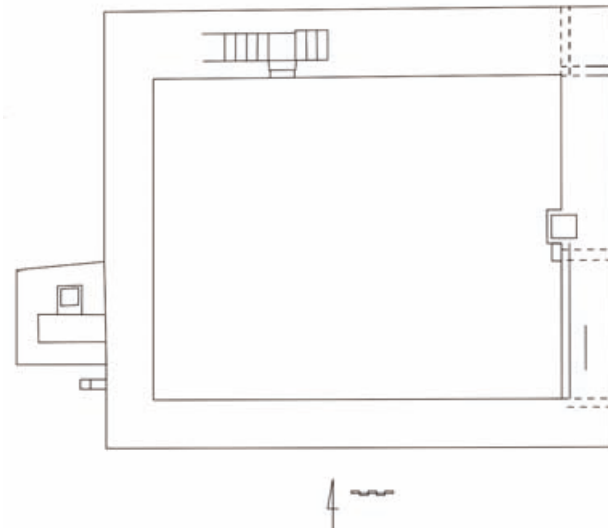


Fig. n° 13 : Donjon, niveau 3 (relevé J. Vallet)

## **Niveau 1 : Cave ou cellier** (Cf. plan P. Raynaud)

**Porte nord-ouest** donnant accès à la cave par un seuil constitué d'une dalle de pierre et de 5 marches.

Largeur : 1, 33 m.

Hauteur intérieur : 1, 89 m

Hauteur extérieure (au milieu de l'arc) : 2, 11 m.

Largeur du tableau (épaisseur) 1, 53 m.

**Fenêtre à ébrasement** (soubirail) ouverte dans le mur Sud.

Largeur à la base : 1, 42 m.

Hauteur (au milieu) : 1, 90 m.

Emmarchement en gradin constitué de 11 niveaux.

**Porte Nord donnant accès à l'escalier interne**

Largeur 0, 50 m.

Hauteur : 1, 57 m.

## **Niveau 2 : salle d'apparat**

Cheminée avec une hotte triangulaire. Contre coeur rubéfié sur 4 assises. Corbeaux saillants en arc de cercle reposant sur un coussinet en pointe de "diamant".

Un évier et un petit lavabo se trouvent dans le mur nord de la salle. Le lavabo se situe immédiatement à gauche de l'évier. La pierre d'évier, située à 54 cm. du sol actuel est disposée en appui sur 3 assises de moellons. Une niche surmontée d'un arc en plein cintre abrite l'évier. Le fond de la niche est constitué d'un bloc rectangulaire dans lequel se trouve percé un trou d'écoulement qui aboutit dans le conduit des latrines. La partie à hauteur ouverte donne sur trois marches d'escalier qui vont au niveau 3. Sans doute le fond de la niche était-il constitué d'un revêtement en plaque de pierre ou de bois.

## **Angle nord-est du donjon avant restauration**

L'observation d'un décapage du chaînage d'angle nord-est qui avait été effectué lors des travaux de restauration, afin de repérer la surface du niveau d'arase, contenait des éléments de démolition, tels que moellons de calcaire et tuiles plates brisées. Une vaste zone sombre a été observée dans une petite tranchée ouverte pour asseoir l'échafaudage. Ici également la présence de matériaux de construction (moellons de grès, tuiles) a été noté.

### 3.4. La tour est

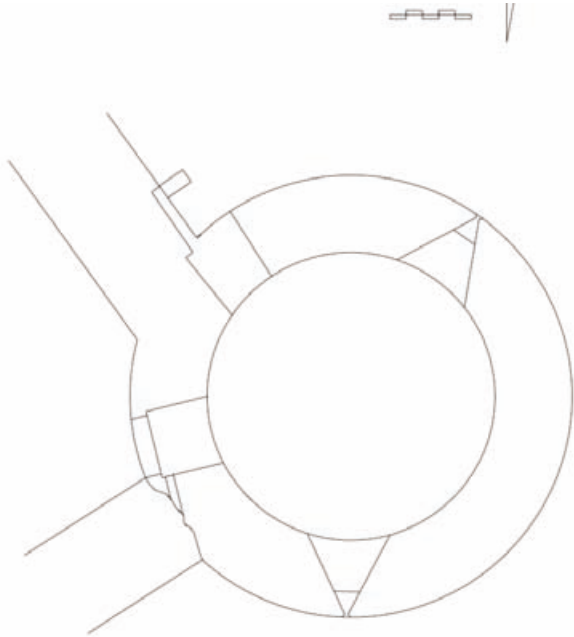


Fig. n° 14 : tour est, niveau 2 (relevé J. Vallet)

Par manque de temps, et aussi par mesure de sécurité, cette tour n'a pu être étudiée durant notre campagne d'observations. Nous savons que le cellier fut vidé manuellement à une date incertaine. Son remplissage n'a pas été observé précisément. Il comportait des niveaux de comblement anthropiques et fortement détritiques. Selon le témoignage de M. Berland, ancien propriétaire du château, il contenait majoritairement des pierres et des gravas.

Une ouverture centrale a permis d'observer cette structure dans son ensemble, sans que nous ne puissions y accéder cette année. La fonction de cette fosse fut traditionnellement interprétée comme une « oubliette ».

### 3.5. La tour nord

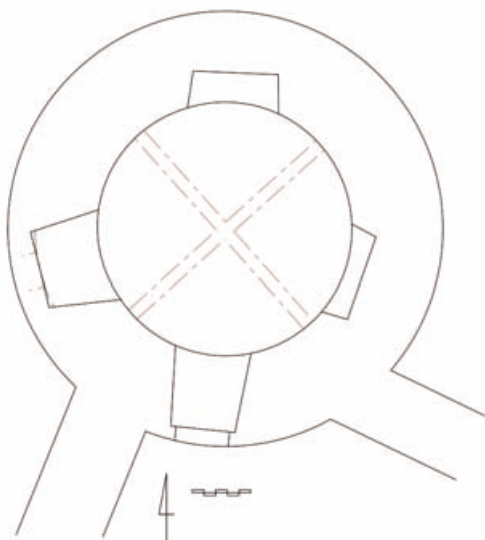
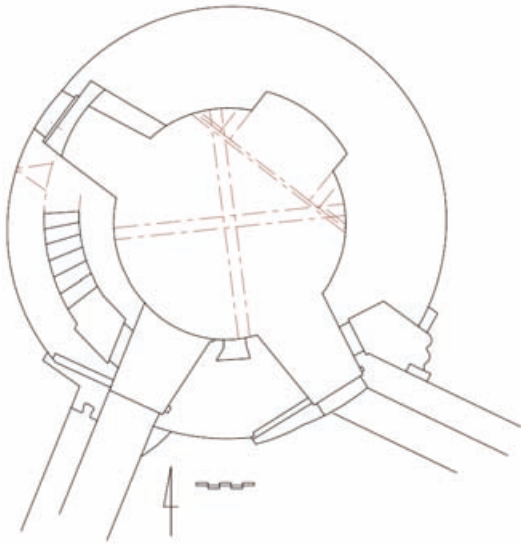
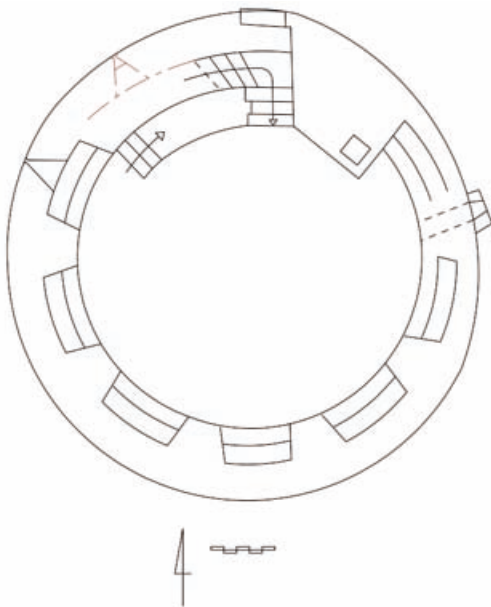


Fig. n° 15 : Tour nord, niveau 1 (relevé J. Vallet)



**Fig. n° 16 : Tour nord, niveau 2 (relevé J. Vallet)**



**Fig. n° 17 : Tour nord, niveau 3 (relevé J. Vallet)**

### **3.6. Le puits**

Situé dans la cour intérieure du château, le puits fut creusé, selon les dires de l'ancien propriétaire, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour les besoins en eau de la ferme. Son architecture interne présente un cuvelage maçonné sans rapport avec les vestiges médiévaux.

### **3.7. Le fossé**

Un fossé d'enceinte bien visible vient se raccorder à l'angle sud-ouest de la courtine. Ce fossé a été creusé directement dans le substrat calcaire et semble avoir servi de carrière de pierre pour la construction des bâtiments. Il a évidemment fonctionné durant la même période de construction que l'enceinte. Son remplissage ne pourra être observé qu'à la faveur de sondages afin d'en vérifier les mesures (profondeur, largeur) et la datation.

## 4. Le mobilier



**Fig. n° 18 : Ebauche de meule gallo-romaine (cl. M. Maerten)**



**Fig. n° 19 : Pierre à mesure (cl. M. Maerten)**



**Fig. n° 20 : Segment de barre coulissante provenant du niveau 1 de la tour nord  
(cl. M. Maerten)**



**Fig. n° 21 : Clous à tête en 8 (cl. M. Maerten)**



**Fig. n° 22 : Pierre de jet en grès (cl. M. Maerten)**

## **5. Conclusion provisoire**

Les structures conservées en élévation du château de Commune présentent une architecture remarquable pour notre région d'étude. A défaut de pouvoir prélever des charbons de bois dans le mortier des diverses constructions, il reste difficile de dater les phases successives. Le plan, la qualité des constructions et l'emprise du site laissent supposer l'existence d'un commanditaire richement possessionné à l'origine de la création de ce château de pierre.

Il est à noter que les vestiges de la cour ne sont, en principe, pas directement menacés par l'aménagement tel qu'il est prévu actuellement, la zone où ils se situent ne devant pas être terrassée. Les observations faites dans le cadre de cette simple approche architecturale, en dehors de toute fouille archéologique, ne permettent évidemment pas d'établir la datation la plus ancienne des bâtiments médiévaux. Si nous commençons à avoir une bonne vue d'ensemble du peuplement et de l'occupation du sol autour du bourg castral de Charolles pendant le Moyen Age, grâce aux recherches historiques, à Commune nos connaissances archéologiques se limitent seulement à quelques trop rares indices matériels trouvés hors contexte (pierre de jet, clous, tuiles, carreaux). Des sondages seraient utiles pour reconnaître d'éventuelles constructions internes, évaluer leur densité et leur stratigraphie afin d'appréhender le contexte sédimentaire de la haute cour du château.



**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités 2013  
du PCR**

**Ellia Martin**

## **Le château de Thenissey (Côte d'Or)**

**Code INSEE de la commune : 21627**



Date de rédaction du  
rapport : décembre 2013

## Sommaire

Générique de l'opération 2013	177
1. Protocole d'intervention	178
1.1. Relevé par tachéométrie	178
1.2. Relevé à la main	178
1.3. Enregistrement des informations	179
2. Localisation et historique	180
3. Description architecturale de la tour	182
3.1. Le parement : la façade est	182
3.2. Mâchicoulis	185
3.3. Le toit	187
3.4. Proposition de restitution	188
4. Étude de l'intérieur	189
4.1. Fenêtres à coussièges	189
4.2. Portes et cheminée	191

## Générique de l'opération 2013

Site : Tour d'habitation seigneuriale, XV<sup>e</sup> siècle.

Adresse : Château, 21150 Thenissey.

Département : Côte-d'Or.

Coordonnées Lambert II étendue: X: 772274, Y: 2279853

Déroulement du chantier d'archéologique du bâti : 8 au 13 juillet 2013.

- Intervenants scientifiques terrain :

Ellia Martin, étudiante Master 1 de recherche, Université de Bourgogne.

Cédric Moulis, Pôle Archéologie Universitaire de Lorraine, EA 1132.

- Intervenants techniques terrain :

Marion Gourlot, étudiante en L1, université Lyon 2.

Antoine Lacaille, étudiant en M1, université de Bourgogne.

Étienne Safa, étudiant en M1, université de Bourgogne.

Raphaëlle Safa, étudiante en M1, université de Bourgogne.

Wendy Vettor, étudiante en L1, université Lyon 2.

- Intervenants laboratoire

Ellia Martin (DAO, rapport).

Cédric Moulis, Pôle Archéologique Universitaire de Lorraine (DAO).

- Ressources locales

M. Jacques de Villefranche.

Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB).

Nord-Est Archéologie (NEA).

Gîte, M. de Villefranche.

- Financement

Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB)

Conseil Régional

UMR 6298

## **1. Protocole d'intervention**

L'objectif principal de cette intervention archéologique s'est concentré sur les murs extérieurs de la tour d'habitation. Plusieurs outils et méthodes ont été employés : le relevé d'élévation par tachéométrie et photo-redressement, le relevé d'élévation à la main, le relevé de décors et de motifs à la main, le renseignement de fiches d'enregistrement et la couverture photographique. Des données ont également été prélevées à l'intérieur de l'édifice, profitant de la présence des étudiants pour atteindre de nouveaux secteurs ou pour déplacer du matériel, auparavant difficile, voire impossible à réaliser par une seule personne. L'archéologie du bâti oblige à l'utilisation des outils de relevé graphique. Ces outils ont pour objectif de fournir une interprétation graphique et de former une documentation visuelle de l'édifice étudiée.

### **1.1. Relevé par tachéométrie**

La tour d'habitation a bénéficié d'un relevé par tachéométrie. Ces relevés permettent de disposer d'un dessin en 3D de l'édifice, grâce aux mesures prises par la tachéométrie. La station placée à l'horizontale mesure les distances par visée laser. Les mesures prises sont ensuite converties en coordonnées géodésiques (x,y) et en altitude (z) calée sur le NGF.

L'impossibilité de couvrir l'ensemble de l'édifice ainsi que l'inaccessibilité de trois façades et des parties hautes, oblige à l'utilisation de la tachéométrie. En effet, la tour est entourée, sur trois de ses murs, de fossés en eau, ne permettant pas ainsi la pose d'un échafaudage.

Le matériel utilisé provient du pôle archéologique universitaire de Lorraine, à Nancy (EA 1132, Hiscant-MA). L'enregistrement des données et le retraitement est réalisé avec les logiciels Autocad et Covadis. L'ensemble des façades extérieures a bénéficié d'une couverture photographique. Les points relevés par tachéométrie servent au calage du photoredressement, réalisé sous le logiciel Photoplan, pour permettre de dessiner l'ensemble des maçonneries extérieures inaccessibles. Cette méthode a été conjointe aux relevés des élévations réalisés à la main de la partie basse de la façade.

### **1.2. Relevés à la main**

Le dessin engage une déconstruction permettant d'analyser successivement les différentes parties et les aspects de l'édifice. L'analyse architecturale fournit des données empiriques qui sont inscrites sur les relevés.

## Relevé des élévations en pierre à pierre

Les relevés en pierre à pierre permettent une meilleure compréhension des maçonneries. Les éléments importants ressortent mieux que sur une photographie, comme les anomalies traces de chantier, modifications, repentirs de construction... La méthode appliquée s'inscrit dans la prise de données relatives à l'archéologie du bâti. Sur la feuille, le trait plein figure ce qui est observé avec certitude. Nous représentons donc par un trait continu le contour de la pierre dans la maçonnerie, déterminant ainsi le joint du mortier. Les modules, les épaisseurs de joint, les accidents, les gestes... sont ainsi enregistrés.

Les stagiaires ont placé un repère orthonormé (x, y) et ont dessiné chacune des pierres du parement en se référant à ces deux axes. Les relevés se sont concentrés à hauteur d'homme uniquement. Ils seront également intégré au relevé effectué par photoredressement.

Plusieurs informations relatives à chacune des pierres et à leur contexte ont été enregistrées :

- Nature et couleur de la pierre.
- Marques d'outils.
- Cassures les plus importantes.
- Reprises éventuelles.
- Mortiers.

La reprise du travail sur un format informatique plus lisible a été réalisée sur Adobe Illustrator. Pour une harmonisation des dessins et une plus grande facilité pour la prise sur papier, les relevés ont été réalisés au 1/20.

## Relevé de décors et motifs à la main

Le travail intérieur s'est principalement concentré sur la réalisation de relevés des décors et motifs sculptés. Les profils des cheminées ainsi que les encadrements de portes ont été réalisés. Les cheminées ont également bénéficié d'une intention particulière, uniquement pour celles qui sont accessibles. Les relevés sont au 1/50 pour bénéficier d'une plus grande précision dans le dessin. Certains profils ont pu bénéficier d'un relevé à l'échelle 1/1.

### **1.3. Enregistrement des informations**

Les informations prises sur le terrain ont été enregistrées sur une fiche élaborée par Cédric Moulis au sein du pôle archéologique universitaire de Lorraine. Les observations faites sur le terrain peuvent être retranscrites au maximum. La réalisation en plusieurs cases permet une compréhension rapide de ce qui est demandé, avec le choix de tout ce qui est possible de voir, mais également de mettre de côté ce qui n'a pas été repéré sur le mur étudié. Cette fiche permet d'harmoniser les

données et de faciliter l'enregistrement des informations. Elle permet également de consigner les informations qui ne peuvent pas être représentées sur le dessin.

Chaque mur a été caractérisé en unité murale distincte (UM). Ces unités ont été divisées ensuite en unités construites (UC). L'utilisation de ces UC prend en compte les éléments architecturaux composant l'UM étudiés lors de ce chantier (parement, fenêtre, coussiège, pilier...)

Indépendamment des clichés destinés au photoredressement, une couverture photographique des principaux éléments du site et l'ensemble des détails remarquables a été réalisée.

## 2. Localisation et historique

La maison forte de Thenissey n'a bénéficié à ce jour d'aucunes études historiques. Nous retrouvons uniquement une fiche brève de l'édifice dans quelques manuels généralistes. L'intérêt s'étant principalement tourné vers le château daté de la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle situé à côté de la tour médiévale. Léon Garreau lui consacre une monographie en 1906 et Henry Soulange-Bodin, en 1942, dans ses monographies des châteaux de Bourgogne, tente une approche historique du site. Dernièrement, Daniel Nicolle a publié une synthèse de l'évolution de Thenissey.

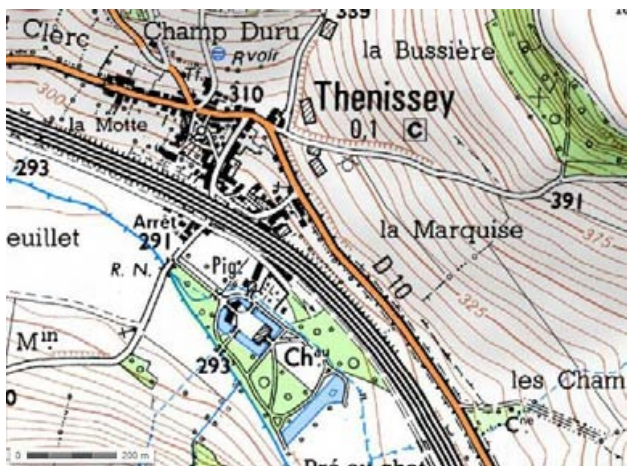


Fig. 1: Carte IGN, Thenissey. 1: 25 000.  
Source: [www.géoportail.fr](http://www.géoportail.fr).

La commune de Thenissey se situe en Bourgogne, dans le département de la Côte-d'Or, à 46 km de Dijon (fig.1). Le village s'est implanté dans la vallée de l'Oze, alimenté par la rivière. La tour d'habitation s'est implantée en bordure du village, au sud de celui-ci (fig.2).

Cinq familles seigneuriales se succèdent à Thenissey du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours, dont quatre ayant habité dans la tour. Le premier lignage apparaît en 1481 dans document auquel un certain Guillaume Poinceot reçoit par Philippe de Hocheberg, seigneur de Salmaise, le droit et pouvoir de « contraindre les habitants du lieu à faire guet et garde à la forte tour, que feu Guillaume Poinceot, son père, avait fait construire et réédifier, au lieu de la place et maison forte qui était d'ancienneté audit Thenissey ». À noter que Courtépée cite un certain Jean de Thenissey, chevalier, en 1243. En 1555, la famille De Gellan remplace la famille Poinceot jusqu'en 1595 avec l'apparition de la

famille Édouard. En 1663, la dernière descendante de la famille se marie avec Antoine de Clugny, seigneur de Colombier. Les Clugny seront la dernière famille seigneuriale à vivre dans la maison forte. De 1718 à 1736, un nouveau château, plus moderne, est construit à côté de la tour médiévale. En 1793, la dernière descendante de la famille se marie avec le comte Joseph-Guy-Louis De Tulle de Villefranche. Cette famille est encore présente à Thenissey.

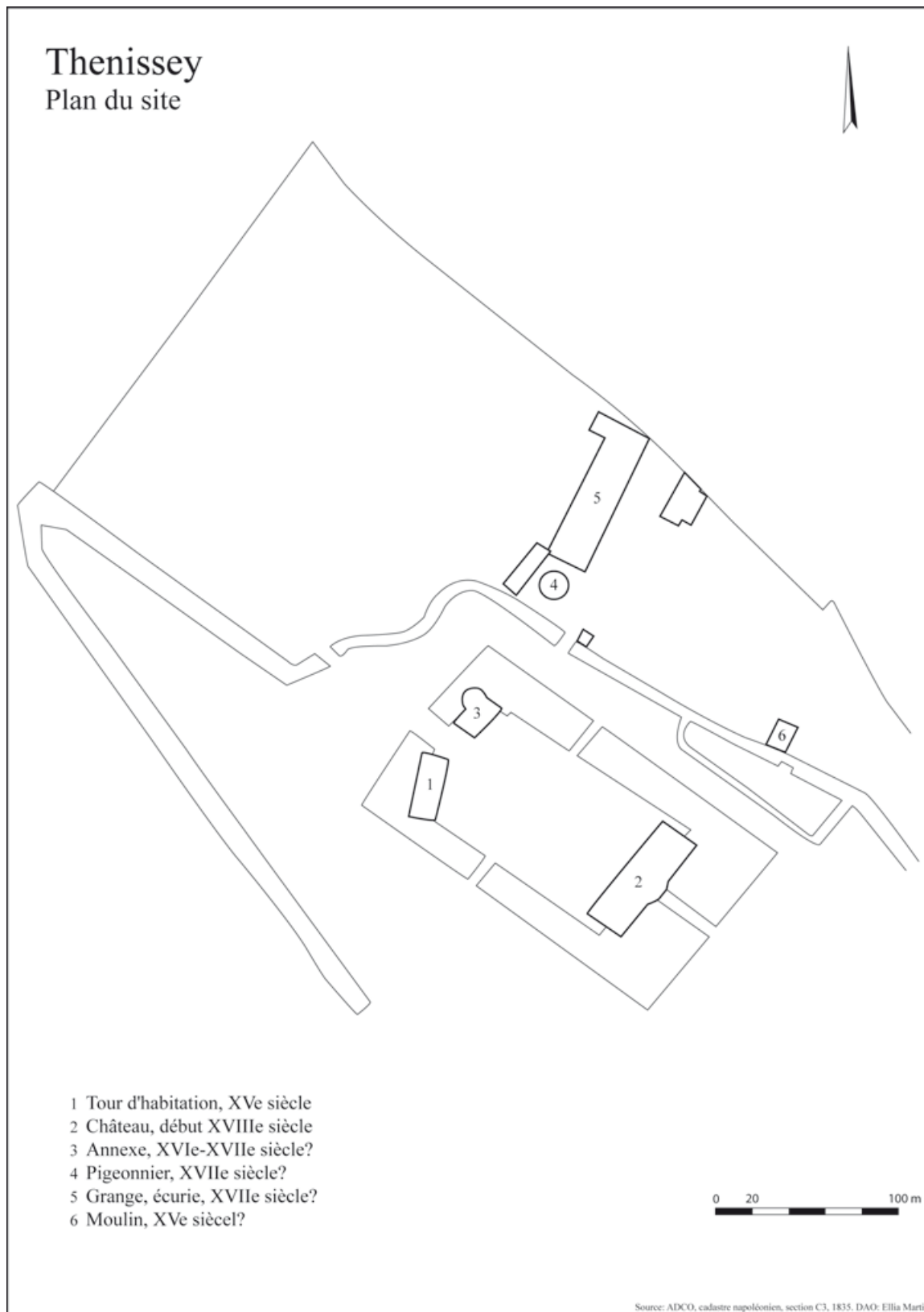


Fig. 2: Localisation de la tour d'habitation. Source : cadastre napoléonien, ADCO.

### **3. Description architecturale de la tour**

La tour de Thenissey est un bâtiment rectangulaire de 9,40 x 23 m avec des murs de 1,5 m d'épaisseur. L'espace intérieur se divise en deux pièces principales par un mur de refend. Celui-ci évolue sur les cinq niveaux de la tour.

Le premier niveau situé sous le niveau de sol actuel se caractérise comme étant un niveau de stockage. Deux pièces principales, sous voûte, se définissent comme des caves. Le niveau de sol actuel n'est pas celui d'origine. Aujourd'hui, on a une hauteur d'environ 1,60 m sous plafond.

Le second niveau compte trois pièces dont deux principales. La partie sud de l'édifice est voûtée avec deux arcs plein-cintre croisé dont le centre est orné d'un blason. Au sud, une pièce en arc brisé occupe toute la largeur de l'édifice. La hauteur sous plafond de cette pièce est de 3,50 m.

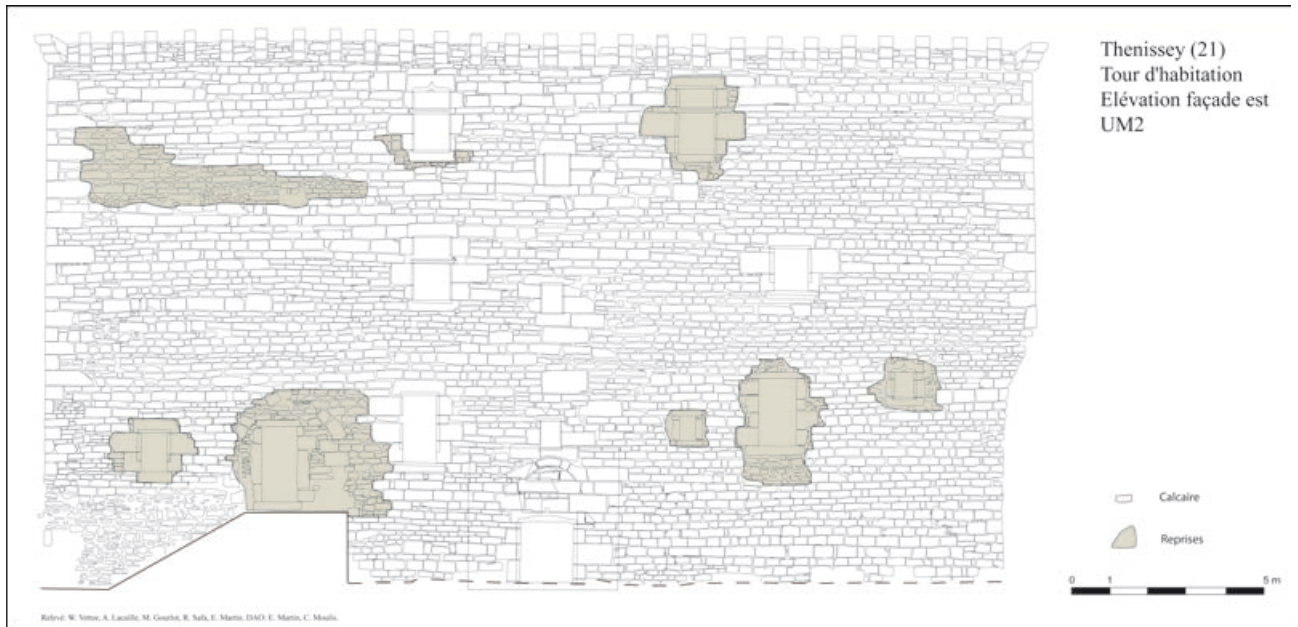
Le troisième et le quatrième niveau sont organisés de la même manière, à savoir un espace partagé en deux par le mur de refend avec une cheminée accolée contre. Les deux pièces sud comportent d'une latrine en encorbellement. Le troisième niveau a une hauteur sous plafond de 3,51 m et le quatrième niveau 3,58 m.

#### **3.1. Le parement : la façade est**

Le chantier s'est particulièrement concentré sur la façade extérieur est. L'ensemble de la tour est construit en pierre. La carrière d'approvisionnement n'est pas connue. Des analyses pétrographiques restent à réaliser. Le gabarit moyen des pierres est de 15 cm de large à 40 cm de long. Il s'agit de moellons équarris et relativement bien assisés (hors reprises).

De fortes reprises ont été repérées sur la façade est de l'édifice (fig. 4). Elles correspondent aux percements ou à l'élargissement de fenêtres. Une perturbation est signalée dans la partie supérieure gauche du parement. Il s'agit de petits moellons noyés dans le mortier. De l'intérieur, cette zone correspond à l'arrachement du sol du quatrième niveau. Aucune trace ne laisse penser à une quelconque modification, mais elle n'est pas à exclure (si présente, aujourd'hui recouverte d'un enduit). Il est donc possible qu'elle soit contemporaine de la destruction du sol. Les ouvertures correspondant à l'escalier à vis disposent de pierres de plus gros gabarits, de plus de 0,50 m de large pour plus de 0,80 m de long. L'utilisation de ces pierres entre les différentes ouvertures de l'escalier montre un percement postérieur à la construction de l'édifice. L'interrogation de la contemporanéité de la porte se pose alors. Des modifications ont été réalisées sur celle-ci, la réduisant ou l'agrandissant. La chaîne d'angle située à droite de la façade a été arrachée à sa base sur 6,90 m de haut. Cette modification aurait été réalisée vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle. Des modifications ont été aussi effectuées dans la partie basse de la tour. Deux types de mortiers ont été identifiés (fig.3). Un premier de couleur orangé se trouve en majorité sur cette partie de l'édifice. Il présente des inclusions de petits cailloux, des fragments de terre cuite et du gros sable. Le mortier

est granuleux et compact et se situe légèrement en retrait. Le second est beige avec des inclusions de sable moyen. Il est peu résistant et s'effrite facilement. Du ciment est employé en grosse quantité au niveau de la partie ouest de la façade. Il est contemporain du percement de la porte donnant accès à la salle voûtée et de la réalisation de son escalier. Ce type de parement peut se rapprocher à celui de la tour de Rosière, datée du XV<sup>e</sup> siècle.



*Fig. 3 : Relevé élévation extérieure est.*



### 3.2. Mâchicoulis

L'édifice était couronné de mâchicoulis couverts sur consoles formant un chemin de ronde extérieur. Il serait ainsi séparé de la pièce par une maçonnerie. L'épaisseur de ce chemin de ronde et de 1,57 m.

Les relevés effectués sur le mâchicoulis situé sur le parement sud de la tour ont permis de mettre en évidence sa structuration. Il est le seul à ne pas avoir été rebouché par la suite. Nous pouvons en compter deux sur le parement sud et deux autres sur le parement nord. À la suite de l'abaissement de la toiture d'un niveau, le mur pignon a été raccourci. La partie supérieure du mâchicoulis a alors disparu. Elle est remplacée par une poutre de 8 cm d'épaisseur de la charpente. Pour être à niveau, trois rangs de tuiles d'environ 2 cm ont été placées pour soutenir la poutre. L'ouverture avec feuillure est large de 66 cm et 51 cm de hauteur conservée. Deux ouvertures de tir ont été installées. Elles sont séparées par une console à ressaut de 36 cm de large et de 1,26 m de longueur (fig.5). Cette console s'encastre ainsi dans l'épaisseur du mur. Le mâchicoulis se forme avec des pierres taillées ciselées et des moellons larges de 6 cm et long de 30 cm en moyenne (fig. 6).

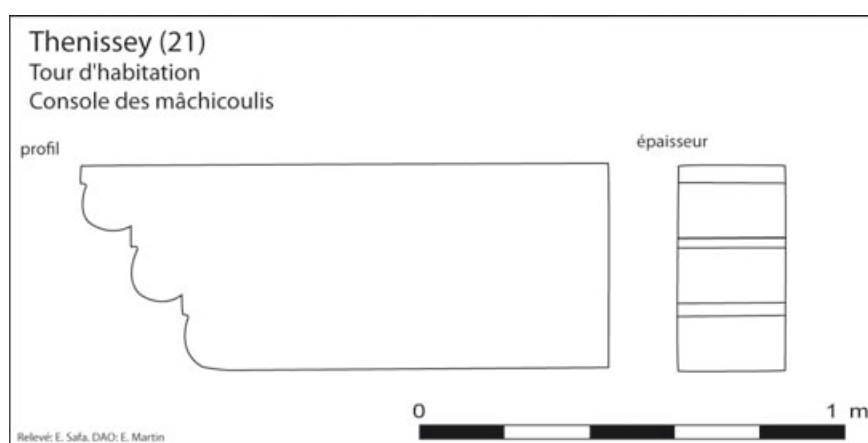


Fig. 5 : Relevé d'une console des mâchicoulis.



Fig. 6: Relevé mâchicoulis, façade sud.

### 3.3. Le toit

La tour se compose aujourd'hui d'un toit en bâtière reposant sur les consoles à ressauts des mâchicoulis. Au nord et au sud, le toit descend en croupe droite sur des murets de 1,40 de hauteur. Il est visible aujourd'hui depuis l'extérieur que le toit a été rabaissé d'un niveau. En effet, le mur de refend se prolonge d'une dizaine de mètres au-dessus du toit. Sa forme permet de dire qu'à l'origine l'édifice possédait également un toit en bâtière mais reposant sur des murs pignons découverts au nord et au sud. Une galerie que l'on peut définir comme étant un chemin de ronde se trouvait sous cette toiture. Les murets encore présents sur les murs façades nord et sud sont les restes de ce chemin de ronde.

Les prospections réalisées sur le chemin de ronde ont permis de mettre en évidence deux types de tuiles (fig. 7). Les deux sont en terre cuite plates. Le premier type retrouvé est rectangulaire, la largeur est de 17,4 cm et la longueur conservée est de 16,1 cm, pour une épaisseur 1,4 cm. La pâte est couleur orangé avec des inclusions de chaux. La tuile est percée de deux trous et munie d'un crochet. Ces trous permettent de placer un clou pour fixer la tuile sur le chevron. Le second type se présente sous la forme trapézoïdale avec une largeur de 9,6 cm et une longueur conservée de 10,2 cm, pour une épaisseur de 1,2 cm. Cette tuile est à pâte orange avec des inclusions de chaux. Elle comporte deux trous et un crochet.

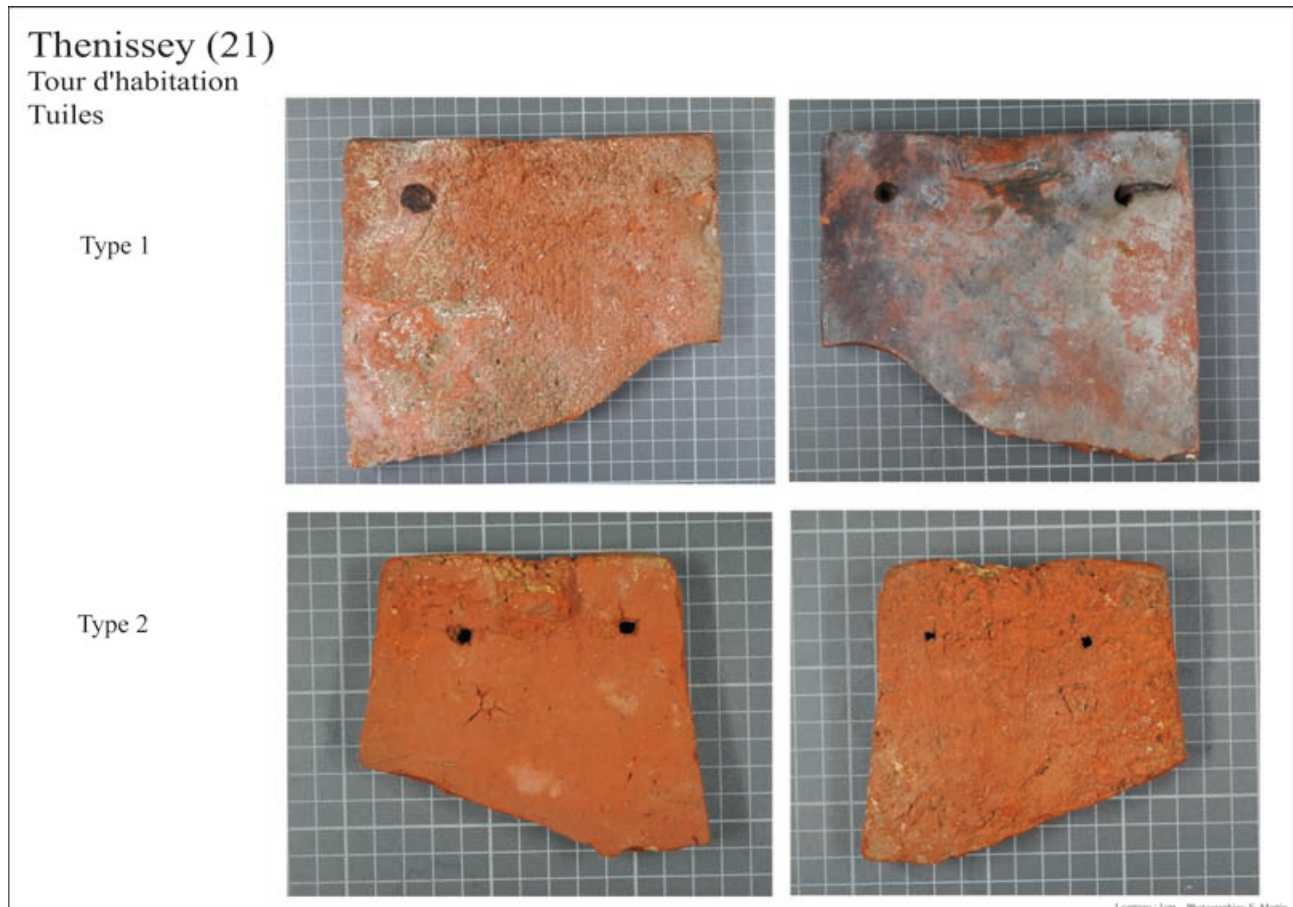


Fig. 7: Tuiles issues de la prospection du chemin de ronde.

### 3.4. Proposition de restitution

L'utilisation de la tachéométrie a permis de réaliser en 3D l'édifice (fig. 8). Le logiciel Autocad nous autorise à manipuler la tour sous tous ses angles et proposer ainsi une restitution de la tour avec sa toiture en place (fig. 9). Les traces laissées sur le mur de refend montrent la présence d'un toit en bâtière à deux pans. Il est possible de montrer un mur pignon de part et d'autre du toit. Le chemin de ronde a également été restitué et se présente sous la forme d'une galerie qui encercle l'édifice.

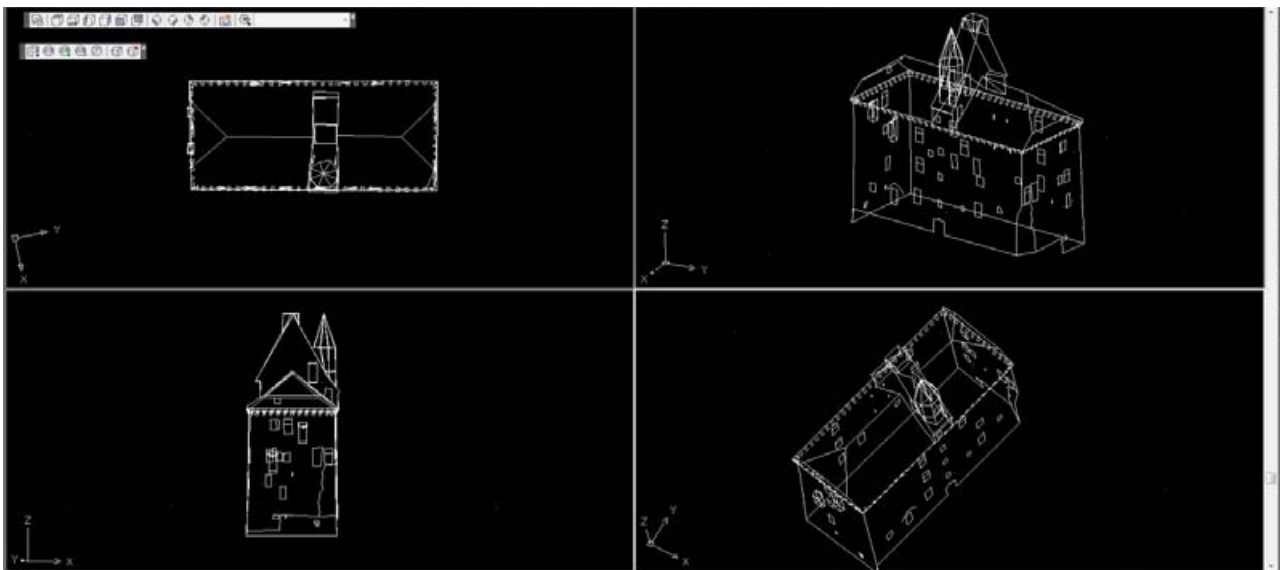


Fig. 8: Relevés de la tour par tachéométrie.

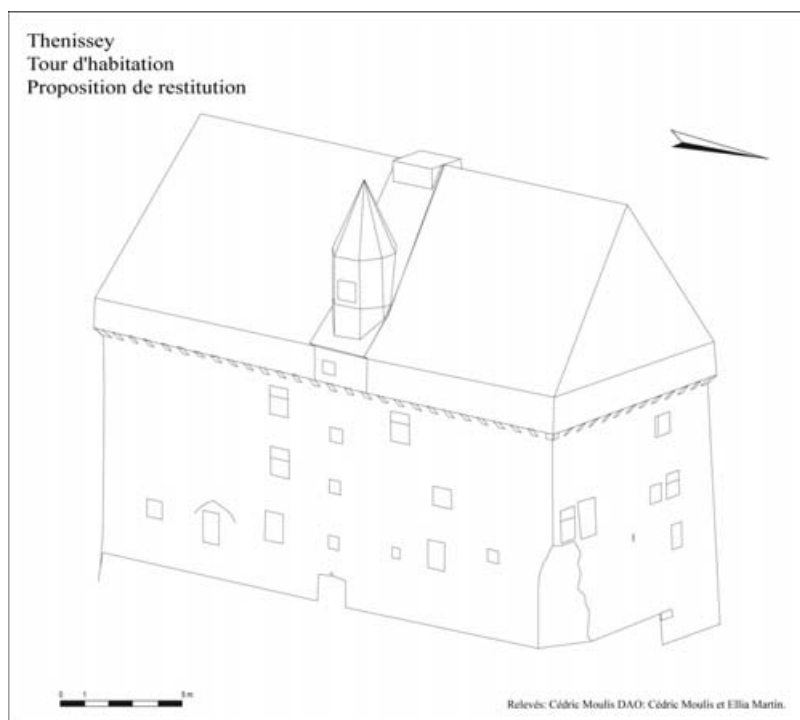


Fig. 9 : Proposition de restitution de la toiture initiale.

## 4. Étude de l'intérieur

### 4.1. Fenêtres à coussiège

L'étude des fenêtres à coussiège n'a pu être réalisée que sur les fenêtres accessibles. Ainsi les trois fenêtres de la pièce sud du troisième niveau ont pu bénéficier d'une étude en plan et en élévation.

La pièce sud du troisième niveau se compose de trois fenêtres à coussiège. La fenêtre située dans le parement oriental possède un banc ménagé dans l'embrasure sud et large de 30 cm. Deux pierres ont été nécessaires pour réaliser ce banc : la largeur de l'ouverture et de 1,40 m pour 2,62 m de haut. L'embrasure intérieure n'a pas pu être relevée car elle est recouverte d'un badigeon. La fenêtre quant à elle est large de 0,92 m pour une hauteur de 2,56 m. La fenêtre possède un croisillon d'une largeur de 7 cm. L'étude extérieure de cette fenêtre permet de dire qu'elle a été percée lors de la construction de l'édifice. La régularité des assises permet de l'affirmer. Son encadrement est réalisé avec huit pierres en calcaire. Les piédroits se composent de trois pierres chacun. Malgré tout, le croisillon ne semble pas être en place. En effet, il est possible de voir un bouleversement dans la maçonnerie. Des calages en terre cuite sont disposés entre la pierre d'encadrement et le croisillon. Leurs épaisseurs de 5 cm laissent penser à un réemploi des carreaux de pavement.

La fenêtre située dans le parement ouest possède un banc ménagé dans l'embrasure sud et large de 30 cm. La largeur de l'ouverture est de 1,31 m pour 2,78 m de haut. La fenêtre quant à elle est large de 0,83 m pour une hauteur de 2,60 m. La fenêtre possède un croisillon d'une largeur de 19 cm. L'embrasure sud a révélé une organisation de la maçonnerie. Des blocs de calcaire monolithe encadrent entièrement l'ouverture intérieure de la fenêtre. Des pierres de plus petits modules, entre 8 et 40 cm en moyenne, sont disposées entre cet encadrement et les pierres de la fenêtre. L'étude extérieure de cette fenêtre par son organisation dans la maçonnerie permet de dire qu'elle a été percée lors de la construction de l'édifice. L'encadrement de la fenêtre se fait également par huit pierres en calcaire (trois pierres par piédroit).

La fenêtre située dans le parement sud possède un banc ménagé dans l'embrasure orientale et large de 30 cm. La largeur de l'ouverture est de 1,18 m pour une hauteur de 2,39 m. La fenêtre est large de 0,66 m. Les dimensions réduites de cette fenêtre par rapport aux deux précédentes posent des questions sur sa contemporanéité. La comparaison des profils des coussièges des trois fenêtres de la pièce montrent que le banc possède un profil différent des deux autres. À l'extérieur, les assises ne sont plus alignées autour de l'encadrement de la fenêtre. Un percement a donc été réalisé pour y placer l'ouverture (fig. 10).

**Thenissey (21)**  
**Tour d'habitation**  
**2ème étage**  
**Pièce sud - Fenêtres**

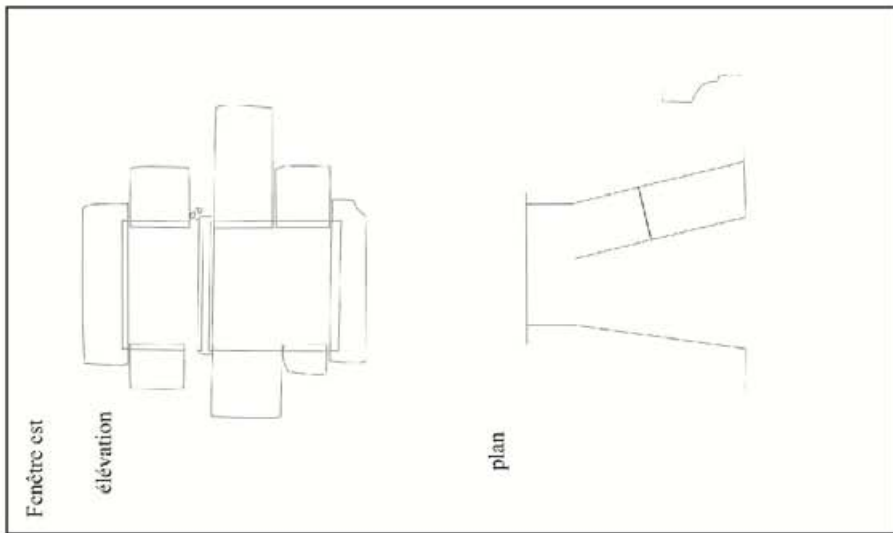
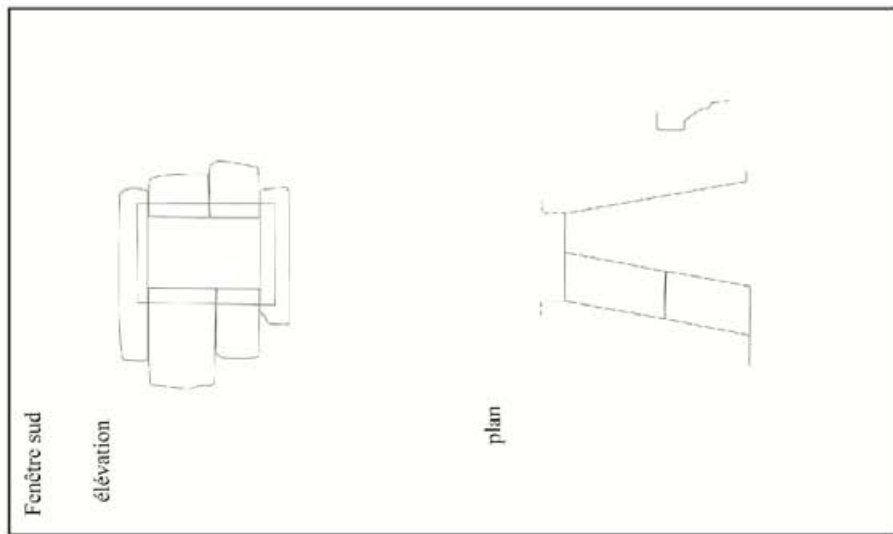
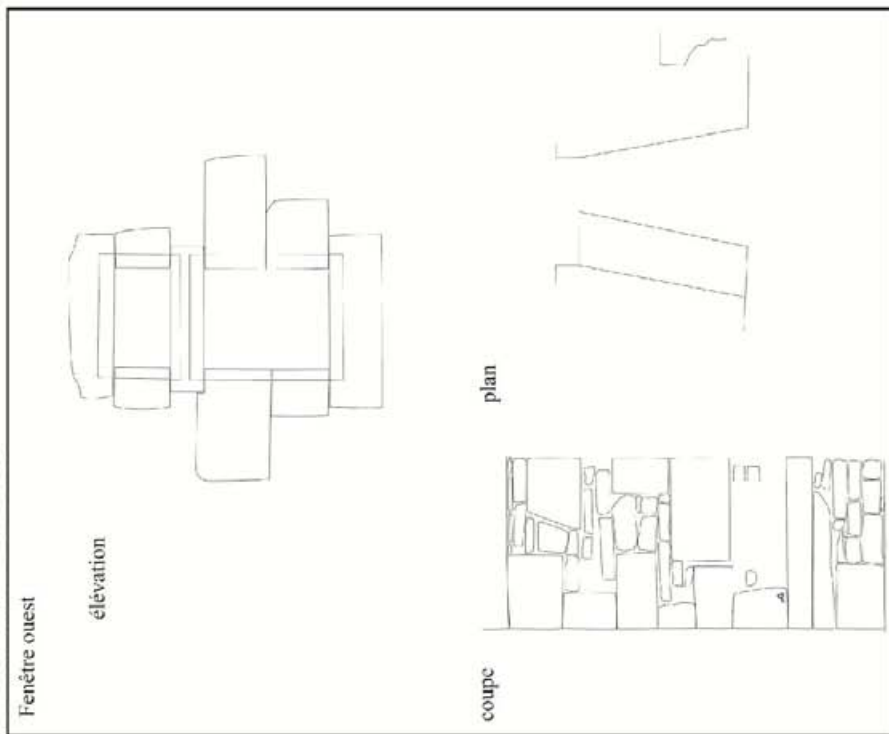


Fig. 10 : Relevés des fenêtres du troisième niveau, pièce sud.

La pièce sud du deuxième niveau se compose de trois fenêtres sans coussiège. La fenêtre située dans le parement est possède une ouverture de 1,47 m pour une hauteur de 2,70 m. La largeur de la fenêtre est de 0,88 m. L'organisation extérieure montre que la fenêtre a subi plusieurs modifications. L'encadrement de la fenêtre montre huit pierres utilisées. Des traces d'un croisillon sont présentes. L'assise n'est pas en place.

La fenêtre située dans le parement ouest sud possède une ouverture de 1,38 m pour une hauteur de 2,73 m. La fenêtre est large de 0,81 m. L'encadrement de la fenêtre se compose de onze pierres à l'extérieur et aucune trace de croisillon. La fenêtre n'est pas en place.

La fenêtre situé dans le parement ouest nord possède une ouverture de 1,42 m pour une hauteur de 2,85 m. La fenêtre est large de 0,81 m. De l'extérieur, l'encadrement de la pièce se réalise avec huit pierres de calcaire dont trois pierres par piédroit. La régularité des assises montrent que le percement de la fenêtre a été réalisé en même temps que la construction.

La pièce nord du quatrième niveau se compose de trois fenêtres avec coussiège. La fenêtre située dans le parement est possède une ouverture de 1,36 m pour une hauteur de 2,67 m. Le banc est ménagé dans l'embrasure nord et il est large de 30 cm. La fenêtre est large de 0,93 m et possède un croisillon de 9 cm d'épaisseur. Le sol est réalisé avec des tomettes en terre cuite. L'accès à l'espace de la fenêtre se fait en passant une marche de 6 cm. Celle-ci est réalisée avec un réemploi. De l'extérieur l'encadrement se compose de huit pierres dont trois pierres par piédroits et s'encastrent parfaitement dans la maçonnerie. Malgré tout l'assise de la fenêtre n'est pas en place : une pierre épaisse de 24 cm et longue de 69 cm a été placée pour devenir une marche. Il peut s'agir d'un ancien appui de fenêtre.

#### **4.2. Portes et cheminée (fig. 11)**

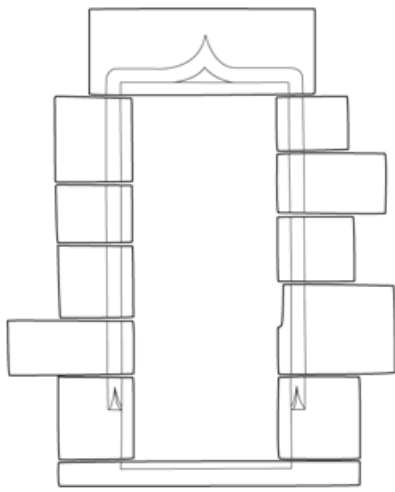
Le passage d'une pièce à une autre se réalise au moyen d'une porte exigüe, ne permettant qu'à une seule personne à la fois de la franchir. L'édifice en possède 17 (les portes réalisées lors des travaux d'aménagement ne sont pas prises en compte) aujourd'hui. Elles sont toutes quadrangulaires. Cinq ont bénéficié d'une étude stylistique. Nous avons notamment relevé les portes présentant un décor pour proposer une typologie et mettre en question la contemporanéité de ces ouvertures. Ces portes sont relativement étroites et basses. L'encadrement des portes est mouluré, retombant sur un congé..

La porte ouest du premier étage de la salle voûtée mesure 0,30 m de large pour 1,52 m de hauteur. Il s'agit de l'ouverture la plus étroite de l'édifice. Elle permet l'accès de la salle voûtée à une plus petite pièce voûtée en arc brisé (3,52 m sur 2,80 m). L'encadrement de la porte comporte dix pierres

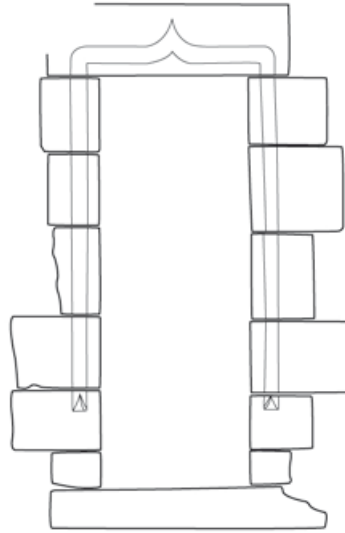
calcaire taillées, (cinq par piédroits). Le linteau est mouluré en cavet. Le cavet se poursuit sur les deux piédroits pour former un congé sur la dernière pierre. La moulure se poursuit sur l'assise, encadrant ainsi complètement l'ouverture. La seconde porte du deuxième niveau permet l'accès de la salle voûtée à une seconde salle voûtée en arc brisé (3,72 x 5,02 m). Elle mesure 0,67 m de large pour 1,74 m de hauteur. L'encadrement de la porte se fait au moyen de 14 pierres calcaires taillées, (six par piédroits). Comme la porte précédente, elle se compose d'un décor mouluré sur son linteau, décor qui retombe sur les piédroits et s'arrêtant sur un congé. La troisième porte de cette pièce permet l'accès à la pièce nord de l'édifice. Elle mesure 0,66 m de large pour 1,68 m de hauteur. Le décor est également mouluré, retombant sur des congés. Ces trois portes bénéficient de deux gonds modernes situés sur la première et dernière pierre du piédroit.

Les deux dernières portes étudiées se situent dans l'escalier en vis. La première dessert l'accès au chemin de ronde au cinquième niveau de l'édifice. Elle mesure 0,67 m de large pour 1,85 m de haut. Le linteau et le piédroit gauche reçoivent un décor mouluré, retombant sur un congé. La seconde porte dessert la pièce sud du cinquième niveau et dispose du même type de décor que la porte précédente. Elle est malgré tout plus haute et plus large (1,79 m sur 0,73 m).

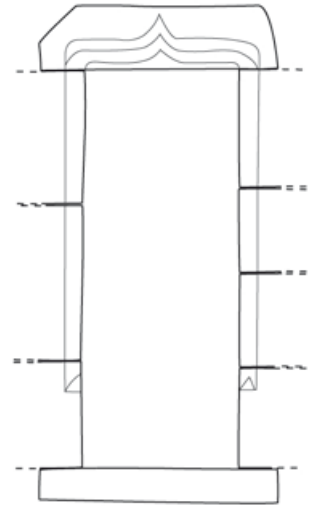
Trois types de décor de congé ont été repérés dans ces relevés. Les deux portes du mur sud de la salle voûtée du second niveau et la porte accédant à la pièce sud du cinquième niveau sont identiques et donc vraisemblablement contemporaines. La porte de l'escalier en vis permettant l'accès au chemin de ronde du cinquième niveau est postérieure aux portes précédentes. La différence stylistique du congé et les bouleversements dans la maçonnerie attestent cette hypothèse. Enfin une interrogation porte sur la dernière ouverture. En effet, il est probable que cette porte a été percée durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour faciliter le passage entre les deux pièces principales de ce niveau sans passer par l'escalier. Le congé aurait été alors reproduit sur les exemples des deux portes de la pièce.



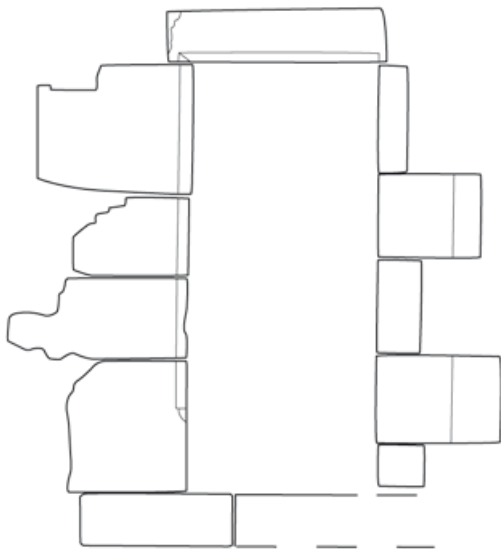
Porte 1er étage, salle voûtée, mur sud, porte ouest.



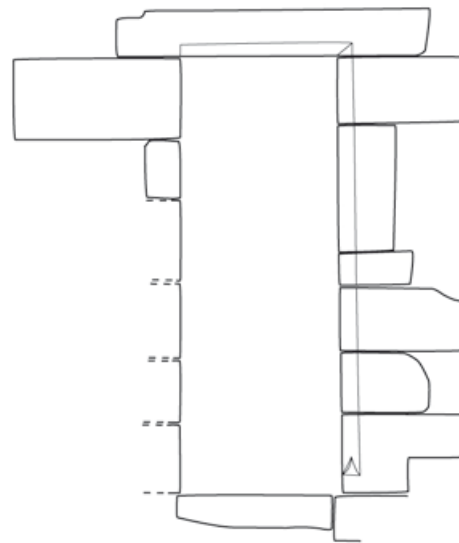
Porte 1er étage, salle voûtée, mur sud, porte est.



Porte 1er étage, salle voûtée, mur nord, porte ouest.



Porte 4ème étage, escalier à vis, accès chemin de ronde.



Porte 4ème étage, escalier à vis, accès pièce aux 3 cheminées.



Relevés: Étienne Safe, Ella Martin. DAO: Ella MARTIN

Fig. 11 : Relevés de cinq portes de la tour d'habitation.

Malgré ses fortes dégradations, la cheminée située au troisième niveau dans la pièce nord a été étudiée. Constituées de piédroits à deux colonnettes engagées, cette cheminée offre la possibilité de réaliser une étude stylistique des deux cheminées situées en hauteur (cinquième niveau, pièce nord et pièce sud). En effet, elles se composent également de colonnettes engagées du nombre de trois dans chaque piédroit. Il ne fait aucun doute que le piédroit de la cheminée située au troisième niveau se composait également de trois colonnettes. Celles-ci reposent sur des socles trapézoïdaux, moulurés d'une succession de tores et de gorges. Les fûts coniques sont rehaussés d'un listel. Le piédroit est constitué de cinq blocs, comprenant les trois colonnettes, le socle, les bases, les fûts des colonnettes. L'astragale est surmontée d'un chapiteau cubique qui regroupe l'ensemble du piédroit ainsi que l'entablement (fig. 12).

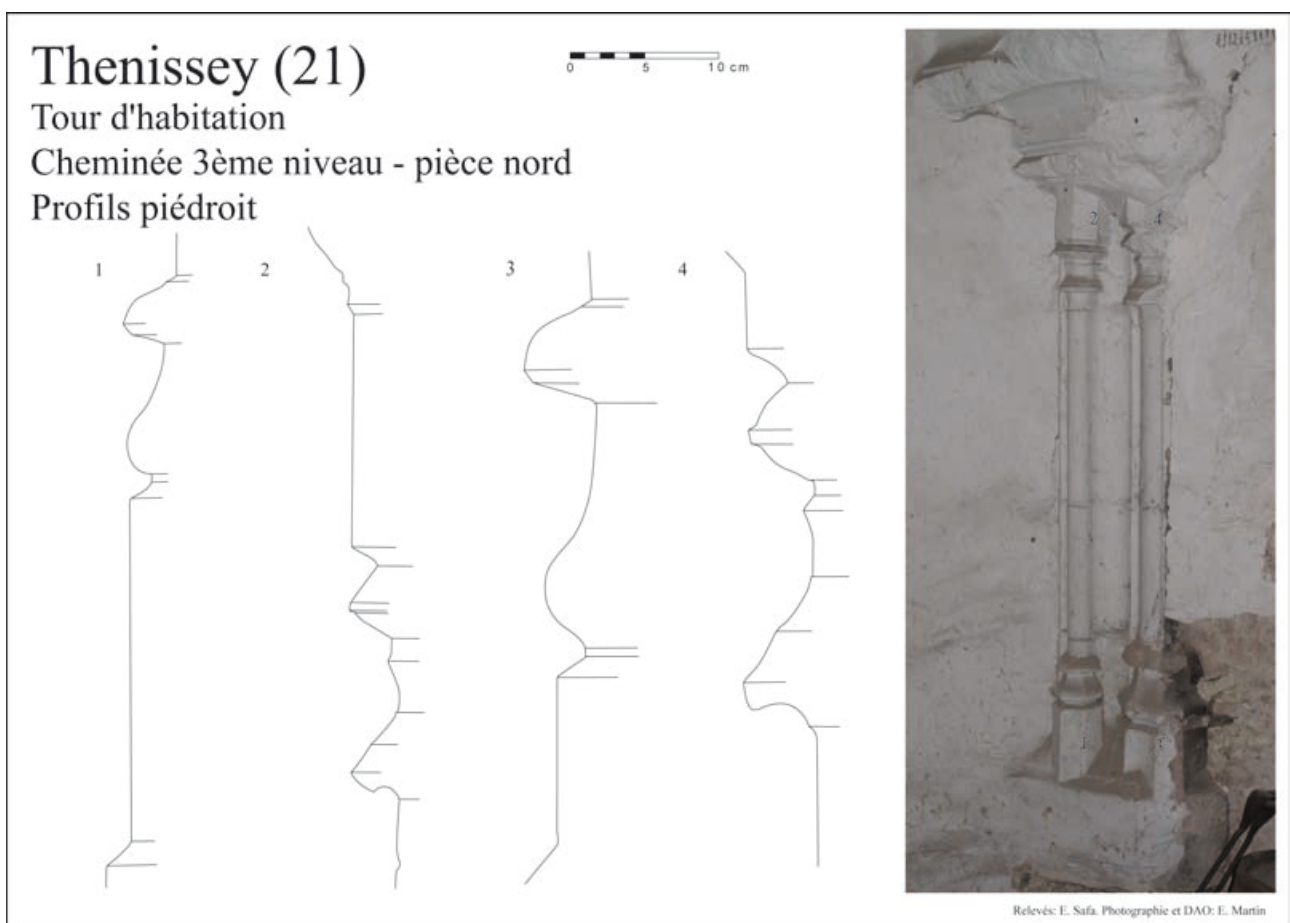


Fig. 12 : Profils du piédroit de la cheminée située au troisième niveau, pièce nord.

L'étude de la cheminée du troisième niveau dans la pièce sud a permis de mettre en évidence le système de couverture des blocs de pierre entourant la cheminée. En effet, ces pierres sont protégées par des tessons de terre cuite de 1,5 cm d'épaisseur et large d'environ 9 cm. Ils sont maintenus par un mortier de chaux avec des inclusions de cailloux. Un d'eux est calé par un os, vraisemblablement un tarse de mouton (fig. 13).



*Fig. 13 : Phalange prise dans le mortier.*

### Bilan et perspectives

Ce chantier s'inscrit dans l'étude en cours de la tour d'habitation de Thenissey du mémoire de master archéologique. Le but est de restituer l'édifice tel qu'il pouvait se présenter au XV<sup>e</sup> siècle puis de proposer un phasage des différentes modifications réalisées jusqu'à nos jours. Le présent mémoire est un travail intermédiaire qui ne reprend pas l'ensemble des données traitées en 2013.

L'objectif archéologique de cette opération est de réaliser une couverture analytique principalement des façades extérieures. Les relevés au tachéomètre permettent d'atteindre les parties hautes de l'édifice et de proposer une étude détaillée de la façade est. L'intérieur n'a pas été mis de côté et notre étude s'est principalement concentrée sur les éléments architecturaux de confort (portes, cheminées) et sur les éléments architecturaux ouvrant sur l'extérieur (fenêtres, mâchicoulis). L'étude des fenêtres et des mâchicoulis a pu être réalisée grâce aux relevés de la tachéométrie. La combinaison des techniques de relevé (tachéométrie, photo-redressement, relevé pierre à pierre) a permis de replacer ces éléments architecturaux dans un phasage.

Pour la période 2013-2014, les derniers relevés seront réalisés dans les limites de leur accessibilité. Les graffiti feront l'objet d'une attention toute particulière et seront retranscrits pour tenter de proposer des datations. Les trois autres façades seront dessinées et s'intégreront dans une étude globale des techniques de construction utilisées pour élever cette tour ainsi que les différents phasages de reprise qui ont marqué ces parements. Si l'extérieur et le niveau de la charpente ont été reconstitués, la salle principale avec les trois cheminées visibles du troisième niveau bénéficiera également d'une proposition de restitution. L'analyse du sol et des carreaux de parement permettra

de suggérer un cloisonnement de l'espace, disparu aujourd'hui.

Un sondage pratiqué dans la cave sud du premier niveau permettrait de répondre à plusieurs interrogations : nature des fondations de l'édifice, niveau de sol de ce niveau, existence ou non d'une canonnière. Il sera effectué dans le renforcement du parement ouest, ce qui permettrait d'appréhender également la retombée de la voûte. Il sera alors possible de proposer une élévation complète de l'intérieur de l'édifice.

Les documents présents aux archives seront étudiés pour proposer une meilleure analyse historique.



**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités du PCR  
2013**

**Jean VALLET**

Commune : **Mercurey**  
Département : **Saône-et-Loire**

## **Restauration du château de Montaigu**

*Du 5/08/13 au 9/08/2013*

**Code INSEE de la commune : 71 294**



Date de rédaction du rapport : octobre 2013

## Campagne de restauration au château de Montaigu – commune de Mercurey

Cette année l'association s'est donné comme objectif, la remise en état d'un pan de courtine de l'enceinte seigneuriale. Les travaux de démolition du XIXe siècle mettent en péril certaines parties du château. Le dégagement des murs sera suivi d'une reconstruction dans l'esprit des bâtisseurs de l'époque. Les remblais et surtout les souches d'arbres donnent du fil à retordre aux bénévoles qui se retrouvent sur le site les mercredis et samedis.

Responsable des travaux : DAUNAS Patrick





**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités du PCR  
2013**

**Laurence PRIEST**

**Commune : Uchon**  
**Département : Saône-et-Loire**

## **Restauration du château d'Uchon**

*Le 25 juin 2013*

**Code INSEE de la commune : 71 551**



Date de rédaction du rapport : juillet 2013

## ***Journée de travaux au château d'Uchon***

Après les importants travaux de 2012, les ruines du château d'Uchon ont subi un petit lifting de printemps le 25 juin 2013 grâce à un débroussaillage salutaire de la végétation luxuriante.

Nous étions une douzaine de volontaires des Amis d'Uchon et deux membres du CecaB, les sieurs Chevrot et Auloy.

La cheminée du château put enfin être terminée, grâce au savoir faire et aux efforts conjugués de Robert, de Gilles, de Romain et de Bruno, qui ont manié, l'un la brouette, l'autre la truelle, ou encore les seaux de ciment et les cailloux.

Les photos vous permettront de constater le travail accompli.

Il reste beaucoup à faire mais aujourd'hui nous avons la satisfaction d'avoir initié quelques travaux de sauvegarde, en attendant des jours meilleurs.



État avant travaux



Etats après travaux



**REGION  
BOURGOGNE**

**Rapport  
d'activités du PCR  
2013**

**Jean VALLET**

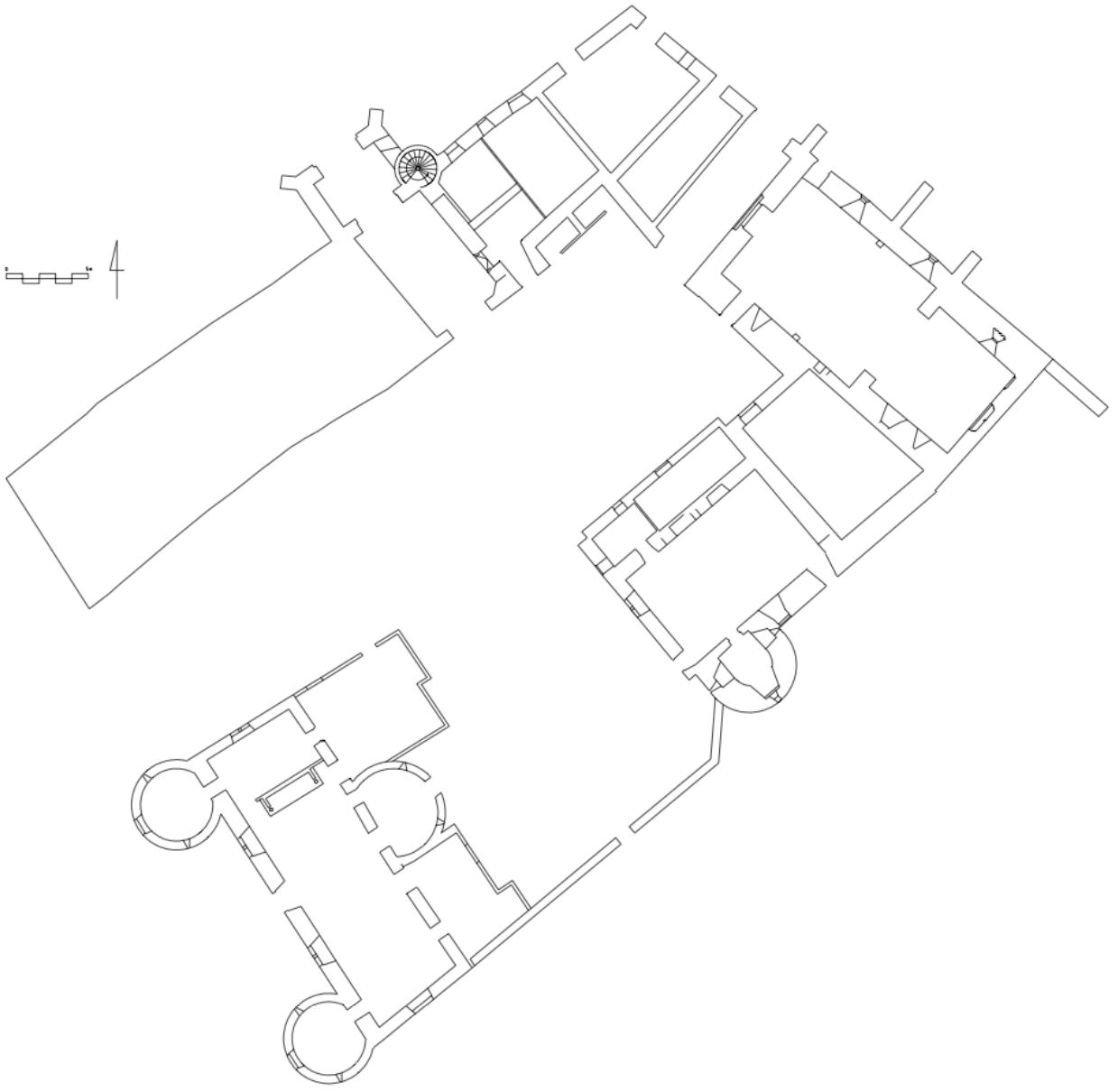
Commune : **Chagny**  
Département : **Saône-et-Loire**

## **Relevés du château de Bellecroix**

*Du 5/08/13 au 9/08/2013*

**Code INSEE de la commune : 71 073**







## Sommaire

<b>Première partie : documents administratifs.....</b>	<b>p. 3</b>
Mots clés des Thesaurus.....	p. 4
Liste des intervenants.....	p. 5
Résumé scientifique.....	p. 6
État de la réalisation du programme.....	p. 7
<b>Seconde partie : Résultats.....</b>	<b>p. 13</b>
1. Rapport de Lournand (H. Mouillebouche).....	p. 15
2. Rapport de Dondin (M. Maerten et Jean-Marie Jal).....	p. 47
3 Résumé scientifique de Brancion (B. Saint-Jean-Vitus).....	p. 67
4. Rapport de Glenne et Vauteau (V. Chevassu).....	p. 73
5. Rapport de Dijon : palais des ducs (H. Mouillebouche, Cl. Lassus).....	p. 83
6. Rapport de Limand (M. Maerten et Jean-Marie Jal).....	p. 117
7. Rapport de Commune à Martigny (J.-M. Jal et M. Maerten).....	p. 143
8. Rapport de Thenissey (Ellia Martin).....	p. 175
9. Compte rendu des travaux de restauration de Mercurey (J. Vallet).....	p. 197
10. Compte rendu des travaux de restauration d'Uchon (L. Priest).....	p. 199
11. Relevés de Bellecroix (Chagny).....	p. 201